TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 661 — MARDI 27 JUILLET 1982

Le conflit somalo-éthiopien

Washington accorde une aide d'urgence à Mogadiscio

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 16 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne 80 pes ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 50 esc ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La nouvelle prise de position de M. Yasser Arafat suscite des réactions divergentes

Un message aux États-Unis

Pour ceux qui suivent attentivement la diplomatie de l'O.L.P. depuis 1974, le document signé par M. Yasser Arafat le 24 juillet, et dans lequel il se déclare disposé « à accepter toutes les résolutions des Nations unies concernant la question palestinienne », n'ajoute rien à ce que l'on savait déjà. Ces résolutions se comptent par centaines, en commençant par celle, votée en novembre 1947, recommandant le partage de la Palestine en deux États, l'un juif, l'autre arabe.

Au fil de motions votées par le Conseil national palestinien, l'O.L.P. avait déjà indiqué qu'elle se contenterait d'un Etat indépendant en Cisjordanie et à Gaza. Dès 1979, elle avait informé M. Cyrus Vance, le secrétaire d'État américain de l'époque, qu'elle approuverait la résolution 242 du Conseil de sécurité si le membre de phrase se référant aux « problèmes des réfugiés » était amendé pour préciser qu'il s'agit en fait du peuple palestinien et de ses « droits légitimes ».

Pourquoi, dès lors, signer un document réitérant ce que l'on savait déjà ? Il y a sans doute dans le geste de M. Arafat une part d'habileté. « Toutes » les résolutions de l'ONU — surtout celles adoptées par l'assemblée générale — ne sont pas, pour la plupart, en faveur d'Israël, et en conséquence celui-ci a toujours refusé de les appliquer.

Au-delà de la tactique, M. Arafat a vraisemblablement voulu aussi désarmer les sceptiques qui, ces dernières semaines, ont choisi d'ignorer systématiquement ses ouvertures de paix en les qualifiant le plus souvent de « manœuvres » d'un homme aux abois. Certes, il n'espère pas convaincre Jérusalem de sa bonne foi, Israël ayant fait savoir maintes fois, et hier encore, qu'il « ne négocierait jamais avec des terroristes » même si ceux-ci devaient le reconnaître. En prenant un engagement écrit devant des parlementaires américains, M. Arafat s'adressait visiblement aux Etats-Unis.

Le chef de l'O.L.P., à l'instar du président Sadate, est persuadé depuis fort longtemps qu'un règlement « équitable » doit nécessairement passer par Washington. Bien avant le début de la guerre du Liban, il n'avait cessé de déployer des efforts — notamment par le truchement de l'Arabie Saoudite — pour qu'un dialogue officiel et public s'ouvre entre la centrale palestinienne et le gouvernement américain. Il s'était toujours heurté à la « clause Kissinger », formulée en 1975, qui exige de l'O.L.P la reconnaissance préalable d'Israël. Le « document Arafat » signé dimanche prend davantage de poids dans la mesure où le chef de l'Etat syrien, M. Assad, a choisi de déclarer le même jour à la délégation parlementaire américaine qu'il « reconnaît les résolutions des Nations unies et demande qu'il soit œuvré à la lumière de ces résolutions ».

L'absence de réaction à Washington, où l'on recommandait dimanche soir la « plus grande prudence », est compréhensible. M. Reagan peut difficilement s'aligner sur la position de M. Begin en rejetant purement et simplement une initiative qui a toutes les allures d'une ouverture de paix et qui ne serait pas seulement une « manœuvre ». Il pourrait sans doute demander des éclaircissements et des précisions, mais ce serait alors ouvrir un dialogue qui déboucherait, même s'il est conduit indirectement, sur une crise majeure dans les relations israélo-américaines. D'autant plus qu'un tel dialogue pourrait modifier sensiblement le cours du conflit israélo-arabe.

- **JÉRUSALEM : une « manœuvre de propagande »**
- **WASHINGTON : appel à la « prudence »**
- **PARIS : « confirmation d'une ouverture »**

Le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a remis le dimanche 25 juillet à une délégation parlementaireaméricaine un document, signé de sa main, dans lequel « il accepte toutes les résolutions des Nation unies concernant la question palestinienne ». *Un membre de la délégation, M. McCloskey, assure que le leader palestinien se référait, entre autres, à la résolution 242 qui stipule le droit a l'existence d'Israël. Un autre représentant américain, M. Rahall, a précisé que M. Arafat ne l'approuverait qu'* « avec l'ensemble des autres résolutions de l'ONU ».

En Israël, l'initiative de M. Arafat a été qualifiée de « manœuvre de propagande ». M. Meïr Rosenne, l'ambassadeur de Jérusalem à Paris, a indiqué qu' « Israël ne négociera jamais avec des terroristes ».

Tandis que l'on recommandait à Washington la « plus extrême prudence », *en attendant un examen approfondi du* « document Arafat », *les milieux informés du Quai d'Orsay déclaraient lundi matin que l'on appréciait à Paris que* « soit confirmée ainsi une ouverture déjà enregistrée depuis plusieurs semaines » *et conforme notamment aux initiatives franco-égyptiennes. Ces milieux rappellent que la diplomatie française avait, à l'occasion de contacts qu'elle avait eus avec des représentants de l'O.L.P.,* « enregistré cette ouverture qui va dans le sens du passage de l'affrontement militaire à la négociation politique ».

Au Liban, l'armée israélienne a lancé au cours du week-end des opérations contre les forces syriennes dans la Bekaa, détruisant des rampes de lancement de fusées Sam-8 qui venaient d'y être installées. Un Phantom israélien a été abattu.

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — La course entre la guerre et la diplomatie se poursuit. Entre une journée marquée par un violent pilonnage des quartiers palestiniens de Beyrouth-Ouest et un interminable tir d'artillerie nocturne, M. Arafat a franchi un nouveau pas vers la reconnaissance de l'Etat d'Israël en signant, en présence d'une délégation de membres du Congrès américain, un document dans lequel il « *accepte toutes les résolutions des Nations unies concernant la question palestinienne* ». Ce texte, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, ne contient d'ailleurs que cette seule et unique phrase inscrite en anglais de la main du représentant républicain, M Paul McCloskey, et signée « Y. Arafat ».

Les comptes rendus divergents fournis par les parlementaires américains au sujet de leur entrevue n'aideront certes pas à préciser la portée du nouveau geste accompli par le chef de l'O.L.P.

Ce dernier, a déclaré M Paul McCloskey au moment de passer la ligne de démarcation pour regagner Beyrouth-Est, a accepté toutes les résolutions de l'ONU, « *y compris celles stipulant le droit à l'existence d'Israël, notamment les résolutions 242 et 338* »

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Le blocage des prix n'empêchera pas la hausse des produits pétroliers

Augmentation probable le 12 août : essence et super 9 centimes, fuel 6 centimes

Un comité des prix est convoqué le 28 juillet pour décider des hausses des produits pétroliers à compter du 12 août. Sauf veto — toujours possible — de l'Elysée, les mesures arrêtées, vendredi 23 juillet, par un comité interministériel à Matignon devraient donc être entérinées : le litre d'essence et celui de supercarburant augmenterait de 9 centimes, ce qui les porterait respectivement en région parisienne à 4,20 F et 4,51 F ; le gazole et le fuel domestique subiraient une hausse de 6 centimes par litre, ce qui les porterait respectivement à 3,43 F et 2,48 F.

Cette décision aura un effet de 1,5 dizième de point sur l'indice des prix du mois d'août.

Une nouvelle réunion doit se tenir cette semaine à Matignon pour décider d'un éventuel relèvement des tarifs du gaz et de l'électricité. Mais, malgré les pertes des deux entreprises (E.D.F. et G.D.F.), l'idée prévaut qu'aucune hausse n'interviendra avant la fin du blocage des prix.

Le blocage des prix et des revenus rendu indispensable par la perte de compétitivité de l'industrie française — les résultats exécrables du commerce extérieur en juin l'ont soulignée — rend tout arbitrage en matière de prix malaisé. Celui sur les prix des produits énergétiques a été particulièrement difficile.

Lorsqu'il avait présenté les mesures d'accompagnement à la dévaluation, le 13 juin dernier, M. Delors avait explicitement exclu les produits énergétiques du blocage des prix. « *Les prix pétroliers continueront d'être gouvernés*, disait-il, *par l'application de leur formule de variation mise en place au mois de mai, et les tarifs d'E.D.F. et de Gaz de France feront l'objet d'un examen dans le courant de l'été* ».

Il y avait de bonnes raisons à cela. Le marché mondial de l'énergie est presque exclusivement soumis au dollar. De ce fait, par exemple, entre mai et juin le prix de la tonne de pétrole brut importée par la France est passé de 1 547 F à 1 701 F

La forte dévalorisation du franc par rapport à la devise américaine ne pouvait donc être entièrement supportée par les compagnies pétrolières et les deux entreprises publiques du gaz et de l'électricité, autant de sociétés en difficulté.

A cette logique économique s'ajoutait un choix politique.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 27.)

La bataille des satellites de télévision

Après une phase dure de discussion sur les satellites de télédiffusion européens, marquée notamment par les positions fermes du gouvernement français et les menaces du gouvernement luxembourgeois de confier à un groupe américain la fréquence disponible sur son propre satellite, les déclarations que nous a faites M. Jacques Thibau annoncent que le temps des négociations est venu.

Un entretien avec M. Jacques Thibau

Vers une trêve européenne ?

Les 19 et 20 juillet, s'est réunie à Paris, à l'initiative du gouvernement français, une conférence intergouvernementale en vue « *d'ouvrir les voies d'un espace européen de coopération audiovisuelle* ».

Au centre des débats, auxquels participaient, outre la France, la R.F.A., l'Autriche, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, la question des satellites de télévision. Selon M. Thibau, ancien directeur adjoint de la télévision française, membre de la commission Moinot, et qui est chargé par le premier ministre, depuis le mois de décembre, de conduire pour la France les négociations sur les satellites de télédiffusion, c'est, à l'issue de cette rencontre, l'amorce d'une véritable coopération européenne qui s'est dessinée.

Sans préjuger des résultats futurs de ces négociations, on ne peut qu'espérer et encourager une certaine clarification dans les politiques et les décisions touchant aux satellites.

Sur le plan pratique, c'est-à-dire technique, les projets suivent leurs cours. Aainsi M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, et son homologue ouest-allemand, M. Andreas von Bülow, viennent d'approuver le contrat qui prévoit la construction par un groupe franco-allemand et le lancement en 1985 du premier satellite français, T.D.F. 1 et du premier satellite allemand TV-Sat, deux autres satellite ssimilaires à trois canaux devant être lancés peu après.

FREDERIC EDELMANN.

(Lire la suite page 19.)

Page 7 :

Le Tiers-monde brésilien

Le début d'une enquête de CHARLES VANHECKE

Un jeu pour l'été

par GILBERT COMTE

Lorsqu'il rêvait d'estourbir M Giscard d'Estaing, aux temps pas si lointains d'une première bataille de Paris, en 1977, M. Jacques Chirac ne regarda pas toujours de trop près les arguments qu'il expédiait, sans crier gare, à la figure de son adversaire « *Je considère qu'il n'est pas possible pour les hommes politiques d'assumer une responsabilité ou de gérer s'ils ne sont pas vraiment légitimes*, claironna-t-il une fois. *Pour moi, la légitimité dépasse même la légalité.* » Président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé reprit à mots couverts la même théorie contre M. François Mitterrand, au printemps dernier Loin de le soutenir, le maire de Paris désavoua soigneusement cette dangereuse réthorique. « *Sauf circonstances extraordinaires, tel qu'un drame national au cours duquel les autorités légales failliraient à leur mission, il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de distinction entre légalité et légitimité* », trancha-t-il, après un beau débat d'idées au-dedans de lui-même...

A gauche comme à droite, personne ne s'inquiéta naturellement de savoir pour quelles raisons ce candidat permanent à la direction des affaires nationales énonce des principes exactement contraires à ceux qu'il soutenait jadis Sous l'avalanche des inepties quotidiennes tombées de cette petite société très spéciale qu'une formule respectueuse qualifie parfois de « *classe politique* », nul ne sait plus ce que pouvait dire ou penser l'une où l'autre de ses vedettes cinq ans, cinq mois, ou seulement cinq semaines plus tôt Quand, des Malouines au Liban, tant de tragédies autrement graves se succèdent, rebondissent, l'oubli des paroles jetées dans le vent commence même à cinq jours.

Le langage commun qualifie de « *lavage de cerveaux* » la dépersonnalisation terrible qu'infligent les régimes totalitaires aux malheureux qu'ils internent dans des camps, et contraignent à radoter des formules tellement répétitives qu'elles chassent des têtes tout souvenir, et les rendent accueillantes à des convictions artificielles de remplacement

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Les Français font la fine bouche

La quatrième victoire de Bernard Hinault dans le Tour de France ? Un succès attendu, sans grand panache, un simple contrat rempli.

La victoire de René Arnoux au Grand Prix de France ? Il aurait dû laisser la première place à son coéquipier Alain Prost.

Victoires

La victoire des épéistes français aux championnats du monde ? Un sport mineur.

Mais la défaite de la France au Mundial ça, oui, c'était un exploit. Rien de tel qu'une défaite pour souder cette nation qui adore les vainqueurs qui perdent.

BRUNO FRAPPAT.

L'Histoire immédiate

Simonne et Jean Lacouture
En passant par la France
Journal de voyage
Seuil

"A lire d'urgence par 54 millions de Français."
René Pujol / Le Pèlerin
69 F

Michel Albert
LE PARI FRANÇAIS
Seuil

Comment les Français réagissent-ils à l'arrivée du nouveau régime ?
65 F

AU SEUIL

Page 8

DES MUNICIPALES POUR HOMMES ?

Le point de vue de GISELE HALIMI

LA MORT DE ROMAN JAKOBSON

La passion du langage

Roman Jakobson n'est pas seulement l'un des plus grands linguistes du vingtième siècle, mais aussi une des figures en qui ce siècle se sera incarné de façon exemplaire. Mort le 18 juillet 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans, il aura participé dans plusieurs pays successivement à quelques-unes de ses aventures les plus passionnantes.

Jakobson était né en 1896 à Moscou. Ses premiers maîtres à penser, pendant les années de lycée, s'appellent Mallarmé et Novalis ; et toute sa vie sera marquée par ce contact inaugural avec la poésie.

Ses intérêts le conduisent dans les milieux artistiques et littéraires : il se lie d'une grande amitié avec Maïakovski, il fréquente le poète futuriste Khlebnikov et le peintre Malévitch ; son premier article publié porte sur les cubistes français. Mais il se trouve en même temps animé par un désir de connaissance qui l'accompagnera également toute sa vie, et qui l'amène à l'époque à la faculté de philologie de l'université de Moscou.

Il y découvre les sciences du langage et devient l'animateur du Cercle linguistique de Moscou, lequel sera, en même temps qu'un groupe parallèle de Petersbourg, à l'origine du Formalisme russe, mouvement d'idées littéraires et esthétiques, dont la fécondité ne s'est pas tarie jusqu'à nos jours. Jakobson est, pendant un bref moment, l'un des porte-parole les plus éloquents et les plus radicaux du groupe.

TZVETAN TODOROV.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

Audiovisuel

Pierre Noguera
n'est pas emballé
par la loi
sur l'audiovisuel :
partisan d'un service
public unifié,
il craint que la gauche,
dans ce domaine,
ne manque
le changement.
Jean Cluzel,
pour sa part,
croit
qu'il faut laisser
aux seuls journalistes
la responsabilité
d'assurer
une information
équilibrée.
Plus largement,
Gérard-Henri Durand
voit dans la T.V.
une sorte d'opium
du peuple
qui facilitera
le retour de la droite
si l'on ne s'emploie pas
d'urgence
à y associer
les citoyens.
Et David Mata
se désole que les clercs
aient rendu les armes
devant cette Méduse
des temps modernes
qui est en train
de tout pétrifier
lentement.

A Soir 3 on n'improvise pas

par JEAN CLUZEL (*)

SOIR 3 est, à l'évidence, un journal télévisé politiquement orienté.

L'est-il pour répondre aux sollicitations du pouvoir ? Certainement pas, car celles-ci sont devenues inutiles. *Il existe, en effet,* un moyen plus sûr et non moins efficace auquel il suffisait de songer : recruter des journalistes engagés au service d'une information militante.

Est-ce scandaleux ? Pour une partie des Français, certainement ; pour l'autre, cette orientation paraît aller de soi.

Il convient donc de savoir si l'on peut faire, en France, *une information* de service public qui puisse être suffisamment objective et convenir à toutes les sensibilités politiques. Cela paraît difficile chez nous pour deux raisons. *La première est l'intolérance* idéologique qui semble caractériser la période actuelle de notre vie collective ; la seconde est le clivage politique, plus sensible de septennat en septennat.

En Grande-Bretagne ou en Suisse, *un consensus national se retrouve* tout naturellement dans la façon dont l'information est présentée à la télévision.

En Italie, le système est différent : dans ce pays, chaque chaîne est politiquement spécialisée, l'une allant à *la majorité et l'autre à l'opposition.* Chacun paraît y trouver son compte, comme cela se passe chez nous pour la presse écrite où tel peut acheter *le Figaro* et tel autre *l'Humanité.*

Si nous imitions ce qui se passe en Italie, et pour donner autant de choix qu'en dispense la presse, des journalistes de la majorité peupleraient TF 1 et ceux de l'opposition Antenne 2 (ou vice versa).

Quant à FR 3, si nous en croyons *le projet de réforme de l'audiovisuel,* ses journaux risqueront bien de varier de tonalité d'une région à l'autre, car on ne voit pas comment la décentralisation pourrait autrement mettre sa marque politique.

Quoi qu'il en soit, le système actuel ne diffère du précédent que dans la forme et *non dans le fond : à une* télévision de sensibilité giscardienne a succédé une télévision de sensibilité de gauche : avant le 10 mai, certains étaient satisfaits et d'autres *scandalisés ; après le 10 mai, la si*tuation est assez comparable, à ceci près qu'elle est inversée.

Une autre pratique est-elle envisageable ? J'en doute, mais cela ne peut être sans conséquences sur *la vie démocratique de la France pour deux raisons essentielles* : parce qu'en démocratie une bonne formation de l'opinion publique suppose la *capacité de choisir l'informateur* en qui on a confiance et parce qu'au mépris des règles élémentaires de la morale publique la télévision, qui forçait quelque peu hier le lecteur de *l'Humanité* à n'entendre que *le Figaro,* ne donne aujourd'hui le choix qu'entre *l'Humanité* et un bulletin paroissial, celui de la paroisse socialiste, s'entend !

Alors, que faire ? Laisser aux journalistes, et à eux seuls, la responsabilité *d'assurer une information* équilibrée. Ni les cahiers des charges, ni une *déontologie difficile à définir,* ni la loi, ne peuvent prétendre régler ce dossier de l'information dite de ser*vice public qui est le plus important* de la vie politique française ; il s'agit d'une question de conscience pour le journaliste, c'est-à-dire de la conception qu'il a de son rôle et de ses res*ponsabilités. Celle-ci demeure la* seule garantie pour le téléspectateur-citoyen. Y faillir est le seul moyen de voir l'audience brutalement chuter. Tel est bien le sort de Soir 3, où l'on n'improvise guère que *sur* des airs trop connus.

Et *c'est ainsi que se joue l'avenir* de notre démocratie.

(*) Sénateur de l'Allier (Union centriste), rapporteur du budget de la RTF.

Entre les monopoles et le service public

par PIERRE NOGUERA (*)

LE projet de loi sur l'audiovisuel a été (hélas !) adopté par l'Assemblée nationale.

M. Fillioud, dont on sait qu'il a présenté et défendu un projet qui, sur beaucoup de points, n'était pas le sien (grandeur et servitudes...), ne nous contredira pas, sauf à être de la mauvaise foi, sur le problème de la concertation. Ce que l'on a baptisé « *concertation* » a *consisté* tout simplement en un certain nombre de réunions et d'échanges qui n'ont débouché sur rien. Pas une proposition syndicale concernant le fond n'a été retenue. De là notre amertume et l'impression que nous avons été « contournés », pour ne *pas utiliser un terme beaucoup plus* dur.

Nous attendions d'un gouvernement de gauche qu'il répare la « casse » provoquée par la droite à la radio-télévision en 1974. Or non seulement cette « casse » n'a pas été réparée, mais les plus pessimistes soutiennent qu'elle risque d'être aggravée. Certes, la loi est bien habillée, et nous avons eu droit à des déclarations d'intention sur un service public qui allait être restructuré, *unifié, démocratisé, décentralisé.* En somme, ce que nous voulions. Evidemment, un tel discours nous a mis immédiatement sur nos gardes, car les « politiques » ont ceci de commun qu'ils ne sont jamais aussi inquiétants que lorsqu'ils cherchent à rassurer. Et inquiets, nous le sommes aujourd'hui doublement.

D'abord parce que, comme dans le rapport Moinot, le service public de la radio-télévision est mal cerné et par trop éclaté sur le « territoire » de l'audiovisuel. Le fonctionnement de tant de structures (resterons-nous en deçà de la centaine, irons-nous au-delà ?) risque d'être complexe et de coûter très cher. Nous savons déjà ce que la création et la production ont eu à souffrir de la multiplication par huit d'une seule société qui s'appelait l'O.R.T.F.

Si l'on ajoute à cette description qu'aucun organisme coordinateur n'a été voulu et que le financement de l'ensemble reste aléatoire, on comprendra que notre attitude et *notre inquiétude soient les mêmes* que lors de la publication du rapport Moinot.

Ensuite et surtout parce que, en face des grandes mutations techno*logiques qui vont révolutionner (le* mot n'est pas trop fort) l'audiovisuel dans les années qui viennent, il apparaît que le gouvernement a choisi de favoriser le secteur privé au détri*ment du service public. Si l'on prend* bien la mesure des enjeux, c'est un choix extrêmement dommageable, pour ne pas dire dangereux, qui vient d'être fait.

Soit, le service public perd le monopole de la programmation, et au passage, celui de la diffusion est entamé. *Demain, satellites,* câbles, fibres optiques, vidéogrammes et autres techniques vont permettre au public d'avoir accès à de plus en plus de programmes et d'informations de diverses natures. Bref, tout se conjugue pour déboucher dans un premier temps sur ce que la presse appelle l'« européanisation » des ondes, et dans un deuxième temps *sans doute sur la* « mondialisation » : images et sons venant de partout, d'autres pays, d'autres cultures, d'autres civilisations, d'autres messages...

Seul un service public unifié...

C'est bien pourquoi, dans un pareil contexte et en face de ce qu'il faut bien appeler une concurrence, *nous pensons que seul un service pu*blic rénové, unifié, démocratisé et décentralisé (pour utiliser les mêmes termes que le ministre) est capable de servir au mieux l'intérêt *général en matière d'information,* d'éducation et de culture.

Parce que, contrairement aux monopoles introduits dans l'audiovisuel, le service public n'a pas le profit comme ambition. En outre, il est le seul à pouvoir assurer un accès démocratique à ces nouveaux moyens de communication ; en s'interdisant *toute ségrégation, qu'elle soit de na*ture éthique, esthétique ou financière. Un tel postulat mérite d'être regardé de très près à l'heure où la progression des techniques va per*mettre non seulement la confronta*tion des multiples cultures et messages, mais, par là même, faire courir le risque d'érosion de ceux à qui ne seront pas donnés les moyens suffisants pour se défendre et se maintenir.

Au bout du compte, on voit bien qu'il ne s'agit rien de moins que de sauvegarder notre identité nationale. Il faut savoir que près de 80 % des émissions étrangères diffusées en France sont d'origine américaine.

« *En 1957, les séries d'outre-Atlantique et les films américains de cinéma occupaient environ 4 % du temps du programme de la soirée. En 1967, la proportion était de 8 % du temps de grande écoute. En 1972, elle grimpait à 20 %. En 1979, elle est autour de 30 %. Le tiers du temps passé devant le petit écran par les Français de tous âges et de toutes conditions l'est devant des séries, des films ou des téléfilms d'outre-Atlantique.* » (Extrait de *la France colonisée,* de Jacques Thibau.)

Peut-être pensera-t-on que nous situons le débat très haut, mais nous répondrons que les satellites et autres techniques nous y *invitent* et nous interpellent déjà.

Il n'est pas certain, en tout cas, que le gouvernement en ait saisi toute la dimension, même si d'excellents mots et d'excellentes formules à propos de la liberté ont été lancés au cours du débat à l'Assemblée nationale. Au bout du compte, il reste que le projet de loi ouvre largement *les portes au secteur privé pour in*vestir et pour produire. En somme, pour « faire » l'audiovisuel de demain. Il est assez curieux que le premier gouvernement de gauche depuis vingt-trois ans ait orienté sa démarche dans cette direction alors qu'il venait de nationaliser, donc de « déprivatiser » des banques et de grands groupes industriels. Au moment aussi où d'autres pays en reviennent ; par exemple l'Italie, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Non, décidément, et pour paraphraser une formule célèbre, l'audiovisuel est une chose trop sérieuse pour qu'il dépende des marchands de lessive, de caramels et autres Coca-Cola. Et pas davantage des monopoles de l'électronique et du cinéma.

N'en déplaise à la droite qui est totalement disqualifiée pour nous faire la leçon en matière de radio-télévision, c'est au service public tel qu'il existe encore aujourd'hui que l'on doit les plus grandes heures de la télévision. C'est sur France-Culture et sur France-Musique, et non sur Europe 1 ou R.T.L., que l'on peut écouter des émissions qui apportent quelque chose de plus.

Nationaliser ou privatiser ?

Par ailleurs, et à propos du financement, on ne sait pas assez que la radio-télévision est le seul service public à avoir financé tout seul ses propres investissements : studios, émetteurs, matériels, etc.

Ce n'est pas le cas par exemple de l'E.D.F., des P.T.T. ou de la S.N.C.F., à qui l'État fournit une contribution aux investissements *sous des formes diverses. Faisons* le point : dans tous les pays, pour tout service public, il est fait appel à deux sources de financement :

— Au niveau du citoyen, financement par la collectivité *nationale* (budget de l'État) ;

— Au niveau de l'usager, par le paiement du service rendu, proportionnellement à la valeur de ce service.

Ce n'est pas le cas en France pour la radio-télévision, car seul l'usager *finance, à prix unique* et indépendamment du service rendu ou exigé, par le paiement de la redevance. Cette solution possible par le passé n'est plus adaptée aujourd'hui au développement des nouvelles techniques. La solution correcte pour permettre l'équipement nécessaire du pays et *satisfaire aux besoins so*ciaux de la communication implique que le budget général participe aux investissements et que l'usager participe proportionnellement au service rendu.

A défaut, le développement des nouvelles techniques se fera dans le cadre des monopoles avec un coût final plus élevé et au détriment des besoins sociaux de la communication.

Ne pas poser cette question serait faire preuve de démagogie.

A la lumière des enjeux, on voit donc bien qu'il s'agit d'un problème qui concerne le pays tout entier.

Il n'est pas exagéré de dire que les choix qui seront faits à un moment donné présenteront pour longtemps un caractère irréversible.

C'est pourquoi nous pensons qu'il serait grave que la gauche manque le changement dans l'audiovisuel, car le changement dans ce domaine, *tel que nous l'avons proposé* tout au long de cet article, contribuerait efficacement aux grands changements pour lesquels se sont prononcés, il y a un an, une majorité de Françaises et de Français.

(*) Président du Syndicat national de radio-télévision (C.G.T.).

L'opium du peuple

par GÉRARD-HENRI DURAND (*)

UN ensemble sans cesse grossissant d'articles, de pseudo-enquêtes, de sondages sur la réforme de l'audiovisuel, témoigne à tout le moins que l'enjeu est d'importance. Examinée plus attentivement, cette accumulation révèle qu'il s'agit le plus souvent de corrompre les *idéaux* de gauche en faussant les concepts. A une définition claire se substitue graduellement un ensemble nébuleux, porteur d'ombres menaçantes — ainsi du mot *« socialisme », ou du méchant cou*ple « socialo-communiste » (jeu ambigu entre la sonorité péjorative « socia-lo » et les images suggérées).

Révélateur aussi est le feu des passions évoquées par des raisonnements incantatoires où l'on brasse à la fois les pressions gouvernementales, la liberté et l'ennui, la morosité et *les cris des vedettes privées* de l'aura de l'écran. Ainsi agitée, l'opinion, presque unanime, condamne *l'ennui qui sourd des téléviseurs,* et, ce faisant, tout se passe comme si elle renonçait peu à peu à l'espoir du changement. Et ne faudrait-il pas examiner les effets de l'emploi du *mot « culture », celle-ci étant* de plus en plus considérée comme un mal ?

Une logique de droite

Or l'étude des faits montre que la télévision a peu changé depuis l'avènement de la gauche. Cette simple *constatation a peu de chances d'être* admise puisque l'argumentation adverse se fonde sur l'irrationnel. Dans une perspective rationnelle, on devrait plutôt louer le gouvernement de n'avoir pas entamé d'entrée une conquête des bastions de l'audiovisuel. Quelques hommes placés ici *et là, quelques ralliements opportu*nistes, voilà le gros des forces. Trop nombreux sont encore ceux qui sont prompts à saisir, non pas les occasions de dénaturer les faits ou de les inventer (travail de *maladroit :* il y en a !), mais les possibilités d'agrandir un malaise que leur fonction leur a toujours fait pressentir et dont ils jouent aujourd'hui pour compromettre l'idée de gauche en elle-même. Ce serait cependant une erreur grave que de croire améliorer la situation en voulant donner des informations plus « objectives », ou en voulant affiner la qualité d'un service.

La télévision (pas plus que la radio) n'a pas été utilisée jusqu'à présent comme un service public, puisqu'elle est d'abord créatrice de *vedettes (l'être exceptionnel, l'indi*vidu idéal), qu'elle consacre le porte-parole autorisé (dont la logorrhée se fonde souvent sur une interprétation quasi delphique des sondages, *censés représenter la divine vox populi* alors qu'ils ne reflètent que la vague majorité du « *préjugé* »). Créant le divertissement quotidien, entretenant les fausses passions, toujours *sans lendemain, autour* d'un événement soigneusement choisi, la télévision (comme la radio) est au service des modes et des idoles éphémères. Elle est devenue l'opium du peuple, si bien que les réformes projetées, se heurtant à ce phénomène d'accoutumance, pactisent avec le « manque ». *Du coup les réformateurs* n'imaginent pas autre chose que de substituer aux anciennes effigies de nouvelles images du culte, tout en conservant les hiérarchies sacrées et les colonnes du Temple. Ils sont incapables d'imaginer des rapports nouveaux.

Les régimes précédents ont utilisé la radio et la télévision à la fois *comme sédatif* et *comme* véhicule des images qu'ils entendaient projeter — auraient-ils ce faisant développé les possibilités de réflexion personnelle ? Certes, ils ont démontré que, *même en tirant* toutes *les* ficelles du spectacle, on ne parvient pas nécessairement à une réceptivité parfaite. *Mais* nous prétendons que la logique « irrationnelle » d'un tel ensemble est fondamentalement de « droite », car il retire à l'individu à la fois les moyens d'expression et ceux *de la connaissance, accablé qu'il est* par le choc de séquences d'images qui ne laissent jamais le temps de la réflexion critique. De plus, la réalité que la télévision propose est de na*ture hégémonique : elle prend le pas* sur la réalité perçue individuellement (qui n'a de valeur que projetée sur l'écran), fondant ainsi le règne des servants de l'image.

Revenons sur le célèbre duel télévisé entre les deux candidats à la présidence. S'est-on demandé pourquoi une « *image* » qui avait toujours été celle de l'homme « suprêmement intelligent », puisque maître des chiffres et des dossiers, se dégradait, paraissait plus floue, au point que son opposant, *défait aux joutes pré*cédentes, rayonnait soudain ? Cela tenait-il à la qualité des arguments ? *Ils n'avaient pas changé. Peut-on* affirmer que le renversement de tendance s'explique par une renaissance de la conscience politique ? C'est tout au plus un argument démagogique — à *double tranchant* — *que ne* craignait pas d'utiliser récemment un ministre du Plan.

Nous avions assisté non pas à un débat mais bel et bien à un duel (les *commentateurs ne l'ont jamais décrit* autrement). Cependant ce n'était pas *un duel* entre deux hommes mais entre deux projections : la force tranquille résistait à l'incantation des chiffres comme *le magicien usé* par le pouvoir s'avilissait en technocrate !

Dans la force tranquille, on trouve bien entendu l'image du père, si nécessaire dans les périodes de désarroi ; mais quel que soit le contenu psychanalytique, une constatation s'impose aujourd'hui : l'autre contenu, celui du sens du discours, *n'a pas été perçu* ! Si bien que la majorité des Français ayant suivi l'émission aurait été incapable de dire quelles étaient les réformes projetées : la preuve en est apportée par les *commentaires* et les *conséquences* ultérieures. Tout se passe comme si les électeurs ne semblaient pas, en majorité, demander que leur *président soit fidèle à un programme* : ils entendent qu'il soit fidèle à une image ! Enfants de l'éphémère, ils sont avides d'une « magie » instantanée.

La gauche à peine installée au pouvoir, les ondes bruissent d'insidieuses rumeurs : pourquoi une telle insistance sur la maladie du président ? parce que la maladie est *contraire à l'image de la force tran*quille. Toutes ces attaques voilées (dont l'efficacité est indéniable) montrent que l'héritage en matière d'audio-visuel est infiniment plus lourd que celui d'un simple régime.

Une enceinte fermée

*On ne s'informe pas sur la Polo*gne, on ne la voit pas : on voit l'image de ses propres peurs. La Pologne compose un ensemble d'images-forces : un char planté ici et là dans un décor de rues tristes, *des passants le dos voûté, un uni*forme derrière un micro. Et plus l'on sait que l'on est impuissant, plus on singe des émotions fortes, plus on reporte cette impuissance sur le pou*voir, plus le mot « socialisme » s'en*vironne de brumes menaçantes !

Et maintenant on voudrait tenir un discours de gauche (c'est-à-dire un propos qui annonce à la fois la réduc*tion des privilèges* et *la* reconnaissance du citoyen) dans une enceinte fermée, où les servants sont toujours recrutés de façon mystérieuse, mais où ils sont assurément investis de ce *qui est refusé aux autres : le droit à* l'existence, qu'ils réclament parfois maladroitement et désespérément. Comment ne pas craindre alors que la contradiction ne devienne insup*portable ? Seul le culte rend le privi*lège supportable.

Voilà qui pourrait coûter le pouvoir à la gauche, car il apparaît déjà que si l'image de la force tranquille s'ané*mie, la vainqueur de la prochaine* joute portera l'écu de la force triomphante (les publicistes chiraquiens l'ont compris), premier schéma de logique irrationnelle dans un monde où *l'institution audiovisuelle contribue à changer l'existence en projection,* à ne reconnaître la vie qu'à ceux qui sont visibles dans les cadres de la réalité médiatisée.

Notre société, par l'entremise en*tre autres de ses médias, entretient* et accroît sans cesse un sous-développement de l'esprit, de même que les sociétés nanties entretiennent et accroissent le fossé du sous-*développement économique, par la* projection du rêve des richesses matérielles qui mine et détruit les pays du tiers-monde et leur interdit d'inventer des solutions nouvelles (ou les *conduit à des révolutions para*doxales où l'exigence de pureté et de spiritualité recrée les fanatismes inquisitionnels).

Tant que l'on ne cherchera pas à *définir les servants de la télévision et* de la radio comme des travailleurs comme les autres, tant que ceux qui *le* souhaiteront n'auront aucune possibilité d'accès à ce Pentagone de l'image, on n'aura pas fait œuvre de gauche. On aura, au contraire, créé les conditions d'un retour, cette fois définitif, de la droite.

(*) Producteur indépendant à *France-Culture.*

Un regard de Méduse

par DAVID MATA (*)

MYTHE célèbre chez les *Grecs et les Romains,* la Gorgone est devenue réalité, Seules différences, la télévision pétrifie lentement, et nul n'échappe à son regard « empierrant », pour reprendre un terme de la poésie baroque. Cautionnées par Mac Luhan, Malraux, par bien d'autres, les médias ont fait en un tournemain la conquête des têtes pensantes. Médusés par la télé, séduits par ses prestiges, écrivains et philosophes, dans leur grande majorité, abdiquent devant *elle* tout esprit critique.

Les seuls reproches qu'ils lui adressent portent sur la composition des programmes, lesquels, selon eux, font une place trop grande aux jeux, aux variétés, à la frivolité en un mot. Un souci missionnaire anime certains d'entre eux : introduire dans les cités-dortoirs Brecht, Shakespeare et Xenakis. Avec une naïveté confondante, ils semblent croire que *des doses hebdomadaires* de musique concrète et de théâtre abstrait peuvent suffire à régénérer un organisme usé par le métro et le boulot.

Le monde moderne succombe à ces maux que sont le surarmement, la surpopulation et la surinformation (*où Buñuel l'admirable voit le fléau* majeur), mais les amis de l'homme ne désespèrent pas. Le remède existe, affirment-ils. Ce remède, cette panacée, c'est ce que j'appellerai la culturothérapie. *Leur hostilité* à la frivolité se concevrait sans peine s'ils renvoyaient dos à dos, ce que l'on attendrait d'un clerc digne du nom, Sheila et Brel, Barbara et Johnny Hallyday. Au lieu de cela, *ils établissent de subtils distinguos* (j'ai bien dit « subtils ») entre des idoles qui, vulgaires ou barbifiantes, appartiennent toutes, en fin de compte, au même monde doré, futile et tapageur du show-business. Qu'il y ait des poètes de la chanson, on peut l'admettre, à la condition de ne pas confondre Brel et Rimbaud, Brassens et Verlaine, de ne pas consacrer les mêmes thèses savantes à des vers de mirliton qu'aux *Illuminations* ou aux *Fêtes galantes.* A la condition de ne pas oublier ce qu'écrivait Hermann Hesse : « *Il n'y a pas de chansons populaires, il n'y a plus que des succès commerciaux.* »

Les variétés ont tout adultéré

Comment, d'autre part, critiquer de façon convaincante la télé-spectacle si on ne s'insurge pas contre le sport quotidien, contre sa monstrueuse omniprésence. Abusivement *assimilé à la fête, à tort* comparé aux compétitions antiques, le sport est devenu l'opium du peuple. Opium officiel dont, comme de la chansonnette, les États savent tirer parti. *Mais il* y a *plus grave que le* règne de la bêtise, que le règne d'un histrion trop vilipendé, qui donnait après tout à la plèbe romaine les divertissements dont on ne saurait nier sans mauvaise foi qu'elle est friande. *Ce qui est grave,* c'est que la mode des débats filmés ait converti la littérature en spectacle, c'est-à-dire, par une sorte d'alchimie à rebours, l'or en plomb. Il nous manque un Molière *qui* dirait le ridicule des émissions littéraires, ce passe-temps distingué. Qui fustigerait à la fois l'exhibitionnisme de la « canaille écrivante », et l'idolâtrie béate d'un public qu'un *rien* émerveille. Que le Rien émerveille.

Entre deux moutons, l'un lettré, l'autre illettré, quelle différence ? Les variétés ont tout contaminé, tout *adultéré. Or, il est urgent de le rap*peler, la divertissement, même s'il se prétend de qualité, n'est pas la culture. Lisez Baudrillard à ce sujet, lisez *Eclipse de l'intellectuel* d'Ellémire Zola. Lisez et relisez ces pages du *Jeu des perles de verre* où Hesse cloue au pilori l'âge des variétés. Ce qui désole est que les clercs de cette fin de siècle aient eux aussi rendu les armes, élites changées en ilotes.

Le treizième César assoit de jour en jour son empire. Quand les esprits dont la place à l'Ouest comme *à l'Est devrait être dans la dissi*dence, quand les éveilleurs, s'endorment, alors l'homme-masse redouté par Ortega, le robot détesté par Bernanos, l'homme unidimensionnel dé*noncé* par Marcuse, alors ces trois monstres qui n'en font qu'un s'emparent des leviers de commande. La société marchande où nous vivons est leur œuvre. La culture, l'alibi de cette société.

(*) Ecrivain.

Le Monde

étranger

LES PRISES DE POSITION DE M. YASSER ARAFAT

DES RÉACTIONS DIVERGENTES

(Suite de la première page.)

Il a ajouté qu'il verrait le plus rapidement possible le secrétaire d'Etat, M. Shultz, pour lui proposer un « *renversement dramatique* » de la politique extérieure américaine et un début de dialogue direct avec l'O.L.P.

Le chef de la délégation du Congrès, M. Nick Rahall, avait d'abord confirmé que M. Arafat avait bel et bien accepté la résolution 242, qui stipule le droit à l'existence de l'Etat d'Israël « *à l'intérieur de frontières sûres et reconnues* », ce qui équivaudrait à une reconnaissance *de facto* de l'Etat hébreu. Toutefois, M. Rahall est, par la suite, revenu sur ses propos, affirmant que M. Arafat s'était refusé à reconnaître explicitement la résolution 242, « *ne l'acceptant qu'avec l'ensemble des autres résolutions de l'ONU* ». Il a ajouté que, à son avis, le document signé par M. Arafat n'allait pas au-delà de ce que celui-ci avait déjà dit dans le passé.

Du côté de l'O.L.P., on garde un silence prudent, et son porte-parole officiel, M. Mahmoud Labadi, s'est refusé à tout commentaire.

Dans les autres milieux palestiniens, on admet toutefois que l'O.L.P. est prête à reconnaître Israël, à condition qu'il respecte toutes les résolutions de l'ONU sur le problème palestinien, notamment celle prévoyant la création d'un Etat palestinien et le droit des Palestiniens de regagner leurs foyers.

La nouvelle « bombe Arafat » a relégué au second plan l'intérêt suscité samedi par les propos du président Sarkis qui, rompant un long silence, avait surpris tout le monde en dénonçant au cours du conseil des ministres les agissements de l'« *occupant israélien* » au Sud-Liban.

Pour la première fois depuis l'invasion du 6 juin, le président de la République a accusé Israël d'« *agir en tant que force d'occupation en territoire libanais, paralysant les administrations officielles, formant des administrations locales parallèles et s'attaquant aux casernes de l'armée libanaise dont il désarme les effectifs ainsi que ceux des F.S.I. (forces de sécurité intérieures)* ». Les propos de M. Sarkis ont rempli d'aise les partisans du Mouvement national libanais. « *Il a enfin compris que c'est l'Etat libanais lui-même qui est visé par l'invasion israélienne* », nous a confié l'un des dirigeants du M.N.L., qui hier encore déplorait l'« *attitude passive du chef de l'Etat* ». On se perd en conjectures ici sur les raisons de la prise de position du président. Certains affirment que l'arrestation par les Israéliens, jeudi pendant quelques heures, du député chiite modéré de Nabatieh, M. Abdel Latif Zein (*le Monde* daté 25-26 juillet), l'avait personnellement mortifié.

Il est un fait que les Israéliens, tout en affirmant qu'ils n'en veulent qu'aux « *terroristes* » de l'O.L.P., multiplient les mesures vexatoires à l'encontre des autorités libanaises et agissent comme si l'Etat libanais n'existait pas.

Le Réveil, organe de M. Amine Gemayel, père de M. Bechir Gemayel, ne semble guère enchanté par la prise de position du président Sarkis.

M. Bechir Gemayel n'a à aucun moment invoqué les agissements de l'occupant israélien lors du discours-fleuve qu'il a prononcé samedi à l'occasion de la [illegible]tation officielle de sa candidature à la présidence de la Rép[illegible]

Il a cependant réclamé le départ de « *tous les étrangers, de* [illegible] *les forces armées non libanaises du Liban, y compris les Israéliens* ».

Exposant pour la [illegible] son programme, Cheik Bechir s'est prononcé en faveur d'un Etat fort. « *Un Liban fort dans sa démocratie*, a-t-il dit, *est celui qui jouit d'une Assemblée forte, d'une presse propre et solide, d'un ministère de l'éducation également fort autant que d'une magistrature forte comme d'une armée ayant foi en une cause pour laquelle elle est disposée à tout sacrifier.* » Il a précisé à ce propos que les Forces libanaises (chrétiennes) seront le principal soutien de l'armée « *à condition que nous ayons la certitude que celle-ci puisse assurer la défense de tous les citoyens* ». M. Gemayel a enfin lancé un avertissement à ceux qui tenteraient de paralyser l'Assemblée afin de torpiller l'élection présidentielle.

L'annonce de la candidature de M. Bechir Gemayel et les propos « musclés » qu'il a tenus ont été accueillis défavorablement par les dirigeants sunnites de Beyrouth-Ouest. M. Saeb Salam, ancien président du Conseil, a cependant refusé de prendre position, affirmant qu'il souhaitait auparavant consulter ses pairs.

La tendance générale semble être de récuser toute candidature partisane. Les dirigeants islamiques pensent en effet que Cheikh Bechir est une personnalité trop engagée et, surtout, s'est récemment trop compromis avec les Israéliens pour pouvoir devenir un candidat acceptable par toutes les parties. Pour M. Selim El-Hoss, ancien président du Conseil (sunnite), le candidat idéal doit se situer « *en dehors des conflits et des divisions qui ont déchiré le Liban au cours des dernières années* ».

M. Walid Joumblatt, président du Mouvement national et chef de la communauté druze, nous a déclaré à ce propos que l'élection éventuelle de M. Gemayel aboutirait inéluctablement à la dictature d'un parti unique et à un pouvoir militaire. « *M. Gemayel, en dépit de toutes ses déclarations rassurantes, n'a pas de projet démocratique. Son règne verra la consécration totale des privilèges confessionnels et la fin de toute opposition, parlementaire ou autre. On peut se demander si le projet de Cheikh Bechir est d'inspiration purement israélienne ou s'il fait partie d'un plan américain destiné à installer au Liban un régime fort. Son élection sonnera le glas du régime libéral et de la formule démocratique de coexistence libanaise, et marquera le début d'un processus qui aboutira inévitablement à la partition. Ce qu'il nous faut, c'est un candidat de compromis mais non un sous-gouverneur israélien imposé par les canons et les chars.* »

JEAN GUEYRAS.

Les résolutions des Nations unies

Lorsqu'il est question des résolutions des Nations unies sur le Proche-Orient, c'est le plus souvent à la « *résolution 242* » que l'on songe, ce texte constituant le document le plus équilibré, le plus proche de ce qui peut être considéré comme acceptable par toutes les parties et surtout le seul qui ait été voté par toutes les grandes puissances.

Votée par le Conseil de sécurité à l'initiative de la Grande-Bretagne, le 22 novembre 1967, un peu plus de cinq mois après la guerre de six jours, la résolution affirme que l'instauration d'une « *paix juste et durable devrait comprendre l'application des deux principes suivants :*

« *Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés pendant le récent conflit* (N.D.L.R. : la version anglaise parle d'évacuation « de territoires » (of territories) ;

« *Cessation de toutes les assertions de belligérance et de tous les états de belligérance, respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de chaque Etat de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de guerre.* »

Le texte mentionne ensuite la nécessité de réaliser « *un juste règlement du problème des réfugiés* ». Cette mention fugitive de ce qui est devenu le « *problème palestinien* » est considérée comme très insuffisante par l'O.L.P., qui a souvent demandé une nouvelle rédaction sur ce point.

Le 22 octobre 1973, alors que la guerre d'octobre n'était pas encore terminée, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 338, qui demandait un cessez-le-feu et enjoignait aux parties « *de commencer immédiatement après le cessez-le-feu à appliquer la résolution 242 dans toutes ses dispositions* ».

Mais l'Assemblée générale et d'autres institutions de l'ONU ont adopté une série d'autres résolutions sur le problème du Proche-Orient. Celles-ci ne sont pas contraignantes comme le sont celles du Conseil de sécurité, et elles sont adoptées à la majorité simple, alors que celles du Conseil peuvent être bloquées par le veto d'un des cinq membres permanents. Mentionnons pour mémoire la résolution 3236 de l'Assemblée générale, adoptée le 22 novembre 1974, après le discours de M. Arafat à New-York, par 89 voix contre 7 et 37 abstentions. Ce texte proclamait pour la première fois le droit du peuple palestinien « *à la souveraineté et à l'indépendance nationale* » et réaffirmait « *le droit inaliénable des Palestiniens au retour dans leurs foyers et au recouvrement de leurs biens dont ils ont été chassés ou dépossédés* ».

Il conviendrait enfin d'ajouter à la liste les résolutions les plus anciennes, à commencer par celle de 1947 décidant le partage de la Palestine, et les plus récentes, notamment la résolution 509 du Conseil de sécurité, votée le 6 juin dernier, qui « *exigeait* » qu'Israël « *retire immédiatement et inconditionnellement toutes ses forces militaires jusqu'aux frontières internationalement reconnues du Liban* ».

SELON LE « WASHINGTON POST »
M. HABIB SERAIT CONSULTANT DE LA FIRME BECHTEL

Washington (*A.F.P.*). — Selon le *Washington Post*, M. Philip Habib, l'envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, collabore comme consultant au groupe américain Bechtel, l'une des plus grosses entreprises mondiales de construction, présidée jusqu'à sa récente nomination comme secrétaire d'Etat, par M. George Shultz. Interrogé sur cette information, un porte-parole de Bechtel n'a pas donné de précisions sur la nature des fonctions de M. Habib dans le groupe, ni sur son salaire. Il s'est contenté d'indiquer que sa rémunération pouvait être qualifiée de « minimale ».

M. Habib, diplomate de carrière, a pris sa retraite en 1978. Mais, à plusieurs reprises, les présidents Carter et Reagan l'ont rappelé pour des missions de paix au Proche-Orient.

Un porte-parole de la Maison Blanche, M. Anson Franklin, a déclaré : « *Nous avons une entière confiance en M. Habib. Il travaille pour nous et toute idée d'un conflit* (d'intérêts avec Bechtel) *est absurde. Il travaille actuellement au Proche-Orient pour le seul compte des Etats-Unis.* » Interrogé sur le fait de savoir si Bechtel avait essayé d'influencer M. Habib dans les négociations qu'il mène actuellement, un porte-parole de Bechtel a par ailleurs répondu par un « *non catégorique* ». Il a, d'autre part, précisé que le travail de consultant de M. Habib est centré sur la région du Pacifique.

JÉRUSALEM : poudre aux yeux...

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Poudre aux yeux* », « *propagande* », telles ont été les premières réactions officieuses, dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem. M. Uri Porat, conseiller et porte-parole de M. Begin, a déclaré : « *C'est faire preuve de naïveté et d'ignorance que de croire à un revirement de l'O.L.P.* » Toutefois, le gouvernement attendait ce lundi matin d'en savoir plus. La seule réaction officielle enregistrée, reprise largement à Jérusalem, est celle de l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Rosenne, qui a déclaré : « *Nous ne négocierons jamais avec cette organisation terroriste, mais avec des représentants élus au sein des conseils d'autonomie de Judée, de Samarie et de Gaza, conformément aux accords de Camp David. L'acceptation des résolutions par Yasser Arafat est une manœuvre de propagande destinée à le faire passer pour un modéré.* »

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Avi Pazner, a jugé que la déclaration prêtée au président de l'O.L.P. n'était pas nouvelle et venait après une « *longue liste* » de prises de position semblables dans lesquelles l'« *organisation terroriste n'avait jamais dit clairement qu'elle modifiait son principal objectif qui était et demeure la destruction d'Israël* ». L'éventualité d'une reconnaissance d'Israël par l'O.L.P. embarrasse évidemment le gouvernement de M. Begin qui, depuis plusieurs semaines, et notamment depuis la nomination du nouveau secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, craint un rapprochement entre les Etats-Unis et l'organisation palestinienne.

La presse israélienne se montre dans son ensemble moins prudente que le gouvernement, car elle estime d'ores et déjà que le président de l'O.L.P. n'a pas reconnu « *expressément* » le droit d'Israël à l'existence. Le correspondant de la télévision israélienne à Washington a interrogé au téléphone l'un des membres de la délégation parlementaire américaine à Beyrouth, M. Elliott Levitas, qui après avoir pris connaissance du document a déclaré qu'il n'y avait « *absolument rien de nouveau* » et qu'il ne s'agissait « *que d'une opération de pure propagande* ».

D'autre part, les journaux israéliens reprennent les déclarations du représentant de l'O.L.P aux Nations unies, M. Tarzi, qui a émis des réserves sur la signification de cette affaire, et celles du président du Conseil national palestinien, M. El-Fahoum, qui aurait rappelé que l'O.L.P. avait rejeté les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité parce qu'elles ne faisaient état que des « *réfugiés* » et non du « *peuple palestinien* ».

Certains observateurs et diplomates étrangers à Jérusalem font valoir que ces réactions très négatives viennent après un durcissement de la position israélienne sur le plan militaire, notamment à Beyrouth, ce qui peut laisser craindre que le gouvernement israélien ne veuille prévenir un éventuel réel changement d'attitude de la part de l'O.L.P. — F.C.

M. McCLOSKEY : UN RÉPUBLICAIN ANTICONFORMISTE

« *Ce jeune homme ne sait pas ce dont il parle !* » Ce mot de celui qui était alors gouverneur de Californie, Ronald Reagan, à propos de son compatriote, représentant républicain du même Etat, qui s'opposait à la candidature Nixon en 1972, annonce-t-il la réaction de l'actuel président des Etats-Unis à la déclaration de M. Arafat, que lui apporte M. McCloskey ? Si c'est le cas, ce sera la réponse du berger à la bergère. Car plus récemment, en 1980, le représentant de Californie disait attendre, avant de soutenir M. Reagan pour l'élection présidentielle de la même année, « *une seule déclaration* (de sa part) *montrant qu'il comprend les problèmes internationaux ou qu'il a compétence pour les traiter* ».

Tout en étant républicain de toujours, M. McCloskey est en effet ce que l'on appelle un *maverick*, un marginal au sein du grand parti conservateur. Né en 1927, Californien depuis trois générations, fils et petit-fils d'avocat, il est aussi un ancien « marine », héros de la guerre de Corée, au cours de laquelle il fut blessé.

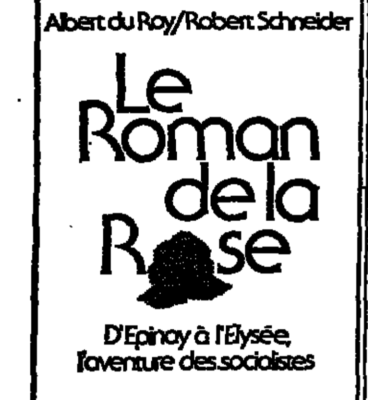
Mais cela ne l'empêche pas de rallier très vite la famille des « libéraux », autrement dit la gauche anticonformiste. S'il soutient M. Nixon en 1968 — après avoir combattu la candidature Goldwater quatre ans plus tôt, — il s'oppose très vite à la politique vietnamienne du président. La campagne qu'il va animer dans ce sens et qui va le conduire plusieurs fois en Indochine, y compris à Hanoï, culmine en 1972, lorsqu'il se présente aux primaires pour l'investiture républicaine contre M. Richard Nixon (il abandonnera après avoir obtenu 20 % des voix dans le New-Hampshire) et lorsqu'il songe, avant tout le monde, à déclencher la procédure de destitution (*impeachment*) non pas pour « crime de Watergate », qui n'a pas encore eu lieu, mais pour bellicisme en Indochine.

Depuis 1975, M. McCloskey a épousé une nouvelle cause, celle de la reconnaissance par les Etats-Unis de l'O.L.P. Très opposé à la politique de M. Begin dans les territoires occupés et aux invasions successives du Liban, il est aussi le principal « contact » de la centrale palestinienne au sein du parti républicain. Il méritait donc de recevoir en priorité les nouvelles confidences de M. Arafat.

Du côté de la réflexion et de l'action politique

Albert du Roy/Robert Schneider — Le Roman de la Rose — D'Epinay à l'Elysée, l'aventure des socialistes — Seuil

Tout ce que nous avons toujours voulu savoir sur le parti socialiste, sa vie publique et privée.
Collection L'Histoire immédiate
65 F



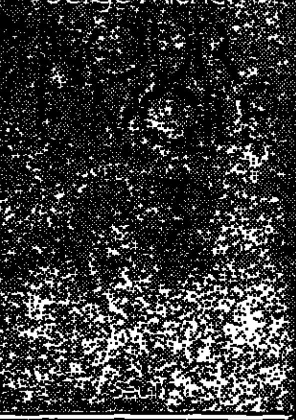
Un correspondant suisse a tenu le journal des campagnes électorales, 1974, 1978, 1981, qui ont conduit la gauche au pouvoir.
Collection L'Histoire immédiate 69 F

MICHEL BEAUD — LE SOCIALISME A L'ÉPREUVE DE L'HISTOIRE 1800-1981 — SEUIL

Une réflexion sur le socialisme, ses avancées mais aussi ses échecs, pour mieux cerner ce que peut être aujourd'hui le projet d'une société socialiste.
79 F

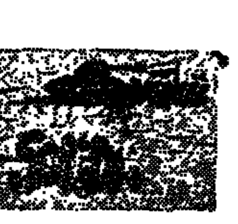
Charles Bettelheim — LES LUTTES DE CLASSES EN URSS — 3ème période 1930-1941 — LES DOMINÉS — SEUIL/MASPERO

Le stalinisme serait-il la plus sauvage des **révolutions capitalistes de l'Histoire ?**
85 F



La romanesque mais très véridique histoire de l'homme-orchestre de la propagande du FLN et conseiller de Lumumba lors de l'indépendance du Congo.
69 F

POUR LA POLOGNE — Seuil



Mille ans de tragédie, dix-huit mois de solidarité : ce livre raconte, documents à l'appui, la lutte du peuple polonais pour sa libération.
49 F

LE TEMPS DE LIRE AU SEUIL

LES DEUX CONFLITS DU PROCHE-ORIENT

L'OCCUPATION ISRAÉLIENNE AU SUD-LIBAN

Les arrestations arbitraires constituent un obstacle insurmontable à une paix juste avec Israël

déclare l'évêque de Tyr

De notre envoyé spécial

Tyr. — Les marins-pêcheurs trompent leur ennui au soleil. Voilà plus de cinquante jours qu'ils ne sont pas sortis en mer, par ordre du gouverneur général israélien qui a invoqué les impératifs militaires. Pour les quelque trois cents pêcheurs de Tyr, c'est la détresse la plus totale. Ils ne comprennent pas qu'on puisse les empêcher de travailler.

Mgr Haddad, l'évêque grec catholique de Tyr, est intervenu auprès du gouverneur et il espère que cette affaire sera rapidement résolue. Il est plutôt préoccupé par la poursuite des *« arrestations arbitraires ». « C'est*, dit-il, *notre problème le plus grave, la grande croix que nous portons avec notre peuple. Nous sommes tous concernés. »* Le métropolite de Tyr estime à environ sept à dix mille le nombre des Palestiniens et Libanais qui ont été arrêtés dans le Sud depuis le début de l'invasion, sur la foi de renseignements fournis par des *« dénonciateurs »* ou *« arrachés »* aux suspects par la force. *« En toute conscience, nous ne pouvons accepter les critères selon lesquels sont opérées les arrestations. Nous ne pouvons admettre qu'une personne, dont le nom a été découvert dans un quelconque bureau des organisations palestiniennes, puisse être traitée de terroriste. Ne peuvent être classés comme tels que ceux qui se sont rendus coupables de crimes précis. Les sympathisants de la cause palestinienne agissaient soit par conviction ou bien par nécessité. Il faut se rappeler les conditions qui prévalaient alors. J'ai la certitude morale que 95 % — sinon 99 % — des personnes arrêtées sont innocentes. »*

L'évêque de Tyr, dont le prestige s'étend au-delà de son diocèse et est respecté aussi bien par les chrétiens que par les musulmans du Sud, est amer. *« Les arrestations arbitraires*, dit-il, *constituent un obstacle insurmontable à l'établissement d'une paix juste que les Israéliens affirment vouloir établir entre nos deux pays. J'ai écrit au général Sharon à ce sujet pour lui demander de prendre une décision courageuse, mais j'ai l'impression de ne pas avoir été entendu. Les Israéliens nous ont rendu un service en nous débarrassant des mille et un Etats qui empoisonnaient notre existence, mais ils n'ont pas réussi à établir entre nous des relations de confiance ou d'amitié. Au début de l'invasion, M. Méridor, chargé des affaires économiques, est venu nous rendre visite et a été bien accueilli. S'il revient aujourd'hui, tout le monde lui tournera le dos. Les gens ici sont ulcérés par le comportement des Israéliens. Ces derniers n'ont même pas mis à profit la fête du Fitr pour faire un geste de clémence. »*

L'amertume de Mgr Haddad est partagée par la plupart de ses fidèles et des musulmans. Les journalistes étrangers sont souvent interpellés par des inconnus qui leur demandent avec une insistance pathétique de faire quelque chose en faveur des détenus.

Un autre problème qui hante les esprits est celui du sort des réfugiés palestiniens dont les camps ont été systématiquement détruits. Dans la région de Tyr, plus de soixante mille Palestiniens vivaient dans les trois camps de Rachidieh, d'Elbass et de Bourj El-Chemmali. Près de quinze mille d'entre eux — pour la plupart des femmes, des enfants et des vieillards — se sont réinstallés dans les ruines de leurs anciennes habitations dans des conditions déplorables. A Rachidieh, où 60 % des demeures ont été détruites, les familles logent à vingt dans une seule pièce, le plus souvent délabrée. Près de Saïda, à Ein El-Héloué, qui a été pratiquement rasé par les bulldozers après avoir été détruit par l'aviation israélienne, le spectacle est poignant : le moindre espace habitable est utilisé par les réfugiés. Nous avons même vu des femmes installées, telles des troglodytes, à l'abri de pans de murs renversés par le souffle des bombes et présentant l'aspect d'une grotte de béton.

Pris en charge par le C.I.C.R. et l'U.N.W.R.A., qui déploient des efforts remarquables, les réfugiés ne manquent pas de l'essentiel, mais les responsables de la Croix-Rouge voient venir avec angoisse l'échéance fatidique de fin septembre, quand les conditions atmosphériques deviendront moins clémentes et que se posera véritablement le problème du relogement.

Dans le malheur qui les frappe, les réfugiés demeurent dignes *« mais non résignés »*, nous dit un médecin palestinien rencontré par hasard dans le champ de ruine de Ein El-Héloué. Les conditions éprouvantes dans lesquelles vivent les rescapés expliquent peut-être la recrudescence des activités des fedayin dans le Sud. De l'aveu même des responsables militaires israéliens, le nombre des *« violations du cessez-le-feu »* — euphémisme utilisé pour qualifier les coups de main des Palestiniens — s'est élevé à soixante-quinze en l'espace d'un mois. La plus importante de ces actions est sans aucun doute celle qui s'est déroulée dans la nuit de jeudi à vendredi à Saïda (*le Monde* daté 25-26 juillet). Samedi, le centre de la ville était toujours entièrement bouclé par les militaires israéliens extrêmement nerveux tandis que des officiers de renseignements, aidés par des « dénonciateurs », trialent les suspects et passaient au peigne fin toutes les habitations des quartiers du centre vidés auparavant de leurs *habitants mâles*. La « chasse aux terroristes » ne se limite pas aux seuls Palestiniens, les Israéliens étant fermement convaincus que bon nombre de Libanais prêtent leur concours aux fedayin.

Le retour des phalangistes

La situation se complique du fait du retour des milices kataëb, revenues dans le Sud sur les pas des Israéliens. Les « forces libanaises » ont établi leurs quartiers généraux dans le village mixte islamo-chrétien de Majdalyoun, situé à une dizaine de kilomètres à l'est de Saïda. L'état-major phalangiste est installé dans la Sidon National School perchée en haut d'une colline. A l'entrée de la longue route sinueuse qui grimpe le long de cette colline, des miliciens armés de mitraillettes, à l'abri de sacs de sable, filtrent les visiteurs. Ils paraissent inquiets comme s'ils redoutaient une attaque. Dans la cour de l'école transformée en caserne, stationnent deux voitures blindées vétustes munies de canons antiaériens, capturés aux Palestiniens. *« Un cadeau de nos amis israéliens »*, précise un milicien.

En l'absence de Joe Eddé, homme de confiance de M. Béchir Gemayel, qui avait été chargé en avril 1981 de l'« opération Zahlé », c'est un jeune capitaine en civil qui répond aux questions des journalistes. Il prend même les devants :

« Non, ce n'est pas vrai, nous ne sommes pas venus ici dans les fourgons de l'armée israélienne. Après tout nous sommes ici chez nous.

— Coopérez-vous avec les Israéliens ?

— *Notre coopération est totale. Beaucoup plus que vous ne pouvez l'imaginer. Nous avons le même objectif : débarrasser ce pays des terroristes.*

— Participez-vous à la « chasse aux terroristes » qui se déroule actuellement à Saïda ?

— *Non. Les Israéliens peuvent se débrouiller tout seuls. Ils n'ont pas besoin de nous. Il y a encore à Saïda beaucoup trop de fedayin en liberté, et il faut qu'ils soient mis hors d'état de nuire. Nous sommes disposés à aider les Israéliens, à condition bien entendu qu'ils le veuillent bien.*

— Coopérez-vous avec les miliciens de Saad Haddad ?

— *Evidemment. Mais Saad Haddad compte peu d'effectifs dans le coin — entre cinq à dix miliciens dans chaque villages — tandis que nous sommes plus nombreux et mieux organisés. Quelque trois cents de nos miliciens de Beyrouth-Est regagnent toutes les semaines le Sud d'où ils sont originaires pour y combattre et pour chasser les fedayin. Nous n'aurons de cesse que lorsque tous les fedayin seront chassés d'ici.*

— Avez-vous des éléments à Saïda même ?

— *Non, il y a trop de fedayin dans la ville. Il vaut mieux ne pas y entrer. Mais nous sommes libres de faire à Saïda ce que nous voulons et ce que nous trouvons juste. »*

En quittant le « bunker » phalangiste, nous rencontrons plusieurs groupes de miliciens armés qui rejoignent leurs quartiers. Retour d'une expédition de « chasse aux terroristes » ou d'une simple séance d'entraînement ? Pour rentrer sur Beyrouth, notre conducteur a bien du mal à se diriger : tous les panneaux indicateurs sont écrits en hébreu. On trouve cependant parfois en français ce mot : *« détour »*, indiquant une déviation. Jamais une indication en arabe. Pour ce territoire libanais, c'est de bien mauvaise augure ! — J. G.

Jérusalem estime que les bombardements de Beyrouth pourraient contraindre l'O.L.P. à assouplir sa position

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a donné l'ordre à l'armée d'exercer sur Beyrouth-Ouest une pression accrue et ininterrompue : c'est ce qu'ont laissé entendre plusieurs membres du cabinet de M. Begin après la réunion, dimanche, du conseil des ministres. Ils ont ainsi signifié que les pilonnages d'artillerie et les raids de l'aviation, incessants depuis le 22 juillet, devraient continuer au cours des prochains jours. Cependant aucune décision majeure sur le plan militaire — et notamment celle concernant un éventuel assaut contre le camp retranché palestinien — ne serait prise avant la venue à Jérusalem de l'émissaire américain au Liban, M. Habib, qui est attendu ici dans la soirée du 27 juillet.

Les dirigeants israéliens affirment que le *« délai »* accordé à la diplomatie américaine est toujours maintenu. Un ministre a déclaré dimanche : *« Notre gouvernement préfère une solution politique mais il est évident que si l'O.L.P. devait persister à ne pas vouloir quitter Beyrouth, l'option militaire deviendrait alors elle-même préférable »*. Pour sa part, le secrétaire général du gouvernement, M. Dan Meridor, a précisé que la multiplication des bombardements pourrait *« faciliter »* les négociations en cours dans la mesure où cela contraindra l'O.L.P. à assouplir sa position.

Devant la commission des affaires étrangères et de la défense, M. Ariel Sharon a indiqué que l'armée autour de Beyrouth avait changé de tactique depuis le 22 juillet avec l'accord du gouvernement réuni en séance extraordinaire ce jour-là. Il a toutefois ajouté que, depuis cette date, les bombardements avaient été d'une très grande précision et *civiles »*. Il a dénoncé à ce sujet comme *« mensongers »* les bilans publiés à Beyrouth. Le ministre de la défense a rappelé que les opérations lancées à la fin de la semaine dans la Békaa contre l'armée syrienne avaient été décidées parce que celle-ci apportait une aide importante aux *« terroristes »* réfugiés à l'intérieur de ses lignes.

Il a ajouté qu'en trois jours, soixante-douze chars T-62 avaient été mis hors de combat. Mais le principal motif de satisfaction de l'état-major est la destruction de trois rampes de fusées Sam-8, beaucoup plus perfectionnées que les Sam-6 anéanti en juin durant les quatrième et cinquième jours de la guerre. Le porte-parole de l'armée a indiqué que Jérusalem avait depuis longtemps mis en garde Damas contre la réinstallation de missiles antiaériens dans la Békaa. Il a également déclaré que, conformément à cet avertissement, les batteries de Sam-8 ont été frappées le 24 juillet dès le lendemain de leur mise en place. Malgré cette opération et la perte d'un avion israélien quelques heures plus tard (1), le gouvernement de Jérusalem ne croit pas à une *« escalade »* des affrontements avec la Syrie. A propos des très vigoureuses menaces de représailles de Damas — où l'on déclare que des *« armes nouvelles »* pourraient être employées directement contre le territoire israélien, — le secrétaire général du gouvernement a déclaré que ce n'étaient là que *« des mots »* et que les Syriens savaient trop bien à quoi ils s'engageraient s'ils mettaient leurs menaces à exécution.

La « démission » d'un colonel

Alors qu'opposants et partisans de la guerre continuent en Israël de s'affronter lors de diverses manifestations, le porte-parole de l'armée a publié dimanche soir à la surprise générale un communiqué qui paraît traduire un profond embarras. Le texte annonce en effet qu'un colonel (son identité n'a pas été révélée) qui commandait une unité combattante au Liban a demandé à être relevé de ses fonctions *« pour des motifs de conscience »*, parce qu'il estimait ne plus pouvoir participer à cette campagne militaire. Le communiqué précise que sa demande a été acceptée après qu'il eut été reçu par le chef d'état-major et le premier ministre. Le porte-parole de l'armée précise en outre que les opinions du « démissionnaire » avaient eu des *« répercussions »* à l'intérieur de l'armée, notamment dans les rangs les plus élevés. C'est la première fois qu'un officier supérieur, depuis le début de la guerre au Liban, adopte une telle attitude.

FRANCIS CORNU.

(1) Il s'agit d'un Phantom dont les deux pilotes, dit-on de source israélienne, ont réussi à sauter en parachute et ont été récupérés par des véhicules militaires syriens. C'est le deuxième avion perdu par l'armée israélienne depuis le début de la guerre. Un Skyhawk a été abattu le premier jour et son pilote demeure prisonnier de l'O.L.P.

LA GUERRE DU GOLFE

Avec l'armée irakienne sur le front de Bassorah

Tandis que Téhéran affirmait, dimanche 25 juillet, qu'une « opération d'infiltration » irakienne avait été repoussée l'avant-veille au soir à Chalamtcha, ville frontalière sur la voie Khorramchahr-Bassorah, Bagdad signalait de « violents accrochages » à l'est de Bassorah, où la ligne de front ne paraît guère avoir varié depuis la semaine dernière.

Sur le plan diplomatique, le prince héritier saoudien, l'émir Abdallah, est venu samedi à Bagdad pour s'entretenir avec le président irakien, ce qui est interprété comme une manifestation de l'appui renouvelé de Ryad à Bagdad après le lancement de l'opération Ramadan par Téhéran le 13 juillet.

Le premier ministre iranien, M. Moussavi, a annoncé que son pays venait d'accepter une relance de la médiation algérienne, « à condition qu'elle aille dans le sens de la satisfaction des conditions que nous avons déjà posées ». L'Irak accepte pour sa part « tous les efforts de médiation sincère ». — (A.F.P., Reuter, A.P.)

« Nos frontières seront la tombe de l'agresseur... »

De notre envoyé spécial

Q.G. du front de Chalamcha (près de Bassorah). — Devant l'entrée du bâtiment qui abrite le quartier général, une petite partie des armes prises à l'ennemi a été rassemblée à notre intention. Au-dessus, une *banderole porte le slogan* à l'honneur depuis l'offensive iranienne du 13-14 juillet : *« Sous la direction de Saddam Hussein, nos frontières seront la tombe de l'agresseur ! »* Il y a là des mitrailleuses, des kalachnikov et surtout des R.P.G.-7 antichars, le tout de fabrication soviétique : *« C'est du matériel livré par les Libyens et les Syriens »*, commente laconiquement le colonel Hekmat.

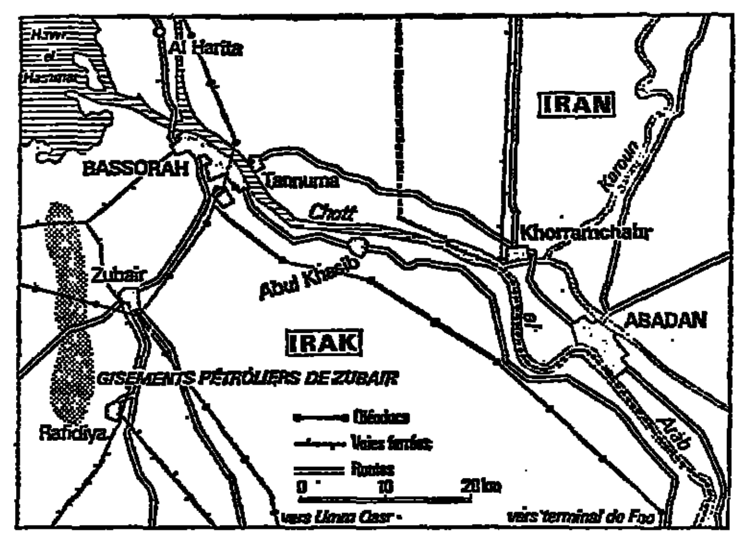
Dans son bureau, où a été dressé *un lit de camp, il fait brancher* la vidéo. Sur l'écran de télévision défilent pendant un quart d'heure *des images prises samedi matin*, quelques heures après la troisième grande offensive lancée en dix jours par les forces islamiques. La caméra s'arrête sur les morts : corps allongés, recroquevillés, amputés, déchiquetés, visages défigurés, masques livides, têtes carbonisées, crânes éclatés... Le spectacle est souvent insoutenable. Il est parfois surréaliste comme le corps de cet assaillant qu'on s'étonne de voir fumer et dont on finit par découvrir que c'est *sa vareuse qui se consume lentement*. Combien sont-ils dans ce secteur ? Deux cents, trois cents ? Et *dans les autres ? Le colonel parle* de deux mille cinq cents morts au cours de la bataille. Un peu plus que les pertes annoncées deux jours plus tôt pour de précédents engagements (*le Monde* du 25-26 juillet). Ces chiffres paraissent énormes, mais quand on a vu ces images, on se prend à s'interroger : *« Après tout, qui sait ? »*

Pour la première fois depuis le début du conflit en septembre 1980 — le fait est relevé par tous les *journalistes présents, — un officier* supérieur explique en détail à la presse ce qui s'est passé en mon*trant sur la carte les sites des engagements*. La veille de l'offensive, explique-t-il, les Iraniens avaient massé à la frontière cinq divisions régulières d'environ douze mille hommes chacune : le 16e et le 22e blindé, le 21e et le 77e d'infanterie et une autre formée de diverses unités. A cela s'ajoutent des irrégulières : pasdaran (gardiens de la révolution) et bassijs (volontaires), dont beaucoup — nous le constaterons par la suite à l'hôpital — ont *entre treize et seize ans. Nombre* d'entre eux nous diront n'avoir subi aucune préparation militaire et n'avoir appris le maniement d'un fusil qu'une fois sur le front. Ils confirment aussi que leurs chefs les lancent à l'assaut par vagues successives, ce qui expliquerait le nombre élevé des victimes.

« Dans la nuit du 13 au 14 juillet, déclare l'officier, *les Iraniens jettent dans la bataille deux divisions régulières et quatre irrégulières dans le secteur de Husseynieh, au nord du lac aux Poissons* (1) », en suivant une ligne presque perpendiculaire à la frontière. Leur objectif est de cou*per la route Bassorah-Bagdad*. D'autres troupes sont massées autour du poste-frontière de Chalamcha, plus au sud, prêtes à faire mouvement pour encercler Bassorah, si cette première offensive réussissait. L'Irak serait alors privé de son unique port donnant accès au Golfe. Les assaillants auraient été anéantis dans une proportion oscillant entre 50 % et 70 %.

La deuxième grande offensive a lieu, selon le colonel, dans la nuit du 16 au 17 juillet, quelques kilomètres plus au nord. *« Elle est déclenchée*, dit-il, *par deux divisions régulières et deux divisions d'irréguliers. »* Il précise qu'entre-temps ont eu lieu plusieurs attaques, mais, ajoute-t-il, *« en réalité, nous les avons attirés dans un piège en les laissant pénétrer sur notre territoire car le terrain ne leur est pas propice. Notre but est de leur infliger le maximum de pertes avant de les refouler ».*

Il renvoie alors au bilan donné à Bagdad par M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et idéologue du parti Baas pour la période allant du 13 au 20 juillet : dix mille tués, huit cent dix-sept prisonniers, deux cents chars mis hors de combat, soixante blindés détruits, trois avions abattus. Un précédent groupe de journalistes a effectivement vu dans le secteur du *lac aux Poissons* une trentaine de chars qui brûlaient encore et un important groupe de prisonniers. *Mais si le bilan global paraît quelque peu gonflé*, les preuves fournies attestent néanmoins que les pertes



iraniennes ont été quand même importantes.

« La troisième offensive s'est déroulée en deux phases de part et d'autre de la route Bassorah-Mohammara (Korramchahr pour les Iraniens), *à la hauteur du pont Chalamcha, situé à 4 kilomètres de chott El-Arab et à environ 18 kilomètres de Bassorah »*, précise le colonel Hekmat. La première attaque a eu lieu le 23 juillet, à 22 h. 30, au nord de la route et au sud du lac aux Poissons. Elle aurait été repoussée en quatre-vingt-dix minutes. La seconde phase a eu lieu le 24, à 0 h. 30. Elle était constituée par deux attaques, une entre la route et le chott El-Arab, et l'autre plus au nord, l'objectif étant de couper *en* deux les forces iraniennes.

Une « armée affaiblie »

« Il y a eu beaucoup de morts et peu de blessés, parce que les Iraniens, engageant une seule division, ont attaqué à découvert et ne sont pas parvenus jusqu'à nos lignes le long de la frontière. Cette attaque a échoué comme les précédentes et il n'y a pas de troupes iraniennes en territoire irakien », affirme le colonel. *« Vous remarquerez*, ajoute-t-il, *que, d'une offensive à l'autre, il s'est écoulé plus de temps, et que, à chaque fois, des forces de moindre importance ont été engagées.*

— *Comment se battent les Iraniens ?*

— *Au début du conflit, les pasdaran étaient particulièrement combatifs, mais maintenant c'est l'armée régulière qui se bat le mieux. »*

L'armée iranienne, qui nous est présentée comme *« très affaiblie »*, a pourtant su user de l'effet de surprise. Ainsi, lors de l'offensive du Khouzistan, fin avril, elle avait installé des haut-parleurs sur le champ de bataille pour faire croire que les *assaillants étaient des centaines de* milliers, provoquant une débandade. Cette fois, elle a eu recours à un autre *stratagème : deux combattants* ayant fait le sacrifice de leur vie prennent place sur une moto ; l'un *conduit et l'autre porte un* RPG 7 antichar. Ils foncent à vive allure, soulèvent un écran de poussière protecteur et font mouche contre le char qu'ils ont pris pour cible.

Pour le moment, les habitants de Bassorah ne semblent pas s'inquiéter du canon, qui tonne presque toutes les nuits. Le souk ne nous a jamais paru regorger d'autant de produits ni accueillir autant de chalands. Quant aux terrasses des guinguettes qui donnent sur le chott El-Arab, il n'y manque aucun *tube de néon*. Tout le monde y vient le soir siroter un thé ou boire un Pepsi en jouant aux *dominos jusqu'à près de minuit, sans* se soucier des fusées que tirent les deux belligérants pour s'assurer qu'aucun ne fait mouvement dans le no man's land.

Pourtant, l'armée n'a cessé de renforcer les défenses à l'intérieur même de la ville. Pendant les deux jours que nous y avons passés, nous avons vu installer des positions de *tir protégées de sacs de sable* à tous les carrefours et à tous les croisements importants. Nous avons vu également empiler des sacs de sable devant l'hôtel Chott El-Arab, tandis que sur le fleuve commencent à se rouiller les dizaines de bateaux qui étaient déjà là en septembre 1980.

PAUL BALTA.

(1) Lac artificiel de 35 km de long et de 1 kilomètre de large, dans lequel *se jette la rivière Kouteyban*. Lui-même se termine de façon étalée et est prolongé par une autre rivière affluent du chott El-Arab.

ASIE

Chine

ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE DÉTOURNEMENT D'AVION SUR TAIWAN

« Le Quotidien du peuple » rend compte, ce lundi 26 juillet, du détournement d'avion manqué qui a eu lieu dimanche au-dessus de *Shanghai*. Cinq hommes ont tenté de forcer l'équipage d'un Ilyouchine-18 (de fabrication soviétique) à se rendre à Taiwan, alors qu'il effectuait une liaison régulière avec la ville de Xian. Il y avait à bord une dizaine de Japonais et plusieurs *Américains*. Selon Pékin, tous les passagers sont sains et saufs ; les pirates de l'air, des ouvriers de Xian, âgés d'une vingtaine d'années, et armés d'explosifs et de couteaux, ont été capturés après un combat avec l'équipage et certains passagers.

Les précédents détournements d'avion en Chine — en octobre dernier et en 1971 — n'avaient pas été mentionnés dans la presse chinoise ; pourtant, depuis le 1er novembre dernier, des contrôles de sécurité ont été instaurés sur les vols intérieurs. Selon des sources *japonaises*, une dizaine de passagers chinois auraient été blessés et les cinq pirates de l'air auraient trouvé la mort *dans l'affrontement*. Cette information a été démentie par Pékin. — (A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.).

INSTITUT MONTAIGNE 92200 NEUILLY
la réussite au Bac
PAR LA RIGUEUR DE L'ENCADREMENT ET DES PROFESSEURS DE HAUT NIVEAU
Directeur : Michel de JUST
Secondes à terminales. Rentrée 16 sept. Cours de vacances: 1er/11 sept.
7, rue Saint-Pierre, à 100 m. Mo Sablons - 624.24.74 OU 637.55.76

SCIENCES-PO
STAGE D'ÉTÉ
Examen d'entrée en A.P. et procédure d'admission en 2e année
Préparation annuelle octobre-juin
PRÉ-SUP 40, rue Vivienne 75002 Paris - 261-83-69.

Swissair préfère
d'affaires en
tôt que de
intermédiaire.

Swissair préfère étonner les hommes d'affaires en classe économique plutôt que de les décevoir dans une classe intermédiaire.

L'étonnement commence dès la réservation. Car où donc un passager voyageant au tarif normal peut-il – comme chez nous – choisir parmi autant de bonnes places et réserver celle qu'il préfère?

Puis, nouveau sujet d'étonnement après avoir été aimablement accueilli par le personnel de cabine, lorsque l'on découvre que nos Boeing 747 et nos DC-10-30 ont, en classe économique, un siège de moins par rangée et qu'ils offrent à tous leurs hôtes des casiers fermés pour bagages à main. Et avant même que l'avion ait décollé, voici que l'on vous propose un tel choix de journaux que vous avez toutes les chances de pouvoir lire ce qui vous plaît, et non ce qu'il vous reste à lire.

Nous espérons encore vous étonner sur le plan culinaire avec nos deux menus au choix, servis au cours des vols long-courriers. Avec notre vaisselle de porcelaine. Et avec le choix des boissons, vins et digestifs qui vous seront gracieusement offerts (excepté le champagne).

Pourtant, cette classe extraordinaire ne coûte pas plus cher que notre classe économique ordinaire. Ce qui n'a rien d'étonnant pour une compagnie qui a toujours considéré que sa classe économique était la classe des hommes d'affaires.

swissair

EUROPE

Italie

Mort de M. Francesco Compagna, bras droit du président Spadolini

De notre correspondant

Rome. — M. Francesco Compagna, sous-secrétaire à la présidence du conseil et bras droit de M. Spadolini, est mort soudainement samedi 25 juillet à Capri, où il passait quelques jours de vacances. Personnalité très connue et estimée du monde politique italien, salué par « La Repubblica » comme « un homme vrai de la meilleure Italie », M. Compagna était âgé de soixante et un ans. « J'ai perdu en lui mon plus vieil ami et mon plus fidèle et proche collaborateur », a déclaré M. Spadolini.

Né à Naples, spécialiste reconnu des questions du Mezzogiorno, disciple du philosophe Benedetto Croce (1866-1952), M. Compagna fut l'une des grandes figures de la tradition laïque, libérale et démocratique de l'Italie. Cet homme d'origine aristocratique avait pour le Sud des idées résolument modernes visant à l'affranchir du clientélisme et de la pauvreté qui le caractérise et à le souder au reste de l'Italie.

D'abord journaliste et essayiste, il collabora au « Mondo » *puis, en 1954, fonda la revue* « Nord e Sud » *qu'il dirigea jusqu'à sa mort avec l'esprit universitaliste propre aux grands Napolitains.*

Auteur de plusieurs ouvrages devenus des classiques, comme la Question méridionale (1963) *ou* l'Europe des régions (1969), *il avait écrit dernièrement un livre sur la Campanie et les lendemains du tremblement de terre.*

Après des années dans la gauche libérale, il rejoignit dans les années 60 M. Ugo La Malfa qui reprenait en main le parti républicain. A partir de 1968, il entra dans la politique active. Député au cours de quatre législatives dans la circonscription de Naples-Caserte, il fut sous-secrétaire et ministre à plusieurs reprises, notamment aux travaux publics et à la marine marchande. Lorsque, voici un an, M. Spadolini forma le premier cabinet « laïc », c'est-à-dire non démocrate-chrétien de la République italienne, et qu'il chercha l'homme qui devait être son plus proche collaborateur, il le trouva en Francesco Compagna, qui accepta ce poste relativement effacé mais, en fait, déterminant.

PHILIPPE PONS.

AFRIQUE

Zimbabwe

Des « dissidents » ont attaqué la principale base aérienne et détiennent en otage six touristes

Harare (*A.F.P.*). — L'attaque contre la base aérienne de Thornhill, près de Gweru, dans le centre du pays, dimanche 25 juillet, et l'enlèvement vendredi de dix touristes étrangers par des « dissidents », qui réclament notamment la libération de deux anciens chefs des forces de guérilla de M. Nkomo, sont les derniers en date d'une série d'incidents qui menacent gravement la sécurité intérieure du Zimbabwe.

Ces événements risquent aussi d'aggraver les divergences entre le gouvernement et le parti du premier ministre, M. Robert Mugabe, et les partisans de M. Joshua Nkomo, déchu de ses fonctions ministérielles en février dernier.

L'attaque contre la base de l'armée de l'air de Thornhill, près de Gweru (250 km au sud de Harare), a eu lieu aux premières heures de dimanche, une série d'explosions « *endommageant plusieurs avions* », selon le gouvernement.

Selon des informations non confirmées officiellement, une douzaine d'appareils ont été endommagés ou détruits au cours de l'attaque, qui aurait duré environ trois quarts d'heure.

Cette opération qui porte un coup très sévère à la modeste mais très efficace armée de l'air zimbabwéenne a touché, selon ces informations, de six à huit chasseurs bombardiers britanniques Hunter, un appareil de repérage Lynx et quatre chasseurs de type Hawk, livrés la semaine dernière par la Grande-Bretagne, au prix de dix millions de dollars pièce.

Ce lundi matin, six touristes, deux Américains, deux Britanniques, deux Australiens, enlevés vendredi sur la route, entre Bulawayo et Victoria Falls, étaient toujours détenus par leurs ravisseurs, qui sont, semble-t-il, d'anciens guérilleros de M. N'Komo, agissant de façon indépendante. Après avoir relâché quatre de leurs otages, les ravisseurs menacent d'exécuter les six autres s'ils n'obtiennent pas la libération d'un certain nombre de « prisonniers politiques », notamment deux anciens commandants de la ZIPRA, MM. Lookout Masuku et Dumisu Dabengwa, arrêtés en mars, quinze jours après le limogeage de M. Nkomo. Les deux hommes sont accusés d'avoir caché des armes en vue d'un coup d'Etat.

Les forces de sécurité, qui ont lancé une opération de ratissage, ont instauré le couvre-feu dans le secteur rural de Tsholotsho (ouest du pays). M. Nkomo a appelé les ravisseurs à libérer leurs prisonniers, et a proposé sa médiation.



Lorsque l'on essaye toujours d'en faire plus regardez ce qui arrive.

Avis est depuis plus de dix ans la première société européenne de location de véhicules.

1er avec la plus grande flotte de voitures de location.

1er avec le plus grand nombre d'opérations de leasing.

1er avec la plus grande flotte de camions de location dont la qualité de l'infrastructure demeure inégalée.

1er pour la compétence et l'étendue de ses services.

1er par l'importance de son personnel prêt à répondre à vos attentes.

1er dans le cœur de nos clients, parce que même si certains de nos concurrents pouvaient nous rejoindre par leur taille, aucun ne pourrait nous dépasser pour la qualité de nos services. C'est sans doute parce que chez Avis, nous savons que quand on a tout fait pour être le premier on fait tout pour le rester.

AVIS

Nous essayons toujours d'en faire plus.

Tunisie

Mme Bourguiba prend date

De notre correspondant

Tunis. — Mme Wassila Bourguiba vient de sortir le monde politique tunisien de la torpeur. *Dans un long entretien que publie l'hebdomadaire Jeune Afrique*, la femme du président de la République intervient pour la première fois publiquement sur des problèmes d'ordre intérieur. Faisant preuve d'une franchise souvent abrupte, qui *contraste avec le ton lénifiant* des discours habituels, Mme Bourguiba estime que tout *n'est pas parfait* en Tunisie et ne craint pas d'avancer des suggestions.

Non sans courage, quand on sait que ses détracteurs l'accusent d'interférer trop fréquemment dans les coulisses de la vie politique tout en se défendant de jouer « *à proprement parler* » un rôle politique, elle reconnait que « *vivant aux côtés de Bourguiba, je me trouve mêlée à la politique* » et que c'est « *seulement dans la mesure où* (elle) *en discute avec son mari* » qu'elle peut peser sur les décisions. Un pavé dans la mare en quelque sorte, qui promet sinon de créer de profonds remous du moins de susciter des commentaires aussi nombreux que divers tant dans les cabinets ministériels que dans les salons ou au sein des différents mouvements d'opposition et de l'opinion publique.

Aux yeux de Mme Bourguiba — et c'est l'essentiel de sa déclaration, — il est devenu nécessaire de réviser la Constitution afin de rendre plus démocratique la succession du président de la République. Il faut, estime-t-elle, *laisser au peuple toute liberté de choisir son chef* » et puis « *il est temps de se demander si le peuple tunisien n'est pas fatigué de voir les mêmes têtes depuis trente ans* ». Les dispositions actuelles de la Constitution faisant du premier ministre en exercice le successeur automatique du chef de l'Etat jusqu'à la fin de la législature en cours (l'actuelle prend fin en 1986) ne sont pas satisfaisantes à ses yeux, car « *la continuité est artificielle et le risque d'un rejet populaire n'est pas exclu* ». Mme Bourguiba, qui affirme n'avoir aucun candidat à soutenir « *ni ouvertement ni discrètement* », suggère une formule dont il a déjà été question voici quelques mois et à laquelle le Combattant suprême se serait jusqu'ici opposé : en cas de vacance, l'intérim devrait être assuré pendant une période limitée (quarante jours par exemple) par le président de la Chambre des députés, qui ne pourrait lui-même se présenter à l'élection présidentielle au suffrage universel au terme de ce délai. « *Le peuple respecte Bourguiba*, ajoute-t-elle, *mais ne respectera pas de la même manière un homme qu'il n'aura pas élu. La véritable continuité sera assurée lorsque l'œuvre de Bourguiba sera poursuivie par le président élu.* »

« Pourquoi fermer la porte aux jeunes ? »

Mais la femme du chef de l'Etat s'empresse aussitôt de préciser que cette opinion « *ne met pas en cause la personnalité de M. Mohamed Mzali* », l'actuel successeur en vue. Toutefois, elle ne se montre pas tellement acquise à l'équipe qu'il conduit en reconnaissant que celle-ci ne constitue « *peut-être pas* » le meilleur gouvernement que la Tunisie puisse avoir et en s'interrogeant : « *Pourquoi fermer la porte aux jeunes et aux nouveaux ?* »

« *Cela me fait mal au cœur que de voir le parti de Bourguiba (...) ne susciter que de l'indifférence parmi nos enfants,* conclut-elle. *Le parti ressemble aujourd'hui à un père qui ne cesse de répéter à ses enfants qu'il les a procréés et nourris et que par conséquent ils ne doivent jamais quitter la maison.* » Ces dernières réflexions pourraient bien constituer un appel déguisé au président lui-même, qui songe depuis quelque *temps à une réorganisation du* parti. Mme Bourguiba ne cache d'ailleurs pas qu'il lui arrive d'avoir des avis différents de ceux du chef de l'Etat, comme par exemple sur la révision des modalités de la succession ou sur le multipartisme (1), puisqu'elle affirme à *Jeune Afrique* qu'elle ne voit « *aucun inconvénient à ce que tous les partis sans distinction soient reconnus* ».

Le fait que l'ensemble de la presse tunisoise du samedi 24 juillet ait repris intégralement ces déclarations pourrait signifier que celles-ci ne resteront pas lettre morte. Mais, quoi qu'il en soit, Mme Bourguiba aura pris date.

MICHEL DEURÉ.

(1) M. Bourguiba s'est prononcé en faveur du multipartisme mais estime que l'heure n'est pas encore venue de le réaliser.

Le conflit somalio-éthiopien

WASHINGTON ACCORDE UNE AIDE D'URGENCE A MOGADISCIO

Trois semaines après le début des combats qui opposent, en Somalie centrale, l'armée de Mogadiscio à l'armée éthiopienne et aux opposants du Front démocratique somalien du salut, les Etats-Unis ont décidé de répondre à l'appel à l'aide du président Syad Barre.

Le département d'Etat a en effet confirmé samedi 24 juillet la livraison en cours de matériel militaire américain à la Somalie annoncé par Radio Mogadiscio.

« *Les Etats-Unis sont en train de livrer du matériel militaire par avions à la Somalie. Cette fourniture est en rapport avec l'urgence de la situation militaire en Somalie provoquée par les incursions récentes de forces éthiopiennes et de forces appuyées par l'Ethiopie* » a déclaré le porte-parole du département d'Etat. Le département d'Etat n'a toutefois donné aucune précision quant à l'ampleur et à la nature des livraisons en cours projetées et quant à la composition des « autres forces » qui, soutenues par l'Ethiopie, ont pénétré en Somalie.

Le gouvernement somalien a exprimé dimanche sa « *grande satisfaction* » devant cette décision, annoncée sans commentaire par Radio Moscou.

Le Monde

RÉALISE CHAQUE SEMAINE

UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE

spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande

DIPLOMATIE

DES CONTACTS ONT EU LIEU ENTRE SOVIÉTIQUES ET AMÉRICAINS SUR L'AFGHANISTAN

Des conversations sur la possibilité de parvenir à une solution politique à la crise afghane ont eu lieu récemment entre Américains et Soviétiques, a annoncé samedi 24 juillet le porte-parole du département d'Etat. Ces discussions se sont déroulées à Moscou entre l'ambassadeur américain, M. Arthur Hartman, et des officiels du ministère soviétique des affaires étrangères. Elles avaient été organisées alors que M. Haig était encore secrétaire d'Etat ; son successeur M. Shultz, en avait approuvé la poursuite.

« *Notre objectif*, a précisé le porte-parole, *était d'inciter les Soviétiques à se retirer d'Afghanistan dans le cadre d'un règlement acceptable par les Afghans et par la communauté internationale. Nous continuerons à utiliser le dialogue diplomatique avec les Soviétiques. Mais il n'y a pas lieu de penser qu'ils aient modifié leur position. En effet le nombre de leurs troupes s'est accru au cours des derniers mois* », passant de quatre-vingt-cinq mille à près de cent mille. « *Néanmoins,* a-t-il ajouté, *nous souhaitons savoir ce que les Soviétiques ont à dire. Nous pensons aussi qu'il est essentiel de leur faire savoir clairement que l'affaire afghane ne disparaîtra pas et qu'elle demeure un empêchement majeur à l'amélioration des relations soviéto-américaines.* »

Rappelons que le mois dernier, à Genève, des contacts avaient eu lieu entre ministres des affaires étrangères du Pakistan et d'Afghanistan, par l'intermédiaire de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, M. Diego Cordovez. — (*A.F.P., U.P.I., New York Times.*)



Le tiers-monde brésilien

I. — Finie la terre promise

Des milliers de paysans affamés par la sécheresse ont pillé récemment des villages, dans le Nord-Est brésilien, comme au temps où le pays vivait en marge du progrès. Non seulement la croissance spectaculaire des années 70 n'a pas mis fin aux disettes périodiques, mais elle a même aggravé les conditions d'existence d'une grande partie de la population.

« Le Brésil va bien, mais le peuple va mal », a dit un jour un président militaire. Le paradoxe vaut toujours : tandis que l'Etat absorbe une partie croissante des ressources pour financer ses grands projets, le niveau de vie se dégrade, par suite d'une inflation qui va dépasser 100 % cette année, et d'une dette extérieure exagérée (60 milliards de dollars).

L'irruption du grand capital dans l'agriculture réduit à la misère des millions de paysans. Certains se révoltent, et quand des prêtres les soutiennent, ils sont persécutés, tels ces deux missionnaires français qui travaillaient dans la vallée de l'Araguaia (pré-Amazonie) et qui ont été condamnés, il y a un mois, à quinze et dix ans de prison.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL CHARLES VANKECKE

Sao-Luis-do-Maranhao. — Les femmes se lissent les cheveux à la porte des cases. Les hommes semblent dormir sur des tabourets nains. De Sao-Luis à Bacabal, et de Bacabal à Lago-da-Pedra, le paysage se ressemble : à la répétition de l'arbre succède celle du pâturage. De loin en loin, on voit des vaches-zébus qui boivent l'eau des flaques.

Il y a dix ans, le Maranhao, c'était la terre promise : à l'entrée de l'Amazonie, une région immensément verte et immensément vide ouverte aux paysans qui fuyaient les sécheresses du Ceara, du Piaui, du Pernambouc voisins. Aujourd'hui, c'est l'un des hauts lieux du « western » brésilien : un endroit où la terre peut se disputer à coups de feu entre les *posseiros* et les *pistoleiros*, c'est-à-dire entre les petits agriculteurs sans titre de propriété et les hommes de main des grands fermiers. Paradoxe d'un pays où la terre abonde, et où ce qui impressionne, c'est le vide humain, non le trop-plein.

Voici un migrant de l'intérieur, un de ces innombrables nomades qui, depuis quelques années, parcourent le Brésil en tous sens à la recherche de forêts pas encore défrichées. Comme beaucoup de ses congénères, il est maigre, fluet. Une tête et des mains minuscules, des os qui percent partout.

La case qu'il habite, au bord de la route, est faite de boue séchée et de branches — elle n'inscrit, dans le sol, aucune durée. Venu d'ailleurs, promis à une perpétuelle mobilité, c'est un homme sans racines, qui ne forme jamais, avec ses voisins, de communauté : à l'image d'un pays qui reste en beaucoup d'endroits en jachère, ou du sol qu'il cultive à l'indienne, sur brûlis, après abattage des arbres, et qu'il laisse ensuite reposer, jusqu'à ce que la broussaille repousse ; les cendres du nouvel incendie lui servent d'engrais.

Joao — c'est son nom — montre, derrière sa paillote, la clôture que le seigneur de l'endroit a posée il y a quelques mois en disant que la terre lui appartenait et que les paysans devaient l'évacuer.

Avant, il serait parti. Avant, « *quand 80 % des terres du Maranhao étaient inoccupées* ». Mais où aller maintenant ?

Les grands éleveurs ont installé partout leurs barbelés. Les capitaux « industriels » venus du Sud ont envahi l'Ouest et le Nord du pays en quête de surfaces où le prix de vente du bœuf compenserait celui de l'hectare. L'Etat du Maranhao, grand comme les six dixièmes de la France, a été transformé en enclos d'où disparaissent peu à peu les cultures qui permettaient à la population de s'alimenter.

Pour payer l'industrialisation forcenée de ces quinze dernières années, les militaires au pouvoir à Brasilia sacrifient les cultures vivrières aux grands produits d'exportation (soja, sucre, café). Ils ne peuvent y parvenir qu'en concentrant au maximum la propriété agricole. Ils ont donc décidé que le Far-West brésilien serait capitaliste ou ne serait pas. A Bacabal et ailleurs, il l'est déjà.

Waldir, le cacique de Lago-da-Pedra, a acheté l'an dernier 3 000 hectares « *pour faire du bœuf* ». Le tiers du domaine, seulement, avait un titre de propriété régulier. Joao a été englobé, avec des dizaines d'autres familles, dans les 2 000 hectares supplémentaires. Et il dit que Waldir a « *infesté* » la zone de *pistoleiros*.

Comme tous les Nordestins, il parle un portugais archaïque. Des tueurs venus le menacer, il dit qu'ils l'ont « *intimé* », « *fulminé* » pour le faire déguerpir. L'aîné de ses onze enfants a vingt ans et en paraît quinze. Les autres vont à l'école « *cinq ou six fois par mois* ». Quand ils savent signer leur nom, leur père les trouve « *intelligents* ».

Pas d'électricité, et encore moins d'eau courante. On s'éclaire au kérosène, et les filles vont avec un vieux bidon chercher l'eau du puits. L'une d'elles bat le riz au pilon. Une autre casse des noix de babaçu. Le babaçu est le palmier miracle du Maranhao. Il sert à tout : ses feuilles à faire des paniers, des chapeaux, les toits des cases, son amande de l'huile de table, sa coque du charbon.

« Pharaons » et policiers

Dans la paillote, il n'y a rien par terre, à cause des fourmis. Comme « meubles », une vieille machine à coudre, quelques tabourets. Et pour seul ornement, le « calendrier du laboureur » offert par l'Eglise. Sans l'Eglise, que serait-il advenu de Joao ?

Les franciscains allemands installés dans la région ont pris en effet la défense des *posseiros*. Ils ont recruté deux avocats pour légaliser leur présence et éviter leur expulsion.

« *Rares sont les avocats qui se mettent au service des pauvres*, dit l'évêque de Bacabal, Mgr Pascasio Rettler. *C'est un risque que la plupart ne courent pas.* »

Qui se risque, en effet, à défendre les quelque cinq millions de Jean-sans-Terre qui sont un peu partout, avec leurs familles, des foyers d'instabilité ? Les juges ? Les policiers ? A Sao José, le jour où le « *pharaon* » de l'endroit a fait poser des clôtures — les paysans appellent « *pharaons* », « *requins* » les grands propriétaires terriens — une trentaine de policiers sont venus en renfort, en avouant crûment qu'ils avaient été soudoyés.

Les posseiros de Sao-José se sont levés plusieurs fois la nuit « *pour se libérer de la clôture* ». Le juge du canton une femme, s'était d'abord prononcé en leur faveur. Jusqu'au jour où elle a pris fait et cause pour le propriétaire.

La police est intervenue à nouveau et a brûlé quelques cases, « pour l'exemple ». Le maire, en guise de représailles, a cessé de payer une institutrice pour faire la classe chez les paysans. C'est un moyen de pression souvent utilisé. Les paysans, en effet, sacralisent l'école, même si leurs enfants n'y vont guère : ils en attendent des « jours meilleurs ».

Au fil des conversations, une constatation s'impose vite : les maires, les juges, les policiers, les propriétaires, les hommes politiques, forment dans l'intérieur — à quelques exceptions près — une même chaîne de domination. Et souvent, les syndicats de travailleurs agricoles leur servent d'auxiliaires.

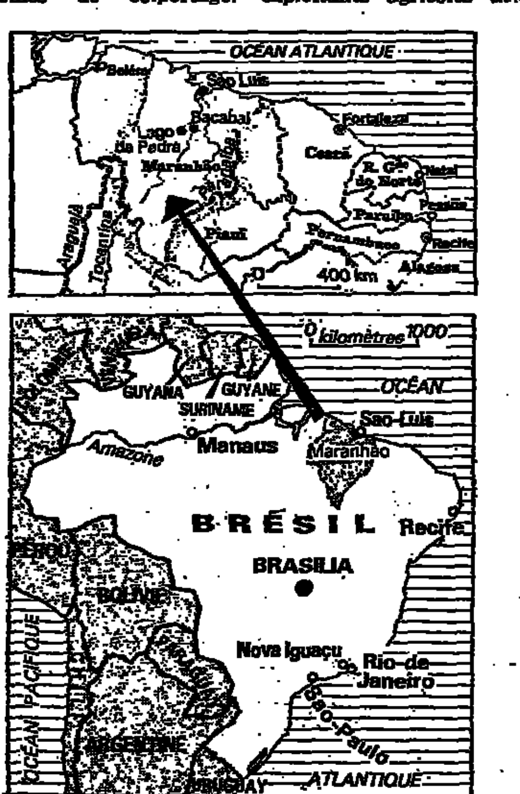
Les jours d'élections syndicales, en effet, toutes les méthodes classiques ont cours pour permettre aux caciques locaux de placer leurs « gens » : falsification des listes, bourrage des urnes, menaces, pressions. Joao dit de son syndicat qu'« *il ne fait rien pour la classe, qu'il laisse ses affiliés dans l'agonie.* »

Pourtant, le truquage électoral n'est pas toujours possible. Les franciscains affirment que, dans d'autres régions, il existe des syndicats agricoles authentiques, où puisent abondamment les partis d'opposition nouvellement créés.

« *Nous ne voulons pas la guerre car nous ne savons pas nous battre. Nous voulons seulement la justice et la paix, et une terre pour y travailler.* »

Les paysans d'Alto-Alegre, près de Lago-da-Pedra, avaient écrit ces quelques mots sur des pancartes, mais les *pistoleiros* les ont arrachées. Un jour, ils en ont eu assez. Ils ont pris leurs pétoires de chasse, et, pour se défendre, ont tiré. Il n'y eut pas de mort, mais les autorités et la presse locales exploitèrent aussitôt l'affaire. A les en croire, c'était les missionnaires étrangers qui avaient soufflé la rébellion. Ils avaient même « distribué des armes ». Il fallait donc les expulser.

Godofredo est l'un de ces missionnaires. Un tueur a été recruté pour l'intimider. En bon franciscain, et en bon Germanique, il ne se trouble guère. Il nous conduit chez un aveugle, Patricio, qui fait des tournées à l'accordéon pour « conscientiser » les paysans. Le Brésil de l'intérieur est aussi celui des « violoneux », des musiciens qui chantent d'une foire à une autre leurs poèmes de colportage.



Patricio écrit des vers en écoutant les prêtres, et ce qui se passe autour de lui. Ses chansons, dit-il, sont « *un cri surgi de la réalité* ».

Godofredo ne croit guère aux batailles livrées en justice, si elles ne s'accompagnent pas d'une prise de conscience des *posseiros* : quand les grands propriétaires perdent devant un tribunal, en effet, ils se font « justice » eux-mêmes, après. D'autres prêtres rencontrés à Sao-Luis, au siège régional de la commission pastorale de la terre, sont du même avis.

Avec l'asphaltage des routes, ils ont vu arriver, il y a douze ans, les premiers barbelés. Aujourd'hui, « *il y en a dans les endroits les plus reculés* ». « *Je connais un paysan*, dit Jean-Marie, un Français, *qui doit enjamber cinq clôtures pour arriver à son champ.* »

La plupart des terres étaient du domaine public. Mais l'Etat ignorait ce qui lui appartenait. L'absence de cadastre a donné lieu à tous les trafics, toutes les falsifications possibles. Des sociétés, ou des individus ont acquis des domaines en payant de faux titres de propriété. D'autres ont cru de bonne foi que les terres qu'ils achetaient étaient « vierges » et constaté ensuite qu'elles étaient occupées.

La « désoccupation » de ces terres a condamné des populations à l'errance, parfois à la faim. Jean-Marie cite le cas d'un dirigeant d'une communauté de base (1) qui s'est nourri, pendant deux mois, de manioc et de piment.

Selon l'épiscopat, deux millions de *posseiros* ont été impliqués depuis 1977 dans des conflits pour la terre, au cours desquels une cinquantaine de personnes ont été assassinées. C'est la concentration de la propriété agricole qui a provoqué de tels conflits. Le recensement démographique de 1980 montre comment le phénomène s'est accentué : 1 % des exploitants agricoles détenaient, en 1970, 10,5 % des revenus du secteur. En 1980, ils en possédaient trois fois plus (29,3 %). En revanche, la moitié des exploitants qui détenaient 22,4 % des revenus en 1970, n'en avaient plus, dix ans après, que 14,9 %.

« *On est en train de détruire un peuple*, disent les prêtres, *de le couper de ses racines.* »

C'est ce peuple qui s'entasse dans les *favelas*, bidonvilles de bois et de carton situés souvent au bord de marais puants, et que les habitants de Sao-Luis appellent des *palafitas*, parce qu'ils sont construits sur pilotis et ceux de Salvador des *olagados*, parce qu'ils sont « noyés » dans l'eau. C'est ce peuple qui déverse dans les villes un nombre croissant de marginaux, de chômeurs, de prostituées, de mendiants.

(1) Cellule de quartier créée par l'Eglise.

Prochain article :

LA CIVILISATION DU BIDONVILLE

États-Unis

L'impavide et provocant secrétaire à l'intérieur...

De notre correspondante

Washington. — Les remous provoqués par les dernières prises de position du secrétaire à l'intérieur, M. James Watt, s'aggravent après que la Maison Blanche eut formellement désavoué, vendredi 23 juillet, la lettre qu'il avait adressée, le 17 juin dernier, à l'ambassadeur d'Israël, M. Moshe Arens. Dans cette lettre, dont la teneur avait été révélée la semaine dernière par le nouveau quotidien, *Washington Times*, M. Watt soulignait que l'opposition des « *libéraux* » juifs américains à ses nouveaux et vastes projets d'exploration pétrolière aux Etats-Unis risquait de compromettre gravement le soutien que Washington apporte à Israël.

« *Le point de vue de M. Watt ne représente nullement celui du président* », a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche.

Samedi, au cours d'une interview radiodiffusée, M. Watt a déclaré qu'il ne retirait rien de ses propos et qu'il restait convaincu que la seule façon de rendre leur grandeur aux Etats-Unis était d'assurer leur autonomie énergétique à l'égard du Proche-Orient. Démentant s'en être pris au « *lobby juif* », il a précisé qu'il admirait le soutien que les milieux juifs conservateurs apportaient au président Reagan et qu'il avait, « au demeurant », l'intention de faire pareillement campagne auprès des autres groupes de pression que sont les communautés protestante, catholique, noire, les syndicats, etc.

Le secrétaire à l'intérieur avait déjà suscité de très vives protestations lorsqu'il a annoncé, la semaine dernière, que, dans les cinq ans à venir, la presque totalité des côtes américaines, y compris celles qui étaient jusqu'ici protégées, allaient être ouvertes aux explorations des compagnies pétrolières.

Depuis quarante-huit heures, les protestations des milieux démocrates, des organisations juives et des écologistes pleuvent. « *Il est temps que le pays se rende compte que les idéologues de l'extrême droite ont pris en main toute une partie de l'administration* », a déclaré M. Patrick Moynihan, sénateur démocrate de New-York, qui demande la démission de M. Watt. Dans une lettre au président Reagan, deux représentants démocrates, MM. Toby Moffet (Connecticut) et Tom Lantos (Californie), déclarent : « *Les prises de position de M. Watt sont choquantes et dangereuses ; elles laissent entendre que la politique étrangère américaine est liée au soutien que les juifs et les libéraux doivent apporter à la politique énergétique du gouvernement.* »

M. Watt avait adressé la semaine dernière à vingt-huit membres du Congrès peu enthousiasmés par ses projets une lettre qui expliquait que ceux-ci étaient destinés à « *améliorer la sécurité, la qualité de la vie et l'environnement, à créer des emplois et à aider l'Amérique à remplir ses obligations nées des accords de Camp David* ».

Ce n'est pas la première fois que M. Watt, qui est un membre actif de la « *majorité morale* », fait des déclarations « *provocatrices* ». Dans un éditorial particulièrement virulent, le *Washington Post* accuse le secrétaire à l'intérieur de « *manquer totalement du sens des réalités* ». Il lui rappelle que les Etats-Unis importent encore le quart de leur carburant, tandis que leurs alliés dépendent largement du pétrole du Proche-Orient. Et il lui demande s'il « *considérerait, par hasard, les juifs américains comme des étrangers* ».

Au milieu de ce tumulte, M. Watt reste impavide : tout sourire derrière ses grosses lunettes de myope, il multiplie ses interventions devant les micros et les caméras.

NICOLE BERNHEIM.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● NOUVELLES AVANCES DE PEKIN A TAIPEH. — M. Liao Chenzhi, vice-président de l'Assemblée nationale, a lancé un appel à M. Chiang Ching-kuo, président de Taiwan, l'invitant à entamer avec la Chine des négociations en vue d'une « *réunification pacifique* ». M. Liao, faisant allusion à son « *amitié d'enfance* » avec son « *cher frère Ching-kuo* », lui écrit — dans une lettre publiée dimanche 25 juillet par la presse chinoise : « *Si cela ne te gêne pas, je prépare mes bagages et je viens faire une visite à Taipeh.* » Pékin avait déjà fait à Taipeh en octobre dernier une « *proposition en neuf points* », mais les nationalistes ont toujours repoussé les avances venues de la République populaire. — (*A.F.P., Reuter.*)

[Cette dernière proposition intervient alors que se poursuit le différend entre Pékin et Washington sur la livraison d'armes américaines à Taiwan. Par ailleurs, le ton de la lettre de M. Liao s'explique par le fait que son père, Liao Zhongkai, était ministre des affaires étrangères du Kouomintang avant d'être assassiné le 20 août 1925.]

Tchad

● M. HISSENE HABRE, répondant aux vœux adressés par le président Reagan, a réaffirmé samedi 24 juillet, dans un message de remerciement, qu'il attachait « *le plus grand prix à voir se renforcer davantage les relations amicales existant entre les Etats-Unis et le Tchad* ». Les réfugiés tchadiens, au nombre de trois mille quatre cents, rapatriés du Cameroun au début de la semaine, ont apporté, dimanche 25 juillet, « *leur soutien sans réserve* » à M. Hissene Habré et lui ont demandé de tout « *mettre en œuvre pour rétablir la paix et la sécurité au Tchad* ». — (*A.P.*)

LA BAGAGERIE®

PROMOTION

VALISES

très belle qualité

CUIR BICOLORE

Peau de Porc ultra-léger

55 cm	595 F
65 cm	695 F
70 cm	750 F
75 cm	795 F

Paris : 12, rue Tronchet • 41, rue du Four 74, rue de Passy • Tour Maine-Montparnasse

Lyon : La Part-Dieu

Envoi contre remboursement 41 rue du Four. 75006 Paris.

(Publicité)

MEETING DE SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES PALESTINIEN ET LIBANAIS

— Retrait immédiat des troupes sionistes du Liban !
— Reconnaissance officielle et sans condition de l'O.L.P. !
— Soutien total à l'O.L.P. et au Mouvement national libanais !

MERCREDI 28 JUILLET

19 h 30

Annexe Bourse du Travail

Salle E.-Enaf - 85, rue Charlot, Paris 3e

M° RÉPUBLIQUE

— Témoignages de médecins et de juristes ;
— Intervention de Claude BOURDET ;
— Avec la présence de représentants de l'O.L.P. et du M.N.L.

Sous la présidence du GENERAL DE BOLLARDIERE

ORGANISE PAR :

Association médicale franco-palestinienne (A.M.F.P.), Comité Liban, Comité Palestine, Association France-Palestine, Collectif de soutien à la lutte des peuples palestinien et libanais (comités 19e et 20e), Chrétiens pour la Palestine, avec les combattants palestiniens et libanais, Union générale des Etudiants libanais en France (UGELF), Association de solidarité France-Pays arabes, Collectif des travailleurs algériens (C.T.A.), Association des Marocains en France (A.M.F.), Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT), Maison des travailleurs immigrés (M.T.I.), Union générale des travailleurs sénégalais en France (U.G.T.S.F.), FETRANI, Association des travailleurs de Turquie (A.T.T.), Union dans les luttes, P.S.U., P.C.R., P.C.M.L., A.M.R., Convention communiste, CEDETIM, Collectif anti-impérialiste, Union de résistance populaire contre la réaction, le fascisme et la guerre (U.R.P.), Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (F.E.A.N.F.), Comité culturel pour la démocratie au Bénin (C.C.D.B.), Halkin Kurtulusu (Libération du peuple - Turquie), Parti communiste d'Espagne (marxiste-léniniste), Comité de coordination de la « Voix de l'étudiant » (section de l'étranger) - Iran, sympathisants du Parti du travail d'Iran en Europe, Union des jeunes antifascistes et anti-impérialistes (UJAFAI), Parti communiste des ouvriers de France (P.C.O.F.).

Le Monde

politique

Les députés entament l'examen de la réforme électorale municipale

Les députés commencent, lundi 26 juillet, l'examen en première lecture, du projet de loi relatif à l'élection des conseils municipaux et modifiant les conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales. Le Sénat ne discutera qu'à l'automne du texte qui devrait être appliqué aux municipales de mars 1983.

Le projet adopté par le conseil des ministres du 13 juillet combine proportionnelle et système majoritaire. Il ne satisfait qu'en partie l'un des engagements électoraux de M. Mitterrand qui souhaitait voir « *instituer* » la représentation proportionnelle pour les élections municipales. La quarante-septième des cent dix propositions du « *candidats des socialistes à la présidence de la République* » étend l'introduction de la proportionnelle pour la désignation des députés et des membres des assemblées régionales. Le futur président de la République promettait que le nouveau mode de scrutin s'appliquerait aux communes de neuf mille habitants et plus.

Le texte du gouvernement retient un seuil de cinq mille habitants que P.C.F. et P.S. souhaitent voir encore abaisser (en commission des lois de l'Assemblée nationale, socialistes et communistes ont adopté un amendement fixant ce seuil à trois mille cinq cents habitants bien que les deux partis aient décidé en juin dernier du chiffre de deux mille cinq cents). M. Mitterrand prévoyait également que chaque liste comporterait au moins 30 % de femmes. L'introduction de ce quota dans la loi n'a pas été retenue par le gouvernement.

Le système proposé au vote des parlementaires répond à un double souci : d'une part assurer la présence des minorités, d'autre part garantir à la liste la mieux placée le gain de la majorité absolue des sièges dans les conseils municipaux. Sur le principe, socialistes, communistes et radicaux de gauche sont d'accord. Seules subsistent des divergences quant à certaines dispositions.

Le principal point de désaccord concerne le mécanisme de fusion de listes pour le second tour. Le P.S. demande que, pour que les candidats d'une liste puissent participer au second tour sur une liste de fusion, leur propre liste ait recueilli au premier tour au moins 5 % des suffrages exprimés. Initialement prévue dans le projet de loi, cette disposition n'a pas été retenue par le conseil des ministres du 13 juillet. Sa disparition correspondait aux vœux du P.C.F., du M.R.G. et du Mouvement des démocrates.

Le P.C.F. est également hostile au maintien du seuil de 5 % des exprimés nécessaire pour qu'une liste participe à la répartition à la proportionnelle des sièges. Pour le P.C.F., le mode de scrutin garantissant l'existence d'une majorité, il convient de permettre à de petites listes d'avoir des élus. Cette « logique » a convaincu d'ailleurs les députés de l'opposition en commission des lois. En revanche, M. Poperen (P.S.), rapporteur de la commission, estime que l'« *expression de la diversité ne pouvait aller jusqu'à l'atomisation de la vie politique locale* ».

Parmi les autres modifications adoptées par la commission des lois figurent une augmentation plus forte que celle prévue par le projet de l'effectif des conseils municipaux, la suppression de la distinction entre adjoints réglementaires et supplémentaires, la liberté aux conseils municipaux de fixer le nombre des adjoints dans la limite de 30 % de l'effectif du conseil, et l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de l'éligibilité (vingt et un ans restant l'âge requis pour être maire).

Enfin, la commission, sur proposition de M. Poperen et de M. Millon, député U.D.F. de l'Ain, a décidé de supprimer les dispositions prévues pour Lyon et d'inclure l'examen de ce cas avec ceux de Paris et Marseille.

Le mode de scrutin

Nous présentons ci-dessous trois exemples pour expliquer le *fonctionnement du système proposé* par le gouvernement.

1) Au premier tour, quatre listes *se partagent 100 000 suffrages* exprimés dans une commune dont le conseil municipal *compte 55 membres : liste A*, 52 000 voix (52 %) ; liste B, 24 000 (24 %) ; Liste C, 20 000 (20 %) ; *liste D*, 4 000 (4 %).

La liste A ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour n'a pas lieu d'être organisé. Cette liste enlève la moitié des 55 sièges à pourvoir, arrondis à l'entier supérieur, soit 28 sièges.

La liste D ayant obtenu moins de 5 % des sufrages exprimés, elle ne concourt pas à la répartition à la proportionnelle des 27 sièges restant à pourvoir. La liste A gagne 15 sièges, la liste B, 7 et la liste C, 5

2) Cinq listes sont en présence au premier tour et aucune n'atteint la barre de 50 % des suffrages exprimés. Sur 100 000 suffrages exprimés, la liste A recueille 36 000 voix (34 %) ; la liste B, 24 000 (24 k) ; la liste C, 20 000 (20 %) ; la liste D, 18 000 (18 %) ; et la liste E, 4 000 (4 %). Avant le second tour, les listes A, D et E se regroupent et forment une liste d'union. De leur côté, les listes B et C se regroupent également.

Les résultats du second tour sont les suivants : liste A, D, E 56 000 voix (56 %) ; liste B, C 44 000 (44 %) La liste arrivée en tête enlève la moitié des sièges arrondis à l'entier supérieur, soit 28 sièges, auxquels s'ajoutent 15 des 27 sièges restant à pourvoir et affectés à la proportionnelle. La liste B, C obtient 12 sièges.

3) *Les résultats du premier* tour sont identiques à ceux de l'exemple précédent. Toutefois, *trois listes, au lieu de deux, se* maintiennent au second tour : la liste A fusionne avec la liste *E, la liste B et la liste C se regroupent* et la liste D, qui a obtenu plus de 10 % des voix au premier tour, se maintient. Les résultats du second tour sont les suivants : liste B, C, 44 000 voix (44 %) ; Liste A, E, 38 000 (38 %) ; liste D, 18 000 (18 %).

La liste B, C n'a pas obtenu la *majorité* absolue des voix, toutefois elle recueille la moitié des sièges, arrondie à l'entier supérieur, soit 28 sièges auxquels s'ajoutent 12 des 27 sièges restant à pourvoir et répartis à la *proportionnelle*. La liste A E gagne 10 sièges et la liste E 5.

POINT DE VUE

Des municipales pour hommes ?

par GISÈLE HALIMI (*)

C'ETAIT promis, proclamé, juré. *Les élections municipales devaient* — par la loi d'abord, par le choix ensuite — permettre une réelle participation des femmes : 30 % sur les listes. Le parti socialiste s'enorgueillit, à juste titre, que ses listes (et ses élus au Parlement européen) comportent ce quota et que, dans ses instances, tout est fait — ou presque — pour l'atteindre. Les « cent dix propositions » du candidat Mitterrand énonçaient ce principe.

Le 28 avril 1981, invité par Choisir, entre les deux tours de l'élection présidentielle, le candidat François Mitterrand fut formel (1) : si les femmes lui faisaient confiance, malgré toutes les difficultés — réelles — à vaincre les habitudes de ce fief masculin qu'est la politique électorale, 30 % d'entre elles seraient sur les listes. Le 8 mars 1982, au cours d'une cérémonie-gadget dite Fête des femmes, M. Mitterrand récidiva : oui, 30 % des femmes pour les municipales, tout serait fait pour cela. Et, afin que nul (nulle) n'en ignore, la très officielle « Lettre » de Matignon (2) annonça en même temps que le remboursement de l'I.V.G. le 1er septembre et d'autres mesures plus vagues, la présence de 30 % de femmes sur les listes électorales municipales.

⁂

Commença alors, sournoise, la bataille des misogynes. A l'Assemblée nationale, comme ailleurs sans doute. « *Un quota, est-ce digne de vous, mesdames ? Ne faut-il pas changer d'abord les mœurs politiques ?* », entendait-on à l'envi. Alibi — ou, disons le mot, hypocrisie.

Dans la complexité de l'analyse féministe, où l'homme n'est pas à éliminer, mais au contraire à libérer de ses *chaînes de dominant*, les femmes récusent la violence liquidatrice de l'« autre ». Le couple — *s'il y a couple, éternel ou éphémère* — ne saurait être que l'unité de deux libertés.

Force nous est donc de manier, dialectiquement, les mœurs et la loi. Pour atteindre au changement, deviennent *alors nécessaires des* mesures légales d'autorité. Bourguiba a-t-il attendu l'évolution des mentalités *islamiques pour — à peine* l'indépendance de la Tunisie acquise — abolir la polygamie, supprimer la répudiation, instaurer le divorce, populariser la contraception et permettre l'avortement gratuit ? Les mentalités d'abord, la loi ensuite ? Essayez donc de convaincre les syndicats de l'efficacité de cette douce stratégie ! Et dites aux ouvriers que la convention collective reste un objectif violemment futuriste (pour les patrons).

Alibi et hypocrisie encore lorsqu'on évoque la liberté de l'électeur. Quand, dans un rapport de forces donné, le plus fort se réclame de la liberté pour régler « naturellement » ses rapports avec celui (celle) qu'il domine, il se réfère bien à une *loi* : la loi de la jungle. Lacordaire disait déjà : « *Entre le faible et le fort, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit.* » Le laisser-faire, laissez-passer comme l'expectative indéfinie imposée par le pouvoir — économique, politique, *culturel* — à ceux, à celles, qui en dépendent sont des mots d'ordre inacceptables. Et d'ailleurs rejetés *dans l'histoire par tous les mouvements* de libération, qu'ils soient d'indépendance nationale ou de justice sociale.

⁂

Mais c'est de tout autre chose que — officiellement du moins, — il s'agit. Il paraîtrait qu'une loi faisant leur place aux femmes sur les listes municipales serait contraire à la Constitution. A ses principes comme à sa lettre. Débat vieux de quelques années et brillamment exposé dans ces colonnes mêmes (3) — et quasiment résolu — par M. le professeur Georges Vedel, membre du Conseil constitutionnel.

La Constitution, pour ce qui concerne ce problème, c'est un article — l'article 72 — « *Les communes sont des collectivités territoriales qui s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi* » et deux principes « *fondamentaux reconnus par la loi de la République* » (3) : l'égalité des Français devant le suffrage et la liberté de vote.

Pour satisfaire au premier principe, il suffirait d'indiquer qu'« *aucune liste ne pourrait comporter plus de 70 % de candidats du même sexe* » (ou « devrait comporter 30 % au *moins de candidats de sexe différent* »). Quant au second principe, il ne serait pas plus transgressé ici *que par d'autres règles qui s'imposent* à l'électeur. Citons pour mémoire : la condition d'âge, l'inéligibilité de parents au même conseil municipal, l'obligation de résidence, etc. Notre droit électoral positif compote des limites. Pourquoi celle de présenter — et d'élire — 30 % de femmes est-elle vécue psychologiquement comme insupportable et constitutionnellement comme irréductible ?

Alors, mi-sérieux, mi-rigolards, nos adversaires de lancer : « *Pourquoi pas un quota pour les jeunes, les juifs, les Noirs, les handicapés ?* » Tout simplement et surtout parce que les femmes ne sont pas une catégorie mais toutes les catégories à la fois : elles englobent les jeunes, les juifs, les Noirs, les handicapés. Tout *comme l'« autre » presque majorité* dominante, les hommes. Les femmes sont une majorité de citoyens — les *citoyennes — dotés d'un statut* minoritaire.

⁂

Mais voilà l'essentiel. Les Français ont la mémoire courte. Et particulière*ment* les *majorités* politiques : celle d'hier, qui ne bronche guère sauf pour se réjouir de notre incohérence ; et celle d'aujourd'hui, qui se réfugie dans l'inconstitutionnalité.

Qu'ils se souviennent donc, les députés du R.P.R., de l'U.D.F., du P.S. et du P.C., qu'ils ont voté *le 19 novembre 1980* (comme un seul homme !) le projet de Mme Pelletier, alors ministre de la condition féminine. Score qui ne pardonne pas : pour, 439 voix ; contre, 3.

Il est vrai que le quota prévu avait été raboté lors d'une deuxième délibération demandée par le gouvernement d'alors et réduit à 20 %. D'où — pardon d'être acculée à la précision — amendement du groupe socialiste, féministe mais toujours respectueux de la Constitution : *relever* le taux à 30 %. Amendement rejeté.

A ce propos, posons la question. Pourquoi 20 %, 30 % et non pas 50 %, pour satisfaire à la logique des proportions ? Réponse : nous *n'avons pas choisi la révolution brutale*, mais le moyen de donner aux femmes, progressivement, responsa*bilité et dignité civiques*. A chaque élection suffit sa peine et l'avenir nous permettra de faire nos preuves *et d'avancer vers la stricte égalité.*

Toujours est-il que ce quota — 20 % — a bien été voté en première *lecture*, le 19 *novembre* 1980. *D'autres* soucis pour la majorité défunte — la *proximité de la campagne présidentielle, notamment* — en ont retardé la deuxième lecture. Jusqu'au changement. Reste l'objection dite « pratique ». Où trouver 30 % de femmes ? Je suis choquée par le cynisme (le néocolonialisme, vous savez : « *Nous donnerions bien l'indépendance aux colonies si les indigènes étaient capables de l'assumer...* ») de la question. Et par son anachronisme.

En fait et en moyenne, dans les villes de 9 000 à 30 000 habitants, le taux de participation des femmes varie entre 17,4 % et 20,6 %. Seules les communes de 2 500 à 9 000 habitants n'en comptent que 13 %.

Chacun sait que le mouvement se prouve en marchant. Et les bienfaits de la loi en créant une dynamique qui s'imposerait aux mentalités.

Car est bien cynique celui qui, rentrant le soir chez lui, annonce qu'il est candidat. Et à sa femme, qui aura pris la même décision, répondra : « *Impossible ! qui s'occupera des enfants et de la maison ?* »

J'ai entendu ces mêmes militants déplorer, le soir dans des réunions publiques, qu'un quota se heurterait *au refus des femmes. « Elles n'osent pas. »* Histoire vraie, vécue, et que connaissent bien tous mes collègues *députés. Je vous le dis, rien ne* ressemble autant à un misogyne de droite qu'un misogyne de gauche.

⁂

Silences, atermoiements, engage*ments renvoyés sine die..., tel est* leur sort. Sans doute la plupart des mesures nécessaires (fonds de *garantie des pensions alimentaires*, congé parental rémunéré, trois cent mille places de crèches, droit priori*taire à la formation et à l'embauche...*) impliquent-elles un investissement financier ou un changement des priorités dans l'économie. Mais tel n'est pas le cas d'une loi électorale permettant aux femmes d'accéder à la gestion de leur pays.

La question doit être posée : un *ministre des droits des femmes, pour* quoi faire ?

Le séminaire de Maisons-Laffitte a *répondu : le gouvernement comme* toutes les hautes instances du P.S. ont « *oublié* » d'évoquer les problèmes de celles qu'on appelait jadis, chez des socialistes, les « *immigrées de l'intérieur* » : « *Que les femmes se taisent dans les assemblées* », disait saint Paul.

Saint François (Mitterrand) tiendrait-il le même langage ? A suivre, dans tous les cas...

La boucle est bouclée. Relisons, dans la case départ, les promesses formelles faites en 1981 et 1982 aux femmes.

(1) *Quel président pour les femmes*, par Choisir. Préface de Gisèle Halimi. Gallimard, 1981.

(2) Fiche dans *Lettre de Matignon* du 15 mars 1982.

(3) *Le Quota aux élections municipales*, par Georges Vedel. *Le Monde* du 3 février 1979.

(*) Présidente de Choisir, député de l'Isère (app. P.S.).

LA TENSION ENTRE

Les présidents des groupes R.P.R. et U.D.F. de l'Assemblée accepteraient l'invitation du premier ministre à l'Hôtel Matignon

A l'approche de la fin de la session extraordinaire du Parlement, qui doit terminer ses travaux avant le mois d'août, M. Pierre Mauroy a invité les présidents des groupes parlementaires à l'hôtel Matignon. Le président du groupe communiste, M. André Lajoinie est reçu lundi 26 juillet à 15 heures, celui du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, mardi à 11 heures. M. Pierre Mauroy a également convié par lettres, vendredi 23 juillet les présidents des deux groupes de l'opposition. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F., a indiqué qu'il n'accepterait cette invitation qu'en accord avec M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. Ce dernier ne prendra de décision — celle-ci devrait être favorable — qu'après la réunion mardi 27 juillet du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale

Dans un contexte difficile

L'opposition s'est étonnée à plusieurs reprises que ses représentants et notamment les présidents des groupes parlementaires du R.P.R. et de l'U.D.F. n'aient jamais été reçus à l'Hôtel Matignon par M. Pierre Mauroy depuis sa nomination comme premier ministre le 21 mai 1981. Il est vrai que les relations entre l'opposition et la majorité n'ont jamais été marquées, depuis plus d'un an, par l'esprit de coopération de compréhension réciproques. Si la gauche a très vite marqué sa volonté de changement et accéléré les réformes qu'elle avait annoncées, l'opposition a entendu jouer avec vigueur son rôle d'adversaire politique. Cela n'a pas empêché M. Mitterrand de recevoir à plusieurs reprises à l'Elysée les leaders du R.P.R. et de l'U.D.F.

L'éventuelle rencontre entre M. Pierre Mauroy et les responsables des groupes parlementaires de l'opposition ne se situe pas à un moment psychologique bien choisi. En effet les procès d'intention lancés par les uns et les autres se font de plus en plus vifs. Les reproches d'« incompétence » sont maintenant repris par Mme Simone Veil, qui se place ainsi sans ambiguïté dans une opposition ouverte.

L'opposition elle-même se considère sur la défensive. Elle affirme qu'elle remplit son rôle naturel attaques dirigées contre elle et qu'elle remplit son rôle maternel dans le cadre des lois et dans l'esprit de la démocratie.

La thèse du « complot »

Le gouvernement conteste cette conception, et il en vient même à devancer un complot qui serait ourdi par « la droite » contre les institutions et la légitimité du chef de l'Etat. C'est M. Pierre Mauroy qui affirme, dans une interview au *Point* du 26 juillet, que « *l'opposition ne sait pas être l'opposition* ». Expliquant « *l'étrange durcissement qui saisit la droite* », le premier ministre estime :

« *L'opposition réagit au fond comme si elle gardait je ne sais quel droit de propriété comme si elle ne se résignait pas à sa nouvelle situation, comme si elle voulait bousculer les échéances légales, comme si elle voulait mettre à mal les institutions. Je puis vous dire avec la majorité des Français : elle représente une histoire qui s'achève. Et nous, une histoire qui commence.* »

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, s'en prend au même moment, dans *le Nouvel Observateur* du 24 juillet, à M. Jacques Chirac et au R.P.R. d'une façon plus précise. Selon lui, « *les éléments durs du R.P.R.* » auraient organisé le concert de sifflets du 14 juillet (1), accréditant ainsi la thèse du « *complot* ». Il ajoute, accusant le maire de Paris de duplicité : « *M. Chirac s'est livré à une opération politique. Il faut qu'on en finisse avec ce double jeu : le président du R.P.R. cherche à apparaître comme un personnage tranquille et rassurant, tandis que ses lieutenants et ses troupes de choc ont une attitude qui rappelle de fâcheux souvenirs. N'a-t-on pas vu MM. Pons, Pasqua et Labbé mettre en question la légitimité du pouvoir issu du suffrage universel ? Reconnaissez qu'un tel comportement mérite que l'on s'y arrête. Les dirigeants du P.S. ont bien fait de dénoncer cette montée d'une droite autoritaire qui s'exprime dans la foulée du maire de Paris.* »

M. Bérégovoy semble donc prendre fait et cause pour la thèse des « ligues » factieuses de 1934 qu'évoquait M. Louis Mermaz en même temps que MM. Paul Quilès et Jean Poperen — responsables du parti socialiste. Depuis le 14 juillet, toutefois, aucun élément concret n'est venu étayer cette interprétation.

Ces prises de position ne sont évidemment pas de nature à créer un climat propice pour une entrevue entre le premier ministre et les groupes de l'opposition. Ceux-ci se sentent pour le moment confortés non seulement par les sondages d'opinion mais surtout par les résultats des élections partielles. Ils n'entendent pas désarmer dans leur critique de l'action gouvernementale que la campagne municipale va leur donner l'occasion d'intensifier encore. Il est donc vraisemblable que MM. Labbé et Gaudin accepteront l'invitation de M. Mauroy, mais qu'ils n'y mettront aucune précipitation et qu'ils l'utiliseront pour confirmer leur désaccord avec la politique du gouvernement.

ANDRÉ PASSERON.

(1) M. Mermaz avait évoqué « *l'action et les méthodes des ligues de 1934* ». (*le Monde* des 16 et 17 juillet).

Un jeu pour l'été

(Suite de la première page.)

Sans recourir aux camps ni aux *commissaires, la société de spectacle* lessive elle aussi les mémoires par l'avalanche de nouvelles où les drames, *événements sportifs*, catastrophes, faits divers se suivent dans le fracas des lance-missiles ou les applaudissements des stades. Dans l'universelle démence, quelle trace laisseront donc vingt mots de M. Chirac, et à quoi bon les retenir ?

Affranchis de toute rectitude par ce renoncement général, les hommes publics de diverses tendances profitent de l'aubaine. Intrépidement, pour faire parler d'eux, ils disent n'importe quoi, sans souci d'offenser le savoir, la logique, l'histoire ou le simple bon sens. A ce train, ils étendront bientôt leurs compétences aux lettres et aux arts. Aux premières arrestations opérées à Marseille parmi les gentilshommes du SAC, après la tuerie d'Auriol, le député chiraquien Jacques Toubon clama lugubrement : « *C'est le début d'un processus connu dans les régimes totalitaires... C'est la Tchécoslovaquie. Marseille, c'est Prague* », et les assassins emprisonnés, sans doute, d'innocents Petits Frères des *Pauvres !*

Dans un autre ordre de réflexion, M. Valéry Giscard d'Estaing énonça somptueusement, quelques mois plus tard : « *Au cours des cent dernières années, le poids de l'Europe dans le destin du monde n'a cessé de décliner.* » Qu'importe si la politique, les sciences, la peinture, la littérature, les techniques ramènent les débuts de la décadence beaucoup plus près de nous ? L'esprit souffle où il veut, et celui de son ancien ministre des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, nous gratifie à son tour d'une de ces découvertes comme il s'en opère désormais constamment chez nos notables : « *L'anthropologie et l'histoire ont démontré que dans toutes les civilisations, l'existence d'une culture transmissible est fondée sur la tolérance, le respect de l'autre et l'accueil à toutes les idées.* » Curieuse « *anthropologie* », et à tous les sens du mot, drôle d'« *histoire* » !

Tolérante, l'Egypte ancienne, avec son Pharaon identifiable à Dieu et ses paysans voués dès le berceau *à une totale servitude ?* Respectueuses de « *l'autre* », les sociétés précolombiennes toutes ruisselantes *du sang de gigantesques sacrifices* humains ? Accueillante à « *toutes les idées* », l'Europe chrétienne hantée *pendant des siècles par la peur des* hérésies et les procédures inquisitoriales ? L'expérience enseigne plutôt *qu'au cours des âges, les civilisations* s'enfermèrent dans un exclusivisme farouche.

Côté socialiste, les *hautes* fonctions autorisent aussi de singulières audaces. Durant son interminable controverse avec M. Christian Bonnet sur Maupassant et ses « *moisissures* », le garde des sceaux, M. Badinter, ajouta une surprenante trouvaille à celles de quelques autres grands politiques : « *Maupassant, qu'est-ce que c'est ? C'est l'antisémitisme et c'est l'extrême droite pour sa philosophie politique.* » Proche de Zola, démocrate, l'auteur de *Boule-de-Suif* figurait jusqu'à ces affirmations solennelles parmi les ancêtres de la République. Aujourd'hui, il militerait au P.S. Par convenance personnelle, M. le ministre de la justice le naturalise contre-révolutionnaire ! Tant pis pour la vérité.

Et elles s'abattent, et elles pleuvent, et elles nous inondent ces fadaises et ces hâbleries, sans qu'*aucune institution ne nous en* protège. Radios et télévisions servent d'abord à les propager. Parfois, leur recensement donne bien du plaisir, cependant. En cette période estivale, il amuserait beaucoup de monde. Pourquoi quelque antenne libre n'organiserait-elle pas une concours parmi les vacanciers ? Il suffirait qu'un assez grand nombre d'auditeurs, bloc-note sur les genoux, consignent les fables, exagérations, divagations énoncées chaque jour par les hommes au pouvoir ou leurs adversaires.

Naturellement, cet exercice en forme de jeu distinguerait honnêtement la maladresse de l'ignorance, *les erreurs matérielles des* fautes d'interprétation et, bien entendu, l'étourderie de la stupidité. Après *quelques semaines, les amateurs* pourraient se constituer en association, échanger leurs listes avec des *comparaisons des classements* par sujets, spécialités, tendances politiques, etc. Qui sait si, en notre *époque férue de statistiques* et d'enquêtes, l'initiative ne doterait pas la France d'un nouveau fichier, de ce *grand répertoire* des sottises nationales dont le besoin se fait tellement sentir ?

Mis sur ordinateur, réunis dans une banque de données consultable par téléphone, télématique, magnétoscope et branchement individuel à domicile, les renseignements exigeraient, pour la sélection et la distribution, l'emploi de centaines d'archivistes. A sa façon, un mal de l'époque aiderait à résorber le chômage pour ne rien dire de sa contribution à la relance intérieure. L'esprit du siècle ordonne d'utiliser toutes les matières premières. En voici une d'inexploitée, malgré ses ressources prodigieuses. Commençons donc d'en faire un amusement pour l'été. La production industrielle devrait promptement suivre, car les *réserves* ne manquent pas.

GILBERT COMTE.

LA MAJORITÉ ET L'OPPOSITION

Mme Veil dénonce « l'incompétence du gouvernement »

Mme Simone Veil, président de la commission juridique de l'Assemblée des Communautés européennes, ancien président de cette Assemblée et ancien ministre de la santé dans le gouvernement de M. Raymond Barre, a donné au « Journal du dimanche », publié le 25 juillet, une interview dans laquelle elle déclare notamment : « Le gouvernement tente de faire croire que la situation économique n'est pas plus mauvaise qu'hier, qu'elle ne serait pas meilleure si l'ancienne majorité était toujours au pouvoir et que c'est la mauvaise gestion du régime précédent qui est responsable de la situation. C'est sans doute vrai du chômage. Reste qu'il a continué à croître, contrairement aux promesses qui avaient été faites et contrairement à ce que croyaient beaucoup de gens. Mais, dans la plupart des autres domaines, la situation s'est aujourd'hui nettement détériorée. (...)

» En refusant jusqu'à leur victoire électorale de prendre en compte la situation internationale, les dirigeants socialistes ont fait une immense erreur qu'il paient aujourd'hui. (...) Pendant quinze mois, le gouvernement a donné l'impression que la France était richissime ; il n'y avait pas de jours où l'on n'apprenait telle ou telle mesure, telle ou telle décision entraînant des charges nouvelles pour le budget ou les entreprises. (...) Je suis frappée par l'inquiétude et l'énervement, je dirai la fébrilité des Français, et, de façon curieuse, davantage encore en province qu'à Paris. (...) Je crois bien que la raison majeure de ce climat c'est que les Français prennent conscience de l'incohérence du gouvernement. Ils ont le sentiment de ne pas être gouvernés parce qu'ils ne comprennent pas la ligne du gouvernement : va-t-on vers une gestion rigoureuse compatible avec l'environnement européen et international, ou bien vers une radicalisation qui nous mettrait en marge des pays européens ? Les ministres et responsables socialistes font à cet égard des déclarations totalement différentes. (...)

» Si l'expérience socialiste devait être interrompue avant son terme, il resterait de nombreux Français, qui sont de bonne foi et qui ont droit à la parole, pour se sentir frustrés. Il serait mauvais pour l'avenir de la démocratie dans notre pays qu'ils aient le sentiment de ne pas avoir eu leur chance jusqu'au bout. (...) Je pense que l'opposition doit respecter scrupuleusement la règle du jeu démocratique. Cela étant, le gouvernement doit également, de son côté, accepter les contre-pouvoirs démocratiques désignés. (...) Je trouve très inquiétant pour la démocratie que l'on n'accepte aucun contre-pouvoir et que l'on prenne des mesures sur lesquelles on est d'ailleurs parfois obligé de revenir — dès qu'il s'en dresse un. »

Mme Veil annonce enfin qu'elle participera aux journées de l'U.D.F. en septembre

A propos d'incompétence

La gauche est incompétente ! Tel est depuis près de deux mois le leitmotiv de la droite. Au nom du R.P.R., M. Bernard Pons avait donné le ton en déclarant à la mi-juin, après la nouvelle dévaluation du franc : « *Le président de la République est un incompétent entouré par les incompétents.* » M. Jacques Chirac s'était mis au diapason le même mois, lors du premier débat de censure à l'Assemblée nationale, en accusant le gouvernement d'« *irresponsabilité* », d'« *irréalisme* », de « *sectarisme* », etc. M. Raymond Barre, plus elliptique mais tout aussi corrosif, avait estimé, le 18 juin à TF 1, que la politique conduite depuis un an autorisait, en effet, « *quelques doutes sur la capacité de ceux qui sont en charge des affaires* ». Pour sa part, M. Valéry Giscard d'Estaing, dans les colonnes du *Quotidien de Paris*, avait relevé chez les dirigeants socialistes « *une absence totale de cohésion et une incapacité générale à saisir les problèmes* ».

Mme Simone Veil se joint à ce jury d'experts en affirmant que « *les Français prennent conscience de l'incohérence et de l'incompétence du gouvernement* ».

Ce letimotiv n'est pas nouveau. Chaque fois que la gauche est parvenue au pouvoir, que ce soit en 1924 à l'époque du Cartel des gauches, en 1936 au moment du Front populaire ou au début de la IVe République, la droite a mené campagne sur ce thème pour essayer de discréditer ses adversaires en se fondant sur leurs difficultés à résoudre les problèmes économiques.

Pendant longtemps son argumentation a été accréditée par le peu d'expérience des dirigeants de la gauche pour les choses de la gestion et leur méconnaissance des techniques administratives afférentes à l'art de gouverner. Cela malgré les efforts réalisés dès le début du siècle par les socialistes et les communistes pour former les experts indispensables, qu'il s'agisse de la création, en 1925, du Conseil national économique à l'initiative de la C.G.T. ou, en 1933, de celle de l'Union des techniciens socialistes par M. Jules Moch.

Est-il permis de soutenir le même postulat aujourd'hui ? La gauche ne compte-t-elle pas en ses rangs presque autant de diplômés, d'économistes et de techniciens que la droite ? Ne fait-elle pas la preuve qu'elle sait gérer la plupart des villes, des départements et des régions dont elle détient les leviers de commande ?

Est-il honnête, quand on considère les difficultés qu'éprouve le gouvernement à redresser la situation économique et sociale, d'y voir simplement l'expression d'une tare quasi congénitale ? Faut-il donc s'étonner que des socialistes aient du mal à faire prévaloir leurs orientations dans une société régie par les lois du capitalisme ?

Il est vrai que le gouvernement ne donne pas l'image de la plus parfaite cohésion et que sa politique ne traduit pas toujours une extrême cohérence. Les tenants du pouvoir exécutif en portent l'entière responsabilité car les arguments de l'« *héritage* » et de l'« *apprentissage* » désormais deviennent de moins en moins recevables de leur part.

Il est vrai également que les socialistes sont aujourd'hui victimes de la témérité, pour ne pas dire de l'inclination démagogique dans laquelle ils se complaisaient volontiers quand ils étaient dans l'opposition. Mais, ne s'agit-il pas surtout d'une inadéquation à certaines réalités ?

A reprendre largement ce thème de l'incompétence, les ténors de l'opposition courent en demeurant un double risque : le risque qu'on leur fasse observer, au vu de leur bilan passé, que leurs propres capacités n'ont pas été jugées très convaincantes l'an dernier par le corps électoral et surtout celui que leur attitude soit ressentie essentiellement comme une forme de mépris.

A moins que l'opposition n'ait cure des moyens à employer. Si sa stratégie de reconquête du pouvoir doit s'accompagner de toutes les outrances — et tel est le sentiment de MM. Mauroy et Bérégovoy si l'on en juge par les déclarations faites en ce début de semaine par le premier ministre au *Point* et par le ministre des affaires sociales au *Nouvel Observateur* — Marx peut se frotter les mains : la lutte des classes a encore de beaux jours devant elle en France. Est-ce bien la fin recherchée ?

ALAIN ROLLAT.

Le second tour de l'élection municipale de Brest

LE CANDIDAT R.P.R. L'EMPORTE ET AMÉLIORE SON SCORE DU PREMIER TOUR

Inscr., 100 676 ; vot., 35 702 ; suffr. expr., 35 368. M. Jacques Berthelot, R.P.R., 30 869 voix, ELU : Mme Micheline Le Blé, P.S., 14 499.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Francis Le Blé (P.S.), maire, récemment décédé. En mars 1977, la liste d'union de la gauche que Francis Le Blé conduisait avait enlevé, dès le premier tour, les quarante-trois sièges à pourvoir, avec 33 133 voix contre 20 329 à la liste menée par M. Eugène Bérest, alors maire sortant (R.I.) et 12 738 à la liste de l'ancien maire centriste, M. Georges Lombard, sénateur, qui avait reçu le renfort du R.P.R. Il y avait eu 66 200 suffrages exprimés et 67 361 votants sur 94 513 inscrits.

Au premier tour de ce scrutin partiel, M. Berthelot, candidat unique de l'opposition, avait recueilli 17 867 voix contre 12 387 à Mme Le Blé, veuve du maire décédé. M. Berthelot, bien qu'ayant obtenu 57,97 % des exprimés, n'avait pu être proclamé élu, le nombre de ses voix étant inférieur au quart des inscrits. Il y avait eu en effet 29 855 votants et 29 474 suffrages exprimés sur 100 676 inscrits. L'abstention élevée au premier tour (70,34 %) a été sensiblement moins forte au second : 64,53 %, alors qu'elle avait été de 28,72 % en mars 1977.

Cette augmentation de la participation n'a guère profité à la candidate de la gauche, soutenue par le conseil municipal. Son handicap au premier tour était de 4 700 suffrages, il est passé au second à 6 370. Alors que M. Berthelot a gagné d'un tour à l'autre 3 782 voix, Mme Le Blé n'a amélioré son score que de 2 112 suffrages. En pourcentage, M. Berthellot l'envoie avec 59 % des exprimés.

Le conseil municipal comprend désormais 25 P.S. (au lieu de 26), 15 P.C., 2 U.D.B. et 1 R.P.R.]

LA CAMPAGNE POUR LE SCRUTIN DU 8 AOUT

La mobilisation se fait attendre à quelques jours de l'élection de la première assemblée de Corse

La campagne officielle pour les élections à l'assemblée de Corse, prévues pour le 8 août, s'est ouverte lundi 26 juillet. Dix-sept listes (soit 1 037 candidats) sont en présence pour ce scrutin qui doit se dérouler, selon la règle de la représentation proportionnelle, pour élire une assemblée de soixante et un membres.

Ajaccio. — A quelques jours de l'élection de la première assemblée de Corse, les observateurs s'interrogent : la participation au scrutin sera-t-elle plus ou moins importante qu'à l'accoutumée ? Les réponses, généralement, tendent vers une participation inférieure alors que l'enjeu est notoirement d'une importance jamais connue sur le plan régional. Mais on peut cependant s'interroger et, en fin de compte, ne pas se montrer aussi pessimiste que bien des Cassandre.

C'est la première fois aussi qu'une campagne électorale se déroule en plein été. Et quel été ! La chaleur accablante qui s'est abattue sur l'île depuis trois semaines a plongé les gens dans une sorte d'hébétude. La télévision (qui a ouvert, le lundi 26 juillet, la campagne officielle comme pour les élections présidentielle ou législatives) a consacré aux listes un certain nombre d'émissions. Mais l'heure de diffusion était très mal choisie : 19 h 20. La même erreur est commise pour la campagne officielle. De plus, l'absence de controverses entre les chefs de liste — il n'y a pas eu un face-à-face entre les dix-sept en lice et, indique-t-on, il n'y en aura pas « faute de moyens techniques » — n'a guère été faite pour éveiller ou réveiller les passions.

Restent alors les inlassables tournées des candidats dans des villages endormis ou bien, à l'heure vespérale, en quête de fraîcheur. Les abondantes rubriques des quotidiens régionaux, les feuilles que les candidats diffusent avec leur programme : ce n'est pas suffisant pour « mobiliser » ou ça ne l'est pas encore.

Le fait que dix-sept listes soient en présence (sept à gauche, trois à droite, une autonomiste, une nationaliste et cinq marginales) paraît aussi à beaucoup de nature à rendre plus difficile le choix. Mais ne pouvait-on s'y attendre en raison même de l'instauration de la proportionnelle et du vote sur liste régionale ? Et faut-il, en définitive, se plaindre de la prolifération des candidatures alors même que pendant des décennies on a réclamé à cor et à cri la démocratisation des scrutins ? On a donc rappelé, à juste titre, que chaque électeur n'aura qu'un seul bulletin à déposer dans l'urne et qu'il faudra bien cette fois s'efforcer de ne pas se tromper.

De notre correspondant

Par rapport au continent, la Corse a cependant connu un taux d'abstentionnisme important de manière assez systématique : 33 % au premier tour de l'élection présidentielle de 1974 ; 35 % à celle de 1981 ; 32 % au premier tour des élections législatives de 1978 ; 36 % à celles de 1981. Lorsque ce rapport est descendu à 24 % au second tour du scrutin présidentiel de 1974 ou à 26 % le 10 mai 1981, on a pavoisé sur l'île en criant au record de participation.

L'abstentionnisme, en fait, est structurel. Il tient au code électoral national qui permet l'inscription sur les listes à de très divers titres : la résidence, l'assujettissement à l'impôt, le domicile électoral d'origine, c'est-à-dire la première inscription, d'où il découle ce que la jurisprudence appelle la « permanence des listes ».

L'assainissement des listes

C'est ce qui explique que les électeurs résidents soient environ au nombre de cent cinquante mille — l'île compte deux cent trente mille habitants — donc une proportion normale, et que ceux du continent soient environ cinquante mille. Il est admis que les abstentionnistes figurent principalement parmi ces derniers. Et c'est pour les associer en plus grand nombre au scrutin que l'élection a été fixée en plein été. Mais personne ne peut aujourd'hui savoir combien de ces cinquante mille (sur environ trois cent cinquante mille Corses vivant en France continentale) seront sur l'île le 8 août.

Certains attendaient beaucoup — trop sans doute — de la vaste opération d'assainissement des listes électorales lancée dès le 6 août 1981 par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. « *Le bilan n'est guère éloquent,* fait-on remarquer dans les milieux nationalistes. *Il n'y a eu que six mille radiations tandis que huit mille cinq cents personnes inscrites à la fois en Corse et sur le continent étaient conduites à opter pour la Corse.* » Mais on oublie de dire que les indications d'état civil portées sur les listes électorales ont été corrigées pour quarante cinq mille électeurs, soit à peu près le quart des inscrits. Ces états civils erronés n'étaient-ils pas en soi présomption de fraude dans la mesure où des votes pouvaient être déformés d'une manière ou d'une autre ?

En réalité l'opération aura eu des effets plus bénéfiques qu'on ne le prétend. Elle aura aussi servi à démontrer que la suppression du vote par correspondance en 1976, au lendemain des événements d'Aleria, avait eu pour conséquence la normalisation discrète mais progressive des listes électorales. A quoi aurait en effet servi de garder des listes outrageusement gonflées pendant les années 60 alors qu'on ne pouvait plus confier aux bons soins des facteurs l'envoi de votes frauduleux ? En outre, le régime des inscriptions d'office avait été supprimé, la composition des commissions administratives modifiée et le Conseil d'Etat invité à statuer désormais dans les six mois.

Ainsi, à partir de 1978, la fraude a été marginalisée et le contentieux a diminué d'une manière spectaculaire. L'opération qui s'achève est donc salutaire à tous points de vue. Elle devra cependant se poursuivre sous d'autres formes afin que l'on parvienne à obtenir des listes irréprochables.

Il reste aux candidats à regarder la réalité en face et à cesser de crier préventivement à la fraude lorsqu'ils se sentent en situation d'infériorité. Alors le déplorable climat que cette île a connu pendant deux décennies laissera place à cette sérénité dont elle a tant besoin pour passer à l'ordre du jour. Et tant pis pour ceux de nos confrères qui, en quête de folklore, ne rêvent encore que d'urnes jetées dans les figuiers.

PAUL SILVANI.

CINQ ATTENTATS DURANT LE WEEK-END

Cinq attentats ont été commis en Corse pendant le week-end, quatre en Corse-du-Sud et un en Haute-Corse.

Samedi matin 24 juillet, au nord de Bastia (Haute-Corse), deux charges de plastic ont sérieusement endommagé des bureaux de la société des maisons Phénix. A Ajaccio (Corse-du-Sud, une moto a été détruite par une charge explosive, tandis qu'à Porticcio (Corse-du-Sud), les vitrines de deux magasins du centre commercial « U Paese » étaient endommagées.

Deux autres attentats ont eu lieu dimanche 25 juillet, à Porticcio. Une charge de plastic a endommagé la caravane dans laquelle dormait le lieutenant-colonel Battesti, qui vient d'être nommé chargé de mission auprès du directeur de la protection civile. Une autre caravane stationnée sur le camping de Prumelli a été atteinte par une charge explosive d'une centaine de grammes. Une adolescente, Sophie Emouillin, de Nantes, âgée de quatorze ans, a été blessée au pied.

Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

● *Dix-sept personnes* ont été inculpées dimanche 25 juillet à Nouméa, dont treize ont été placées sous mandat de dépôt, à la suite de l'action d'un commando dans la salle de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie (législatif local) le 22 juillet dernier.

Les inculpés sont accusés de violences et voies de faits sur la personne des conseillers territoriaux, ou de complicité à ces violences. On leur reproche également d'avoir été porteurs d'armes ou d'objets apportés pour servir d'armes, et de violences sur la personne des agents de la force publique.

(*Publicité*)

Les étoiles Fnac : Blaupunkt contre attaque

Dans une publicité comparative à grand spectacle, la Fnac a pris pour cible depuis quelques semaines, dans le secteur Autoradio, la société Blaupunkt.

Celle-ci se considérant victime de manœuvres de concurrence déloyale par voie de dénigrement, a saisi de l'affaire le Tribunal de Commerce de Paris.

Nigeria Airways vous offre maintenant un vol sans escale sur Port Harcourt et vers 14 destinations au Nigeria.

Grâce à Nigeria Airways, vous pouvez désormais prendre un vol direct pour Port Harcourt.

La compagnie aérienne la plus fréquentée et la plus dynamique d'Afrique avec plus de trois fois le trafic passagers de sa plus proche rivale.

Tout simplement parce que nous vous simplifions la vie.

Alors que ses concurrents desservent à peine deux grandes villes, Nigeria Airways vous propose quelque 14 destinations nationales.

De plus, ses vols internationaux coïncident avec les horaires des lignes intérieures pour vous offrir des correspondances avec onze autres centres d'intérêt.

Un vol Nigeria Airways vous attend au départ de Paris.

LAGOS-PORT HARCOURT-PARIS-AMSTERDAM

VOL: WT834	APPAREIL: B707		
JOUR	ITINERAIRE		
Mercredi	Lagos (International)	Dép	2130
	Port Harcourt	Arr	2230
	Port Harcourt	Dép	2330
Jeudi	Paris (CDG)	Arr	0630
	Paris (CDG)	Dép	0730
	Amsterdam	Arr	0830

AMSTERDAM-PARIS-PORT HARCOURT-LAGOS

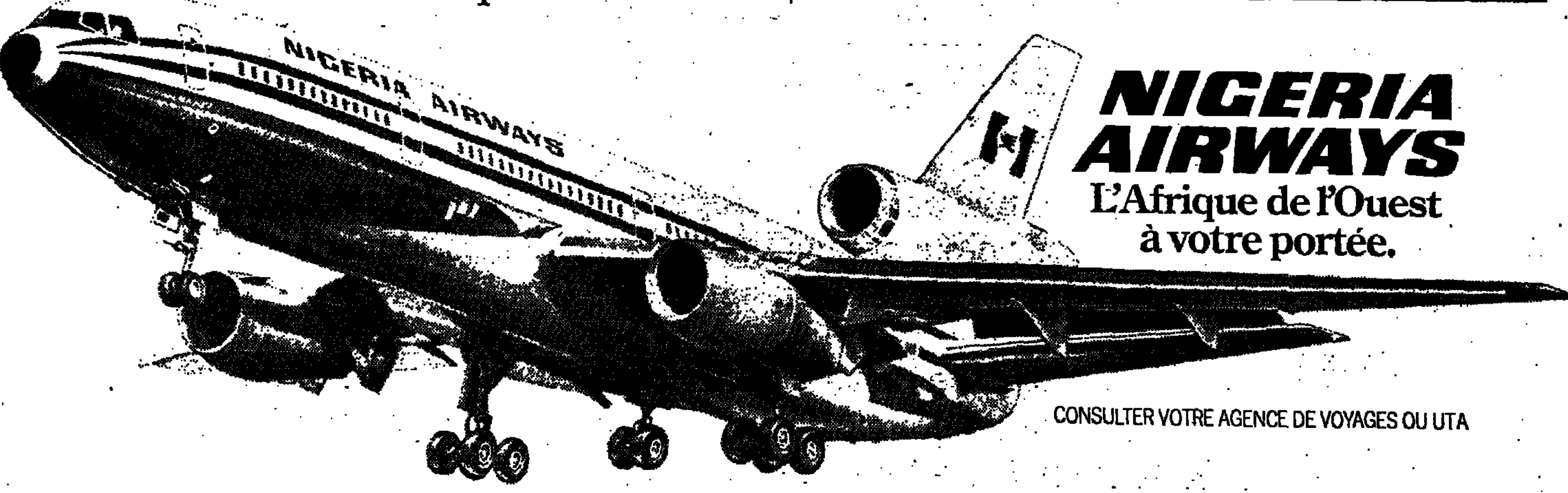
VOL: WT835	APPAREIL: B707		
JOUR	ITINERAIRE		
Jeudi	Amsterdam	Dép	2159
	Paris (CDG)	Arr	2259
	Paris (CDG)	Dép	2359
Vendredi	Port Harcourt	Arr	0500
	Port Harcourt	Dép	0600
	Lagos (International)	Arr	0700

LAGOS-PORT HARCOURT-PARIS-AMSTERDAM

VOL: WT834	APPAREIL: DC10		
JOUR	ITINERAIRE		
Samedi	Lagos (International)	Dép	2130
	Port Harcourt	Arr	2230
	Port Harcourt	Dép	2330
Dimanche	Paris (CDG)	Arr	0630
	Paris (CDG)	Dép	0730
	Amsterdam	Arr	0830

LONDRES-AMSTERDAM-PARIS-PORT HARCOURT-LAGOS

VOL: WT835	APPAREIL: DC10		
JOUR	ITINERAIRE		
Mardi	Amsterdam	Dép	2159
	Paris (CDG)	Arr	2259
	Paris (CDG)	Dép	2359
Mercredi	Port Harcourt	Arr	0500
	Port Harcourt	Dép	0600
	Lagos (International)	Arr	0700



NIGERIA AIRWAYS
L'Afrique de l'Ouest à votre portée.

CONSULTER VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU UTA

s offre
s escale
t vers
ligeria.



Le Monde

société

MARATHON JUDICIAIRE POUR UN COUPLE DÉCHIRÉ

LA FILLETTE DE ROSEMARY

Condamnée le 6 juillet à un an d'emprisonnement pour non-représentation d'enfant par le tribunal de grande instance de Valence (« le Monde » daté 11-12 juillet), Rosemary Deygas, âgée de trente-cinq ans, a été libérée, après quatorze jours de détention, par la cour d'appel de Grenoble. Celle-ci a répondu favorablement à la demande de mise en liberté provisoire formulée par Mᵉ Gisèle Halimi, avocate de Rosemary. Rosemary a pu regagner la maison qu'elle partage avec ses parents à Pont-de-l'Isère. Un retour sans joie car Elise, sa fille âgée de dix ans a été placée le 18 juin dans un foyer de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale à Valence. Ce n'est que le 4 août qu'elle pourra savoir si le juge pour enfant accepte de lui rendre sa fillette. Elle-même se présentera à nouveau devant la cour d'appel de Grenoble (à une date qui reste à fixer).

De notre envoyée spéciale

Pont-de-l'Isère (Drôme). — Comme chaque jour la nationale n° 7 charrie son comptant de bolides aveugles, indifférents aux villages qu'ils traversent. Pont-de-l'Isère, dans la Drôme, ne fait pas exception. Une banderole fixée sur la grille d'un jardin « tente » sans succès d'attirer leur attention. On y lit deux phrases qui révèlent un drame commencé il y a dix ans : *« Libérez Rosemary. Rendez-lui sa fille Elise. »* C'est ici qu'habitent Rosemary Deygas, Elise et ses grands-parents, Léon et Paulette Deygas. Une maison toute simple tournant le dos à la rue pour s'ouvrir vers un potager luxuriant. Assis autour de la table, Léon, Paulette, Marie-Louise et Mireille, belle-sœur et sœur de Rosemary, ainsi que Mme Jacqueline de Boisgrollier, une mère de famille membre du comité de soutien... Chacun tente de remonter le temps, de démêler l'écheveau judiciaire, la cinquantaine d'audiences égrénées sur ces dix dernières années.

Du mariage aux coups

Sur le buffet trônent entre le Christ et une statuette de la Vierge, trois photos de mariage : celles du frère et des deux sœurs de Rosemary. Mais, point d'image pour rappeler les épousailles, en 1972, de cette dernière avec Alain Chatard alors chauffeur de poids lourds, depuis employé à la municipalité de Lyon. Mme Paulette Deygas, affaiblie par une longue maladie, l'arrestation de sa fille et, dit-elle, l'*« enlèvement »* de sa petite fille, ne veut plus que l'on parle de ce temps-là : la rencontre à la suite d'une petite annonce matrimoniale, le mariage... La mésentente fut immédiate entre cette jeune femme, que ceux qui la connaissent qualifient de *« trop sensible, trop pure et peut-être naïve »*, et cet homme qui n'a pas froid aux yeux, appelle un chat un chat, fort en gueule et la main un peu leste. Le pot de terre contre le pot de fer.

« Il y a tout de suite eu des disputes et des coups, n'est-ce pas Marie-Louise ? », dit M. Léon Deygas s'adressant à sa belle-fille : *« Raconte ce que tu as vu. »* Et Marie-Louise, une petite femme énergique raconte, affirmant que lors d'une visite aux nouveaux mariés elle a vu Alain Chatard obliger sa femme à fouiller dans les poubelles pour retrouver l'étiquette d'un fromage blanc pour la vérifier, tout cela avec des remontrances et des insultes.

« Quand elle a appris qu'elle attendait un enfant, elle n'a pas hésité, enchaîne Mireille, la sœur de Rosemary. *Elle est revenue ici. Recevoir des coups c'est une chose, mais mettre en danger la vie d'un bébé c'en est une autre. »* Le mariage n'aura pas tenu plus d'un trimestre. Selon M. Chatard, Rosemary ne l'aurait épousé que pour avoir un enfant, et une fois enceinte elle serait partie. Mais, pensant quitter un enfant, Rosemary n'a fait qu'en retrouver un autre. Celui-ci a commencé après une visite d'Elise — alors âgée de deux ans — chez son père. Le soir même, Rosemary découvre du sang dans les sous-vêtements de la fillette. Un médecin fait un constat mais la contre-expertise demandée n'aura lieu que onze mois après. Le père affirme ne jamais avoir été seul pendant la visite d'Elise (et produit des témoins qui, plus tard, se dédiront). Rien ne prouve, expliquera le juge d'instruction, qu'il y a eu sévices sexuels, et il décide le non-lieu. Les visites du week-end reprennent alors jusqu'au jour où M. Chatard obtient la garde de la petite fille pendant une partie des vacances. L'enfant revient de l'île de Ré agitée et perturbée. Elle raconte à sa mère des scènes qui vont au-delà de l'imagination, même féconde, d'une enfant de six ans. Rosemary et son entourage sont alors convaincus qu'Elise a été victime de sévices sexuels et d'attentats à la pudeur. M. Chatard, défendu par un avocat célèbre de Lyon, spécialiste des affaires criminelles, Mᵉ Joannès Ambre, obtient un non-lieu du tribunal pour preuve (le *témoignage* de la fillette) insuffisante.

Se fondant sur cette décision, le tribunal de Valence ne verra aucun inconvénient à élargir les droits de visite du père, qui, au désespoir de Rosemary, ne doivent plus, comme ce fut le cas pendant l'enquête, être exercés en présence d'une tierce personne. Tant que ces droits de visite se passent dans des familles, Elise les accepte sans trop de difficultés. Elle joue avec les enfants et avec son père, qui entre dans le groupe. Mais dès qu'il se présente seul, ce sont des hurlements, des scènes d'autant plus violentes que l'enfant grandit. Un *no man's land* — la gendarmerie, est trouvé par le juge comme lieu pour remettre Elise à son père. Loin de se calmer, la fillette se roule par terre, vomit, et on doit parfois l'embarquer de force.

Le cœur des gendarmes

Le 5 juin, elle s'enferme dans sa chambre. Le substitut de Valence ordonne aux gendarmes d'aller la chercher. Mais ceux-ci s'en vont, le cœur n'y est pas pour ce genre de besogne. Lorsqu'ils reviennent, le 19 juin, ils apportent une convocation pour Rosemary et sa fille. Lorsque celles-ci se présentent, elles sont immédiatement conduites au tribunal de Valence, où, après plusieurs heures de discussion, le juge pour enfants, M. Charles Lonné, décide de confier Elise aux services sociaux pour la soustraire, explique-t-il, à l'influence d'une famille *« trop possessive »*. La femme de M. Lonnel, Mme Dominique Bacciochi-Lonné, juge au tribunal de grande instance de Valence, avait eu à juger Rosemary pour non-représentation d'enfant et l'avait condamnée à un mois d'emprisonnement. Le 6 juillet dernier, c'est à un an d'emprisonnement avec arrestation immédiate que Mme Annie Mollon-Plantard, juge au tribunal de grande instance, et épouse du substitut, M. Jean-Claude Plantard, qui, lui aussi, a eu à s'occuper du dossier, a condamné Rosemary.

« Pourquoi une telle dureté ? pourquoi ont-ils enlevé la petite ?, ne cesse de demander le grand-père maternel. *Pour la perturber à jamais ? En faire une délinquante ? »*. Père et mère ont eu un droit de visite de quelques heures. M. Alain Chatard a préféré partir en vacances. Rosemary, elle, déjà en prison, n'avait pu aller voir sa fille. Une tante qui, pourtant, garde avec ses propres enfants deux jeunes garçons confiés par la D.D.A.S.S. s'est vu repousser une demande.

L'immense machine judiciaire de Valence semble être convaincue, une fois pour toutes, que les agissements de la fillette sont conditionnés par la mère. Pourtant, le portrait que brossent de Rosemary ses parents et ses collègues ne cadre pas. Elle est en effet estimée de ceux qui travaillent avec elle au service de dialyse du centre hospitalier général de Romans, où elle est aide-soignante. Ils vantent sa discrétion et sa conscience professionnelle. Soucieuse d'assurer de meilleures conditions de vie à sa fille, elle a suivi pendant deux années des cours de « mise à niveau » dans le cadre de la formation professionnelle et vient de passer avec succès ses examens pour suivre une formation d'infirmière. *« Et elle trouve encore le temps de faire des broderies et des poupées en chiffons ! »* s'exclame, admiratif, son père.

« Justice à l'envers »

Curieusement, en revanche, rien ne semble ternir l'image d'Alain Chatard aux yeux du tribunal de Valence. Ni le fait que sa concubine s'est vu retirer la garde de ses enfants par un magistrat de Lyon qui a estimé qu'Alain Chatard était instable et violent.

« Justice à l'envers dans l'affaire Deygas », s'indigne M. Paul Deval, ancien député (sans étiquette) et ancien maire de Romans, dans l'éditorial de *l'Impartial*, un journal local. *« Il faut que tout le monde sache qu'on n'a pas rendu dans cette affaire la justice à laquelle ont droit la mère et l'enfant. »*

Mercredi soir, le comité de soutien à Rosemary, composé de collègues, d'amis, de sympathisants de tous bords, de différentes organisations, de notables élus ou pas, et tout simplement de pères et mères de famille, était plus déterminé que jamais à briser le cercle infernal dans lequel elles se trouvent. Si Rosemary a retrouvé la liberté, la condamnation subsiste. Il faut attendre désormais l'appel devant la cour de Grenoble. Mais, même si l'arrêt lui était favorable, qu'adviendrait-il si l'enfant décidait une nouvelle fois de ne pas voir son père ? Il y aurait un nouveau procès pour non-représentation d'enfant, et cela pendant combien d'années encore ? Où est l'intérêt de l'enfant ?

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LES ATTENTATS A PARIS

L'enquête sur l'assassinat de Fadi Dani

UN TÉMOIN PRÉCIEUX

La Talbot « Horizon » de couleur bleue, utilisée vendredi 23 juillet par les assassins du directeur adjoint de l'O.L.P. à Paris, Fadi Dani, a été retrouvée samedi soir près d'un centre commercial place d'Italie à Paris (13ᵉ). Cette voiture avait été remarquée par un passant qui l'a signalée à la police. Le véhicule a été immédiatement confié aux spécialistes de l'identité judiciaire après que l'on se fut assuré qu'il n'était pas piégé. Les empreintes relevées sur le véhicule n'ont rien donné.

A l'intérieur, les policiers ont découvert des papiers au nom du client de l'agence de location Autorent, Aurelio Tealdo, ayant déclaré être de nationalité argentine, ainsi que divers objets qui sont en cours d'examen.

L'enquête de la section terroriste de la brigade criminelle a pu également progresser légèrement grâce au témoignage d'un homme qui se trouvait rue du Dessous-des-Berges au moment de l'attentat. Cet homme a suivi, pendant une dizaine de minutes, le véhicule des auteurs de l'assassinat jusqu'à ce qu'ils franchissent la Seine. Il avait alors renoncé à cette filature et s'était présenté à la police. Il a pu fournir aux enquêteurs un signalement précis des trois hommes qui se trouvaient dans la Talbot « Horizon », l'un d'entre eux correspondant à celui qui a loué ce véhicule. La diffusion de ces signalements n'a rien donné actuellement.

Les policiers en sont toujours réduits à des hypothèses quant aux auteurs de l'attentat : services secrets israéliens, mouvements sionistes extrémistes ou règlement de comptes d'un groupe extrémiste palestinien, comme par exemple celui dirigé par Abou Nidal, réfugié à Damas et condamné à mort par l'O.L.P.

● *Une villa située à Sanary (Var)* a été entièrement détruite par une forte charge d'explosif, samedi 24 juillet. Cette résidence secondaire appartenant à M. David Cohen, industriel dans le textile à Marseille, était occupée par M. Marciano, responsable marseillais d'une chaîne de magasins M.G.A. Ce dernier avait procédé au déménagement de son mobilier en octobre dernier, ce qui fait que la villa était vide au moment de l'explosion. Seul indice pour les enquêteurs, une inscription sur un panneau de carton placé sur la clôture du jardin : *« Mort aux juifs. »* — *(Corresp.)*

Les organisations arméniennes condamnent les actions du groupe « Orly »

Pour la deuxième fois en moins de huit jours un attentat, qui est sans doute l'œuvre d'extrémistes arméniens, a été commis samedi 24 juillet, contre un café du quartier Latin, à Paris. Une charge déposée dans les toilettes du Pub Saint-Germain, rue de l'Ancienne-Comédie, 6ᵉ, a explosé vers 17 h 30. Deux consommatrices ont été légèrement blessées et l'une d'elles a dû être hospitalisée (1).

Cet attentat, comme celui commis mardi 20 juillet devant le Saint-Séverin, place Saint-Michel, et au cours duquel quinze personnes avaient été légèrement blessées, a été revendiqué par le groupe arménien « Orly ». Un correspondant anonyme affirmant parler au nom de ce groupe a téléphoné à l'A.F.P. une heure et demie après l'explosion, indiquant que son groupe allait *« continuer les attentats contre les intérêts français »*. Dimanche, la police a procédé à vingt-et-une interpellations dans les milieux arméniens de la capitale.

Les organisations arméniennes en France ont condamné l'acte terroriste commis samedi. Ainsi M. Arà Turanian, responsable du Mouvement national arménien pour l'ASALA, a déclaré : *« Comme pour l'attentat à la bombe de la place Saint-Michel, nous ne pouvons que condamner de tels actes qui laissent place à toutes les provocations. »* Le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.) dénonce pour sa part *« les agressions aveugles tous azimuts et les incohérences verbales de l'ASALA ou des groupes assimilés »*. Il ajoute : *« Ces actes font à plus ou moins long terme le jeu de la Turquie, principal responsable de la situation actuelle du peuple arménien. »* Enfin, la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA) du parti Tachnag, s'est déclarée *« indignée par ce nouvel attentat aveugle »*. Elle dénonce *« l'incohérence d'une politique arrogante ainsi que les multiples contradictions de l'ASALA* [qui] *la conduisent à commettre des actes sabordant progressivement la communauté arménienne et l'isolant totalement de cette communauté. »*

(1) Il s'agit de deux jeunes filles de nationalité espagnole, Mlles Janine Orcolaga et Maria Maidagan.

L'ASALA ET LES AUTRES

Le deuxième attentat « aveugle » commis contre un établissement du quartier Latin est attribué au groupe arménien Orly. Les terroristes étant, par définition, clandestins, il est difficile d'authentifier les revendications — en l'occurrence tardives — que des correspondants anonymes font auprès des agences de presse. En l'occurrence, c'est plutôt de Beyrouth que pourrait venir la lumière — comme, peut-être, dans l'affaire de l'assassinat de M. Fadi Dani. C'est en effet dans la capitale libanaise que se trouvent les dirigeants de l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA). Cette « armée », comme la résistance palestinienne, est une nébuleuse de groupes et de sous-groupes qui ont une cause commune mais divergent parfois sur les méthodes.

Un porte-parole de l'ASALA, disant s'appeler Mihran Mihranian et qui était accompagné de M. Dimitris Giorgiu a déclaré à Beyrouth à l'envoyé spécial de Libération *que le groupe Orly était composé de « jeunes révolutionnaires (...) aux conceptions d'extrême-droite et à l'esprit fasciste ». Ce qui n'a pas empêché l'ASALA d'accepter son « concours » lorsque, à l'automne dernier, il s'est agi de faire pression sur la France pour qu'elle libère M. Giorgiu, lors d'une série d'attentats, première manifestation du groupe Orly.*

M. Mihranian affirme que le gouvernement français, en arrêtant le 4 juin un militant arménien dont les Etats-Unis réclament l'extradition (M. Tcharkutian) a « trahi ses engagements ». *Selon lui le gouvernement s'était* « engagé à s'abstenir d'arrêter tout militant politique arménien non français ». *Dans ces affaires l'ASALA estime que* « la position française n'est pas nette » *et qu'elle* « est faite de tergiversations ».

A Paris on dément l'existence d'un quelconque accord avec le groupe Orly. S'il est certain que des contacts indirects ont pu être établis avec l'ASALA ceux-ci ont porté sur l'aspect politique du problème arménien et ont abouti à la reconnaissance officielle du génocide par Paris.

JUSTICE

● *La C.E.G.M. en règlement judiciaire.* — Après le dépôt de bilan de la C.E.G.M. (Coopérative d'entreprises générales du Midi), société créée en 1953 par M. Dominique Venturi qui est au centre de l'affaire de fausses factures aux dépens de la ville de Marseille, le tribunal de commerce de cette ville vient de mettre cette entreprise en règlement judiciaire. La C.E.G.M. était passée en 1980 sous le contrôle de la SPAPA (Société de pavage et d'asphalte de Paris). Le règlement judiciaire pourrait être transformé en liquidation de biens si la solution de l'exploitation directe reconductible tous les trois mois ou la location-gérance ne sont pas retenues. Tous les chantiers relatifs aux biens communaux ont été suspendus depuis le 9 juillet. La C.E.G.M. emploie actuellement soixante-treize personnes.

ÉDUCATION

72 CANDIDATS ADMIS POUR 110 POSTES

« Hécatombe » à l'agrégation d'économie et de gestion

« Hécatombe » à l'agrégation d'économie et de gestion : alors que cent dix postes étaient ouverts au concours cette année, soixante-douze candidats seulement ont été admis. Selon le président du jury, l'explication d'un tel écart est à chercher dans la structure même de cette agrégation, en particulier dans l'inadaptation de l'une des deux options qui ne peut attirer les étudiants, et joue ainsi le rôle d'une sorte de concours interne pour les enseignants.

Le déficit est de taille : 38 postes non pourvus, soit plus d'un sur trois (34,54 %). L'exemple de l'agrégation d'économie et de gestion n'est certes pas unique. L'agrégation de mécanique (60 reçus pour 90 postes) et celle de génie mécanique (94 reçus pour 110 postes), connaît des situations comparables, mais moins accusées. Le record est même détenu par le génie électrique qui bat de peu l'éducation musical et le chant choral (respectivement 33 et 34 admis pour 60 postes). L'intérêt du cas de l'agrégation d'économie et de gestion est qu'il consacre l'échec d'une option de création très récente.

Cette agrégation elle-même date de 1963 ; elle s'intitule alors : « techniques économiques de gestion ». En 1980, elle prend son appellation actuelle et se subdivise en deux branches. A l'ancienne agrégation correspond l'option « économie et gestion comptable », tandis qu'une autre option est intitulée : « économie et administration ». C'est là que le mal présent semble puiser son origine. La sélection s'est en effet opérée plus sévèrement dans cette nouvelle option que dans l'autre : 20 admis pour 675 inscrits contre 52 admis pour 767 inscrits. Pourquoi ?

Les deux explications qui se présentent à l'esprit ne sont pas satisfaisantes. Comme on le voit, le nombre de candidats était suffisamment grand pour que les membres du jury « aient le choix » ; leur niveau, alors, était-il médiocre ? Le président du jury, M. Roland Perez, professeur de sciences de gestion à l'université Montpellier-I préfère répondre : *« Il y a inadéquation entre les épreuves et la préparation des candidats. »*

L'option nouvelle est, en effet, à dominante juridique. Elle devrait donc attirer les étudiants en droit. Or ces étudiants sont rebutés par les épreuves de techniques économiques mettant en jeu les mathématiques qu'elle comporte aussi. En outre, il n'existe pratiquement pas de centre de préparation, tandis que l'autre option est alimentée par l'expertise-comptable, les maîtrises de gestion ou de sciences économiques et les instituts d'administration des entreprises (I.A.E.).

Si bien que la plupart des candidats à l'option juridique sont déjà enseignants, professeurs certifiés, ils étaient 313 l'an dernier. Très peu sont étudiants : 46 en 1981. La proportion était très différente dans l'autre option : 247 professeurs certifiés et 127 étudiants. En ce sens, selon M. Pérez, cette option de l'agrégation ressemble à *« un concours interne ouvert à des gens qui enseignent »* et sont titulaires du CAPET (Certificat d'aptitude au professorat dans l'enseignement technique). L'agrégation — il en est de même pour l'éducation musicale d'ailleurs — joue très peu ici son rôle de concours de recrutement créateur d'emplois.

Le président du jury de l'agrégation « économie et gestion » estime que deux mesures s'imposent. Pour l'an prochain, annoncer aux candidats de l'option mise en cause des programmes d'économie moins généraux, plus limitatifs, afin qu'ils puissent mieux ajuster. Pour l'année suivante, refondre l'agrégation. M. Pérez propose que l'option « économie et administration » devienne *« franchement juridique »* ; elle pourrait ainsi intéresser les étudiants en droit attirés par l'enseignement. L'autre option serait maintenue, et une troisième serait créée, incorporant l'information. — C. V.

MÉDECINE

POUR DÉVELOPPER LA PRÉVENTION

Le gouvernement devra réformer les structures de l'éducation sanitaire

Si le gouvernement souhaite réellement, comme il l'affirme, développer la prévention dans le système de soins français, il devra profondément repenser les structures actuelles de l'éducation sanitaire, actuellement dispersées, peu coordonnées et peu efficaces. Telle est la principale conclusion d'un rapport rédigé par M. Emile Lévy et dont les propositions ont été adoptées récemment par le Conseil économique et social (1), rapport dans lequel il suggère notamment la création d'un « conseil supérieur d'éducation pour la santé ».

Une prise de conscience relativement récente et consacrée par les 6ᵉ et 7ᵉ Plan, a érigé la prévention en priorité. Le 8ᵉ Plan, puis le plan intérimaire, ont encore renforcé cette intention, reprise à son compte par le ministre de la santé, M. Jack Ralite.

Mais la situation actuelle présente toutes les apparences, souligne M. Lévy, d'un foisonnement d'initiatives, publiques ou privées, d'un relatif désordre dans l'action. Il est donc nécessaire de réorienter et de coordonner la prévention. Le rapporteur souligne les aspects critiquables du système français tel qu'il fonctionne actuellement, à commencer par la pauvreté de l'information épidémiologique.

Certes, l'on sait que trois grands domaines de la pathologie sont responsables de trois quarts des décès : les maladies de l'appareil circulatoire (37,1 %) ; les tumeurs malignes (24 %) ; les accidents et morts violentes (9 %). La surmortalité masculine, dans toutes les classes d'âge, est une donnée établie, de même que les écarts de longévité entre catégories professionnelles. Cependant, bien des informations manquent sur l'état pathologique de la population dans son détail, base pourtant indispensable de toute action d'information sanitaire.

D'autre part, l'éducation pour la santé s'est élaborée sans tenir compte suffisamment de la diversité culturelle des groupes auxquels s'adressent les messages, donc sans s'adapter suffisamment à leur spécificité (jeunes, personnes âgées, agriculteurs, migrants, handicapés, etc.). En outre, les structures d'éducation sanitaire se sont superposées sans se coordonner : à l'action du comité français d'éducation pour la santé, créé en 1974 et placé sous l'autorité du ministre de la santé, s'ajoute le rôle des enseignants, des médecins du travail, des personnels de santé dans leur ensemble, — à commencer bien évidemment par les médecins — ainsi que celui d'une multitude d'associations, dont les financements sont fort variés, et l'action des organismes publics de protection sociale. La presse écrite, et plus encore la télévision jouent un rôle croissant dans la diffusion des notions de prévention.

On observe, relève le rapport, une parcellisation et un manque évident de coordination des actions éducatives. Le rôle de l'Etat lui-même est ambigu, puisque, dans la plupart des thèmes abordés par l'éducation pour la santé, sont mis en cause des *« produits de l'activité économique et, par voie de conséquence, des entreprises et emplois et des revenus distribués »*.

Si le gouvernement souhaite mettre en œuvre une politique active dans ce domaine, il devra donc reconsidérer son aspect économique, productif à long terme, et ne pas hésiter à y investir des sommes bien supérieures à celles qu'il lui alloue actuellement. Certes, ces sommes ont augmenté dans les années récentes. Il reste qu'en 1982, l'Etat, en affectant environ 35 millions de francs à l'éducation pour la santé, n'y consacre qu'à peu près un millième du budget du ministère de la santé, et moins de un sixième des crédits affectés à la prévention *stricto sensu*... Les organismes sociaux devraient aussi, estime le rapport, accroître leur contribution à l'action d'éducation sanitaire, de même que les collectivités territoriales.

Le rapporteur suggère, pour une coordination de l'ensemble de ces actions, la constitution d'un « fonds national d'éducation pour la santé » qui collecterait *« tout ou partie de ces financements »*. Ce fonds serait placé sous l'autorité d'un « conseil supérieur d'éducation pour la santé » qui jouerait auprès du ministre un rôle de comité consultatif chargé de définir *« la place, le rôle, la doctrine, les moyens, la stratégie de l'éducation sanitaire »*. — C.B.

(1) La rédaction de ce rapport avait été confiée à M. Lévy, en 1980.

ATHLÉTISME

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉPREUVES COMBINÉES

William Motti, un junior phénomène

Trois records nationaux sont tombés à l'occasion des championnats de France d'épreuves combinées qui ont eu lieu les 24 et 25 juillet à Montargis.

En gagnant son septième titre, Florence Picaut, une Antillaise âgée de vingt-neuf ans, a totalisé sur sept épreuves (heptathlon), 5 899 points, *soit 128 points de plus* que Viviane Antibe en juin dernier, mais 101 points de *moins que l'objectif qu'elle s'était fixé* et qu'elle aurait sans doute atteint sans une contracture à la cuisse gauche qui l'a handicapée dans le 800 mètres.

De onze ans sa cadette, la Montpelliéraine de couleur Maryse Ewanje-Epée a porté à 5 602 points le record juniors qu'elle avait établi en 1981 avec 5 568 points. Également âgé de dix-huit ans, le Cannois William Motti est devenu champion de France juniors en améliorant de 199 points son total record des dix épreuves *(décathlon) qui est désormais de* 7 745 points.

Montargis. — Etendu sur le gazon, la cuisse gauche claquée, Yves Leroy ne sera pas champion de France de décathlon pour la neuvième *fois. L'ancien* vice-champion d'Europe (1974) qui a poursuivi sa carrière jusqu'à trente et un ans, en dépit d'une fragilité musculaire congénitale, n'a pas réussi son dernier banco. Pour totaliser quelque 7 800 points au terme de la *transposition* athlétique des dix travaux d'Hercule, il comptait faire un seul saut à la perche contre une barre à 4 m. 40. Mais il choisit une catapulte trop dure et heurta la latte à sa première tentative. A *la seconde*, les *muscles* de la cuisse d'appel se déchirèrent. Ainsi se terminait un peu tristement une carrière qui fut entravée depuis 1978 par une accumulation de blessures, tout comme le furent celles d'autres espoirs : Thierry Dubois, Philippe Bobin, Serge Morth et même Guy Drut.

Or, au moment précis où Leroy gisait au pied des potences qui lui avaient été fatales, un garçon qui fêtait ce dimanche ses dix-huit ans allait y décrocher un

De notre envoyé spécial

record personnel à 4 m. 40, puis à 4 m. 50 et se mettait du même *coup sur l'orbite* du record et titre national juniors du décathlon : William Motti.

Ce jeune Cannois, qui fut deuxième du saut en hauteur (2 m 22) aux championnats d'Europe juniors l'an dernier, a un gabarit *impressionnant : 1 m. 97* pour 92 kilos. Il devrait s'étoffer et progresser encore. Agent immobilier sur la Côte d'Azur, son père y veille, qui s'affaire autour de lui après avoir couvé la carrière honorable du frère aîné, Eric.

Personnage *« pagnolesque »*, ce père veut éviter à son rejeton-phénomène de se brûler les ailes comme tant d'autres auparavant. William Motti n'ira donc pas aux championnats d'Europe à Athènes en septembre. Pourtant, il n'aurait peut-être pas été inutile de mettre d'ores et déjà dans le grand bain un athlète d'un tel potentiel. Leroy ayant abandonné, il a en effet dépassé samedi et dimanche tous les seniors, dont le moins mauvais, Didier Claverie, a totalisé 7 590 points.

Motti semble posséder une marge importante de progression dans toutes les disciplines, notamment celles du second jour qui *sont habituellement les plus* éprouvantes. Dimanche, par exemple, outre la perche, il réussit à améliorer ses records personnels au javelot (70,38 mètres) et au 1 500 mètres (5 min. 2 sec. 66). Précisément, le courage et la *hargne dont il fit preuve dans* ce 1 500 mètres, ultime et redoutable épreuve, enfer des présomptueux duquel il a bien du mal à extraire habituellement sa grande carcasse, a *témoigné* de ses possibilités : il courut la distance en *sept secondes de moins que son* meilleur temps. Toutefois, il aurait pu faire mieux le premier jour sur 100 mètres, à la hauteur et à la longueur où il est resté nettement en dessous de ses records. Si bien que les experts lui promettent de dépasser rapidement la barre des 8 000 points et approcher le record du monde seniors de l'Allemand de l'Est Voss, dont il est actuellement le seul rival dans cette catégorie d'âge.

ALAIN GIRAUDO.

AUTOMOBILISME

AU GRAND PRIX DE FRANCE DE FORMULE 1 AU CASTELLET

Triomphe de René Arnoux et des Renault

René Arnoux, dont les dernières victoires remontaient aux Grands Prix d'Afrique du Sud et du Brésil en 1980, a gagné, devant son coéquipier Alain Prost, le Grand Prix de France disputé dimanche 25 juillet sur le circuit du Castellet. Deux autres Français, Didier Pironi et Patrick Tambay, pilotes de Ferrari, se sont classés à la troisième et à la quatrième place.

Les Renault-Elf turbo n'avaient pas remporté un grand prix depuis leur victoire au début de la saison en Afrique du Sud et au Brésil (1). Au cours des huit dernières épreuves, elles n'avaient gagné qu'un point acquis par Alain Prost au Grand Prix de Grande-Bretagne, disputé le 18 juillet sur le circuit de Brands-Hatch.

Paradoxalement, la meilleure opération n'a pas été faite au Grand Prix du Castellet par les Renault turbo. La première place de René Arnoux, qui n'avait, semble-t-il, plus d'ambition pour le championnat du monde des conducteurs, prive Alain Prost de trois points qui pourraient lui faire défaut à la fin du Grand Prix de Las Vegas le 25 septembre, terme de la saison. Le Français Didier Pironi, en revanche, lucide et régulier, a accru son avantage sur John Watson qui a été éliminé de la course au vingt-septième tour ; il compte trente-neuf points contre trente au Britannique. Avant les Grands Prix d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse et d'Italie, le Français est plus que jamais favori.

Le Castellet. — Seize grands prix cette année pour le championnat du monde des conducteurs. Le premier a eu pour cadre le circuit de Kyalami, en Afrique du Sud. Le dernier aura lieu le 25 septembre à Las Vegas (Etats-Unis). Sont candidates au titre cinq écuries : Brabham, McLaren, Williams, Renault et Ferrari.

Caractéristique de la saison 1982, aucune écuries n'a vraiment dominé. McLaren a gagné quatre fois (Lauda et Watson), Renault s'est imposé trois fois (Prost et Arnoux), Ferrari deux fois (Pironi), Brabham deux fois (Piquet et Patrese).

Fort de son avance technologique en ayant mis au point dès 1977 le moteur turbo compressé, Renault faisait en début de saison figure de grandissime favori et apportait la preuve, en Afrique du Sud, de la fiabilité de son moteur turbo. Malheureusement, la présence presque

De notre envoyé spécial

régulière en première ligne d'une *au moins des voitures*, à *Rio-de-*Janeiro (Brésil), à Imola (Italie), à Zolder (Belgique), à *Monaco*, à Long-Beach (Etats-Unis), à Montréal *(Canada), à Zandwoort* (Paye-Bas), *et* leur absence aux arrivées n'avaient *pas manqué de semer* le doute dans les esprits des responsables de Renault Sports. Les accidents de René Arnoux à Zandvoort, où il a *échappé* au pire, et à Brands-Hatch n'étaient pas non plus de nature à *apaiser leurs craintes.*

De ce point de vue, la double victoire d'Arnoux et de Prost constitue pour Renault un nouveau départ *après une série de nombreux échecs.* M. Bernard Hanon, président-directeur *général*, qui suit les épreuves de formule 1, estime qu'elle est *« une étape »* obtenue *« grâce à la fiabilité des moteurs* et *à la tête des pilotes ».*

Le P.-D.G. de la Régie dépasse le cadre du *sport* quand il affirme que c'est aussi un succès pour l'entreprise qu'il dirige, *en raison* de son impact dans le monde entier.

Conflit de personnes

M. Bernard Hanon ne fait pas grand cas du « conflit » qui a éclaté à la fin du Grand Prix entre le pilote numéro un de l'écurie, Alain Prost, et le numéro deux, René Arnoux. Il était, *semble-t-il*, convenu que dans le cas où René Arnoux serait en tête de la course avec un tour d'avance la victoire lui serait acquise. En revanche, *si le Grenoblois* ne possédait qu'une avance peu importante, il laisserait *la* première place à Alain Prost, mieux placé au championnat du monde des conducteurs.

Si les termes du « contrat » n'ont pas été respectés à la lettre, le comportement de René Arnoux, qui possédait près de vingt secondes d'avance, n'a rien eu de répréhen*sible. Comportement* critiquable peut-être sur le plan professionnel, *comportement* en revanche plus compréhensible sur le plan sportif *et sur le plan humain.*

Au terme de la course, René Arnoux *a expliqué sa position : « La voiture avait des problèmes de pneus. Je ne pouvais vraiment pas me permettre de perdre vingt secondes en procédant à leur changement. C'était à coup sûr donner la deuxième place à Didier Pironi. »*

Le son de cloche n'était, bien sûr, pas le même du côté d'Alain Prost qui estimait que *« l'équipe Prost-Arnoux n'existe désormais plus chez Renault »* et qu'*« il faudra choisir ».*

M. Bernard Hanon, pour sa part, a trouvé le juste ton pour dire, à propos de cette « affaire », qu'après tout il comprenait bien l'attitude du vainqueur du Grand Prix de France au Castellet : *« C'est un gagneur,* a-t-il dit. *S'il ne l'était pas, il ferait un autre métier. »* Manière adroite de ramener l'incident à de justes *proportions.*

Si la victoire de Renault avait, dimanche soir, *un arrière-goût* d'amertume, l'écurie Brabham avait d'autres raisons de se plaindre des aléas de la compétition.

Bernie Ecclestone avait, une fois de plus, tenu en haleine le petit monde de la formule 1, qui n'a pas son pareil pour *savourer de petites* choses secondaires. L'opération qu'il avait *montée au* Grand Prix de Grande-Bretagne n'avait pu être *menée à bien après l'accrochage* de la voiture de Riccardo Patrese avec la Renault de René Arnoux et l'abandon de Nelson Piquet qui avait cassé son *moteur.* Il entendait alors la renouveler.

Ses Brabham allaient donc courir avec un réservoir à moitié plein et des pneus tendres qui leur permettrait *grosso modo* de gagner une seconde au tour sur leurs adversaires, principalement les Renault et les Ferrari à moteur turbo compressé plus lourd.

> **L'ACCIDENT DE MASS ET BALDI**
>
> ***Vingt-trois minutes après le début de la course les voitures de l'Allemand Jochen Mass et de l'Italien Mauro Baldi se sont accrochées. Si l'Arrows du pilote italien s'est immobilisée sans dommage dans le rail de sécurité, la March de l'Allemand est passée par dessus le même rail avant de terminer sa course dans le grillage qui sépare la piste du public. Les deux pilotes sont sortis indemnes de l'accident. En revanche, on a dénombré douze blessés sans gravité parmi le public.***

Cela supposait que les monoplaces de Bernie Ecclestone devaient être ravitaillées à mi-course et que leurs pneus devraient être également changés. Le caractère dangereux de l'opération de ravitaillement en cours effrayait les employés de Bernie Ecclestone, mais le patron de la Formula One Constructor Association (2) n'est pas homme à s'embarrasser de scrupules. Le scénario était bien monté. Sur la piste de décélération, des marques de couleur voyante avaient été tracées sur le sol pour permettre aux voitures de se ranger le long du stand dans les meilleures conditions. Les mécaniciens chargés du ravitaillement en essence étaient revêtus de combinaisons ignifugées et de casques. Bref, *tout était prêt* pour le grand show.

Échec des Brabham

Comme à Brands-Hatch, heureuse*ment, l'opération* ne s'est pas faite. Après huit tours de course, le mo*teur de la voiture* de *Patrese*, qui caracolait en tête, prenait feu. Après vingt-*cinq tours*, *celle* de Nelson Piquet connaissait la même mésa*venture*. Le *show était terminé.*

Il semble bien que, compte tenu de la capacité actuelle *(220 litres)* du réservoir de la Brabham, Bernie Ecclestone sera contraint de procéder à des opérations identiques au cours des prochains grands prix. Aux risques des pilotes et de tous ceux qui gravitent autour des stands et des circuits. Il sera toujours temps, alors, d'interdire le ravitaillement en cours d'épreuve. Jusque-là, le règlement ne le prévoit pas.

GILLES MARTINEAU.

(1) Vainqueur sur le terrain, le Brésilien Nelson Piquet avait été déclassé en raison du poids non réglementaire de sa voiture, qui était inférieur à 580 kilos.

(2) Association des constructeurs de formule 1.

GRAND PRIX DE FRANCE DE FORMULE I (LE CASTELET) :

1. René Arnoux (Fr.) sur Renault Elf, les 313.334 km : 1 h 33'33" 217 ; 2. Alain Prost (Fr.) sur Renault Elf, à 17"308 ; 3. Didier Pironi (Fr.) sur Ferrari à 42"128 ; 4. Patrick Tambay sur Ferrari, à 1'15"241 ; 5. Keke Rosberg (Finl.) sur Williams, à 1'30"994...

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS :

1. Didier Pironi (Fr.) 39 points ; 2. John Watson (G.-B.) 30 ; 3. Alain Prost (Fr.) 25 ; 4. Nikki Lauda (Autr.) 24 ; 5. Keke Rosberg (Finl.) 23...

> **ATHLETISME.** — *Selon le discobole suédois Ricky Bruch, l'athlète est-allemand Wolfgang Schmidt, âgé de 28 ans, recordman du monde de la spécialité (71,16 m), serait détenu dans un camp de travail en R.D.A. Selon Bruch, les autorités est-allemandes tiendraient rigueur à Schmidt, qui aurait envisagé de quitter la R.D.A., de ses critiques envers le régime. Après n'être « sorti » à l'Ouest que trois fois en 1981, Schmidt a été écarté des sélections, son absence étant expliquée officiellement par des blessures, des stages d'entraînement ou, plus récemment, son intention d'arrêter la compétition.*

Hinault
Renault
chapault !!!
Il ne t'a pas suffi de gagner le Giro...
Sur les routes du Tour te battant sans repos
Avec ton équipe défendant ton maillot
A la victoire encore tu mènes ton vélo.
Gitane en est la marque, filiale cycles de Renault.
Pour la quatrième fois tu triomphes en héros.
Cet exploit qui te vaut des millions de bravos
Se résume en 3 mots : Hinault, Renault, Chapault !
RENAULT elf
RENAULT
elf
CYCLES GITANE
Équipe 82 :
ARBES - BECAAS - BÉRARD - BONNET - CHEVALLIER - DIDIER - FIGNON - GAGNIER - GAYANT - HINAULT - JULES - LE BRIS - LE GUILLOUX - LE MOND - MADIOT - POISSON - RODRIGUEZ - SALOMON - VIGNERON.
Direction sportive :
GUIMARD - CHAMPION - QUILFEN.
RENAULT
PUBLICIS V6040 PHOTO PRESSE-SPORTS

RÉSIDENCES - CLUBS
3e AGE
Spécialiste Côte d'Azur
Cabinet INDEXA
52, av. Jean-Médecin - 06000 NICE
Tél. : (93) 80.98.31 (F.N.A.I.M.)

CYCLISME

LA FIN DU TOUR DE FRANCE

Hinault, passe de quatre et doublé

Bernard Hinault a gagné son pari. Il vient de remporter le Tour de France — le quatrième en cinq ans — sur la lancée du Tour d'Italie : un exploit que seuls Coppi, Anquetil et Merckx avaient pu réussir à ce jour. De plus, il s'est adjugé la dernière étape au sprint, dimanche 25 juillet, sur les Champs-Elysées. Il a donc finalement ajouté le panache à une victoire indiscutable certes mais dont on déplorait un peu qu'elle fût acquise à la régularité.

L'essentiel, pour le champion français, était de ramener le maillot jaune à Paris et de réaliser le doublé Giro-Tour qu'on tenait pour l'objectif numéro un de sa saison. Dans ce but, il a évité de prendre des risques inutiles et il a modifié sa tactique habituelle, préférant la sécurité aux actions spectaculaires.

L'attitude s'est révélée intelligente. Elle n'en a pas moins confirmé les faiblesses relatives d'un leader qui ne semble plus aussi efficace que par le passé en montagne. Cependant, Hinault ne s'estimait pas menacé par les grimpeurs spécifiques : Breu, Alban ou Winnen — et il avait raison car le Tour de France, influencé par l'emploi des grands développements, se joue aujourd'hui dans les étapes contre la montre. Il lui suffisait donc de contrôler ses adversaires dans les cols pour les battre ensuite à la faveur des « spéciales » chronométrées comme il le fit à Martigue et à Saint-Priest.

Ce gagneur, qui possède la faculté de se surpasser — et c'est sans doute sa principal vertu — méritait une meilleure opposition. Ses suiveurs immédiats Van de Velde, Winnen, Anderson, Breu, Willems et surtout Zoetemelk (trente-six ans), qui offre de nombreux points communs avec Poulidor, sont tous des coureurs de qualités, mais des individualités brillantes ne forment pas nécessairement un ensemble cohérent. L'équipe Peugeot qui avait remarquablement manœuvré l'an passé n'a pa su faire preuve cette fois de la même conviction. Elle a agi en ordre dispersé sacrifaiant Anderson après s'être épuisée à le défendre et improvisant avec un Bernaudeau cyclothymique. Tout cela a servi en définitive les desseins de Bernard Hinault qui, paradoxalement, a remporté son Tour de France le plus facile alors qu'il était le plus vulnérable.

Une formule à revoir

Concurrencée dans sa première partie par la Coupe du monde de football, l'épreuve n'a pas provoqué un enthousiasme délirant, même si elle a dispensé de temps à autre quelques bonnes séquences. Elle a donné l'idée de la démesure à tous les niveaux : bonifications intermittentes distribuées au petit bonheur, inflation des prix annexes qui altère sa signification, transferts démentiels qui ont porté la distance totale à près de 6 000 kilomètres pour 3 500 kilomètres de course. Ce Tour de France en pièces détachées marque l'extrême limite des fantaisies en matière de tracé. Les organisateurs doivent comprendre qu'ils ne peuvent plus continuer dans cette voie sans ternir l'image de marque de leur épreuve et susciter la désapprobation du public.

Le Tour doit changer et il changera. M. Félix Lévitan a proposé une compétition « open » pour l'an prochain : ce projet s'oppose aux conceptions personnelles de M. Jacques Goddet, partisan d'un « mundial » du cyclisme. Nous pensons que le Tour de France toutes catégories correspond à la solution de l'avenir et que la licence unique est inévitable à plus ou moins longue échéance, les notions d'amateurisme et de professionnalisme n'ayant plus guère de sens. Mais une mutation aussi radicale du Tour en l'espace d'un an est-elle concevable ? Pourra-t-on raisonnablement opposer l'an prochain quatre-vingt-dix amateurs à quatre-vingt-dix professionnels qui ne conçoivent d'ailleurs plus l'« open » de cette manière ? Nous n'en sommes pas persuadés.

JACQUES AUGENDRE.

ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE A ROME

Les épéistes français gagnent le dernier titre

De notre envoyé spécial

Rome. — Les vingt-neuvièmes championnats du monde se sont terminés en apothéose pour l'escrime française avec la victoire, samedi 24 juillet, de ses épéistes dans la compétition par équipe. Ils ont battu en finale les Suisses sur le score de neuf victoires à cinq, la Hongrie prenant la troisième place.

Sur les vingt-quatre médailles distribuées du 15 au 24 juillet, l'U.R.S.S., l'Italie et la Hongrie s'en sont partagé les trois quarts à part égale Après ses échecs de l'année précédente, la France, avec trois médailles, effectue pour sa part une remontée spectaculaire dans la hiérarchie. De leur côté, la R.F.A., décevante, la Suisse, toujours présente, et la R.D.A., une médaille chacune, ramassent les dernières miettes du festin.

Au classement officiel des nations, établi en fonction de critères qui tiennent compte de la performance d'ensemble des tireurs, la progression des escrimeurs français, cinquièmes en 1981, est encore plus sensible, puisqu'ils ne sont devancés cette fois que par les Soviétiques et les Italiens.

« *Tout s'est très bien passé* », c'est en substance le commentaire que faisait M. Gian Carlo Brusati, le président de la Fédération internationale d'escrime (F.I.E.) en proclamant, samedi 24, la clôture des championnats du monde organisés dans la Ville Eternelle. Pas un mot, pas une seconde de recueillement en hommage au fleurettiste soviétique Vladimir Smirnov, qui, victime cinq jours auparavant d'un terrible accident (*le Monde* du 21 juillet), était toujours dans un état de coma irréversible à la polyclinique Agostino-Gemelli. Le spectacle continue, a-t-on coutume de dire au cirque dans les circonstances tragiques. De la petite famille de l'escrime, on attendait néanmoins davantage d'humanité. Désireuse d'oublier le drame au plus vite ou de parler d'autre chose, elle s'est contentée de se donner rendez-vous à Vienne (Autriche) du 20 au 30 juillet 1983.

Ni Smirnov ni tous ses adversaires qui furent aussi ses amis ne méritaient à l'évidence cette apparente absence de sentiment de la part des dirigeants de la F.I.E. De même, l'escrime tout entière ne méritait pas qu'on laisse se propager le vent de folie qui souffle désormais sur ses pistes. Combats de plus en plus violents, arbitrage rendu difficile, pour ne pas dire impossible du fait de la pression du public et de la contestation permanente des capitaines d'équipe.

Le mal dont souffre désormais le sport des armes blanches — la violence physique et verbale — tient pour beaucoup au non respect de certaines règles des armes conventionnelles (fleuret et sabre), à un entraînement physique toujours plus intense et à l'intéressement financier aux médailles individuelles pratiqué de manière systématique par bon nombre de fédérations nationales. L'unanimité se fait sur ces trois points. En revanche, les avis diffèrent quand il s'agit de dégager des solutions rationnelles. Tout juste la commission médicale a-t-elle décidé, sans grand espoir, de proposer lors du prochain congrès de la F.I.E., la suppression de la poignée dite orthopédique, parce qu'elle permet au tireur de tenir son arme avec une très grande efficacité.

Le prix du travail

De nombreux observateurs prétendent que les arbitres portent de lourdes responsabilités dans cette épidémie de brutalité. Il est vrai que certains d'entre eux ne font pas toujours preuve de l'autorité ni même, parfois, de la compétence souhaitables. Mais il est non moins vrai que l'environnement ne leur est guère favorable et qu'ils servent souvent de boucs émissaires quand le tireur battu a besoin de justifier sa défaite. Si elle souhaite que l'escrime ne dégénère pas, la F I E. se doit en tout cas de se montrer à l'avenir plus vigilante.

Rien ni personne n'était cependant en mesure d'empêcher Philippe Riboud (vingt-quatre ans), Philippe Boisse (vingt-sept ans), Olivier Lenglet (vingt-deux ans), Michel Salesse (vingt-sept ans) et Jean-Michel Henry (dix-huit ans) d'enlever leur première médaille d'or mondiale par équipes. Dans cette spécialité, le dernier titre français remontait à 1966 et l'ultime accession au podium à l'année suivante. L'explication de cette longue traversée du désert ? A l'épée, un tiers des nations peuvent revendiquer une médaille, et l'homogénéité d'une équipe se révèle tout aussi indispensable que le talent de ses individualités. Dans ces deux domaines, les épéistes français étaient, à Rome, les mieux armés. Allemands de l'Ouest, Italiens et Suisses s'en aperçurent à leurs dépens.

A la grande valeur de Philippe Ribons éléments, mais ils ont franchi cette saison des tireurs qui ne déparent pas à ses côtés : le docteur Philippe Boisse, l'étudiant en éducation physique Olivier Lenglet et, sur un registre à peine moindre, l'étudiant en économie Michel Salesse. Tous trois étaient déjà de très bons éléments mais ils ont franchi un nouvel échelon quand, Philippe Riboud indisponible pour blessure pendant plusieurs semaines, ils durent pallier l'absence de leur leader dans les compétitions par équipe. Prise en charge aux effets bénéfiques, chacun d'eux apportant sa contribution à ce succès romain.

Gilbert Lefin, l'entraîneur des champions du monde, et Jean-Michel Oprendek, le directeur technique national, pouvaient se montrer satisfaits. Avec le titre des épéistes, la médaille d'argent individuelle de Riboud et celle des fleurettistes masculins, l'escrime française venait de retrouver sa place au soleil. Retour au premier plan logique puisqu'il est dû à l'intense dose de travail assimilée à toutes les armes par des tireurs qui furent humiliés il y a tout juste un an à Clermont-Ferrand, mais qui avaient juré qu'on ne les y reprendrait pas.

JEAN-MARIE SAFRA.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉPREUVES COMBINÉES (Montargis)

Décathlon seniors : 1. Claverie (SBUC), 7 790 pts (11 sec. 04, 7,22 m, 11,56 m, 1,95 m, 49 sec. 04, 14 sec. 64, 41,36 m, 4,60 m, 48,62 m, 4 min. 39 sec. 45) ; 2. Raffali (E.S.P.S.L.), 7 542 pts ; 3. Sacco (A.O.C.), 7 509 pts ; etc.

Décathlon juniors : 1. Motti (A.O.C.), 7 745 pts (nov. rec. France, anc. rec. 7 546 pts par le même) (11 sec. 23, 6,94 m, 13,28 m, 2,13 m, 50 sec. 89, 15 sec. 04, 41,84 m, 4,50 m, 70,38 m, 5 min. 2 sec. 66) ; 2. Plaziat (P.T.T.G.), 7 274 pts ; 3. Cahloun (I.S.M.), 7 253 pts ; etc.

Heptathlon seniors : 1. Fl. Picaut (S.F.), 5 899 pts (nouv. rec. France, anc. rec. par V. Antiba, HAC, 5 771 pts) (13 sec. 68, 13,13 m, 1,75 m, 25 sec. 38, 5,79 m, 40,76 m, 2 min. 21 sec. 58) ; 2. V. Antibe (HAC), 5 625 pts ; 3. L. Menissier (G.A.H.S.), 5 474 pts ; etc.

Heptathlon juniors : 1. Maryse Ewanje-épée (MUC), 5 602 pts (nouv. rec. de France, anc. rec. de France 5 568 pts par elle-même) (14 sec. 10, 11,16 m, 1,84 m, 25 sec. 33, 5,81 m, 32,90 m, 2 min. 28 sec. 93) ; 2. I. Kastandjian (U.B.C. Caen), 5 315 pts ; 3. D. Farigel (Anglet Ol.), 4 725 pts ; etc.

RECORD DU MONDE DU 3 000 MÈTRES

La Soviétique Svetlana Oulmassova a établi le 25 juillet à Kiev un nouveau record du monde du 3 000 mètres en réalisant 8 min. 26 sec. 78, soit 34 centièmes de moins que sa compatriote Ludmilla Bragina.

SUPER LEWIS

Révélation de l'athlétisme américain en 1981, le jeune Noir Carl Lewis, qui passe pour le successeur de Jesse Owens, a confirmé ses qualités exceptionnelles de sprinteur-sauteur en longueur en faisant un bond de 8,76 mètres le 24 juillet à Indianapolis. Alors qu'il avait avait déjà réussi 8,47 mètres, 8,52 mètres, 8,62 mètres et 8,61 mètres ces douze derniers mois, il a donc approché de 14 centimètres le record du monde (8,90 mètres), établi à Mexico en 1968 par Bob Beamon. Lewis a réalisé le deuxième saut de tous les temps, le meilleur au niveau de la mer, loin devant les 8,56 mètres de l'Allemand de l'Est Lutz Dombrowski, quelques jours après avoir couru un 100 mètres en 9 sec. 9.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Vingtième étape Sens-Aulnay-sous-Bois (161 kilomètres) : 1. Willems (Bel.), en 4 h 22 min. 21 sec. ; 2. Kelly (Irl.), m. t. ; 3. Vanoverscheldе (P.-B.), m. t. ; 4. Wayenberg (Belg.), m. t. ; 5. Gauthier (Fr.), m. t.

Dernière étape Fontenay-sous-Bois-Paris (186,8 kilomètres) : 1. Hinault (Fr.), en 5 h 1 min. 24 sec. ; 2. Van der Poel (P.-B.), m. t. ; 3. Bertin (Fr.), m. t. ; 4. Pevenage (Belg.), m. t. ; 5. De Wolf (Belg.), m. t.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Hinault (Fr.), en 92 h 8 min. 46 sec. ; 2. Zoetemelk (P.-B.), à 6 min. 21 sec. ; 3. Van de Velde (P.-B.), à 9 min. 7 sec. ; 4. Winnen (P.-B.), à 9 min. 24 sec. ; 5. Anderson (Aust.), à 12 min. 16 sec. ; 6. Breu (Suisse), à 13 min. 21 sec. ; 7. Willems (Belg.), à 15 min. 33 sec. ; 8. Martin (Fr.), à 15 min. 35 sec. ; 9. Kuiper (P.-B.), à 16 min. 53 sec. ; 10. Fernandez (Esp.), à 17 min. 9 sec. ; 11. Alban (Fr.), à 17 min. 21 sec. ; 12. Vallet (Fr.), à 19 min. 52 sec. ; 13. Bernaudeau (Fr.), à 20 min. 2 sec. ; 14. Nilsson (Suède), à 25 min. 11 sec. ; 15. Kelly (Irl.), à 27 min. 17 sec., etc.

CLASSEMENT FINAL AUX POINTS

1. Kelly (Irl.), 429 pts ; 2. Hinault (Fr.), 152 ; 3. Anderson (Austr.), 149, etc.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Rugby

TOURNEE EUROPEENNE EN AFRIQUE DU SUD (Johannesburg)

XV du Président d'Afrique du Sud (Hennis, BBoto, Gerber, Tobias, (0) Botha, (m) Serfontein, Stofberg, Mallett, J. Williams, Moolman, Bakker, Oosthuizen, Cockrell, Van Aswegen) bat Sélection du Tournoi (Hare, Carleton, Woodward, Dodge, Blanco, (0) Davies, (m) Holmes puis Smith, Slaterry, Squire, O'Driscoll, Colclough, Martin, Price, Wheeler, C. Williams) 35 à 19 (5 essais, 3 transformations, 3 pénalités contre 2 essais, 1 transformation, 3 pénalités).

Tennis

COUPE GALÉA (VICHY)

● FINALE : AUSTRALIE b. ESPAGNE : 3-2.

Deuxième simple : Miller (Austr.) b. Casal (Esp.), 6-4, 1-6, 9-7, 6-3.

Double : Cash-Miller (Austr.) b. Casal-Jaite (Esp.), 6-4, 6-1, 6-1.

Derniers simples : Casal (Esp.), b. Cash (Austr.), 6-0, 6-1 ; Tous (Esp.) b. Miller (Austr.), 7-1, 6-1.

MATCH DE CLASSEMENT : TCHÉCOSLOVAQUIE b. YOUGOSLAVIE : 4-1.

Double : Pimek-Cihak (Tch.) b. Horvat-Zivojinovic (Youg.), 6-2, 7-5, 6-0.

Derniers simples : Horvat (Youg.) b. Pimek (Tch.), 7-5, 6-1 ; Cimak (Tch.) b. Zivojinovic, w.o.

TOURNOI DE KITZBUEHEL 100 000 dollars)

● Demi-finales : Hocevar (Brésil) b. Slozil (Tch.), 6-4, 7-6 ; Villas (Arg.) b. Higueras (Esp.), 7-5, 7-5.

● Finale : Vilas (Arg.) b. Hocevar (Brésil), 7-6, 6-4.

● Finale dames : V. Ruzici (Roum.) b. L. Pichova (Tch.), 6-2, 6-2.

RELIGION

TÊTU COMME SON ANE

Damiao Galdino de Souza est aussi têtu que... son âne. Ce chauffeur brésilien de quarante-deux ans avait décidé, en juillet 1980, lorsque Jean-Paul II était en tournée dans son pays, d'offrir au pape son âne, « Jericar ». Depuis, rien ne lui a fait en démordre.

Devant le refus poli des autorités ecclésiastiques d'accepter un cadeau encombrant, il multiplie les gestes de protestation spectaculaires. Après plusieurs grèves de la faim dans la cathédrale de Brasilia, il s'est enchaîné en *haut de la tour* de télévision de la capitale.

De guerre lasse, ou conquis par la foi intrépide de Damiao, le secrétaire général de la conférence épiscopale brésilienne a fini par lui venir en aide. On lui a promis une place gratuite à bord d'un appareil d'Alitalia, ainsi qu'un container avec eau et fourrage pour son âne. Mais, le jour de son départ, vendredi 23 juillet, un telex du Vatican signifie, qu'après tout, son cadeau est inacceptable. Toujours aussi obstiné, Damiao a décidé de partir pour Rome, seul, afin de convaincre le pape d'accepter son présent.

Il a commencé dimanche 25 juillet sur la place Saint-Pierre une nouvelle grève de la faim. Dernier état de rumeurs contradictoires : le pape accepterait « avec *plaisir* » l'âne Jericar et le logerait dans son jardin animalier de Castelgandolfo.

Histoire de fou ? Peut-être — et il est vrai que Damiao a été interné pendant deux ans dans un hôpital psychiatrique, — mais on ne peut oublier le rôle joué par l'âne, « symbole d'humilité », au cours de l'histoire sainte — de l'ânesse de Balaam, porte-parole de Yahvé, à l'ânon sur lequel Jésus fit son entrée à Jérusalem. Et Damiao n'est pas si fou que ça quand il dit : *« Je veux donner mon âne à Jean-Paul II en échange de la création d'un mouvement de lutte contre la faim dans le monde, où les grands ne font que massacrer les petits. »*

Histoire à suivre...

ALAIN WOODROW.

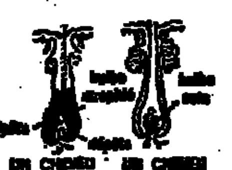
LA PERTE DÉFINITIVE DE VOS CHEVEUX N'EST PAS UNE FATALITÉ

Vingt ans d'expérience dans nos instituts nous permettent d'affirmer qu'il existe deux catégories de personnes ayant des problèmes capillaires :

● 1er cas : celles qui peuvent conserver définitivement les cheveux qui restent grâce à des traitements appropriés ;
● 2e cas : celles qui ne peuvent qu'endiguer une dégradation en marche ou en retarder l'évolution ;

En général, la chance de récupération des cheveux perdus est faible. C'est pourquoi il faut agir vite, quand les cheveux sont encore là.

Les symptômes classiques d'agression des cheveux sont :
● pellicules et dépôts graisseux,
● cheveux secs et cassants,
● démangeaisons du cuir chevelu,
● chutes importantes des cheveux au peignage ou au lavage.



EUROCAP à
Lille - Bordeaux
Marseille - Grenoble
Limoges - Lyon
Mulhouse - Nancy
Nantes - Reims
Rennes - Rouen
St-Etienne - Toulon
Toulouse

S'Y PRENDRE A TEMPS

Il importe que la cellule capillaire ne s'atrophie pas ; ce serait trop tard. Téléphonez ou écrivez pour un rendez-vous, nous vous dirons honnêtement, sans engagement pour vous, si nous pouvons vous aider et dans quelle mesure.

EUROCAP INSTITUT CAPILLAIRE 4, rue de Castiglione, PARIS Téléphone : (1) 260-38-84

CARNET

Naissances

— Thierry et Catherine DELCOUR, née Girollet, et leur fils Cyril ont la joie de faire part de la naissance de

Camille.

Paris, le 22 juillet 1982.

— Philippe et Véronique CAYLA, Jean et Monique Cayla, Roger et Annette Desaint, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils et petits-fils,

Romain,

le 22 juillet 1982.

Décès

— Michel CAMAU et Monique, née Romagnan, ses parents, Olivier Camau, son frère, ont la tristesse d'annoncer le départ de

Benoît,

dans sa treizième année, le 24 juillet 1982.
32, boulevard du Roi-René, Aix-en-Provence.

— Jean-Claude et Marie-Thérèse Fiaux, Jeanne et Marie Fiaux, Leur famille et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Georges FIAUX,

survenu dans sa vingtième année, le 10 juillet 1982.
Ses obsèques ont eu lieu à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.
1, rue Bourbon-le-Château, Paris (6e).

— Mme Gabriel Millon, son épouse, Jean-Noël et Marie Guinot, Michel et Geneviève Chapas, Charles et Chantal Millon, Joseph et Emmanuelle Millon, Philippe et Geneviève Millon, Jacques Millon, ses enfants, Ses petits enfants, Mme André Desouche, le docteur et Mme Philippe Millon, M. et Mme Henri Gunet, ses sœur, frères et beau-frère, font part du rappel à Dieu, le 14 juillet 1982, de

M. Gabriel MILLON.

La messe de funérailles a été célébrée le 16 juillet 1982, en l'église de Chazey-Bons.
« La Louvatière », Chazey-Bons, 01300 Belley.

— M. et Mme Raoul Rossi, Piera Rossi, Jean-Michel, Françoise, Pierre Rossi, M. et Mme Guy Pereira, Francine Joseph, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Angèle ROSSI,

le 25 juillet 1982.

— Mme Robert Gautier, ses enfants et petits-enfants, M. Marcel Rateau et Gilda, ont la douleur de faire part de la mort de

M. Charles VAN RIPER,

survenue le 14 juillet 1982, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 16 juillet 1982, à Villeton (Lot-et-Garonne).
93, rue Mazarin, 33000 Bordeaux.
Saint-Christophe 47160 Damazan.

Anniversaire

— Une pensée émue est demandée à ceux qui ont connu Marcelle JANNEY-ROUSSELET en ce deuxième anniversaire du jour de son décès, 27 juillet 1982.

CATASTROPHES

Au Japon

LES PLUIES QUI SE SONT ABATTUES SUR NAGASAKI ONT FAIT PLUS DE DEUX CENTS MORTS

Le dernier bilan, provisoire, des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région de Nagasaki, dans le sud du Japon, vendredi 23 juillet, est de deux cent treize morts et de cent soixante-six disparus. Des dizaines de milliers d'habitations ont été inondées ou détruites par les nombreux glissements de terrain qu'elles ont provoqués, privées d'eau, de gaz et d'électricité. Plus de 2 000 hectares de terres cultivées ont été inondés, des dizaines de ponts et de digues coupés. Les liaisons ferroviaires n'ont pas encore été rétablies. Il est tombé à Nagasaki — une des deux villes du Japon qui avaient été la cible de bombes atomiques en 1945 — 450 millimètres d'eau en sept heures ; un tel phénomène ne s'était pas produit depuis vingt-cinq ans.

Les sauveteurs travaillent dans des conditions d'autant plus difficiles que de nouvelles pluies sont prévues. Des cadavres ont été emportés dans les eaux ou engloutis dans la boue. Des camions ravitaillant les sinistrés en vivres, mais ne peuvent atteindre toutes les zones dévastées.

« Hier, Nagasaki était une ville prospère et aujourd'hui elle ressemble à une immense poubelle », a déclaré un habitant. Vendredi 23 juillet également, dans l'est de l'archipel nippon, un violent tremblement de terre — de magnitude 7 sur l'échelle de Richter — avait eu lieu.

(Reuter, UPI, A.F.P.)

● *La chaleur cause un déraillement en Suède.* — Trois morts et cinquante-deux blessés, dont douze grièvement, tel est le bilan du déraillement, samedi 24 juillet, d'un train près de Soederhamn, sur la côte nord-est de la Suède. L'accident est probablement dû à une déformation des rails provoquée par la forte chaleur qui régnait ce jour-là.

(A.F.P.).

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER 1900-1982

Les collections d'hiver de la haute couture esquisse un retour aux formes baroques et romantiques. Chez *Nina Ricci*, Gérard Picart illustre avec humour les tendances 1900 de la mode, actualisée par la souplesse des tissus. Ses paletots en sifflets et ses jupes enroulées sont coupés dans une flanelle grise « énarque » qui s'annonce déjà comme le coloris vedette de la saison. Il en marie plusieurs tons sombres sur des redingotes à nervures ornées d'un col de fourrure précieuse. Des tailleurs à pantalon sont montés hauts comme ceux des danseurs de tango de music-hall, dont il reprend aussi la veste courte et la chemise à jabot. Le tailleur strict à jupe enroulée suit les mêmes lignes. De ravissantes robes de crépuscule *imprimées s'inspirent* des dessins de dentelles et de falbalas, à l'inverse de ses modèles noirs – un peu soubrette de théâtre – à col et poignets blancs pailletés. Une série de robes montantes contrastent des *corsages* de volants très ajustés sur de grandes jupes imprimées.

C'est Erik Mortensen, son collaborateur depuis vingt ans, qui prend la relève de *Pierre Balmain*, décédé voici un mois, après avoir ébauché quelques-unes de ces belles robes du soir dont il avait le secret. On ne peut que se sentir émue à l'apparition, en lever de rideau, des modèles à succès de l'été 1946, pour lesquels les mannequins à silhouette droite et profilée, coiffés de grands chapeaux basculés, retrouvent les gestes d'une féminité oubliée.

Eric Mortensen *habille* de très belles liquettes carrées sept-huitième en astrakan swakara noir, des tailleurs seyants de l'hiver avec de courtes jupes taillées en amphore, marquant la taille. La finesse du buste est souvent accentuée par des gilets en cuir en contraste. De grandes capes s'étoffent aux épaules de découpes en tranches de melon. Les robes de crépuscule et du soir, courtes, orientalisantes, opposent le velours noir aux soies brillantes ou chatoyantes, enroulées autour du corps comme des ailes de libellule repliées.

Christian Lacroix amorce avec bonheur chez *Jean Patou* le changement attendu depuis plusieurs saisons. A trente et un ans, cet ancien élève de l'École du Louvre a fait ses classes de mode chez Hermès et Gilles Poulain. Avec son compère Jean-Jacques Picart, il dirige une équipe dont nous verrons bientôt les premiers essais en mode masculine. Son style net et simple est bien d'aujourd'hui, avec des paletots souples sur tailleurs à pentalon, houppelandes de drap de laine à manches chauve-souris et vestes dolmans en velours. De charmantes robes du soir s'inspirent de la « flaconnette » de « Joy », parfum star de la maison, aplaties comme une tabatière chinoise du dix-huitième siècle, en noir coiffé de rouge, qu'on retrouve en velours langoureux, en robes bulles de *taffetas drapé en corselets rouge* laque. De longues jupes-tulipes en soie changeante s'accompagnent de simples chandails perlés ou brodés.

Torrente, qui habille Mme François Mitterrand, joue sur la douceur des flanelles grises en capes sobres ou élaborées, rehaussées de broderies comme ces manteaux un peu carrés, à manches *importantes et grands plastrons* triangulaires, ces vestes strictes aux *revers* et poignets feuillus, voire des blazers de dentelle imprimés et pailletés sur des jupes à quille « taille fine ». Gris encore ou noirs, les smokings du soir s'ouvrent sur un bustier assorti. Les robes en soie changeante bouillonne en drapés aux reliefs accentués par un travail subtil du plissé « bijou », en transparences irisées fort seyantes en robes-chemisiers gris pâle sur un lamé argent.

Très en verve, *Paco Rabanne* serré la taille ; les colliers sculptés style nouille forment d'étonnantes parures en aluminium et laiton doré sur collants ou fourreaux noirs décolletés. De superbes manteaux de cuir im*perméable à emmanchures* géantes descendent jusqu'au mollet. La sortie de bal 1900 est en ciré noir sur une robe à bustier de cuir assorti, lacé dans le dos et jupe crinoline à volants.

N. MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

NINA RICCI : silhouette de jour enroulée comprenant un paletot dans un pied-de-poule noir et gris double face de Dormeuil en sifflet s'ouvrant sur un blouson baroque en soie d'Abraham à carreaux noirs et blancs, ornée d'un jabot de satin blanc strié de fouets de coq et une jupe en peigné de laine noire de Besson, complétée d'un grand breton en feutre rouge.

PUBLICATION JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
17e Chambre correctionnelle

Jugement du 1er mars 1982.

Aux termes de ce jugement, Maurice GAIT, directeur de publication du journal « RIVAROL » a été déclaré coupable du délit de diffamation publique envers particulier, en l'occurrence Edmonde CHARLES-ROUX, en raison de l'article paru le 3 septembre 1981, infraction prévue et réprimée par les articles 29, alinéa 1 et 32, alinéa 1 de la loi du 29 juillet 1881, et a été condamné à 2 000 francs d'amende.

Statuant sur les intérêts civils, a condamné GAIT à payer à Mme Edmonde CHARLES-ROUX, épouse de M. Gaston DEFFERRE, la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts, et ordonné l'insertion du jugement dans trois journaux au choix de la partie civile.

Condamné GAIT aux dépens.

Pour extrait conforme, S.C.P. Agnus & Pollet, huissiers de justice associés.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 25 juillet 1982 :

DES DÉCRETS

- Instituant une remise conventionnelle pour les pharmaciens, en application de l'article 20 de la loi du 28 décembre 1979.
- *Étendant certaines compétences* du Conseil national du crédit aux établissements de crédit à statut spécial.
- Modifiant les articles 148 et 159 de l'annexe III du code général des impôts.
- Pris en application de deux articles de décrets du 10 mai 1982, relatifs aux pouvoirs des commissaires de la République, sur les centres d'études techniques de l'équipement et les centres interrégionaux de formation professionnelle.

PARIS EN VISITES

MARDI 27 JUILLET

« Manufacture des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Brossais.

« De Saint-Germain-des-Prés à Saint-Sulpice », 15 heures, façade Saint-Germain-des-Prés, Mlle Colin.

« *Promenade à Montmartre* », 15 heures, métro Abbesses, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Quartier Mouffetard et église Saint-Médard », 15 heures, porche de l'église (Approche de l'art).

« La Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

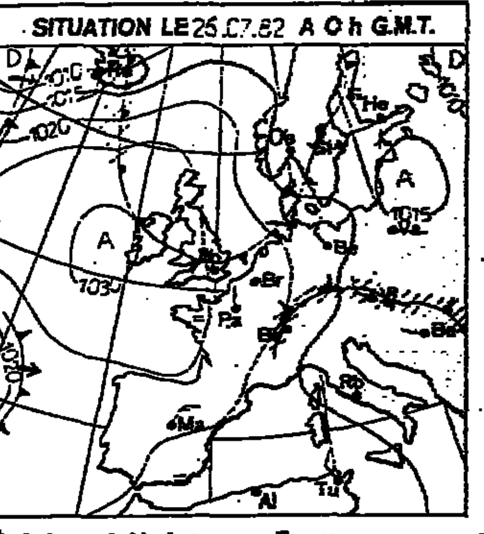
« Le Marais », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

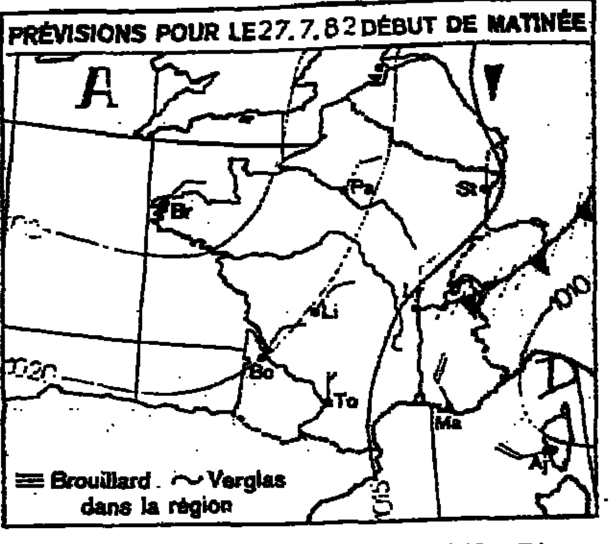
« Un parc et trois siècles d'histoire », 15 heures, 33, rue du Général-Leclerc, à Issy (Paris et son histoire).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Tourisme culturel).

« Le Marais inconnu », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le lundi 26 juillet à 0 heure et le mardi 27 juillet à 24 heures :

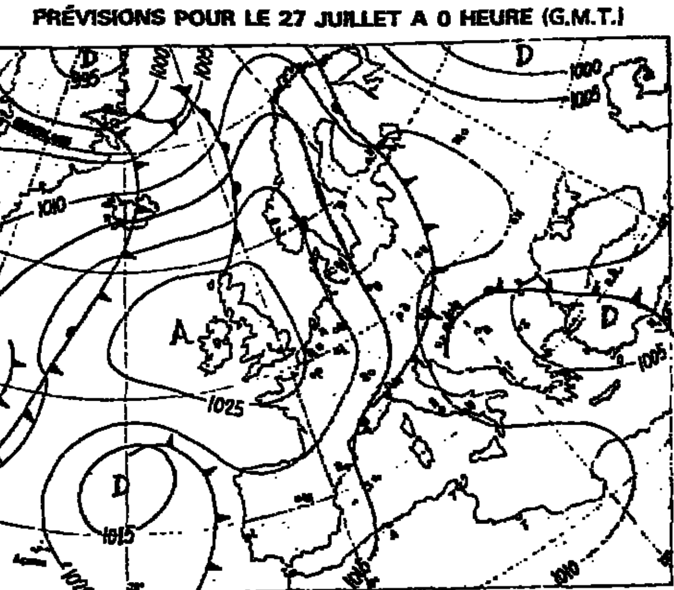
De hautes pressions recouvrent le proche Atlantique, les îles Britanniques, l'ouest de la France, et dirigent de la mer du Nord à la Méditerranée des vents de nord à nord-est amenant de l'air frais.

Mardi, il fera beau sur la Bretagne, les côtes atlantiques, le Sud-Ouest et la région méditerranéenne. Le soleil brillera, mais les températures seront inférieures aux normales, les vents de nord seront forts dans la vallée du Rhône, se maintenant à 70-80 kilomètres/heure.

Sur nos régions du Nord-Est et de l'Est (Lorraine, Vosges, Alsace, Bourgogne, *Franche-Comté, Alpes du Nord*), le ciel sera très nuageux à couvert avec quelques faibles pluies intermittentes en montagne, où l'on pourra voir de la neige au-dessus de 2 500 mètres. Entre l'est et l'ouest, des Flandres, Artois, Champagne à la Normandie, au Bassin parisien et au Massif Central, le ciel sera nuageux à très nuageux le matin avec des minimums de température compris entre 9 et 10 °C ; l'après-midi, en revanche, les éclaircies se développeront et les températures s'élèveront entre 18 et 20 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 juillet) ; Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 26 et 13 ; Bourges, 23 et 14 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 18 et 15 ; Clermont-Ferrand, 22 et 15 ; Dijon, 17 et 15 ; Grenoble, 21 et 16 ; Lille, 21 et 10 ; Lyon, 21 et 15 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Nancy, 19 et 15 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 22 et 10 ; Pau, 24 et 14 ; Perpignan, 29 et 20 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 20 et 15 ; Tours, 23 et 10 ; Toulouse, 27 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 17 ; Amsterdam, 19 et 10 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 29 et 16 ; Bonn, 20 et 14 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 34 et 21 ; îles Canaries, 31 et 22 ; Copenhague, 23 et 20 ; Dakar, 29 et 24 ; Djerba, 31 et 25 ; Genève, 16 et 14 ; Jérusalem, 28 et 17 ; Lisbonne, 31 et 16 ; Londres, 25 et 14 ; Luxembourg, 19 et 13 ; Madrid, 33 et 17 ; Moscou, 20 et 12 ; Nairobi, 22 et 13 ; New-York, 31 et 22 ; Palma-de-Majorque, 27 et 19 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 29 et 17 ; Tozeur, 40 et 26 ; Tunis, 32 et 23.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 26 juillet à 8 heures 1 009,9 millibars, soit 757,5 millimètres de mercure.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

● RECTIFICATIF. – Dans notre numéro du mardi 20 juillet, page 29, rubrique « Presse », nous avons publié des informations sur l'audience et la diffusion de différents quotidiens parisiens. Dans le *tableau de la diffusion totale* en 1981 des quotidiens contrôlés par l'O.J.D., nous avons donné par erreur pour le journal *les Echos* le chiffre de 50 842 exemplaires, qui ne représentait que la diffusion payée. Il faut y ajouter 10 089 exemplaires non payés pour parvenir au chiffre O.J.D. de la diffusion totale, soit 60 931 exemplaires.

UN COIN POUR *JOUER*



JEU N° 5

« Mots croisés anacyclo-palindromiques »

RÉPONSE

Horizontalement

I. Rion [fleuve de Géorgie, anciennement : *Phase*] / *noir* [boire un « noir »] ; anel [anneau de fer servant à maintenir les deux branches d'une tenaille de forgeron] / *Lena* [fleuve de Sibérie, 4 270 km]. – II. Engis [commune de Belgique, sur la Meuse ; on y situe le lieu des aventures des quatre fils Aymon] / *signe*. – III. Reus [ville de Catalogne] / *suer* ; oc/*Co*. – IV. Ipé [bois du commerce, fourni par diverses bignoniacées] / *épi* ; ces/*sec*. – V. Se/*ès* ; zétète [dans la Grèce antique, sorte de commissaire-inquisiteur désigné pour mener une enquête criminelle ou politique] / *étêtez !* – VI. Lier/*Reil* [le médecin allemand Johann Christian Reil (1759-1813) a donné son nom au « ruban de Reil latéral », faisceau des voies acoustiques situé dans la partie latérale du tronc cérébral, et au « ruban de Reil médian », faisceau des voies de la sensibilité situé au centre du tronc cérébral] ; ris [divinités qui présidaient à la gaieté] / *sir*. – VII. Aa [l'Aa, fleuve passant à Saint-Omer, a 80 km de long] / *âa* [en pharmacie, symbole indiquant un mélange de substances à poids égaux] : iras/*sari*. – VIII. Est [canal de l'Est, qui relie la Meuse à la Saône] / *tsé* [moitié de « tsé-tsé »] ; ère/*ère*. – IX. Nil [nom des grands jets d'eau qui, chez les Anciens, alimentaient les canaux et les ruisseaux des jardins ; latin *nilus* : aqueduc] / *Lin* [saint Lin, premier successeur de saint Pierre à Rome, fut pape de 65 à 76] ; Etter [Philipp Etter fut à plusieurs reprises (1939, 1942, 1947 et 1953) président de la Confédération helvétique] / *Retté* [Adolphe Retté (1863-1930), poète et prosateur, fut un adepte du vers libre et du symbolisme]. – X. Ila [le peuple ila habite la Zambie] / Ali [cousin et gendre de Mahomet].

Verticalement

1. Relis/*siler* [plante herbacée des plateaux arides pouvant atteindre 1,20 m de haut] ; Agni [Dieu védique personnifiant le Feu] / *inga* [genre de légumineuses d'Amérique fournissant du bois, des écorces astringentes et des fruits ; certaines de ses deux cent cinquante espèces sont cultivées pour le feuillage et les fleurs]. – 2. In [être « in »] / *ni* ; pela/*Alep* [ancienne capitale de la Syrie] : il/*li*. – 3. Ogre/*ergo* [en latin : « donc » ; cf. *cogito ergo sum*, « je pense, donc je suis » (Descartes)] ; Ela/*ale*. – 4. Nie/*ein* : Zeus/*Suez*. – 5. Sucer/*reçus* ; tel/*let*. – 6. Set/*tes*. – 7. Ne/*en* ; Serret [Alfred Serret (1819-1885), professeur au Collège de France, fut un des premiers à développer la théorie des groupes du mathématicien Évariste Galois] / *terres*. – 8. Tiares/*serait*. – 9. Lac/*cal* ; esser [calibrer le fil de fer, le fil de laiton, destiné à faire des épingles au moyen d'une mesure appelée « esse »] / *resse* [grand panier rustique].

JEAN-PIERRE COLIGNON.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3240

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III									
IV			■		■				■
V									■
VI									
VII							■		
VIII			■						
IX				■					
X						■			■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Petit supplément en liquide accordé par le patron. – II. Disparaît après une bonne correction. Fleuve. – III. Pas toujours bien digérée lorsqu'elle est trop réchauffée. – IV. Est empruntée pour se rendre. Faiseur de mystères de notoriété publique. – V. Les problèmes d'encombrements lui passent au-dessus de la tête. – VI. C'est un bon début lorsqu'on veut s'amender. – VII. Delacroix, pour ses amis. Pronom. – VIII. Un peu de tout. Disparaît lorsqu'elle est bien traitée. – IX. Participe au trafic des chevaux. Démonstratif. – X. Aromatisé. Un point dans l'eau. – XI. N'est pas le fait d'un gouvernement responsable. Une expérience d'où l'on sort très éprouvé.

VERTICALEMENT

1. N'est pas du genre à dormir sur un banc. – 2. Veut bien changer de branche mais préférerait rester dans sa région. – 3. En Suisse. Prises d'otage. On peut y entendre tempêter à tous les vents. – 4. Le chagrin leur va bien. Signes de sagesse. – 5. Il est donc difficile de compter sur lui. N'est pas du genre lâcheur. – 6. Fait tache. – 7. C'est toujours un signe de fièvre. Etat premier. – 8. Peuvent fausser le résultat d'une épreuve sportive. – 9. Pondait en toutes saisons. On peut dire qu'il était grand prince.

Solution du problème n° 3239

Horizontalement

I. Mamamouchi. Ode. – II. Uranoplastie. An. – III. Lai. Têtu. Entoir. – IV. Ti. Ness. Verso. – V. Igloo. Réalité. – VI. Pneu. Hirsute. Ce. – VII. Le. Prie. Mesure. – VIII. Iéna. Ruade. Ne. – IX. Absorbante. Dé. – X. Clan. Et. Epois. – XI. Tire. Dolent. P.T.T. – XII. Ile. Fer. Oeta. – XIII. Oisellerie. Eloa. – XIV. No. Râleur. Etend. XV. Nièce. Tente. Ce.

Verticalement

1. Multiplication. – 2. Araignée. Ilion (cheval de Troie). – 3. Mai. Le. Nacres. – 4. An. Coupable. Ere. – 5. Mot. Sa. Flac. – 6. Open. Hirondelle. – 7. Ultérieur. Orée. – 8. Causer. Abel. Rut. – 9. H.S. (hors service). Sas. Date. Ire. – 10. Ite. Lumen. Noé. – 11. Invite. Tête. Et. – 12. Etêtes. EP. Tête. – 13. Ore. Un. Opale. – 14. Dais. Crédit. Onc. – 15. Enrouée. Estrade.

GUY BROUTY.

week-ends, sorties, vacances,
DÉPART TRANQUILLE

ALARME 2000
contre le vol

Des protections radar à haute technologie, mais d'utilisation simple, efficace et immédiatement opérationnelles. Pour un départ tranquille, sans angoisse du retour, remplir et retourner le bon ci-contre à ALARME 2000 8, rue Gudin, 75016 PARIS ou téléphoner au 525.44.32

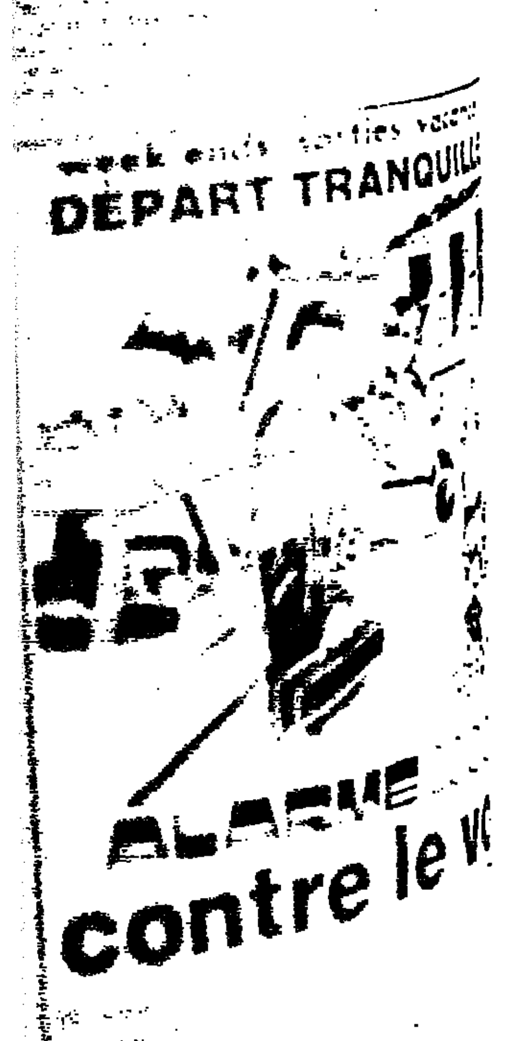
à votre service sur toute la France.

Nom ....
Prénom ....
rue ....
n° ..... code postal ....
Ville ....

248

Le Monde

ÉCONOMIE



LA RÉMUNÉRATION DE L'ÉPARGNE EN PÉRIODE D'INFLATION

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent en France le mauvais fonctionnement du marché monétaire et l'incertitude sur le niveau souhaitable, compte tenu du degré élevé d'inflation, des taux d'intérêt. Les réformes introduites au début de la décennie précédente ont échoué parce qu'elles consistaient à plaquer des mesures d'inspiration néo-libérales sur une structure qui restait profondément marquée par l'existence de nombreux circuits financiers (d'où l'absence d'un véritable marché).

Sous le gouvernement de M. Raymond Barre, il a été admis comme un dogme que les taux à long terme devraient « normalement » être supérieurs aux taux à court terme, et ce fut un objectif de la politique alors menée (qui a laissé de nombreuses traces dans les esprits et dans la pratique) que de rétablir une hiérarchie des taux conforme à ce schéma.

Pierre Berger, dans l'article qu'on lira ci-dessous, conteste ce point de vue et indique quelles seraient les conditions d'une meilleure maîtrise du crédit en dehors des sentiers battus de l'encadrement. Au cours des semaines et des mois à venir, la préoccupation prioritaire du gouvernement dans ce domaine sera de favoriser la formation d'une épargne susceptible de s'investir dans une industrie surendettée. Il convient, en premier lieu, de préparer le relais de la loi Monory, qui, après sa prolongation, vient à expiration à la fin de l'année. Le rapport Dautresme a fait un certain nombre de suggestions. Le ministre de l'économie et des finances semble bien décidé à s'en inspirer. (Voir l'article de Serge Marti.)

Quel niveau pour les taux d'intérêt à long terme ?

par PIERRE BERGER (*)

MALGRÉ la détente observée depuis quelques jours, la persistance aux États-Unis de taux d'intérêt à haut niveau, en dépit du ralentissement très net de l'inflation dans ce pays, le maintien de conditions relativement élevées tant sur le marché monétaire interne que sur le marché des émissions d'obligations, malgré la récente dévaluation et les objectifs de meilleure évolution des prix, mettent en évidence la nécessité de procéder à un effort d'approfondissement dans la recherche du rôle des taux d'intérêt dans les ajustements de l'économie actuelle.

En période d'accalmie monétaire, les faits sont clairs : l'intérêt représente la plus-value du présent par rapport au futur ; il est préférable de disposer de 100 000 francs aujourd'hui que de pouvoir en bénéficier seulement dans six mois ou dans dix ans. L'intérêt représente, en termes annuels, le prix de la renonciation du prêteur, payé par l'emprunteur.

Lorsque l'inflation se poursuit, tout se complique et on ne sait plus très bien ce que représente l'intérêt. On arrive même parfois à cette absurdité que la valeur de la détention future prime la valeur de la détention présente. Il en est ainsi chaque fois que l'intérêt exprimé en termes de pouvoir d'achat devient négatif, par suite de la dégradation du capital et des incidences fiscales.

Selon les personnes ou les institutions en cause, les optiques diffèrent. Pour le fisc, l'intérêt versé au prêteur constitue un revenu, mais la symétrie n'est que partielle : si l'intérêt payé par l'emprunteur est, dans tous les cas, une charge lorsqu'il s'agit d'entreprises, il n'est considéré comme tel que si l'opération s'applique à un achat immobilier répondant à des conditions strictement définies lorsqu'il s'agit de particuliers. Quant à l'emprunteur, il ressent l'intérêt comme une charge d'autant plus lourde que son niveau nominal est élevé, même si celui-ci n'est que le reflet du degré d'inflation.

La hiérarchie

Pour l'épargnant prêteur de fonds, le point de vue change : l'intérêt constitue une modeste contribution destinée à compenser la perte en capital exprimée en termes réels, sans espoir de toucher une véritable rémunération. Les banques, à la fois emprunteuses et prêteuses, par leur fonction même, sont relativement indifférentes à la notion d'intérêt réel, et sont surtout attentives au différentiel des intérêts créditeurs et des intérêts débiteurs. Quant à l'État, il ajoute un élément supplémentaire de discordance en allouant, dans certains cas, des bonifications d'intérêt. Enfin, pour couronner cet ensemble de confusions et d'incohérence, de nombreux commentateurs, universitaires ou autres, continuent de traiter des taux d'intérêt comme s'il n'y avait ni dégradation des fonds prêtés ni incidences fiscales perturbatrices. Tout cela mérite quelques réflexions.

La première vise la hiérarchie des taux d'intérêt. Au cours de récents échanges de vues sur les problèmes de crédit, l'idée a été souvent exprimée que les taux du court terme doivent être moins élevés que ceux du long terme. Une telle conception serait incontestablement vraie si les prix étaient stables. Mais, en période d'inflation rapide comme celle que nous connaissons depuis huit ans, prétendre que les taux du court terme doivent être inférieurs à ceux du long terme revient à déclarer que l'inflation doit se poursuivre à un rythme élevé.

En effet, un taux d'inflation de 14 % justifie un taux d'intérêt d'au moins 16 % à 17 % dans les relations financières à court terme, mais la pratique de taux aussi élevés pour les opérations à long terme risque de laisser planer des doutes sur la volonté des pouvoirs publics de maîtriser l'inflation. Il ne serait donc pas anormal que, dans une période comme celle que nous vivons, et compte tenu des intentions exprimées par différents membres du gouvernement sur les perspectives monétaires, les conditions du crédit à court terme soient plus onéreuses que celles des prêts à long terme et notamment des obligations.

Les considérations qui précèdent conduisent à distinguer deux séries de problèmes bien distincts, selon qu'ils concernent le court terme ou le long terme. Seuls les premiers seront envisagés dans cet article.

La saine insécurité

Dans les conditions présentes de la réglementation, tout déposant en compte sur livret ou compte à court terme, que ce soit en banque ou en caisse d'épargne, est doublement perdant : intérêt insuffisant pour compenser la perte en pouvoir d'achat et fiscalité excessive (sous réserve du livret A). Le but est clair : il consiste à orienter les capitaux vers le long terme ou vers les emplois dits à risques. Mais on peut se demander s'il n'y a pas d'autres détournements possibles ; plutôt que de conserver des liquidités, le détenteur peut décider l'achat d'un gadget d'importation ou un voyage à l'étranger empreint d'exotisme. Il convient donc de prendre garde aux conséquences inattendues et non voulues ; les effets peuvent être à l'opposé de ceux qui répondent aux objectifs économiques du gouvernement.

Du côté des emprunteurs, le domaine du court terme recouvre le crédit bancaire et, par voie de conséquence, les relations des banques avec la Banque centrale.

Sur le premier point, il semble raisonnable que les taux d'intérêt soient supérieurs de quelques points au coefficient d'inflation, de manière que la propension à l'endettement demeure compatible avec les conditions physiques de l'équilibre économique, sans quoi les hausses de prix recevraient un stimulant supplémentaire.

Sur le second point, il convient de rappeler que, en distribuant des crédits, les banques risquent de manquer de ressources. Mais, pour que leur activité de crédit soit conduite avec la modération nécessaire, il est bon que les banques soient placées dans ce qu'un banquier suisse appelait, au cours d'une conférence récente, un climat de saine insécurité. En d'autres termes, les banques ne doivent pas avoir l'assurance d'un refinancement automatique, soit en s'adressant au marché monétaire, soit en sollicitant les concours de la Banque centrale. C'est pour répondre à de telles préoccupations que le système des réserves obligatoires a été institué en 1966. *Le Monde*, dans ses éditions des 28 et 29 décembre 1966, en avait exposé la philosophie. Il s'agissait tout d'abord de renforcer la prééminence de la Banque de France, que lui vaut le monopole des émissions de billets. Comme la part des billets se réduisait progressivement dans l'ensemble de la masse monétaire, il était apparu nécessaire de compenser cette perte d'influence par l'obligation imposée aux banques de maintenir des soldes créditeurs à la Banque centrale, selon des dosages commandés par l'évolution de la situation monétaire.

On a reproché au régime ainsi établi de n'avoir pas répondu aux espoirs qu'il avait suscités puisque les autorités monétaires ont dû lui adjoindre le système de l'encadrement du crédit. Le régime des réserves obligatoires avait cependant sa cohérence et sa logique. Mais, en réalité, il n'a jamais fonctionné dans les conditions qui auraient pu favoriser son efficacité. Reposant sur une conception néo-libérale, il supposait un décloisonnement des offres et des demandes de capitaux, un libre jeu des tendances du marché, une action persévérante de la Banque centrale, constamment adaptée aux nécessités de l'équilibre monétaire interne et extérieur. Ce sont les moyens mis en œuvre en Allemagne fédérale qui se rapprochent le plus d'une telle conception, avec des poussées de taux d'intérêt parfois violentes sur le marché monétaire, mais aussi avec les performances que l'on connaît dans les domaines économique et monétaire, et qui ont été maintes fois évoquées naguère à l'Assemblée nationale.

Les pesanteurs

En France, les pesanteurs étaient trop lourdes — comme c'est souvent le cas dans notre pays, — et la politique monétaire a été soumise à une conception hybride dite de libéralisme avancé, fortement empreinte de dirigisme, qui en a perturbé le fonctionnement, en imposant des limites aux fluctuations des taux d'intérêt. De la sorte, le climat de saine insécurité évoqué plus haut n'a pu se développer, et le système de l'encadrement du crédit, auquel ont échappé la plupart des pays occidentaux, a dû être institué.

L'avenir et l'expérience diront si la recherche de la logique et de la cohérence, par l'institution de méthodes plus autoritaires et nettement administratives, conduira à une efficacité accrue. Mais, quelle que soit la politique adoptée, elle ne peut négliger l'adaptation des taux d'intérêt aux orientations de l'inflation, de manière à éviter une propension excessive à l'endettement et un découragement de l'épargne.

(*) Directeur général honoraire de la Banque de France.

Les projets de la Rue de Rivoli pour revivifier l'épargne

« LE rapport Dautresme ? *Un excellent rapport dont diverses dispositions méritent d'être retenues.* » En portant ce jugement pour la première fois en public depuis que la commission constituée sous la présidence de M. David Dautresme, administrateur général du Crédit du Nord, a achevé en avril dernier son périple autour de l'épargne, M. Jacques Delors a grandement réhabilité ce rapport que l'on commençait à croire enterré pour toujours. Voilà déjà plusieurs semaines que le président de la République avait donné son imprimatur en déclarant le 9 juin dernier qu'il convenait de développer « *chaque fois que cela sera possible, et ce sera possible, le capital à risque et les comptes épargne-investissements pour les entreprises et pour les ménages qui correspondront à des exonérations fiscales* ».

L'Élysée ayant donné le « feu vert » sur le plan fiscal, il ne restait plus au ministre de l'économie et des finances qu'à déterminer les mesures à prendre, inspirées ou non par le « rapport Dautresme », la Rue de Rivoli n'ayant jamais caché les distances qu'elle comptait prendre avec cette étude. Deux possibilités s'offraient à cet égard aux pouvoirs publics : soit s'en tenir à l'« après-Monory », c'est-à-dire mettre en chantier au plus vite le dispositif à offrir aux épargnants qui ne bénéficieront plus de la loi du 13 juillet 1978 dont les dispositions ont été exceptionnellement prorogées jusqu'à la fin de l'année 1982, soit procéder à cette occasion à la véritable réforme de l'épargne longue dans un sens plus favorable au marché financier (actions et obligations) et aux entreprises de petite taille qui se verraient offrir de nouveaux moyens d'accession à la Bourse de Paris.

De nouveaux produits financiers

C'est bien dans ce dernier sens que s'oriente la réflexion gouvernementale. Pour parer au plus pressé, compte tenu des délais réglementaires, le ministre fera son choix d'ici au 31 juillet prochain sur les nouveaux produits financiers qui viendront se substituer à la fin de l'année aux « 5 000 F Monory ». Directement inspirés des suggestions de la commission Dautresme (voir encadré page 16), ces « *comptes d'épargne patrimoniaux* », dont la nature exacte n'a pas encore été arrêtée — le rapport sur l'épargne propose deux formules : le « *plan d'épargne investie* » (PEI) et le « *compte d'épargne patrimonial* » (CEP), — seraient complétés par un nouvel instrument, les « *comptes d'épargne industrie* » destinés aux entreprises.

Calqués sur le principe de l'épargne-logement, ces derniers comptes seraient ouverts aux industriels pour leur permettre d'y placer leurs liquidités provisoirement constituées aux fins d'investissements futurs. L'épargne ainsi accumulée sous la forme de versements successifs permettrait à la société de bénéficier, le moment voulu, d'un prêt participatif à des conditions favorables. De plus, ces comptes qui fonctionneraient en franchise d'impôts seraient ouverts aux salariés ou du moins à ceux qui le souhaiteraient.

L'obstacle de l'avoir fiscal

La décision devrait être prise très rapidement sur ce point, seuls quelques détails administratifs restant à régler, et des groupes de travail fonctionneront dès le mois d'août pour donner un habillage législatif à ces dispositions qui pourraient revêtir la forme d'un projet de loi spécifique sur l'épargne à l'automne ou d'une demi-douzaine d'articles destinés à être incorporés dans le projet de budget 1983.

Si l'élaboration de ces nouveaux produits ne pose guère de problème insurmontable, il en va autrement de son indispensable corollaire : l'avoir fiscal, un sujet qui empoisonne depuis plus d'un an l'atmosphère dans les milieux financiers où l'on s'attend à sa suppression — conformément aux promesses du candidat Mitterrand — sans savoir très bien quelle formule de substitution sera finalement choisie. Là encore, la commission Dautresme a émis des propositions qui incitent les sociétés à mieux rémunérer leurs actionnaires dès lors qu'elles procèdent à des investissements ou à des émissions d'actions nouvelles.

Au ministère de l'économie et des finances, on ne semble pas opposé au système ainsi proposé mais le budget risque de se faire tirer un peu l'oreille, le coût de l'adéquation entre l'ancien et le nouveau mécanisme étant d'environ 5 milliards de francs pour une période voisine de dix-huit mois, sans compter une « *perte en ligne* » quasi permanente de 1 milliard de francs par an qui résulterait de l'abandon du dispositif actuel dans lequel les sociétés déficitaires ne bénéficient pas de l'avoir fiscal.

Parallèlement, les pouvoirs publics vont « *réactiver* » les groupes de travail constitués en 1980 pour moderniser le fonctionnement du marché parisien à travers la fusion des marchés « *à terme* » et « *au comptant* », et l'instauration de cotations « *en continu* » sur une quinzaine de valeurs. Ces deux dispositions préconisées à l'époque par la commission Pérouse — du nom de l'ancien directeur général de la Caisse des dépôts et consignations qui a cédé en juin dernier son fauteuil à M. Robert Lion pour prendre la présidence de la Barclays Bank — sont purement techniques, étant entendu qu'il faudra plusieurs mois d'intervalle entre ces deux étapes pour que la Chambre syndicale des agents de change puisse adapter son outil informatique dont le fonctionnement laisse parfois à désirer en temps normal.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 16.)

(Publicité)

PORTUGAL

Vente d'une Fonderie

« Fonte grise »

A 15 km de Lisbonne. Surface totale 14.000 m2, dont 2.700 m2 de surface couverte.

Fonderie en fonctionnement.

Chiffre d'affaires annuel : 80 millions d'escudos.

Capacité annuelle de production : 1.800 tonnes.

35 employés.

Écrire : Le Monde Publicité, numéro 10208, qui transmettra.

Les conséquences d'une baisse du dollar

PÊLE-MÊLE, les Européens, et singulièrement les Français, ont reproché aux Américains leurs taux d'intérêt trop élevés et leur dollar trop haut. Les taux d'intérêt obligent les pays de la Communauté économique européenne à pratiquer, eux aussi, une politique d'argent cher, puissant frein à la reprise économique, et le fait que le dollar, qui sert à coter la plupart des matières premières, à commencer par le pétrole, empêche, à son niveau actuel, les pays européens de profiter à plein de la baisse des cours sur les produits qu'ils importent. Tels sont les principaux arguments inlassablement répétés depuis dix-huit mois.

La détente constatée sur la monnaie et les taux américains n'est pas pour l'instant de nature à modifier la situation. Même si le dollar a reculé, il reste aux cours actuellement cotés, tant à Paris qu'à Francfort (sans parler des places extra-européennes, comme celle de Tokyo), une devise fondamentalement chère et probablement surévaluée (en tout cas vis-à-vis des monnaies allemandes et japonaises). La baisse du loyer de l'argent sur le marché de l'eurodollar (commandée par l'évolution du marché américain) est spectaculaire, mais il serait hasardeux d'en conclure que l'on va assister à une désescalade durable alors que les besoins d'emprunts du Trésor et des entreprises sont considérables. Seule une reprise vigoureuse de l'activité, qui permettrait aux sociétés d'augmenter leurs profits, pourrait, dans une première phase tout au moins, avoir pour effet de diminuer les appels au crédit bancaire. Mais les indications dont on dispose à ce sujet restent insuffisantes, souvent contradictoires.

A supposer que le mouvement de détente se poursuive (ce qui n'a rien de certain), en résulterait-il une sérieuse amélioration pour les Européens ? On a rarement fait remarquer que jusqu'à un certain point l'effet négatif exercé sur la conjoncture par les taux élevés était contrebalancé par l'avantage que constitue pour les entreprises européennes, dans la présente récession, la baisse de valeur de leurs monnaies nationales respectives vis-à-vis du dollar. Elles ont moins à craindre la concurrence américaine (et celle des pays de la zone dollar) et leurs profits à l'exportation en sont facilités. Un dollar plus faible aiderait aujourd'hui l'économie des États-Unis et freinerait la reprise en Europe.

En ce qui concerne la poursuite éventuelle (mais encore très hypothétique) de la baisse des taux d'intérêt américains, ses conséquences ne seraient sans doute pas les mêmes dans tous les pays européens. Ceux qui connaissent une inflation modérée, comme la R.F.A., seraient en mesure d'en profiter sans prendre de nouveaux risques. Mais, pour un pays comme la France, la manœuvre serait beaucoup plus difficile à opérer dans de bonnes conditions. Après la première dévaluation, les autorités monétaires avaient progressivement diminué les taux mais elles avaient assez rapidement buté sur le niveau du taux d'inflation, au-dessous duquel il leur était apparu imprudent de descendre (la suite des événements a confirmé leur appréhension !). Il n'est nullement certain que le blocage des prix leur permettrait aujourd'hui, après la deuxième dévaluation, d'aller sensiblement plus loin. Le franc reste une devise fragile, et une baisse prononcée et durable du dollar ne manquerait pas de créer des tensions au sein du S.M.E. dont il ferait les frais (et s'il devait un jour faire à nouveau cavalier seul, cela ne dispenserait pas les autorités françaises de devoir les défendre contre les pressions à la baisse).

PAUL FABRA.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES, par Daniel VITRY, (*)

Le modèle de Tobin, prix Nobel 1981

LA dernière livraison du *Journal of Money, Credit and Banking* (1) contient la conférence que James Tobin a donnée lorsqu'il a reçu le prix Nobel d'économie le 8 décembre dernier à Stockholm. Le titre de la conférence est : « Monnaie et finances dans le processus macroéconomique ». Tobin présente un cadre d'analyse qui fait droit aux critiques adressées au fameux modèle « IS-LM » que J.-R. Hicks avait publié en 1937, un an après la parution de la *Théorie générale* de Keynes, dans son article « Keynes et les classiques : une interprétation ».

Il s'agit d'un modèle d'équilibre général, en ce sens qu'il s'intéresse à l'ensemble de l'économie, non pas à tel ou tel secteur en particulier. Tobin insiste sur la nécessité de prendre en compte à la fois les variables dites de flux, comme l'investissement ou l'épargne, et celles dites de stock, comme le capital ou la richesse, même dans un modèle de court terme, et d'examiner les relations entre ces deux types de variables.

D'autre part, il prêche pour la prise en compte de plusieurs types d'actifs financiers et non d'un seul comme on le fait souvent dans les modèles macroéconomiques simplifiés ; cela permet en effet d'être plus précis dans l'analyse du financement de l'accumulation du capital ou du financement des déficits budgétaires et des mouvements internationaux de capitaux. Il retiendra quatre types d'actifs : les actions et les obligations, les titres en monnaies étrangères et la monnaie fiduciaire. Enfin, la création monétaire est analysée de façon beaucoup plus fine que d'habitude dans l'extension du modèle, dont nous ne parlerons du reste pas ici pour ne pas allonger.

Le travail de Tobin se présente donc comme un modèle à plusieurs actifs ayant pour objet de déterminer la production et les prix à court terme. Tobin analyse de façon détaillée l'offre et la demande de chacun de ces actifs ; l'égalité entre la demande et l'offre de ces titres n'est rien d'autre que l'égalité de l'épargne et de l'investissement. Sans entrer dans trop de détails, disons simplement que le grand intérêt de ce modèle est l'intégration des décisions d'épargne et de choix de portefeuille des agents économiques.

Dans les modèles traditionnels, les valeurs à l'équilibre des titres sont déterminées indépendamment des flux d'épargne constituée au cours de chaque période ; tout se passe comme si l'on ne s'intéressait pas à la forme sous laquelle les agents souhaitent accumuler leur épargne. Dans son modèle au contraire, Tobin intègre les décisions d'épargne des agents et la forme sous laquelle ils souhaitent la constituer et la conserver, ce qui se traduit par des mouvements d'achat et de vente des titres existants.

Trois versions

Tobin donne trois versions de son modèle. Elles diffèrent par les variables économiques qu'elles se proposent de déterminer (on parle alors de variables endogènes) par opposition aux variables prédéterminées par l'état antérieur du modèle (on parle alors de variables exogènes). Comme il s'agit d'un modèle de court terme il n'est pas choquant que certaine variables soient exogènes.

— La version « keynésienne » est celle dans laquelle le niveau général des prix est prédéterminé, mais où le revenu national est endogène ;

— La version « classique » est symétrique de la précédente ; le revenu national y est prédéterminé par le niveau du capital accumulé au cours des périodes antérieures et par la quantité de travail disponible ;

— La version « mixte » est celle dans laquelle le niveau général des prix et le revenu national sont endogènes, mais où on rajoute une relation de Phillips.

La version keynésienne permet de retrouver les résultats du modèle traditionnel ; les effets multiplicateurs des politiques monétaires et fiscales entraînent les variables endogènes dans le sens attendu. Cependant une augmentation du volume du budget de l'Etat maintenu en équilibre produit des effets dont on ne peut pas savoir *a priori* le sens sur le rendement des titres. La version classique montre que les effets d'une augmentation de la masse monétaire ne sont pas neutres : cela fait baisser les taux d'intérêt et modifie la structure de la production au profit des biens d'investissement et au détriment des biens de consommation. La politique fiscale, quant à elle, conduit à une hausse des prix.

Dans la version mixte, les effets de la politique économique se font sentir à la fois sur le niveau général des prix et sur le revenu national, à condition que l'on fasse l'hypothèse que l'inflation anticipée ne dépend pas du niveau des prix courants.

Tobin discute également la nature de l'équilibre à long terme de son modèle, mais nous ne le reprendrons pas ici.

Comme chaque année, le numéro de mai de l'*American Economic Review* contient les papiers présentés au congrès de l'American Economic Association. Il s'agissait cette fois du quatre-vingt-quatorzième congrès, où furent présentées soixante-quatre communications ; trois le sont en l'honneur d'Arthur Okun ; nous nous intéresserons à celle de Richard Lipsey qui porte sur « le gouvernement et l'inflation » (2).

Les gouvernements détiennent-ils la clé de l'inflation ? C'est la question posée par Lipsey. Pour y répondre, il faut faire un détour par la définition de l'inflation. Traditionnellement on définissait l'inflation comme la croissance de l'indice du niveau général des prix ; puis au cours des années 70 est apparue une distinction subtile : d'un côté on aurait l'inflation définie comme la hausse continue du niveau général des prix, de l'autre on aurait la simple hausse des prix définie comme une hausse faite une fois pour toutes du niveau général des prix. Pour illustrer cela on pense bien sûr au choc pétrolier. La distinction a des apparences d'évidence et de clarté ; mais il n'en est rien. En effet il faudrait dire ce qu'il faut entendre par hausse continue des prix : continue pendant combien de temps : une semaine, un mois ou dix ans ?

L'inflation « continue »

Pourquoi a-t-on fait une telle distinction ? Lipsey soupçonne que c'est à cause de la position monétaire bien connue selon laquelle l'inflation ne peut se produire qu'accompagnée par une hausse de la quantité de monnaie émise, ce dont les gouvernements sont responsables. La hausse des prix qui suit un choc pétrolier, si la monnaie émise reste constante, n'est plus une inflation. Dans la définition de l'inflation, « continue » doit alors être compris comme voulant dire : pendant assez longtemps pour requérir une augmentation de la masse monétaire. Lipsey souligne qu'il serait plus simple de parler d'inflation à court terme et d'inflation à long terme.

Ce détour par la définition de l'inflation permet à Lipsey de répondre à la question initiale de la responsabilité des gouvernements dans l'inflation. Leur responsabilité n'est pas toujours engagée de la même façon. L'inflation peut en effet être déclenchée par l'action délibérée des gouvernements lorsqu'ils stimulent trop fortement la demande de produits ou bien lorsqu'ils émettent trop de monnaie. Mais devant les événements comme les chocs pétroliers, Lipsey dégage la responsabilité des autorités en estimant qu'alors elles ne font que suivre l'événement, sans le créer comme dans les autres cas.

Structure de l'épargne et taux d'intérêt

Benjamin M. Friedman a publié un article sur les effets d'une modification de la structure de l'épargne sur les taux d'intérêt et l'activité économique américaine (3). Il s'agit d'étudier l'influence d'une augmentation des cotisations aux caisses de retraites, financée par une augmentation des contributions soit des ménages, soit des entreprises, d'une augmentation des contrats d'assurance-vie souscrits par les individus, enfin d'une augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne. L'auteur utilise pour faire ses simulations le modèle macroéconomique américain mis au point par le Massachusetts Institute of Technology.

L'auteur recherche ce qui se serait passé si les ressources des caisses de retraite avaient augmenté de 10 milliards de dollars. Lorsque les ménages sont à l'origine de cette augmentation, il suppose que leurs revenus bruts sont diminués d'autant ; lorsque les entreprises sont à l'origine de l'augmentation, il suppose que les profits bruts sont diminués d'autant. Il faut signaler qu'aux Etats-Unis les caisses de retraite sont de très importants investisseurs institutionnels, la masse des fonds qu'elles placent chaque année étant considérable. La plus grande partie des investissements qu'elles réalisent sont à long terme. Par ailleurs, le modèle utilisé est un modèle d'équilibre général, les revenus des ménages et les profits des entreprises sont donc déterminés par son fonctionnement, si bien que la perturbation initiale de 10 milliards ne se traduit pas par une baisse de ce montant, grâce à la stimulation de l'activité économique qui résulte des placements et investissements faits par les caisses de retraite. Les tests sont faits sur la dernière période calme aux Etats-Unis, c'est-à-dire janvier 1967 - juillet 1969.

Le déplacement de l'épargne qui est ainsi simulé conduit toujours à une baisse du taux d'intérêt à long terme et à une hausse du taux à court terme par rapport aux valeurs effectives de ces taux. L'augmentation des ressources des caisses de retraite conduit à un développement de l'intermédiation financière, c'est-à-dire du circuit d'acheminement de l'épargne des agents économiques vers les besoins de financement des entreprises. Aux Etats-Unis en effet, comme en France du reste, les ménages souhaitent conserver la disponibilité de leur épargne ; ils la placent donc à court ou moyen terme, alors que les besoins de financement des entreprises exigent des fonds placés à long terme. Il faut donc transformer l'épargne courte en immobilisations longues et proposer des titres attractifs aux épargnants : c'est l'objet de l'intermédiation dont le développement conduit donc toujours à une expansion de l'investissement.

C'est précisément aux actifs financiers que s'intéressent deux articles publiés dans l'*Economic Journal*. Le premier article est de M.A. King et L.-D.L. Dicks-Mireaux (4) et porte sur la détention des actifs financiers et le cycle de vie (5). En utilisant des données canadiennes de 1977, les auteurs montrent que l'hypothèse du cycle vital ne suffit pas à expliquer de façon satisfaisante l'évolution du rapport richesse-revenu permanent. Le comportement d'une bonne partie de la population peut s'expliquer avec l'hypothèse du cycle vital, mais il reste qu'une fraction non négligeable de la population n'accumule pas en prévision de la retraite.

Dans le même numéro de l'*Economic Journal*, A. Shorrocks a publié un article sur la composition des portefeuilles de titres au Royaume-Uni, en utilisant des données de 1975-1976 (6). On retrouve certains résultats connus : la composition des portefeuilles dépend de l'âge et du montant de la richesse totale des individus, mais aussi du sexe. Enfin la valeur de l'immobilier représente 50 % de la richesse nette des particuliers : on comprend pourquoi les entreprises ont du mal à financer leurs investissements.

(*) Professeur de sciences économiques à l'université Paris-II.

(1) James Tobin : « Money and finance in the macroeconomic process ». *Journal of Money Credit and Banking*, vol. 14, n° 2, May 1982, p. 171.

(2) Richard G. Lipsey : « Government and inflation ». *American Economic Review*. May 1982, p. 67.

(3) Benjamin M. Friedman : « Effects of shifting saving patterns on interest rates and economic activity ». *The Journal of Finance*, vol. 37, n° 1, March 1982, p. 37.

(4) M.A. King and L.-D.L. Dicks-Mireaux : « Asset holdings and the life-cycle ». *The Economic Journal*, vol. 92, June 1982, p. 247.

(5) Sur l'hypothèse du cycle vital voir notre chronique du 20 octobre 1981.

(6) Anthony Shorrocks : « The portofolio composition of asset holdings in the United Kingdom ». *The Economic Journal*, vol. 92, June 1982, p. 268.

LES AUTEURS

● James Tobin est professeur d'économie politique à Yale University, aux Etats-Unis ; il a reçu le prix Nobel d'économie en 1981. C'est un très grand keynésien.

● Richard G. Lipsey est professeur d'économie politique à Queen's University, au Canada. Il est très connu pour ses travaux sur l'inflation et la courbe de Phillips.

● Benjamin M. Friedman est professeur d'économie politique à l'université Harvard, aux Etats-Unis.

● Mervyn A. King appartient au département d'économie de l'université de Birmingham, en Angleterre.

● L.-D. L. Dicks-Mireaux appartient à l'université Harvard, aux Etats-Unis ; il travaille au National Bureau of Economic Research.

● Anthony Shorrocks appartient à la London School of Economics, à Londres.

Revivifier l'épargne

(Suite de la page 15.)

Sans prétendre donner à Paris un rôle de place boursière de premier plan, ces deux mesures devraient lui permettre de rattraper au moins son retard tout en facilitant l'accès au marché pour les petites et moyennes entreprises qui hésitent encore à faire directement leur entrée officielle à la cote. Une acclimatation progressive sera instituée par l'intermédiaire d'un « *marché coté* » qui pourrait être une création spécifique ou une simple extension du « *hors cote* », voire du « *hors cote spécial* », actuellement moribond, de façon à constituer une véritable antichambre à la Bourse de Paris pour ces sociétés qui ne présenteraient que 10 % de leur capital au lieu de 25 %. Sur ce point, la Rue de Rivoli et les autorités boursières n'ont pas encore fait leur religion mais l'essentiel reste de proposer au plus vite « *des opportunités financières qui permettent aux entreprises de trouver à travers l'épargne à risque des relais destinés aussi bien à leur création, à leur développement ou à leur problème de fonds propres* » ainsi que l'a défini M. Delors, faisant allusion à la constitution d'un marché « *de blocs de titres* » animé par les agents financiers locaux (sociétés de développement régional, instituts régionaux de participation, banquiers...) et ouvert aux P.M.E. et P.M.I. à la recherche d'une structure financière qui ne soit plus seulement familiale.

En laissant de côté la réforme des caisses d'épargne, actuellement soumise à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 14 juillet), le ministère s'en tient pour l'instant à un développement de l'épargne longue qui réponde à trois préoccupations : favoriser le capital à risque sans négliger un marché obligataire qui restera très sollicité (les nouvelles émissions devraient atteindre 150 à 160 milliards de francs en 1982, alors que le problème de l'abattement fiscal de 3 000 francs reste en suspens), proposer une série de placements durables et, enfin, revigorer les institutions existantes, à défaut d'en créer de nouvelles.

SERGE MARTI.



AXÉ sur le développement et la protection de l'épargne (1), ce volumineux document est à présent disponible en librairie.

Parmi les quelque cent vingt propositions formulées par la commission Dautresme (*le Monde* des 29 et 30 avril) figurent les point suivants :

Trois nouveaux produits financiers

● *Le bon d'épargne sociale (BES)*, destiné à protéger l'épargne modeste contre l'érosion monétaire et réservé aux foyers fiscaux modestes, une idée reprise par les pouvoirs publics sous la forme du livret d'épargne populaire (LEP) ou « livret rose ».

● *Le plan d'épargne investie (PEI)*, destiné aux catégories sociales qui n'auront pas accès au LEP et qui doit permettre une sortie lente de la « loi Monory ». Le PEI serait utilisé librement en actions ou en obligations, dans la limite de 50 000 francs par foyer fiscal, auxquels pourraient s'ajouter les achats d'actions ayant bénéficié de la « loi Monory » du 13 juillet 1978, mais à condition que les fonds soient bloqués pendant un délai de cinq ans, cet instrument bénéficiant, seul, de l'abattement de 3 000 francs applicable aux revenus de valeurs mobilières.

● *Le compte d'épargne patrimonial (CEP)*, composé pour au moins deux tiers d'actions. Les versements, limités à 10 000 francs par adulte et par an, bénéficieraient d'un crédit d'impôt de 20 %.

Les actions acquises au titre de la loi Monory pourraient également être versées au compte, sans bénéficier d'avantages nouveaux, sinon sur les revenus qu'elles produisent et qui seraient libres à tout moment, mais donneraient lieu à restitution du crédit d'impôt accordé à l'entrée. De la sorte, les épargnants seraient incités à maintenir leur épargne stable pour bénéficier le plus longtemps possible du prêt sans intérêt qui leur a été consenti. En cas de décès et de départ à la retraite, ou après soixante ans, le crédit d'impôt serait considéré comme définitivement acquis. Le CEP serait cumulable avec le PEL.

Le remplacement de l'avoir fiscal

Pour ce qui est du placement en actions, la commission préconise la suppression du système de l'avoir fiscal au bénéfice *d'une déductibilité du dividende* pour les sociétés à raison de 50 % de l'assiette de l'impôt, minimum garanti avec une déduction supplémentaire, également de 50 % en cas :

● D'investissements financés sur fonds propres ;

● D'émission d'actions nouvelles.

(1) *Le Développement et la Protection de l'épargne*, le rapport 16 x 24, 480 p., 70 F ; les annexes 304 p., 60 F ; les documents contributifs 592 p., 100 F ; en vente dans les librairies de la Documentation française : 31, quai Voltaire à Paris, et 165, rue Garibaldi à Lyon, ainsi que par correspondance : 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.

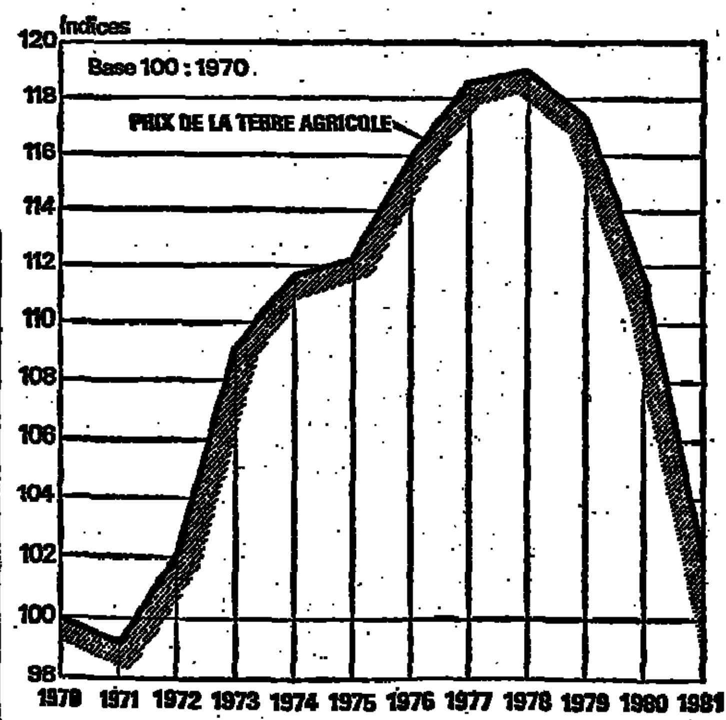
COMPTE TENU DE L'INFLATION

La valeur réelle de la terre agricole est revenue en 1981 à son niveau de 1972

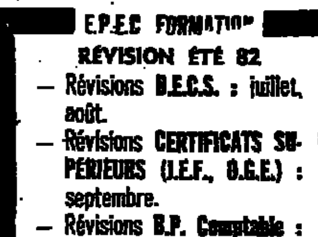
Le prix des terres agricoles de plus de 1 hectare, libres à la vente, ont progressé en 1981 de 2,4 % par rapport à 1980, en moyenne. L'hectare s'est négocié à 21 950 F (22 900 F pour les terres labourables et 20 450 F pour les prairies naturelles). C'est la plus faible augmentation constatée sur le marché foncier depuis 1950. Cela représente une baisse en valeur réelle de 8,5 %, qui amplifie considérablement les reculs déjà constatés en 1980 (— 5,1 %) et en 1979 (— 1,4 %).

Cette diminution s'explique par la baisse des revenus des agriculteurs, principaux demandeurs de terres, et par les difficultés d'accès au crédit. Une réduction de la demande des non-agriculteurs s'est conjuguée aux phénomènes précédents, si bien que la supériorité de l'offre sur la demande a entraîné une quasi-stabilité des cours et une nouvelle réduction du volume des transactions (430 000 hectares, soit 1,5 % de la surface agricole utile française, contre 1,7 % en 1980).

Les baisses les plus fortes ont été constatées en Haute-Normandie, en Seine-Maritime surtout (— 6 %). Les augmentations les plus fortes dépassent rarement 10 % en valeur courante, et touchent surtout les départements de montagne, où les prix sont encore relativement bas. Sur le graphique ci-dessous, on constate que, en valeur réelle, le prix des terres en 1981 est revenu au niveau du prix constaté en 1972. En valeur courante, le prix de 1981 est 2,7 fois plus élevé qu'en 1970.









Le Monde

culture

FESTIVALS

PIERRE HENRY A AIX-EN-PROVENCE

Une nouvelle activité créatrice

Le centre Acanthes, qui explore depuis plusieurs années à Aix les courants essentiels de la musique contemporaine, sous la direction de Claude Samuel, revêt cette année un caractère un peu particulier : il réunit à la fois cent dix jeunes danseurs et passionnés de danse autour de Maurice Béjart, dix-huit percussionnistes auprès de Sylvio Gualda, et une trentaine de stagiaires qui viennent étudier la musique électro-acoustique avec Pierre Henry, assisté par Michel Chion et Rudolf Frisus.

Il n'était pas possible, bien entendu, de réaliser un véritable studio pour un atelier technique de transformation et de composition du son. Les cours se limitent donc à une analyse des œuvres de Pierre Henry et à un examen des bandes apportées par les jeunes compositeurs, ainsi qu'à un enseignement sur la manière « d'interpréter » la musique électronique avec un appareillage très perfectionné installé dans le cinéma du casino. C'est ainsi que dix stagiaires seront successivement « aux commandes » pour le prochain concert de l'*Apocalypse de Jean*.

Dix-huit mois après l'appel dont nous nous étions fait l'écho en faveur de Pierre Henry (*le Monde*, daté 4-5 janvier 1981) la situation du compositeur paraît rétablie, et il a retrouvé une nouvelle activité créatrice. On a pu entendre récemment à Paris, au cours d'un concert en l'honneur de Pierre Schaeffer, la première d'une œuvre qui se réfère aux *Pierres*, de Caillois, autant qu'aux prénoms jumeaux du dédicataire et de l'auteur. Celui-ci vient de donner aux Semaines de musique contemporaine de Romans une vaste composition de plein air (deux heures trente) d'après le *Paradis perdu* de Milton, et, pour la première fois, l'IRCAM lui a commandé une grande œuvre, un spectacle tout entier fondé sur la voix, qui devrait être créé en 1983.

Et surtout, comme nous le souhaitions, le ministère de la culture a décidé le renouvellement de tout son studio, dont le matériel, épuisé par quelque vingt ans de loyaux services, n'en pouvait plus. Dans ce nouveau studio, Pierre Henry pourra accueillir quelques compositeurs particulièrement doués qui voudront venir travailler avec lui.

En attendant, il procède au « sauvetage » de ses archives, tout le matériau de sa création accumulé dans des milliers de kilomètres de bobines, car les bandes magnétiques vieillissent et meurent. Il faut les trier, recopier ce qui garde sa valeur, remixer certaines œuvres, avant de pouvoir les mettre à l'abri pour l'avenir grâce aux nouveaux procédés de synthèse du son que permet l'ordinateur.

« *Je conserve peu de matériaux concernant mes œuvres électroniques une fois celles-ci achevées,* dit Pierre Henry. *En revanche, il y a une multitude de bandes des années 50 et 60 qui sont un peu mes « incunables » surtout en musique concrète. Il serait impossible de les refaire aujourd'hui et là-dedans dorment encore beaucoup d'œuvres déjà conçues auxquelles je donnerai naissance un jour.* »

On peut regretter que le centre Acanthes n'ait pu profiter de ce stage pour faire une importante exposition des œuvres récentes de Pierre Henry ; du moins, *Dieu*, le beau spectacle sur des textes de Victor Hugo, avec Jean-Paul Farré, a-t-il été donné trois fois avec grand succès.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Signalons que, mercredi 21 juillet, Pierre Schaeffer a remis à Pierre Henry les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, en présence du directeur de la musique, Maurice Fleuret.

A Avignon

LE P.S., LE POUVOIR ET LA CRÉATION

Adéquations

Les élus socialistes et républicains ont tenu leurs assises pendant trois jours à Avignon. Ils sont suivis par le P.C. qui a donné sa conférence de presse et qui, cette semaine, avec le magazine *Révolution*, traite du mécénat et de la décentralisation.

Pour les socialistes, il s'agissait de préciser les modalités de leur politique culturelle : révision de la carte des équipements, unification du statut des différents établissements en accord avec leurs responsables et avec les collectivités, définition des charges et des missions à l'intérieur de ces établissements et à l'égard de ceux qui, pour une raison ou une autre se tiennent à l'écart (milieu du travail, milieu rural, certaines catégories de jeunes) : « *porteurs de vécu, de traditions* », *ils ont cependant* « *des pratiques culturelles.* » Pratiques menacées par l'uniformisation « *mais sur lesquelles il est nécessaire de s'appuyer pour construire un projet global au-delà de la multiplicité des actions sectorielles.* » Les élus doivent répondre aux demandes et les devancer : ainsi personne ne réclame de bibliothèque, mais quand elles sont là, on s'en sert.

La grande question a été posée, celle du pouvoir : à qui le pouvoir de décision et de gestion, à qui sont attribuées les subventions. Les élus socialistes ne renient pas les vertus de la vie associative. Elle « *apporte la présence de militants, relais bénévole des activités et qui, d'autre part, rendent compte de la manière dont elles sont perçues. L'action culturelle n'est pas seulement un ensemble de services. Mais le pouvoir est assuré par un directeur dont le travail est centré sur la création, sur un projet artistique pluridisciplinaire dont le financement qui n'est pas automatiquement renouvelé est pris en charge par l'Etat.* »

En définitive, les élus eux-mêmes souhaitent un équilibre des forces. ILs craignent de voir le conseil municipal dont ils font partie choisir la crèche plutôt que le théâtre, confondre Théâtre du Soleil et arbre de Noël.

Les culturels – professeurs, éducateurs, animateurs, etc... sont majoritaires dans le public d'Avignon. A mon avis, ils font le succès du Beffroi, compagnie grenobloise qui à « l'Espace 19 » (ex-Chapeau rouge) joue « *PLus la peine de frimer* », série de sketches où il est question entre autres, d'arbres de Noël et d'avant-garde. Le « socio-cul », selon l'abréviation consacrée, est la principale source de revenu du jeune théâtre off. Le Beffroi utilise son expérience et il y a une évidente « *adéquation scène-salle* ». Les moqueries des comédiens éveillent chez les spectateurs des souvenirs personnels apparemment irrésistibles. Pour ceux qui ne connaissent pas les choses de l'intérieur, la satire ne dépasse pas le cliché, s'attarde aux détails. J'ai remarqué les « santiags » du metteur en scène avant-gardiste (celles de Georges Lavaudant étaient quand même plus pointues et métallisées). Le costume des comédiens esclaves rappelle le style Daniel Mesguich. Mais cela ne se développe pas sauf dans la séquence où la comédienne rêve d'une danse d'amour avec le squelette dudit metteur en scène à qui elle crie sa révolte. Les petits-enfants d'Helzapoppin et des Branquignols ne savent plus mordre. Cherchent-ils seulement à le faire ?

Une autre adéquation très différente, je l'ai rencontrée au Chêne noir, chez Gérard Gelas, qui a retrouvé son goût de l'image naïve, du sentiment à fleur de peau, du conte de fée. *Les yeux du lion*, son nouveau spectacle, se passe dans une mégapole imaginaire où il est interdit de chanter et de danser dans les rues, où les sex-shops détiennent le monopole de l'amour. Dans un mouvement cinématographique et avec des projections, une jeune femme (Nicole Aubiat) entraîne un inspecteur de police (Hubert Godard) dans une enquête fort symbolique. L'histoire ne tient pas mais peu importe, il y a le charme qui capte un public fidèle. A les entendre parler, on sait que les spectateurs sont ici. Vont-ils ailleurs au Festival ? Sans doute, mais le Chêne noir c'est autre chose, la voix particulière d'un proche parent.

COLETTE GODARD.

LE FIGUREN THEATER TRIANGEL

Éléphants et comédiens

Les éléphants sont toujours représentés plus petits que nature et les puces toujours plus grandes, remarquait Jonathan Swift.

Peut-être Swift regrettait-il surtout de ne pas trouver sur les murs des salles à manger, sur les dépliants encartés dans les livres, des éléphants aussi grands que les vrais. La quantité, trêve d'avarice, voilà qui donne des émotions charmantes. Ce qui manque au Centre Pompidou, par exemple, ce serait une montagne Sainte-Victoire de Cézanne aussi grande que nature. Ça épaterait.

Quand il y avait de vraies salles de cinéma, avec des écrans de 10 ou 20 mètres, Buster Keaton ou Greta Garbo étaient représentés tantôt bien plus grands que nature en gros plan, tantôt bien plus petits. Vus de loin à l'autre coin d'une rue. Géants ou Lilluputiens, coup sur coup. Comme chez Swift.

Dans la caissette du guignol du Figuren Theater Triangel, en Avignon, chapelle des pénitents blancs, les femmes et les hommes sont représentés, en marionnettes, beaucoup plus petits que nature. Ces Lilliputiens sont plus vifs que nous, prennent des raccourcis surprenants, se métamorphosent en arbres, en oiseaux, bon exercice contre l'ennui.

Et voici que l'un d'eux est agressé par une main géante, qui apparaît soudain dans le cadre du guignol. Une main au moins trois fois plus grande qu'une vraie. Monstrueuse. Ce qui étonne, c'est qu'une copie agrandie de main d'homme et de femme ait pu être fabriquée si bien. La peau, les plis, les articulations, les ongles. Hallucinant. Et voilà : c'est une vraie main, pas géante du tout. Taille normale. C'est la chose la plus frappante du spectacle, et la meilleure : une main est représentée beaucoup plus grande que nature, alors que c'est une vraie main, format standard.

Swift aurait beaucoup aimé. Au fond, avec Gulliver, il ne cherchait pas autre chose. Le sympathique jeune ménage hollandais, Mme et M. Boerwinkel, qui font un succès mondial avec ces marionnettes, devraient montrer plus d'ambition. Par exemple raconter une histoire comme Gulliver ou Robinson ou le Livre de Job avec la création du monde. Parce que leur spectacle, fait de saynettes amusantes, est très beau, mais un peu nunuche, un peu facile. Des bricoles.

Il est évident mque Tchekhov ou Molière ont souffert de ce que leur Oncle Vania ou leur Malade imaginaire étaient, sur les planches, désespérément conformes, ni plu petits ni plus grands que nature. Avec les illusions optiques des marionnettes, que leurs pièces seraient plus fortes ! Le Bourgeois gentilhomme, c'est Babar en famille, il ne lui manque que l'échelle.

Lorsque nous lisons un roman de Dostoïevski, les Possédés, par exemple, la taille des personnes représentées n'est pas en jeu. Le lecteur imagine tout, dans toutes les perspectives, dans tous les formats. Tout et rien. La totalité de l'imagination est portée, comme l'écriture, par une énergie spirituelle. Une infinité de séries se croisent, s'éloignent, dans des lumières d'idée. Et 5 millimètres ou 1 000 mètres, c'est pareil, comme sur les cartes d'état-major. Rien à voir avec le théâtre, qui campe les choses telles quelles, les pieds par terre, devant nos yeux, et qui ne retient que quelques moments de prise de bec, quelques échanges.

Dans la cour du palais, Denis Llorca présente ainsi, sous le titre les Possédés, une succession de plans courts, qui ne sont pas de la même substance que le livre de Dostoïevski. Les noms des gens sont les mêmes, le canevas répond aux mêmes faits. Mais les imaginations infinies de l'écriture cèdent la place à la perception circonscrite d'une dame en manteau assise sur une bergère de bois. Sans rêverie active totale, ce n'est pas une lecture. Sans construction appropriée, sans sa dynamique dialoguée à soi. Ce serait plutôt une parade linéaioire, en deux dimensions, des images animées parlantes, dont la faible vitalité permet des numéros d'acteur amusants.

Maria Casarès est précise, aiguë, drôle, colorée. Jamais elle ne fut si présente. Elle a peut-être eu tort, jusqu'ici, de ne pas jouer des choses comme ça, peu ambitieuses, où elle est à son affaire. Jean-Paul Farré est percutant, grinçant, clownesque, efficace. Michel Vitold, gentiment désenchanté, Françoise Thuriès, parfaitement mélodramatique et ténébreuse. C'est toujours agréable de voir des acteurs que leur travail amuse.

MICHEL COURNOT.

CINÉMA

ENTRETIEN AVEC JACQUES PERRIN

Pas de crise à l'avance sur recettes

Les réalisateurs Jean-Pierre Sentier et Laurent Heynemann, le producteur Bernard Lorain et le scénariste Jean-Claude Carrière, qui faisaient partie de la nouvelle commission des avances sur recettes mise en place le 1er mars et présidée par Jacques Perrin (producteur et acteur), en ont démissionné, il y a quelques temps. Ces démissions ont provoqué des remous dans la presse. Elles ont, selon Jacques Perrin, été mal interprétées.

« *Nous avions*, dit-il, *un projet rigoureux. Nous tenions à ce que deux tiers des membres de la commission soient des professionnels du cinéma capables de suivre le projet d'un film au-delà de l'attribution de l'avance. Evidemment, ils couraient le risque d'avoir eux-mêmes un projet à soumettre au cours de l'année pour laquelle nous avions été nommés. C'était le cas, dès le début, de Jean-Pierre Sentier. Nous n'avions pas pensé au problème déontologique qui pouvait se poser. Le projet de Jean-Pierre Sentier devait, d'abord, être examiné en septembre. Pour les autres, c'est arrivé de manière inattendue, et, pour éviter le cumul des fonctions à la commission et de l'exercice du métier de scénariste, réalisateur ou producteur avec sollicitation de l'avance, nous avons discuté ce problème qui se posait brusquement, de façon collégiale.*

» *Les décisions de départ ont été prises en commun. Nous sommes restés solidaires et les travaux de la commission n'ont pas été entravés. Les membres sortants ont été remplacés* (1). *Je ne pense pas qu'il y aura d'autres cas, notre plan étant établi pour les mois à venir. Mais je m'étonne qu'on fasse tant de bruit autour de « démissions » qui ont eu lieu selon la règle. Nous n'avons pas à nous justifier ou à nous expliquer. Il est plus important de « donner la main » aux projets qui reçoivent l'avance sur recettes, jusqu'à leur réalisation. L'avance n'est qu'une partie du financement d'un film, et un bureau de liaison avec les producteurs éventuels, les chaînes de télévision et la distribution a été créé sous la responsabilité de Sylvette Desmeuzes et Michel Fauré.*

» *Trop souvent, dans le passé, les projets de films bénéficiant de l'avance étaient considérés comme « non commerciaux ». De ce fait, 50 à 60 % des projets avortaient. Nous voulons soutenir les premières œuvres comme les films de grands metteurs en scène jusqu'à leur contact avec le public. Une aide à la création et une aide à l'écriture ont été mises en place. Des discussions ont été engagées avec les sociétés de télévision pour un apport financier, car, pour être « reconnus » par le public, les films ne doivent pas exister seulement, aujourd'hui, grâce aux salles de cinéma. La télévision touche des millions de spectateurs et, avec elle – un accord interviendra, sans doute, en septembre – notre démarche d'accompagnement et de présentation deviendra tout à fait cohérente. Mais nous aurons reçu, en un an, six cents dossiers de demandes d'aide au lieu de quatre cents. C'est énorme car nous ne pourrons en retenir qu'une soixantaine à discuter.*

» *La nouvelle commission comprend douze membres au lieu de sept précédemment, mais l'abondance des dossiers fait qu'il y a un temps trop long – trois à quatre mois – entre la présentation d'un texte et la réponse donnée. L'avance sur recettes est un service public fonctionnant avec l'enveloppe de fonds qui lui est attribuée. Or tous les gens qui veulent faire des films ont des difficultés et, depuis le changement de gouvernement, en 1981, tout le monde pense avoir un droit automatique à l'avance. C'est impossible. Il faudrait créer d'autres instances et d'autres systèmes pour compléter notre effort. Ne serait-il pas bien que le ministère de la culture – vis-à-vis duquel nous sommes libres et indépendants – apporte son soutien personnel à de grands metteurs en scène, qu'un arrangement soit trouvé pour les metteurs en scène commerciaux et de qualité ? Cela permettrait une pratique plus définie, plus souple, de l'avance sur recettes.*

» *Actuellement, nous réagissons, en fonction de l'enveloppe, sans a* priori. *On nous reproche d'avoir refusé l'aide à Maurice Pialat et à deux projets de Gaumont. Nous n'avons pas rejeté Maurice Pialat, qui est un grand réalisateur français, mais un projet de film de Pialat,* Suzanne, *qui ne nous paraissait pas satisfaisant. Et nous ne sommes pas des adversaires de Gaumont ; nous jugeons sur les textes et les possibilités ultérieures d'intervention, de réalisation, d'impact sur le public. Quand nous votons, nous n'avons pas toujours toutes les données. Si Gaumont ou U.G.C. pouvaient « accompagner » tous les films de l'avance sur recettes, ce serait formidable. Après quelques mois d'exercice, nous constatons, parmi quelques projets retenus, dans les premières œuvres surtout, qu'un renouveau se manifeste dans le cinéma français, par une approche plus solide du vécu contemporain. N'est-ce pas un encouragement ?* »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

(1) Jean-Pierre Sentier a été remplacé par Jean Marbœuf, Jean-Claude Carrière par Jean-Pierre Petrolacci, Bernard Lorain par Ariel Zeitoun et Laurent Heynemann par Alain Jessua.

ÇA VA FAIRE MAL
de Jean-François Davy

Leopold (Daniel Ceccaldi) contrôleur fiscal qui fait entendre chaque matin à son poisson rouge. Georgette, un air de *la Traviata*, vient fouiner dans les comptes de Vladimir (Henri Guybet), producteur de films d'auteurs au bord de la faillite. Pour se renflouer, celui-ci décide de tourner un film érotique. Mais son bailleur de fonds, un garagiste qui a braqué le péage de l'autoroute, lui laisse son cadavre sur les bras, en apportant l'argent.

A travers le personnage de Vladimir, Jean-François Davy a parodié ses propres expériences de producteur ambitieux et de réalisateur de pornos. Il s'était déjà essayé à la comédie burlesque avec *Chaussette surprise* (qu'on a revu récemment à la télévision). *Ça va faire mal* se situe dans la lignée des films de Lautner (en particulier le thème du cadavre encombrant) mais glisse, vers la fin, dans l'absurde, comme pour marquer une nouvelle ambition. Jean-François Davy a du métier. Sa mise en scène file à toute allure, les effets comiques sont bien calculés, et les acteurs en situations farfelues, jouent, complices et copains, avec un humour communicatif.

J.S.

★ Voir les films nouveaux.

ENTRE ANTIBES ET JUAN-LES-PINS

Le jazz et ses marges

Nice et Antibes ont enterré, sous les galets et sous le sable, les haches de guerre. Ceux qui se trouvent en juillet dans les Alpes-Maritimes leur en sauront gré. Pas trop de chevauchement cette fois. Nous ne compterons pas, en effet, le premier jour antibois pour un vrai début de rencontres jazzistes. Que venaient faire, à l'affiche du « Jazz à Juan », Claude Nougaro et Charlélie Couture ? Sagement regroupés, et de ce fait même mis à part, ils ont donné leur spectacle de variétés sans attirer vers eux un amoureux du jazz de plus et certainement sans inciter un seul de leurs auditeurs à se rendre, par quelque secrète force d'entraînement, à l'excellent, bien qu'un tantinet tardif, concert de Freddie Hubbard le surlendemain. On ne peut prendre intérêt à tout : question de biographie.

Il est dommage, en revanche, que cette soirée Hubbard (qui, du reste, n'a pas fait le plein) ainsi que la soirée Ray Charles se soient trouvées en concurrence avec les deux dernières de Cimiez. Encore un effort, l'an prochain, ce sera la paix complète.

Le programme d'Antibes, astucieusement conçu par Norbert Gamsohn, fait appel – comme il est de coutume à la pinède Gould – pour l'essentiel à des vedettes : Joe Henderson, Tony Williams, Jon Hendricks, John McLaughlin, Katia et Marielle Labèque, Stéphane Grappelli, Goodman, Elvin Jones, Pharoah Sanders, McCoy Tyner, Carla Bley, Michel Legrand, Sarah Vaughan. C'est une très bonne idée qu'a eue Pierre Bouteiller de ramener à Antibes des cars de télévision, de confier les émissions à Averty – lequel ne regrette que l'absence de Sippie Wallace – et de prévoir pour le bon jazz des diffusions enfin décentes.

On se doute que, dans les milieux où les têtes sont chaudes, se ranime le débat sempiternel entre les tenants du professionnalisme et les avocats vigilants de l'amateurisme, de la musique faite par les sans-grade, voire faite par tous. Considérons dans les mœurs musicales la « nécessité de se renouveler », d'où « l'émulation et la concurrence entre les groupes » qui aspirent à la « perfection d'exécution », qui font donc appel à des « interprètes spécialisés » et qui laissent jouer, au cours de cette aventure, le « génie créateur d'un compositeur, d'un chef de file, d'un premier soliste ». De quoi s'agit-il ? De comportements spécifiques à nos sociétés mécaniciennes ? Non. Il est question, dans ces traits descriptifs, de l'art tel que le pratiquent les Ekonda, peuple de civilisation africaine « traditionnelle » et dont parle – nous reprenons ses mots – Benoît Quersin, musicien de jazz et ethnomusicologue, homme du pèlerinage aux sources. Il constate, sur le terrain, que des cultures archaïques, pour différentes qu'elles soient de la nôtre, ne se bornent pas à perpétuer le passé, n'ignorent ni la technicité, ni la division des tâches, ni, dans l'acte esthétique, la très forte personnalisation.

Il est vrai que les sociétés « primitives » vers lesquelles souvent nous nous tournons, quand nous sommes fatigués des nôtres, sont si diverses qu'elles donnent, si l'on cherche bien, à peu près des exemples de tout. Et c'est nous, en fin de compte, qui choisissons ce qui, moyennant quelques aménagements, semble pouvoir nous convenir. Eh bien, s'il fallait condamner quelque chose dans les réunions de jazz de l'été où l'on affecte de réhabiliter le tambour, ce ne serait pas tant le professionnalisme des musiciens que les rapports distants que certaines structures installent à coup sûr entre le public et eux. C'est triste, par exemple à Antibes, de voir entre les rangs qui jouxtent la scène et ceux du fond qui s'étagent en gradins un immense et presque inconcevable désert.

LUCIEN MALSON.

OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES - CINÉ BEAUBOURG - OLYMPIC LUXEMBOURG - OLYMPIC ENTREPOT
14 JUILLET BEAUGRENELLE - 14 JUILLET BASTILLE.

ROMY SCHNEIDER - JACQUES DUTRONC
FABIO TESTI - KLAUS KINSKI

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER

ANDREZJ ZULAWSKI

LINGUISTIQUE

La mort de Roman Jakobson

(Suite de la première page.)

En 1920, c'est la première émigration : il quitte la Russie (il y retournera, en visiteur, que vers la fin de sa vie), et s'établit en Tchécoslovaquie. Il y acquiert des diplômes académiques, et commence à enseigner à l'Université. Avec quelques autres émigrés russes et plusieurs savants tchèques, il fonde le Cercle linguistique de Prague, lieu où sera élaborée la linguistique dite structurale, qui s'inspire des principes formulés auparavant par Saussure, mais leur donne le corps qui leur manquait. L'étude des sons du langage, ou phonologie, est au centre de leur attention, et Jakobson y apporte, à côté de N. Proubetzkoy, des contributions décisives. Mais il continue de consacrer beaucoup de temps à l'étude de la poésie, du flokore ou des autres arts.

En 1939, Jakobson doit encore fuir, cette fois-ci devant les nazis occupant la Tchécoslovaquie. Il passe deux ans en Scandinavie, pour se retrouver, après des péripéties diverses, à New-York. Pendant la troisième et dernière période de sa vie, il sera donc Américain : professeur, d'abord à l'École libre des hautes études, ensuite aux universités de Colombia et de Harvard, ainsi qu'au MIT.

Dans les premières années de l'après-guerre, il prend connaissance de la cybernétique et des nouvelles théories mathématiques de la communication, et il contribue au rapprochement entre ces disciplines et la linguistique. Il gardera ce rôle d'intermédiaire par la suite, en travaillant à la frontière qui sépare sa propre science, de la neurologie ou de la biologie, de la psychologie ou de l'antropologie. Il poursuit en même temps son exploration des structures poétiques, en analysant des textes écrits dans une vingtaine de langues ; et il s'interroge fréquemment sur la nature générale du langage ou sur le statut de la linguistique.

A côté de ces trois patries géographiques, Jakobson en a toujours eu aussi une quatrième : un rapport particulier l'unit à la France. D'abord parce qu'il apprit le français dans son enfance (à quinze ans, il traduit en russe les sonnets de Mallarmé) et le pratique comme une langue maternelle ; ensuite parce que, pendant et après la deuxième guerre mondiale, il s'est lié d'amitié avec des intellectuels français, Claude Levi-Strauss et Jacques Lacan parmi d'autres. Mais aussi son œuvre a rencontré en France, grâce à la mode du structuralisme, un écho qui dépassait de loin le milieu des spécialistes, et qui avait fait de lui une personnalité en quelque sorte française, même aux yeux des Américains.

De la phonologie à la mythologie

Dans l'œuvre imposante que laisse Jakobson (elle occupe des milliers de pages, en quatre langues, dans ses *Œuvres choisies* en voie de publication (1); il faudrait distinguer *plusieurs grands ensembles*. En linguistique propre, son apport est particulièrement important en phorologie (la théorie des traits distinctifs) et en grammaire (étude du système des cas, du système des pronoms...). En poétique, il s'est surtout attaché au problème de la versification, au rôle des structures grammaticales en poésie et à la réinterprétation des figures de l'ancienne rhétorique (la métaphore et la métonymie). En histoire littéraire, il a étudié de nombreux textes de littératures, mythologie et folklore slaves (mais aussi des poèmes de Dante et de Shakespeare, de Baudelaire et de Brecht). Et, dans une perspective interdisciplinaire, il a traité du langage enfantin et de l'aphasie, du code génétique et de la théorie des arts. A quoi devraient être ajoutées ses nombreuses études d'histoire de la linguistique et de la poétique...

Dans l'évolution de chaque discipline, on remarque une tendance à l'homogénéisation, à la « purification » de son objet ; ainsi Saussure, dans l'ensemble des faites concernant le langage, ne veut étudier que la langue, une forme abstraite. Par toute sa longue activité, Jakobson *s'inscrit en faux contre cette tendance* : il est animé par une véritable passion du langage, et, pour se décrire lui-même, il aime adapter la sentence de Térence : *« Je suis linguiste, et rien de linguistique ne m'est étranger. »* Mais cet appétit démesuré se trouve contrebalancé par une tournure d'esprit qu'il faut bien appeler structurale : en toutes choses, il relève la relation, la symétrie ou l'antithèse, la solidarité ou l'implication. Foisonnement et ordre ne se contredisent pas chez lui.

Jacobson n'était pas l'homme d'une idée obsédante, qu'il aurait défendue toute sa vie et en laquelle pourraient se reconnaître ses disciples ; mais celui des trouvailles innombrables et variées, qui n'étaient sans doute pas toujours compatibles les unes avec les autres. Ce qui faisait qu'il pouvait ne pas être bien vu par les fractions les plus austères du milieu universitaire, qui étaient prêtes à lui reprocher son manque de sérieux, cette dernière qualité s'identifiant à leurs yeux avec une fidélité *sans faille à la thèse de doctorat publiée* vingt ans auparavant. En même temps, l'absence de doctrine fermée rendait Jacobson susceptible d'apprécier le travail des autres : il ne leur reprochait jamais de ne pas s'être inspiré de lui, mais essayait de faire mieux qu'eux dans la même voix. Sa générosité d'esprit à l'égard des *jeunes était proverbiale.*

Il restait dans une prudente réserve quant aux audacieuse extrapolations et généralisations à partir de sa propre œuvre, et ne pratiquait jamais lui-même l'abstraction philosophique. Mais il avait ce don qui consiste à voir l'abstrait dans le concret, et ce qui aurait pu être une idée banale se transformait dans ses écrits en révélation. Plutôt que de veiller à la pureté d'une doctrine, Jacobson pratiquait une sorte d'immense bricolage intellectuel, dont la première qualité était la fécondité. S'il y a une leçon à tirer de son parcours pour la méthodologie des sciences humaines, elle serait que la connaissance est inséparable d'une expérience personnelle : les écrits de Jacobson continueront longtemps d'agir euphoriquement sur leurs lecteurs, non par les vérités qu'ils contiennent ou par le cadre philosophique dont ils procèdent, mais par la présence intense de leur auteur, une présence pourtant aux antipodes de la complaisance.

Si je devais choisir un trait parmi tous pour caractériser Jacobson, je dirais : la capacité d'émerveillement. Au cours de ses passages à Paris, son emploi du temps était chargé. Plusieurs fois, il me donnait rendez-vous au petit-déjeuner ; et je n'oublierai jamais comment, entrant aux Deux-Magots, je l'apercevais attablé au fond de la salle, la tasse de café perdue au milieu de journaux et de livres, l'œil brillant et bienveillant, à peine assis, je subissais l'assaut de *ses questions : « Alors, qui y a-t-il de passionnant en ce moment à Paris ? »* J'avais tout juste le temps de balbutier que je ne voyais rien à signaler, qu'en ce moment c'était vraiment terne, qu'il m'interrompait : *« Et vous avez lu ce livre ? C'est vraiment extraordinaire ! »*, ou bien : *« Et que pensez-vous ce cette exposition ? Avez-vous remarqué ce tableau étonnant, dans le troisième salle, à droite ? »*, et je comprenais, un peu mélancolique, qu'il suffisait que Roman Jacobson soit quelque *part pour que la vie devienne, en effet*, passionnante.

TZVETAN TODOROV.

* En français, les écrits de Jacobson sont publiés principalement aux Éditions de Minuit (*Essais de linguistique générale*, I et II, *Langage enfantin et aphasie*, *Six leçons sur les sons et le sens*, *la Charpente phonique du langage*) et aux Éditions du Seuil (*Questions de poétique*). Il a retracé son parcours dans ses *Dialogues avec Krystina Pomorska, publiés chez Flammarion.*

U.G.C. ERMITAGE - U.G.C. DANTON - MIRAMAR - MAXEVILLE - RIO OPÉRA - MISTRAL - MAGIC CONVENTION - U.G.C. GOBELINS - U.G.C. GARE DE LYON - 3 SECRÉTAN - PARAMOUNT MONTMARTRE - 3 MURAT - PARLY 2 - 4 TEMPS La Défense - PARAMOUNT La Varenne - FLANADES Sarcelles - ALPHA Argenteuil - ARIEL Rueil - BUXY Val d'Yerres - VELIZY - 4 PERRAY Sainte-Geneviève-des-Bois - ARTEL Créteil - ARTEL Nogent - ARTEL Marne-la-Vallée - MÉLIÈS Montreuil - CARREFOUR Pantin - U.G.C. Poissy



SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 26 juillet

Les salles subventionnées et municipales

Comédies françaises (296-10-20), (20 h 30 : les femmmes savantes.

Les autres salles

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : Pas de quartier pour Malvina.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okawe.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : 20 h 30 : Sylvie Joly ; Théâtre rouge : 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. Petite salle : 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I : 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. II : 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour c'est comme un bateau.
Fanal (233-91-17), 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Le pain de ménage ; Le défunt ; 21 h 30 : J.-Cl. Auroux ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe...
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h : France Léa.
Olympia (742-25-49), 21 h : Yves Montand.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 19 h et 21 h : Ars antiqua de Paris (musique élizabéthaine).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 21 h : Ray Baretto.
L'Ecume (542-71-16), 22 h : Mike O'Neil.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 h : J. Bonal.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : Art Blakey.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Jazzologue ; Jazz band.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina.

Les festivals

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR
(523-15-10)

21 h : G. Midonet (musique martiniquaise).

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Mairie du Ve arrondissement, 18 h 30 : I. Drenikov (Clementi).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE

Carreau du temple, 18 h : Arlequin poli par l'amour (Théâtre renversé).
Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour. (Cie du Fond de Cour).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Films d'auteurs et films rares : le Bûcheron, de V. Cottafavi ; 17 h : Hommage à B. Barnet : Liana ; 19 h 30 : le Western : Du sang dans le désert, de A. Mann.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ANTI GANG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-99-75).
APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PAS VALABLE (Fr.-Can., v.f.) (*) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Athéna, 12e (343-00-65).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Opéra, 3e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DE MILBURN (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) : 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (It.-Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11)
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Français 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 19e (320-12-06).
PARSIFAL (All., v.o.) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Marais, 3e (278-47-86).
PINK FLOYD, THE WALL (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 6e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
REDS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
ROX ET ROUKY (A. v.f.) : Napoléon (380-41-46).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : *U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-*Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue*-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SOLDAT (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 12e (236-83-93) ; *U.G.C. Opéra, 12e* (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES SOUS-DOUES EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 8e (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (*) (Fr., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE TROUPEAU (*) (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-56-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., V.O.) : Cluny-Palace (354-07-76).
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA VALLÉE DE LA MORT (*) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (*) (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

AGUIRRE LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : *Movies*, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA BANQUIÈRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES FILMS NOUVEAUX

BUDAPEST BALLADE, Film hongrois de Andras Jele, v.o. : Olympic-Luxembourg, 6e (733-97-77).
CALIGULA ET MESSALINE (**), Film italien d'Antony Pass, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71)) ; V.F. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ÇA VA FAIRE MAL, Film français de Jean-François Davy : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'INDISCRÉTION, Film français de Pierre Larry : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It.-Esp.) (V. ang.) V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CARAPATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

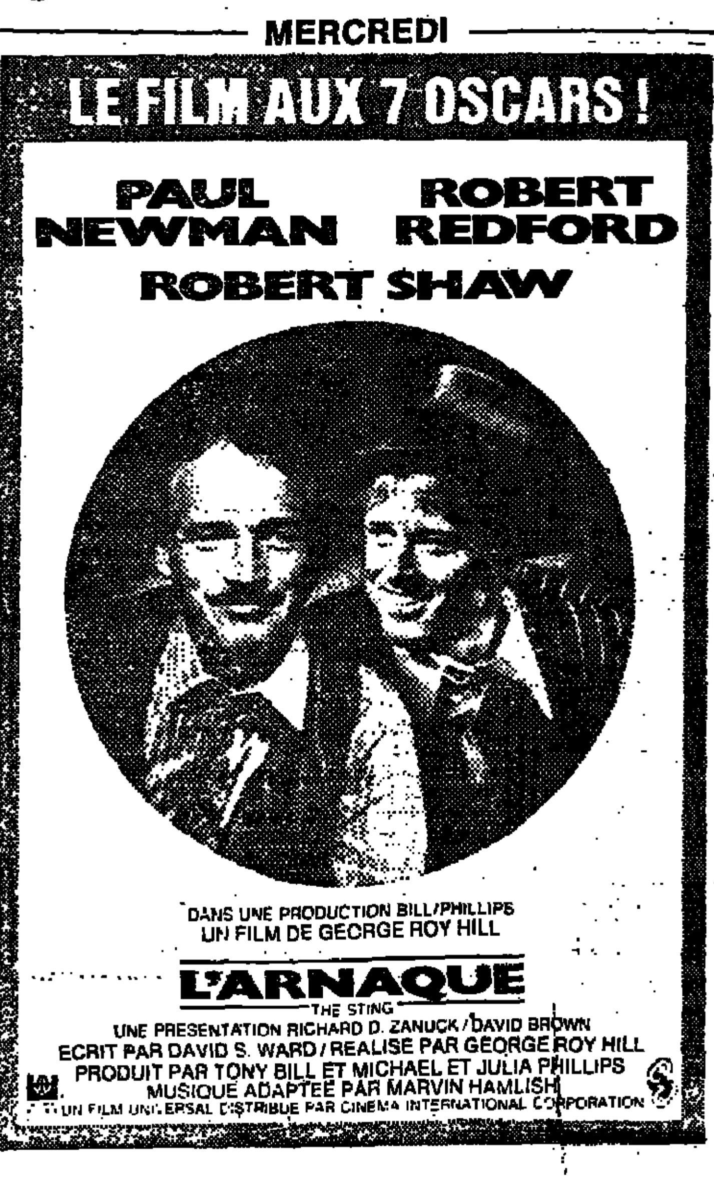
MERCREDI
Elle était belle.
Et terriblement intelligente.
Elle aimait Mozart et Bach.
Et les Beatles.
Et moi.
PARAMOUNT PICTURES PRESENTE
Ali MacGraw Ryan O'Neal
dans
LOVE STORY
par ERICH SEGAL
UNE PRODUCTION HOWARD G. MINSKY-ARTHUR HILLER
John Marley & Ray Milland Ecrit par ERICH SEGAL Réalisé par ARTHUR HILLER
Produit par HOWARD G. MINSKY Producteur exécutif DAVID GOLDEN Musique de FRANCIS LAI
EN COULEURS UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION



SPECTACLES

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DELIVRANCE (A., v.o.), (*) Studio Logos, 5e (354-26-42).
LA DOLCE VITA (It., v.o.), A. Bazin, 13e (337-74-39).
DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA HONTE DE LA JUNGLE (F., Belg.) (**), Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
HOTEL DES AMÉRIQUES (F.), Forum, 1er (297-53-74).
L'IDIOT (Jap., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (F.), Cinéma Baubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). H. Sp.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f., Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). H. Sp.

MERCREDI



Vers une trêve ?

(suite de la première page.)

Sur le plan théorique, c'est-à-dire politique, commercial, culturel, les choses sont moins simples. Ainsi, M. Georges Fillioud, ministre de la communication, avant que soient connus les résultats de la conférence des 19 et 20 juillet, *a fortiori BR ceux de la conférence de l'automne, a-t-il évoqué comme « l'hypothèse la plus réaliste » la création d'une « chaîne commerciale » (chaîne du secteur public, devait t-il préciser, avec des possibilités de concessions plus tard), qui serait financée par la publicité et serait, bien sûr, diffusée par satellite.*

Opposant en quelque sorte ce projet à d'autres projets « sans scrupule », il devait susciter une réponse du premier ministre luxembourgeois, M. Pierre Werner, qui avait pu voir dans ces mots une attaque des projets de son pays et de la C.L.T.

A dire vrai, tandis que la Grande-Bretagne ou la Suisse, qui ont des projets aussi « offensifs » sur le plan commercial, ne semblent pas pressées de négocier ce dont ils sont propriétaires, le Luxembourg est dans une posiop de chance avec la France, partie prenante par le biais de l'agence Havas, dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, la C.L.T.

Quand, sous le gouvernement précédent, la C.L.T. souhaitait obtenir la concession du troisième canal du satellite français, on lui préférait un propre Matra-Europe 1-Hachette. Ayant depuis décidé de lancer son projet satellite, la C.L.T. a rencontré les réticences d'un de ses principaux actionnaires, la France. Aujourd'hui, une trêve semble se dessiner.

F. E.

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une

Sélection hebdomadaire

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien.

Numéro spécimen sur demande.

RADIO-TÉLÉVISION

LA BATAILLE DES SATELLITES

« Il faut constituer un véritable espace audiovisuel européen »

nous déclare M. Jacques Thibau

« Au mois d'août 1981, *nous a déclaré M. Thibau*, le gouvernement s'est trouvé confronté à la demande très pressante du Luxembourg et de la C.L.T., qui voulaient le feu vert de la France pour leur projet de satellite. Un projet très ambitieux. Il avait été élaboré après une étude américaine qui incitait le Luxembourg à adopter une stratégie violemment offensive afin d'arriver le primier sur le marché et d'occuper le terrain. Il risquait de faire une ponction considérable sur le marché publicitaire.

» Le gouvernement français s'est engagé très vite. Au mois de novembre, il a indiqué au gouvernement luxembourgeois qu'il n'était pas question d'accepter n'importe quoi, et en particulier un projet susceptible de mettre en péril l'équilibre interne des médias en France, et de rendre dérisoire l'ensemble de sa politique culturelle.

» De son côté, le Luxembourg prenait de plus en plus conscience des difficultés et des risques financiers de son programme. Et surtout il est apparu – c'est aujourd'hui une évidence – que la réalisation d'un tel satellite déclencherait immédiatement une fantastique guerre commerciale en Europe. L'erreur du Luxembourg, c'était de penser qu'il pourrait, avec la neutralité bienveillante de la France, partir à la conquête des marchés publicitaires sans entraîner de réaction. Les Luxembourgeois sont très désabusés aujourd'hui. Mais, s'ils nous mettent tout sur le dos, ils se rendent bien compte en même temps que nous ne sommes pas leur seul obstacle.

– Le Luxembourg était votre souci le plus immédiat, mais votre mission était plus vaste.

– Il s'agissait de voir comment les autres Européens voyaient pour leur part la question des satellites. Des conversatons ont commencé. Essentiellement avec les Allemands puisque, ici, comme dans d'autres domaines, on ne peut établir de coopération large sans base d'accord franco-allemande. Les Allemands étaient partagés. Il y avait ceux qui estimaient que tout ça n'est pas très utile – c'est le cas de Willy Brandt et de Helmut Schmidt, – et que tout ce qui est techniquement possible n'est pas pour autant humainement souhaitable. Pourquoi créer de nouveaux programmes, se demandaient-ils aussi, alors que nous avons déjà du mal avec ceux que nous avons. A l'inverse, j'ai trouvé, en Allemagne comme ailleurs, le culte de la modernité, de la technologie, de leur importance industrielle et commerciale.

» Ainsi, dans les négociations, j'ai rencontré deux attitudes : le sentiment qu'on ne peut pas faire grand-chose, que les nouvelles technologies déferleront de toute façon sur l'Europe ; mais aussi la conviction qu'il faut empêcher une guerre commerciale à outrance entre tous ces projets de satellite. Entre la France et l'Allemagne, il est devenu clair au moins qu'on avait eu tort de lancer le programme commun de satellite sans s'inquiéter au préalable de ses conséquences sur l'ensemble des médias et des domaines qui leur sont liés.

» L'attitude à la fois craintive et sceptique des Européens a évolué en même temps que le Luxembourg a compris les limites de son projet. Ils se sont rendu compte que c'est ensemble qu'il faut examiner les problèmes. Car, partout, on retrouve les mêmes graves incertitudes en matière audiovisuelle, les mêmes incohérences, les mêmes difficultés financières. Désormais, aucun de ces pays, quoi qu'il veuille ou fasse, ne pourra se permettre d'adopter une attitude protectionniste, et la plupart sont donc prêts à « laisser circuler l'information ». Pour préserver des pôles de production nationaux – qu'il s'agisse d'audiovisuel, de cinéma ou de presse, – pour renforcer leur spécificité, leur « identité culturelle » comme certains aiment dire, il faut que les pays se mettent ensemble. Partager cette vision des choses est déjà un progrès assez considérable. Reste à savoir, c'est vrai, qui va décider : les institutions européennes, les gouvernements ou encore les organismes de télévision puisqu'ils sont très indépendants dans certains pays ? En tout cas, chacun a le sentiment très net qu'il faut établir des procédures de coopération et constituer un véritable « espace audiovisuel européen », faute de quoi chacun se verrait réduit à la portion congrue.

– Les « sentiments », ces « convictions », ont-ils vraiment un avenir ?

– Le gouvernement français a pris une initiative dont on verra par la suite si elle est importante ou non, mais c'est la seule qui ait été prise depuis longtemps pour une coopération dans ce domaine. Nous avons au moins réussi à enclencher un processus, à « contraindre », si je peux dire, les pays voisins à s'engager sur la voie d'un « espace audiovisuel européen ».

» En matière de coopération européenne, pour qu'il y ait progrès, il faut qu'il y ait des contraintes. Ces contraintes existent : le manque de perspective financière des organismes et des institutions nationales de télévision, d'une part ; et, d'autre part, la menace de ces satellites qui, en drainant la publicité, vont, comme on dit, « nous prendre notre argent ». Si sceptiques qu'ils soient, les gens deviennent beaucoup plus coopératifs à partir du moment où ils craignent pour leurs moyens matériels. Ce que nous avons créé le 20 juillet, c'est une sorte de comité de fait, pour se concerter sur les décisions à prendre. En matière de satellite bien sûr, mais aussi pour les systèmes traditionnels hertziens.

– Votre mission ne fait-elle pas double emploi avec celle du ministère de la communication ? Ne risquez-vous pas de vous trouver en désaccord avec M. Fillioud ?

– J'ai eu à conduire des négociations préliminaires. J'ai à poursuivre ces conversations pour le compte du ministère des relations extérieures. Il n'y a pas de chevauchement avec les compétences du ministère de la communication, qui est chargé de la mise en place des projets. A terme, il y aura peut-être des problèmes entre certains projets français et les résultats de ces négociations européennes, et il faudra pourtant bien que la France, puisqu'elle en a pris l'initiative, se soumette à leurs résultats. Si nous définissons dans le cadre de l'Europe des règles pour l'envoi de la publicité chez les autres, notre projet de chaîne commerciale devra suivre ces règles.

– Tous les pays sont-ils prêts à suivre cette politique ? Cela semble être le cas du Luxembourg, mais il y a la Grande-Bretagne dont le projet apparaît également très agressif.

– La Grande-Bretagne a, en effet, une stratégie très offensive, en même temps que très protectionniste. Mais elle sera invitée à la conférence de l'automne et y viendra probablement. Il reste à déterminer les pays qui veulent jouer tout seuls, et ceux qui sont décidés à coopérer. C'est là qu'on verra si la négociation est un échec ou une réussite. Si nous n'arrivions pas à des résultats concrets, chaque pays serait amené à reprendre ses billes, à jouer cavalier seul, à suivre sa propre stratégie. Quitte, quelques mois ou années plus tard, à revenir à la table de négociation pour tenter de rétablir un peu d'ordre, un système relativement acceptable.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN.

Lundi 26 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 : Cinéma : « Monte Walsh ».
Film américain de W. Fraker (1970), avec L. Marvin, J. Palance, J. Moreau, M. Ryan, J. Davis, J. Hudkins.
Un cow-boy, chasseur de chevaux sauvages, se sent devenir vieux et inutile dans l'Ouest en mutation. Son compagnon des bons et mauvais jours épouse la veuve d'un quincaillier : il est assassiné derrière son comptoir.
Un film mélancolique sur la fin des mythes héroïques du western et des derniers « romantiques ». Beau et funèbre.

22 h 10 Mémoire : André Masson.
Réalisation J.-M. Meurice, R. Bober.
Après le poète Jean Cassou, la série « Mémoire » réalisée par l'I.N.A. présente le peintre André Masson, l'un des derniers témoins historiques de la peinture surréaliste.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : « la Tosca ».
Opéra de Puccini, par l'Orchestre New Philharmonia de Londres et les chœurs Ambrosian Singers. R. Kabaivanska (Tosca), P. Domingo (Mario Cavaradossi), S. Milnes (Scarpia), G. Luccardi (Cesare Angelotti).
Après un succès mitigé « la Tosca » est devenue peu à peu une œuvre fétiche, populaire et savante, prisée autant par les musicologues que par le public. La magie opère inévitablement et immédiatement !

22 h 35 Une œuvre, une vie : Gaudier-Brzeska.
Né en 1891, Henri Gaudier rencontre une Polonaise de vingt ans son aînée et devient Henri Gaudier-Brzeska, l'un des plus grands sculpteurs de ce siècle. Avec la participation de Richard Cork, historien de l'art, Mervin Levy, critique d'art, et Roger Secrétain, auteur de « Sculpteur maudit ».

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle Fernandel) : « le Mouton à cinq pattes ».
Film français de H. Verneuil (1954), avec Fernandel, F. Arnoul, P. Dubost, L. Lopez, E. Delmont, R. Genin, L. de Funès (N. rediffusion).
Le médecin d'un village du Var part à la recherche des cinq fils, quintuplés et quadragénaires d'un vieux viticulteur paralysé des jambes et fâché depuis vingt ans avec sa progéniture.
Suite de sketches amusants, écrits par des auteurs différents (le meilleur étant de Jacques Perret) et, de ce fait, un peu disparate. Fernandel en est l'attraction. Il tient les six rôles et change, donc, six fois d'emploi, avec brio.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Musiclub.
Le Sourire de l'autre, *de T. Nikiprowetsky, avec le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine ; dir. J. Pernoo.*

FRANCE-CULTURE

20 h, **La chambre intérieure**, d'I. Schavelson.
21 h, **L'autre scène ou les vivants et les dieux** : Le troisième monde de Karl Popper.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** : Festival de Vaison-la-Romaine (concert donné au Théâtre romain le 21 juillet 1982). « La Flûte enchantée », ouverture, airs de concert, de W. A. Mozart, symphonie nº 101 en ré majeur « l'Horloge », de J. Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir., G. Chmura, sol. B. Hendricks, soprano.
22 h 30, **Les grands hommes de Provence** : Alphonse Daudet.
23 h 30, **Jazz Club** : En direct du Hot Brass à Celony.

Mardi 27 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 45 Série : L'escadron volant.
16 h 40 Croque-vacances.
Dessins animés, bricolage, variétés, feuilletons.
18 h 15 Série : Les années d'illusion.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Opéra : « les Contes d'Hoffmann ».
De J. Offenbach, par le Royal Opera House Covent Garden, dir. Georges Prêtre, avec P. Domingo (Hoffmann), R. Tear (Spalanzani), G. Evans (Copelius), D. Bergsma (Stella), L. Serra (Olympia). Mise en scène de John Schlesinger.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Jambon créole.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Tonnerre.
14 h Aujourd'hui la vie.
La mémoire longue.
15 h 5 Série : Moi, Claude, empereur.
15 h 55 Sports.
Hockey sur glace : Canada-Suède.
18 h Récré A 2.
18 h 40 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « I comme Icare ».
Film français de H. Verneuil (1979) avec Y. Montand, M. Etcheverry, P. Vernier, J.-F. Garraud, J. Lescot, D. Sauvegrain.
Le président d'un pays imaginaire est assassiné. Une commission d'enquête conclut à l'acte d'un paranoïaque, qui s'est suicidé. Mais un procureur refuse de classer l'affaire et, à partir de détails suspects, cherche la vérité.
Intrigue policière inspirée par le meurtre de John Kennedy à Dallas et remarquablement conduite sur un suspense traditionnel. Au cœur de cela, une inquiétante manipulation (d'après des expériences réelles) témoigne d'une ambition particulière du réalisateur.
22 h 40 Chefs-d'œuvre en péril.
Réal. P. de Lagarde.
Le Québec à la recherche de son patrimoine.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Contes des prés et des bois ; Atout jeunes été.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : « le Silencieux ».
Film français de C. Pinoteau (1972), avec L. Ventura, L. Massari, S. Flon, L. Genn, R. Hardy, P.-M. Le Conte (rediffusion).
Un physicien français travaillant pour les Soviétiques, est enlevé à Londres par les services secrets britanniques et remis en liberté après avoir donné des renseignements. Il gagne la France où des tueurs du K.G.B. le pourchassent.
Suspense à la manière de Hitchcock, d'après un roman d'espionnage de Francis Ryck. Bel exercice de style de Claude Pinoteau pour son premier film. Bouleversante interprétation de Lino Ventura, homme brisé et traqué.
22 h 30 Journal.
23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.).
Nº 16 : Naissance du cinéma parlant.
Le septième art enfermé dans un mutisme inquiétant découvre la parole avec Renoir, René Clair, L'Herbier, etc.
23 h 25 Prélude à la nuit.
« Le Printemps », extrait des *Quatre Saisons*, de Vivaldi, par I. Stern et l'Ochestre philharmonique d'Israël : dir. P. Salinger.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, **Avignon** : Impro avec l'ensemble C.C.M. de Toronto.
12 h 5, **Agora** : L'essor culturel économique des Arméniens du IXe au XIe siècle.
12 h 45, **Panorama** : Avec Jean Durry.
13 h 30, **Libre parcours variétés.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Le temps d'un royaume », de Rose Vincent.
14 h 47, **Le monde au singulier.**
15 h 30, **Les points cardinaux** : Le statut de Paris en question.
16 h 30, **Micromag.**
17 h, **Roue libre** : Trois ans en Asie.
17 h 32, **Avignon** : Suivez la piste (Danses Bhuto, Andromaque, De la cave au grenier).
18 h 30, **Feuilleton** : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences** : Regards sur les sciences humaines, par Pierre Thuillier.
20 h, **Dialogue franco-britannique** : Virginia Woolf, le poids de chaque mot, avec Gay Clifford et Viviane Forrester.
21 h 15, **Musiques de notre temps** : Avec Eve Ruggiéri.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, **Le matin des musiciens** : Troubadours de Provence (R. de Vaqueiras, P. Vidal, comtesse de Die) ; la Provence imaginaire : extraits de « Mireille », de Gounod, et de « l'Arlésienne », de Bizet.
12 h, **Concert** (en direct du cloître Saint-Sauveur) : Récital de clavecin Jean-Marie Puli, œuvres espagnoles du XVIIIe siècle.
13 h 5, **Histoire de jazzer** : Berceuse russe.
13 h 35, **Les compositeurs régionaux.**
14 h, **Histoire de l'Opéra de Marseille** : Le Grand Théâtre (œuvres d'Offenbach, Massenet, Cimarosa, Paer, Reyer, Rossini, Wagner, Delibes, Bruneau).
15 h, **D'une oreille l'autre** : (et à 17 h. et à 20 h).
16 h, **Par les rues et les ruelles** : à Aix-en-Provence.
18 h, **Une heure avec...** : John Aler (Lully, Leclair, Mozart, Schumann, Fauré, Rachmaninoff).
19 h, **Microterroir.**
19 h 25, **Jazz** : La grande parade, à Nice.
20 h, **D'une oreille l'autre** : Brahms, Beethoven.
21 h 30, **Concert** (en direct du cloître Saint-Sauveur) : « les Nuits d'été », de Berlioz, « Symphonie l'Horloge », de Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Dutoit, sol. Jessye Norman.
23 h 30, **Jazz Club** : (en direct du Hot Brass) : Le quintette de Roger Rossignol.

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140 00	164.64

ANNONCES ENCADREES	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40 00	47 04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

AREC
an Arab International Engineering and Consultancy Company
(PETROLEUM AND PETROCHEMICAL PROJECTS)

REQUIRES

1. FOR HOME OFFICE ABU DHABI, UAE

POSTS	EDUCATION	EXPERIENCE
Senior Consultant	University degree in chemical engineering	10 years minimum experience as consultant in techno economic studies market serveys related to petroleum chemical and energy fields.
Senior Manpower Development manager	University degree (engineering background highly appreciated)	Minimum 10 years experience, including 5 years in manpower resources development in engineering and/or consultancy company.
Senior Information Officer	University degree in science and/or economics. A degree in information science a plus	8 years experience in organisation and management of internal and external data banks. A thorough knowledge of information related to energy.
Senior Process Engineer	University degree in chemical engineering or equivalent	10 years minimum experience in leading preliminary basic design including process flow charts, piping and instrument diagrams, process equipment installation as well as preparation of technical specifications and bid documents. 5 years of project supervising.
Senior Lawyer	Law degree arabic a must	10 years experience in international legal work and contract preparation in petroleum or industrial companies.

2. FOR PROJECTS LOCATED OUTSIDE THE HOME OFFICE

POSTS	EDUCATION	EXPERIENCE
Structural Engineer	Engineering degree	5 years experience in off-shore structures engineering and design. Foundation and marine piling will be an added advantage.
Telemetry Engineer	BSC or equivalent	5 years minimum experience in design of telemetry systems associated with oil - gaz products or water systems as well as in telecommunication (radio, telephony).
Purchaser (steel and piping)	HNC or equivalent	5 years experience in off-shore piping and steel buying, (preparation of bids, vendors selection, placement of P.O. and expediting).
Senior project Engineer	University degree in engineering or equivalent	10 years experience in off-shore platform design well heads and production platform including 5 years in management of major projects.

Fluent english a must, arabic is an advantage.

Tax free attractive salary - comprehensive fringe benefits including medical and life insurance - free furnished accommodation - education allowance, etc.

Please send detailed C.V. to MARIE JO MARTIAL, 4 avenue Marceau - 75008 Paris.

(Mention the position you are interested in)

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche

CHEF DE PRODUCTION
INDUSTRIE CHIMIQUE EN EGYPTE

Notre filiale égyptienne, implantée à 30 km du Caire, est en pleine évolution.

• Le titulaire de ce poste est rattaché au Directeur Général ; il est responsable de l'ensemble de la production d'une gamme diversifiée de produits chimiques et parachimiques, et a autorité sur une quarantaine de personnes.

• Le profil recherché est le suivant :
- minimum 32 ans,
- ingénieur chimiste ou expérience équivalente,
- aptitude prouvée à organiser des fabrications et animer le personnel,
- parfaitement bilingue français - anglais,
- forte personnalité capable d'initiatives et au sens développé des responsabilités.

Adresser candidature accompagnée d'un c.v s/ réf. 283 à :
COMPAGNIE FRANÇAISE DE PRODUITS INDUSTRIELS
Direction des Relations Humaines
28, boulevard Camélinat
92233 Gennevilliers.



Recrutement et formation dans le BTP
en Extrême-Orient

Vous avez une formation de technicien du Bâtiment (BTS, DUT, école Eyrolles) ainsi qu'une expérience de la conduite de chantiers de bâtiment tous corps d'état. Aujourd'hui vous désirez mettre en pratique votre connaissance du secteur ainsi que votre sens des Relations Humaines.

Nous vous proposons de participer, au sein d'une équipe, au recrutement et à la formation des futurs collaborateurs de notre société en Extrême-Orient.

Ce poste constitue une véritable opportunité de carrière pour un candidat de valeur connaissant parfaitement l'environnement BTP.
Vous parlez couramment Anglais.

Le séjour en famille est garanti et la scolarité assurée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. 3880, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média system

Sté spécialisée manutention matériel exploitation, en relation avec groupes pétroliers, recherche pour poste à NIAMEY (Niger) TECHNICO - COMMERCIAL formation H.E.C., âge mini. 25 ans, régime expatrié, logement, ville. Disponible départ : 1er/8 possibilité réintégration poste fixe PARIS, après 30 mois expatriation.

Contact. pr R.-V. 267-33-66. TRTEX, Mme Camprédon.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche
pour contrat de coopération

ALGÉRIE
UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

NIVEAU : Docteur, ingénieur ou 3e cycle minimum, avec bonne formation aux mathématiques appliquées, et rompu aux calculs scientifiques.

Voyage, hébergement famille assurés.

Envoyer C.V. et prétentions à RÉGIE-PRESSE, sous le nº T 034.825 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

elf aquitaine

RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT POLYMERES

UN INGENIEUR DIPLOME

D'UNE ECOLE D'INGENIEURS CHIMISTES

et spécialisé en recherche dans le domaine de la chimie macromoléculaire (thèse de Docteur ingénieur ou thèse d'Etat) ;
- Expérience de recherche en laboratoire universitaire étranger appréciée ;
- Bonne connaissance de l'anglais.

Poste au Centre de Recherches dans le SUD-OUEST

Envoyer C.V. et prétentions sous no 42407 à SNEAP - D.C. Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU Cedex.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

ENTREPRISE DE B.T.P.
DE PREMIER RANG
recherche pour ses chantiers
GENIE CIVIL - TRAVAUX PUBLICS
en GUADELOUPE

un Conducteur de Travaux très expérimenté en :
- Conduite de travaux d'ouvrages T.P. et G.C. importants
- Etudes de prix
- Relations commerciales.

Ce poste, qui est à pourvoir rapidement, convient à un homme particulièrement dynamique, ayant un sens naturel des initiatives et des responsabilités.

Traitement confidentiel des candidatures.

Ecrire rapidement, référence 106, à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.



emplois régionaux

Une société employant 2000 personnes comportant 2 Unités filiale d'un groupe important spécialisée dans la fabrication de moteurs DIESEL pour poids lourds, recherche son

RESPONSABLE ENTRETIEN ELECTRIQUE

Les missions qui lui seront confiées seront les suivantes :
- encadrement de 12 professionnels électriciens très qualifiés.
- Entretien et dépannage électrique du parc machines outils et de leur alimentation, des bancs d'essais moteurs, ainsi que du réseau d'alimentation en énergie électrique (transformateurs).
- Entretien et dépannage du réseau téléphonique et télex.
- Relation avec l'E.D.F. et les PTT.

Evolution vers des responsabilités pour candidat de valeur.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 8826/L à Contesse Publicité - 74, rue Bèchevelin 69363 LYON Cedex 07, qui transmettra.

DJIBOUTI
TRÈS URGENT - COMPTABLE

TRÈS QUALIFIÉ, D.E.C.S. Tenue courante comptabilité pendant 2 à 3 mois, août, septembre, octobre. Ecrire : J.R., 122, boulevard Malesherbes 75017 PARIS.

Recherchons urgent gouvernante française en Arabie Saoudite, pour s'occuper d'une fille de 11 ans. Doit parler anglais. Bon salaire, pas d'impôts. Contrat pour un an. Veuillez téléphoner à :

Miss Dalton, Londres (1) 727-9183 pour plus amples renseignements.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

L'Institut Universitaire Européen de Florence

recrute

UN ASSISTANT (grade A6/A7)

qui fera partie du personnel enseignant et de recherche à temps plein du département des sciences juridiques.

Pour de plus amples informations, s'adresser au service académique de l'Institut Universitaire Européen, Badia Fiesolana, via dei Roccettini, I-50016 San Domenico Di Fiesole (FI), auquel les candidatures doivent être adressées pour le 1er octobre 1982 au plus tard.

POUR AFRIQUE FRANCOPHONE

recherchons

INGÉNIEUR ou CONDUCTEUR ROUTIER

expérience métrés, durée du chantier : 8 mois environ. Adresser CV., photo et prét. *Ecrire sous le nº 034829 M* RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ DE MAINTENANCE

recherche pour Moyen-Orient.

INGÉNIEUR OFFSHORE

CONFIRMÉ, pour grands chantiers de montage mécanique, bonne expérience gestion et organisation - Anglais courant.

Tél. : M.S.I. 759-62-08. ou 759-62-78.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.*	Le mm col. T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12 00	14 10
IMMOBILIER	31 00	36 45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31 00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LA VILLE DE GRENOBLE

recrute

UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION

DANS LE SECTEUR DE L'ANIMATION

Cet agent aura à assumer notamment des tâches de coordination entre les responsables d'équipements et d'activités à caractère social, socio-éducatif, culturel ou sportif dans le cadre de plusieurs quartiers de la ville sur la base des orientations définies par la municipalité.

Cette fonction conviendrait particulièrement à une personne ayant eu une expérience professionnelle de plusieurs années dans la gestion d'équipement de ce secteur d'activités.

CONDITIONS D'ACCÈS

Animateur de première classe (attaché option animation) ou remplissant les conditions pour accéder à cet emploi.

DIPLOMES EXIGÉS :

DEFA ou CAPASE ou DECEP ou DAPASSE ou licence d'animation culturelle et sociale.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE NETTE :

entre 5.500 F et 8.200 F moyen

Les candidatures sont à adresser par lettre manuscrite avec curriculum vitae à :
Monsieur le MAIRE DE GRENOBLE
11, boulevard Jean-Pain, 38000 GRENOBLE.
Avant le 15 septembre 1982.



elf aquitaine

RECHERCHE POUR POSTES D'ENCADREMENT DANS SES SERVICES INFORMATIQUES A L'ETRANGER DES

INGENIEURS INFORMATICIENS DIPLOMES

ayant une expérience :
- en gestion : comptabilité, paie, stocks ...
- IBM 34 ou équivalent et GAP II

Formation complémentaire assurée. Possibilités d'évolution de carrière au sein du Groupe.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous no 41683 à SNEAP - DC Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64028 PAU Cedex.

LA VILLE D'AMIENS

recrute

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

Pour son bureau de la statistique et du plan.

Il devra analyser les facteurs d'évolution des catégories de ressources et d'emplois des fonds communaux et déterminer les modalités propres à améliorer l'efficacité des moyens mis en œuvre dans le cadre d'un plan de gestion prévisionnelle.

NIVEAU MINIMUM REQUIS :
BAC + 5

FORMATIONS :
Economie publique, techniques de gestion, analyse des systèmes

Expérience du travail de groupe et solides notions d'informatique souhaitées.

Adresser candidature avec curric. vitae et prétentions avant le 9 août 1982
à M. le MAIRE,
B.P. 2720,
80027 AMIENS CEDEX.

FINANCEMENT DES TRANSPORTS

Un organisme de réputation nationale recherche

CADRES FINANCIERS

LILLE - LYON - MARSEILLE

Ils seront chargés de développer le portefeuille de clientèle, analyser les besoins de financement des entreprises, monter les dossiers de crédit, assurer les relations avec nos partenaires - (syndicats et organismes professionnels, banques et administrations, etc...).

Ces postes constituent d'excellentes opportunités de carrière pour des candidats justifiant d'une expérience financière et commerciale dans ce secteur, acquise en entreprise, dans un établissement de cautionnement ou de crédit.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 4248 à DESSEIN 69, rue de Provence - 75009 PARIS, en précisant l'affectation de votre choix.

Dessein

Établissement public intercommunal (Aube) recrute INGÉNIEUR subdivisionnaire diplômé Grande École pour distribution publique d'électricité et éclairage public. Adresser C.V. à : SDEA Cité administrative des Vassaules, 10041 Troyes Cedex.

Société Micro-Informatique AIX-EN-PROVENCE recherche INGÉNIEURS D'ÉTUDES 2 à 8 ans d'expérience
- Pour étudier et réaliser des applications à base de microprocesseurs, tant sur le plan logiciel que matériel.
- Pour prendre en charge le développement de logiciels de base sur microprocesseurs 16 bits.

ENV. C.V. et PRÉTENTIONS : 12 E ÉTUDES ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES Bel Ormeau, Av. J.-P. Coste, 13100 Aix-en-Provence.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

CSEE

CHEF DE FILE ETUDES C.A.O

créer une équipe pour développer des systèmes de Conception Assistée par Ordinateur au niveau des études de réseaux de distribution électrique M.T. - B.T.

Ingénieur Grande Ecole — ECP — ENSAM — ESE — TELECOM ou équivalent, ayant au moins deux à trois ans d'expérience en conception assistée par ordinateur.
Forte capacité d'entrainement. Sens de la discussion à haut niveau.
Déplacements occasionnels et de courte durée en France.

LE POSTE EST SITUE A TOULOUSE

Ecrire à COMPAGNIE de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES, Direction du Personnel Service Emploi et Développement des Cadres, 17 Place Etienne Pernet - 75015 PARIS.

Association de Formation du Tertiaire Social cherche Animatrice (teur) pour mise en place, animation et suivi de stage de formation continue et d'insertion sociale. Expérience souhaitée. Entret. le 15 septembre 1982. Envoyer C.V. à : I.R.F.A. Normandie-Maine, 61250 DAMIGNI.

La ministère de la Culture recrute **DIRECTEUR SCIENTIFIQUE** pour le laboratoire d'archéologie des métaux de JARVILLE-NANCY. Poste I.T.A. 2 A C.N.R.S. Connaissances métallurgie indispensables. Adresser candidature, joindre C.V. détaillé avant 30/09 à MISSION RECHERCHE 3, rue de Valois 75001 PARIS.

URGENT. Foyer de jeunes travailleurs. Rech. animateur socio-culturel, diplômé. Adr. lettre de candidature + C.V. + photo à : H.A.P. nº 183.221 B.P. 143, 85006 LA ROCHE-SUR-YON.

LYCÉE TECHNIQUE TOULON rech. PROF. de GÉNIE CIVIL pour enseignement en mécanique dessin de construction, fabrication et exploitation. Téléphonez au (94) 75-37-83.

CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD-PAS-DE-CALAIS

recherche

COLLABORATEUR SCIENCES PO, SCIENCES ÉCO. OU ÉQUIVALENT

sera responsable, au sein du Cabinet du Président, du secteur de la distribution, de la liaison avec les partenaires professionnels et des problèmes agro-alimentaires.

Expérience souhaitée.
Salaire départ 120.000 francs/an.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complets à :
CAMPBELL B.P. 57, 75017 PARIS sous nº 625.

Notre Société, spécialisée dans la fabrication de vannes pour une clientèle pratiquant l'assurance-qualité y compris nucléaire, recherche un

Responsable des achats
(région Rhône-Alpes)

*Ingénieur mécanicien, peut-être avec une formation complémentaire, votre expérience a fait de vous un véritable praticien des achats en milieu industriel.
En particulier, vous connaissez bien les fournisseurs de fonderies et d'aciers spéciaux et vous savez mettre en place une organisation efficace pour des achats à délais longs.*

Notre Groupe, aux dimensions internationales, vous offre l'opportunité de développer vos qualités d'animateur et de gestionnaire dans un centre de profit important.

Merci d'adresser votre candidature, référence S 160, à
SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSWCOR

MACRODYNE-MALICHAUD S.A.

Forge et Usinage de Pièces Aéronautiques

recherche

pour constituer la structure de l'usine en cours d'implantation à :
79200 PARTHENAY
(effectif prévu 300 personnes)

1) RESPONS. SERVICE MÉTHODE
(FORGE ET USINAGE)
- Niveau ingénieur (dominante fabrication mécanique).
- 3/4 années d'expériences méthodes nécessaires avec connaissance en informatique souhaitée.
- Connaissance complémentaire en estampage aéronautique serait très appréciée.

2) CHEF DE FABRICATION FORGE
- Niveau ingénieur.
- Bonne expérience en estampage ou forge.
- Expérience de quelques années en fabrication mécanique.

3) CHEF DE FABRICATION USINAGE
- Niveau ingénieur.
- Expérience en atelier d'usinage indispensable.
- Connaissance de la commande numérique nécessaire.

4) CHEF DE SERVICE CONTROLE
(FORGE ET USINAGE)
- Niveau ingénieur.
- Longue pratique du contrôle.
- Expérience fabrication aéronautique.

Pour ces quatre postes, une formation complémentaire assurée en France et aux U.S.A rend nécessaire la pratique de l'anglais.
Les hommes de terrain seront particulièrement appréciés.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
MACRODYNE-MALICHAUD, 25, av. de la Libération, Boîte Postale 1339, 45000 ORLÉANS Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs)

DES INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
- Option : Informatique, Automatique, Electronique.
- Débutants à 3 ans d'expér.

Écr. avec C.V. à Axial Pub. (réf. 234), 27, rue Taitbout. 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ SOLEMS recherche **1 INGÉNIEUR** dégagé O.M. débutant ou première expérience connaissant :
- Microprocesseurs et système de développement INTEL.
- Langages : assembleur et PLM.
- Electronique - Optique.
- Automatisme - Traitement du signal.

Pour applications traitement d'images et automatisme au sein d'une équipe jeune. Responsabilité de projets pour élém. de valeur et dynamique.

Adresser C.V. et prétent. à : SOLEMS, Martine GUILLET, 3, rue Léon-Blum, 91120 PALAISEAU.

IMPT GROUPE FRANÇAIS recherche **Ingénieur d'affaires**
Lieu PARIS. Format. A.-M. ou équival. Anglais courant. Expér. min. 5 ans chantier industrie lourde. Age min. 35 ans. Rémunér. selon expér. Env. C.V. + photo, s/réf. 3.224, SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transm.

1) Pour horaires normaux
4 PRÉPARATEURS TECHNIQUES système OS/MVS/JES2
7 PRÉPARATEURS DE TRAVAUX sur IBM 30/31 système OS/MVS/JES2/JCL
2) pour horaire 2 × 8
2 PUPITREURS sur IBM 30/31 système OS/MVS/JES2
POINT Z ETT
51, rue Turbigo, Paris (3e) (Mº Arts-Métiers) - 271-71-71.

Nous sommes un important groupe industriel à établissements multiples (5000 personnes)

Notre vocation : l'équipement automobile
Nous recherchons pour notre directeur industriel

UN INGENIEUR RESPONSABLE au niveau du groupe

de l'organisation des moyens de production

Le candidat est un spécialiste Méthodes confirmé, de formation AM ou équivalent.

Son expérience de 10 ans minimum de la grande série lui permettra de jouer un rôle déterminant auprès des services techniques de nos usines.

L'anglais est nécessaire.
Grande mobilité requise.

Adresser CV détaillé et prétentions sous No 42.237 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



SAXBY

Département «AUTOMATISMES»

recherche

INGENIEURS
Grandes Ecoles

pour leur confier la responsabilité d'installations complètes en France ou à l'étranger dans le cadre de budgets importants.
Une expérience de quelques années est indispensable dans les automatismes industriels, l'électronique et l'informatique.
Rémunération très ouverte en fonction de l'expérience des candidats.
Postes d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à SAXBY, 40 rue de l'Orillon
75526 Paris Cédex 11.

média-system

Nous sommes une très importante société implantée à MARSEILLE.
Nous recherchons un :

CHEF DE COMPTABILITE

A la tête d'un service bien structuré, il est l'homme de la rigueur et du respect des procédures de la comptabilité générale et de l'adaptation de la comptabilité analytique aux exigences de la gestion et des finances. Il est en charge de l'amélioration et de l'évolution des procédures et des méthodes.

C'est pourquoi, nous désirons accueillir un praticien de grande expérience, d'au moins 35 ans, de formation supérieure – DECS impératif – utilisateur averti de l'informatique, organisateur et novateur.

Nos critères de choix porteront surtout sur la qualité de l'expérience acquise, sur les aptitudes personnelles à l'initiative, au dialogue et à l'animation des hommes.

Les dossiers de candidatures sont à adresser à C. MILGRAM - 2, rue du Docteur GRENIER - 13013 MARSEILLE, *sous référence 07.*

HEBDO-CATHOLIQUE RÉGIONAL-INFORMATION RHONE-ALPES cherche **ATTACHÉ DE DIRECTION**
- Adjoint à la Direction Générale, pour l'animation et la coordination des services (rédaction, ventes, promotion, gestion).

Ecrire sous le nº T 034849 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société Régionale d'Aménagement cherche Chef de secteur opérationnel responsable du montage et de la réalisation d'opérations d'aménagement et de Construction d'équipements publics. Formation souhaitée : ingénieurs Grandes Écoles. Expérience nécessaire dans la conduite d'opérations analogues.

Écrire à : STÉ D'ÉQUIP. DE L'AUVERGNE 10, rue Eugène-Gilbert. 63000 CLERMONT-FERRAND.

CABINET CONSEIL JURIDIQUE recherche **2 SPÉCIALISTES : DROIT SOCIAL DROIT SOCIÉTÉS.** DES, DJCE.

Expérience clientèle souhaitée. Env. C.V., photo, prétent., HAVAS 1876, B.P. 297, 38044 GRENOBLE.

REPRODUCTION INTERDITE

Electroniciens

Dans le cadre du développement des activités de son service après-vente des systèmes avioniques civils et militaires, la SAGEM recherche pour son centre de Pontoise :

Techniciens électroniciens

De niveau Bac F2, FPA ou équivalent **(débutants ou confirmés)**, ils auront à animer la maintenance en laboratoire de systèmes de navigation par inertie et de sous-ensembles électroniques de haute technicité (réf. 122/LM).

Techniciens électroniciens

De niveau BTS, DUT ou équivalent **(débutants ou confirmés)**, ils se verront confier le développement de moyens et procédures pour tests automatiques et manuels (réf. 132/LM).

Rédacteur technique expérimenté

De formation BTS, DUT électronique ou équivalent, il participera à l'élaboration de la documentation technique d'entretien des équipements (réf. 142/LM).

Rejoignez une équipe performante en adressant votre C.V. et en précisant la référence du poste choisi à **SAGEM** - Service du Personnel - *B.P. 210 - 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.*



MEDIA PA

FUTURS MANAGERS DU B.T.P.

INGENIEURS DIPLOMES RESPONSABLES DE SECTEURS

Nous sommes une Entreprise de B.T.P. de premier rang, réputée pour la qualité de son management et de ses ouvrages. Notre politique intègre la décentralisation et la délégation.

Nous offrons à des ingénieurs l'opportunité de valoriser leurs premières années d'expérience et leurs capacités d'entrepreneurs. Nous leur confierons, pour un secteur géographique, des responsabilités dans les domaines : commercial, technique, exécution, gestion, *commandement, résultats.*

Notre champ d'activité recouvre tout l'hexagone et, bien sûr, l'étranger. Un des schémas possibles passerait par la prise de premières responsabilités en province avant d'évoluer soit en France, soit à l'étranger.

Nous souhaitons établir rapidement un premier contact avec des ingénieurs d'environ 35 ans, diplômés d'une grande ecole.

Le Cabinet COPERS assurera la confidentialité de votre réponse dans laquelle vous pouvez préciser les Entreprises auxquelles votre dossier ne doit pas être transmis. Merci d'écrire sous référence 1707 au *1, rue Moncey 75009 Paris.*

COPERS

---

chef de projet

Important Groupe de distribution recherche pour la Région Parisienne un Chef de Projet ayant une double formation : comptable et informatique pour des projets de comptabilité sur matériel IBM en temps réel.
Une bonne expérience est souhaitée.

Adressez votre C.V. avec lettre manuscrite sous référence 3392 à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

BARCLAY'S BANK S.A.

recherche pour sa DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES :

CLASSE IV ou V

ayant une expérience de 2 à 3 ans dans l'étude du montage d'euro-crédits

- Formation supérieure.
- Anglais courant.
- Espagnol souhaité.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae et prétentions à Direction du Personnel, 33, rue du 4-Septembre, 75002 PARIS.

Ingénieurs chimistes

Développement - mise au point

Pour nos usines de **BEAUCHAMP (Val-d'Oise)**, nous recherchons des **ingénieurs chimistes** type ENSI, INSA et INSCIR, etc.

Pour permettre à notre société de suivre l'évolution des besoins du marché, ils participeront avec nos services techniques :
- au développement de produits nouveaux,
- et à l'amélioration des produits existants.

Une bonne connaissance de la **langue anglaise** demeure indispensable.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à

3M FRANCE
Service Recrutement
2, avenue Boulé
95250 BEAUCHAMP.

3M

MEDIA PA

STEIN INDUSTRIE

(Commandes enregistrées en 1981 = 1,5 milliard)
Effectif : 2000 personnes.
GROUPE ALSTHOM ATLANTIQUE

Nous sommes spécialisés dans l'étude et la construction de chaudières pour centrales thermiques et nucléaires.

Nous recherchons pour notre service "Conception Calculs"

INGÉNIEURS CALCULS

I.D.N., ou équivalent.
Débutants ou quelques années d'expérience.
Ils seront chargés principalement des calculs thermo-hydrauliques d'échangeurs de chaleur et de circuits pour centrales nucléaires et devront participer à la *conception mécanique* des appareils.
– Anglais indispensable.
– Connaissances en thermique, mécanique des fluides et résistance des matériaux.

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

I.U.T. avec formation spécialisée en thermique, hydraulique et résistance des matériaux.
Pour calculs d'échangeurs de chaleur, sous la responsabilité d'un ingénieur.
– Anglais indispensable.

envoyer C.V. + photo et prétentions à :
STEIN INDUSTRIE, boîte postale 74
78141 VELIZY VILLACOUBLAY Cedex

Pour l'une de nos usines de BEAUCHAMP (Val-d'Oise),
nous recherchons

UN AGENT D'ORDONNANCEMENT et D'APPROVISIONNEMENT

niveau Bac technique, connaissance en informatique, langue anglaise bien maîtrisée, goût et capacité de gestionnaire, sens des relations humaines.

AGENT TECHNIQUE

PREMIER DEGRÉ D.U.T.
INFORMATIQUE
ou ÉQUIVALENT
Bon niveau d'anglais, capacité de synthèse et d'analyse, possibilité d'évolution

Prière d'adr. curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions au Service Recrutement

BEAUCHAMP,

2, avenue Boulé,
95250 BEAUCHAMP.

ASSOCIATION NATIONALE D'ÉDUCATION POPULAIRE
recherche
pour rentrée

FORMATEUR.

EN ÉCONOMIE, COMPTABILITÉ ET GESTION

– Expérience professionnelle,
– connaissance de la vie associative et du mouvement ouvrier indispensable.

Réception des candidats à partir du 20 août 1982.

Ecrire sous le nº T 034.860 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE, MEMBRE D'UN GROUPEMENT INTERNATIONAL

recherche

Jeunes titulaires du D.E.C.S. complet ou équivalent, désirant devenir experts-comptables stagiaires. Connaissance de l'anglais souhaitée.

Ecr. avec C.V. et prét. à M. Sam BEHAR, Sté Européenne d'Audit, 23, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

ENGINEERING INTERNATIONAL

livrant des usines et des installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français

recherche pour son Siège à PARIS

CONTROLEUR DE GESTION

- Diplômé grandes écoles
- 3/4 ans d'expérience
- Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous no 42258 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

ingénieurs informaticiens

ayant au moins 5 ans d'expérience

Venez dialoguer avec nos Responsables de

Votre future situation

pour des projets de pointe sur mini-ordinateurs ou micro-processeurs, en gestion ou informatique industrielle.

Salaire en rapport avec les compétences.

Adresser C.V. détaillé sous référence U.3 à Gérard MARTIN 135 r. de la Pompe - 75116 Paris.

Société importante du Nord de Paris, spécialisée dans l'entretien et la Maintenance aéronautique

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ET D'INTÉGRATIONS *SYSTÈMES D'ESSAIS*

ou de mesures et de matériels optionnels

– De formation Grande École, avec une expérience certaine en électronique, en mesures, en informatique.

Il devra :
– Étudier la faisabilité des projets qui lui seront soumis, en accord avec les bureaux d'études du constructeur.
– Étudier les installations des systèmes concernés et les implantations sur différents types d'avions, et hélicoptères.
– Suivre le déroulement des chantiers en atelier, en coopération avec les services de production.
– Gérer les travaux, aux plans contractuel et commercial.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé :
(ARTS ET MÉTIERS, ESTACA spécialité ESTAC, SUPELEC, etc.) ayant acquis une expérience réussie dans le domaine aéronautique.
Langue anglaise indispensable

Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions à :
Monsieur HENRY, Boîte Postale 81,
93350 LE BOURGET

BANQUE PRIVÉE (PARIS-8 e)

recherche pour son SERVICE ORGANISATION

UN (E) JEUNE DIPLOMÉ (ÉE)

– d'une école de commerce (H.E.C., ...),
– ou d'une école d'ingénieurs (Télécom., ...).

Rémunération : 110.000 F (+) par an.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo à O.C.B.F, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra, sous la référence 6.400 M.

Ingénieurs

Confirmés ou 1 à 3 ans d'expérience
Rejoignez une équipe d'ingénieurs spécialisés
temps réel !
et contribuez à notre développement dans les domaines suivants :
– **CONTROLE DE PROCESSUS.**
– ***TELE-INFORMATIQUE.***
– **LOGICIEL DE BASE.**
– **CFAO.**

Adressez C.V. et prétentions à :

telsa informatique

9, boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE.

Communiqué

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE
Fondation reconnue d'utilité publique recherche

DOCUMENTALISTE DE HAUT NIVEAU (homme ou femme)

pour créer une banque de données scientifiques, médicales et technologiques.

Plusieurs années d'expérience des systèmes modernes de documentation sont indispensables.

Une formation scientifique est un atout.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo au C.N.T.S. Service Recrutement, 6, r. Alexandre-Cabanel, Paris-15e.

ORGANISME PROFESSIONNEL ASSURANCES AUTOMOBILE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

– Ayant si possible connaissance automobile.
– Nombreux avantages sociaux

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous réf. 33791 à :
DEB'S, 140, rue de Courcelles,
75017 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ESC, Sciences Eco, BAC + 4, vivez une expérience unique !

Faire confiance. Former, épanouir, **responsabiliser** ceux qui intègrent notre société. **Leur donner tous les atouts pour démarrer ou accélérer leur carrière** et aller, avec eux, le plus loin possible dans leur développement, ce sont les priorités d'**AUCHAN.**

Comment se concrétisent-elles ? Un exemple :

Un nouvel hypermarché sous enseigne **AUCHAN** ouvre dans un mois à **BRETIGNY-SUR-ORGE (91).** Aujourd'hui, l'équipe qui prépare son lancement est prête à accueillir, former et intégrer quelques éléments **dynamiques, enthousiastes, efficaces.** Des hommes et des femmes de **formation supérieure (ESC. Sciences Eco, BAC + 4),** disposant ou non d'une première expérience, ayant un sens commercial certain, le goût du challenge ainsi que la volonté d'entreprendre et de décider.

Ils recevront une formation complète pendant laquelle ils « vivront » l'ouverture et les débuts de l'exploitation de ce nouveau magasin. Cette expérience unique leur permettra d'agir en **véritable créateur d'entreprise, de mettre en valeur leur tempérament de « patron »,** et leur capacité d'allier l'imagination à l'action. Pour eux, elle constituera aussi l'opportunité **d'apprendre et de vivre un métier passionnant aux facettes multiples.**

Ensuite, ils se verront confier la **responsabilité entière d'une unité de vente** (positionnement en fonction de la clientèle, gestion, animation commerciale, management du personnel...).

Si vous souhaitez vivre cette expérience et rejoindre l'équipe qui lance cet hypermarché à **BRETIGNY-SUR-ORGE,** adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence LM/2046 à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS qui transmettra.

Participez au lancement d'un nouvel hypermarché.

AUCHAN

DES HOMMES RESPONSABLES

MEDIA PA

THOMSON-CSF

La Direction de l'informatique interne de THOMSON CSF, dans le cadre de son expansion, est amenée à renforcer ses équipes et recherche des

INGÉNIEURS MIAGE...

Ils auront un rôle de conseil et d'assistance technique auprès de nos clients utilisateurs des systèmes centraux IBM, dans les domaines soit scientifiques, soit de la gestion.

Il est nécessaire d'avoir des compétences dans un ou plusieurs des langages suivants : COBOL, CICS, DL1, MVS, TSO/SPF, FORTRAN.

La connaissance de l'anglais lu est nécessaire. La taille, la diversité des problèmes traités et les possibilités d'évolution rendent ces fonctions particulièrement attrayantes.

Merci d'adresser votre dossier avec photo et rémunération souhaitée au Service du Personnel THOMSON DIS, 33, rue de Vouillé, 75015 PARIS, sous référence IM.

DIRECTION INFORMATIQUE INTERNE

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE PARISIEN D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS PROCHE BANLIEUE EST

recherche

UN ADJOINT

au Directeur du Département des opérations financières

Profil :
- HEC ou équivalent.
- 30 ans environ.
- Expérience financière ou bancaire.
- Goût de la négociation.
- Esprit de développement.

Poste :
- Mise en place des opérations de refinancement de 3 Sociétés (15 Milliards d'encours).
- Négociation sur les marchés monétaires et éventuellement obligataires.
- Animation d'une équipe et utilisation d'un outil informatique.

3 ATTACHÉS DE DIRECTION

Profil :
- Formation supérieure.
- Expérience cabinet ou service Audit.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 43428 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - (qui transmettra)

Jeunes électroniciens ou informaticiens

Dans le cadre du développement de **NOUVEAUX SYSTEMES DE HAUTE TECHNOLOGIE,** la SAGEM recherche pour son centre d'études et de développement de Pontoise :

Ingénieurs d'étude matériel et logiciel

De formation École d'ingénieurs ou DEA, ils auront à développer de nouvelles architectures de systèmes (Réf. 120/LM)

Techniciens en électronique

De formation Bac F 2, DUT ou BTS, ils participeront à l'étude, à l'intégration et à la mise au point en plateforme de systèmes de haute technologie.

Possibilités de déplacements en France et à l'étranger (Réf. 130/LM)

Analystes et programmeurs

De formation Bac H, DUT ou BTS, licence ou maîtrise en informatique, ils participeront à l'analyse et à la réalisation de logiciels temps réel.

Possibilités de déplacements en France et à l'étranger (Réf. 140/LM)

Rejoignez une équipe performante en adresssant votre C.V. et en précisant la référence du poste choisi à SAGEM, Service du Personnel, B.P. 210 - 95523 CERGY-PONTOISE CEDEX.



- *OSCAR 1980 de l'exportation.*
- *Prix de la performance exceptionnelle.*
- *1er constructeur européen de systèmes de navigation inertielle.*
- *2e constructeur mondial de terminaux télex.*

MEDIA PA

Responsable programme cercles de qualité

Nord-Ouest de Paris

Importante société, C.A. 2 milliards, région **Nord-Ouest de PARIS** recherche son responsable du programme cercles de qualité.

Formation :
- ingénieur A.M., ENSI ou INSA, etc., avec licence de psycho-sociologie,
- ou DUT industriel avec maîtrise de psycho-sociologie.

Au sein d'une équipe d'organisateurs, intervenant dans tous les domaines d'activité de notre société, il aura une large autonomie pour assurer la promotion et le développement de notre programme de cercles de qualité.

Le candidat doit disposer :
- d'une bonne maîtrise du travail en groupe,
- d'une grande facilité au contact à tout niveau,
- du sens de l'organisation.

Anglais indispensable.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2048 à

MEDIA PA 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

INSTITUT DE FORMATION POUR ADULTES

recherche pour la rentrée de sept. 1982 des formateurs spécialisés en
- technique de vente,
- administration des ventes à l'étranger,
- comptabilité,
- magasinage industriel,
- techniques des communications écrites et orales.

Ecrire sous le nº T 034.846 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE INGENIERIE INFORMATIQUE en constante expansion recrute pour sa division

ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRÈS DU SECTEUR PARA-PUBLIC

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

CII-HB 64/66 IDS TDS

Il est souhaité pour ce poste de posséder un diplôme grande école ou une équivalence.

Adr. C.V. détaillé et prétentions sous la référence 9.717 à : VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 Paris Ced. 02.



Incendie - Accidents

PARIS LA DEFENSE

recherche

20 ANALYSTES PROGRAMMEURS débutants

LEUR MISSION :
— participer aux études et à la réalisation d'un plan informatique fondamental pour l'entreprise.

LEUR FORMATION :
— DUT informatique ou équivalent ;
— bonne pratique de la programmation en COBOL.

NOTRE CADRE DE TRAVAIL :
— Temps Réel ;
— plus de 1000 terminaux ;
— très importantes bases de données ;
— équipements IBM - CII HB ;

NOTRE OFFRE :
— un projet de grande envergure ;
— une formation appropriée ;
— une expérience enrichissante ;
— une possibilité de promotion rapide pour les éléments de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence PV 42 au Service du Personnel - Tour GAN Cedex 13 92082 PARIS LA DEFENSE.

GROUPE ARCADE

(Groupement de Sociétés de Crédit Immobilier, S.A. H.L.M. et C.I.L.)

RECHERCHE SON

DIRECTEUR DE PROGRAMMES

chargé d'animer une équipe de responsables d'opération expérimentés, et, s'appuyant sur des services technique, administratif et commercial, il assure le développement de l'activité de construction (locatif et accession).

LE CANDIDAT RETENU DEVRA AVOIR :
- une expérience similaire à cette fonction,
- une maîtrise de la construction sociale.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise et des résultats déjà obtenus.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à :

GROUPE ARCADE, Gérard BOISSEAU, 63, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

La ville d'ATHIS-MONS (91200) recrute par mutation ingénieur adjoint au directeur général des services techniques. URGENT. Envoyer curriculum vitae à Mme le Maire d'ATHIS-MONS, place du Général-de-Gaulle, 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

Le Centre d'Informations Financières organise en Août un stage pour recruter **DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)**
— Très bonne prés. exigée.
— Goût des contacts à haut niveau.
— Sens des responsabilités.
— Possibilités de promotion.

Adr. C.V., Nº 2.249, Pub. Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

POUR IMPORTANTES STÉS

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Réseau multiservices ou informaticiens/systems concepteur B.B.

Téléphoner pour R.-V. à INTER COMPUTEUR au : 806-50-00.

Laboratoire de recherche du C.N.R.S.

recherche

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN

Niveau Bac + 3. Libéré des O.M.

Conception et réalisation des prototypes. Interfaçage micro-ordinateurs. Maintenance appareils labo.

Env. C.V. à Laboratoire de neurobiologie cellulaire, C.N.R.S., 91190 GIF-SUR-YVETTE.

SOCIETE EXPORT PRODUITS CHIMIQUES ET PLASTIQUES, recherche

jeune TECHNICO COMMERCIAL

Niveau min. BTS chimie + 2 ans expérience vente export. Anglais exigé - sera chargé développement clientèle, courts séjours à l'étranger. Fixe + commission.

Envoy. C.V. PROMANU, 11, rue de Provence 75009 PARIS

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

La ville d'ATHIS-MONS (91200) recrute d'urgence :
— un responsable (niveau Attaché ou Rédacteur) pour assurer la permanence d'accueil d'orientation et d'information pour assurer l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans.
Adresser candidature et curriculum vitae à Mme le Maire d'ATHIS-MONS, place du Général-de-Gaulle, 91205 ATHIS-MONS CEDEX, avant le 10 août 1982.

STÉ EXPORTATRICE MACHINES EMBALLAGE
renommée internationale
80 km Ouest Paris,
recherche
2 COLLABORATEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
— l'un parlant couramment ALLEMAND,
— l'autre parlant couramment ANGLAIS.
— Expérience vente biens équipements à haut niveau.
— Postes nécessitant fréquents voyages à l'étranger.
— Possibilité logement.
Écrire avec C.V. à nº 42.403, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

ÉDITEUR CHERCHE attachée de presse compétente et organisée, avec expérience et punch. Poste stable, intéressant et bien rémunéré, mi-temps possible possible. Curriculum avec photo à : MICHEL, 8, rue de Varenne, 75007 PARIS.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une documentation sur notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75428 Paris Cedex 09.

secrétaires secrétaires

régie presse
recherche pour le service des annonces classées du Journal
Le Monde
Secrétaire
Elle devra justifier :
- d'un BTS secrétariat
- d'un sens de la logique, de la méthode et de l'organisation
- d'un contact téléphonique agréable
- d'une expérience d'un an minimum

Hors l'activité liée à la fonction elle travaillera quelques jours par mois sur un Terminal en vue de sortir des tableaux statistiques
- Stage de formation prévu.

Poste à pourvoir mi-août 1982.
Veuillez adr. CV, photo et prétentions s/s réf. 229596 M.
REGIE-PRESSE Service le Monde, 85bis rue Réaumur 75002 Paris
Les convocations auront lieu à partir du 2 août 82

représentation offres

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SPORTSWEAR
implantée dans la
RÉGION RHONE-ALPES
recherche
pour nouvelle ligne de sportswear féminin (blousons-jeans).
REPRÉSENTANT (E)
CARTE UNIQUE
très introduit (e) dans les magasins spécialisés en sportswear.
Pour le secteur : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
Salaire : fixe + commission + frais de route.
Libre de suite.
Téléphone : (74) 65-56-25.

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE FINANCIER INTERNATIONAL, 39 ans, Sciences Po., Sciences Eco., I.C.G. 1982, anglais, suédois, espagnol, connaissances allemand, grec et russe. Expérience bancaire puis 10 ans de responsabilités pour le financement de biens d'équipement, gestion de risques complexes (faillite de sous-traitant japonais, création filiale Amérique latine...). Sens du contact et de la négociation collective. *Habitué aux relations de haut niveau* (banques, administrations). Grande disponibilité. Possibilité d'installation à l'étranger (U.S.A., Scandinavie...).

RECHERCHE : Situation évolutive dans entreprise dynamique quelle que soit sa taille, désirant renforcer son *département international* et/ou sa *présence locale* hors de France. (Section BCO/JCB 247.)

ÉTUDIANTE EN DROIT, 29 ans, ayant une expérience dans divers secteurs socio-culturels (audiovisuel, animation littéraire et théâtrale), détentrice d'une maîtrise de lettres modernes et d'un diplôme de secrétariat de direction.

RECHERCHE : Emploi stable à mi-temps en tant qu'auxiliaire et collaboratrice dans secteur socio-culturel *ou juridique. (Section BCO/JCB 248.)*

CHEF DES VENTES, 43 ans, formation E.N.R.E.A., anglais, 20 ans expérience hydraulique constructeurs pompes (chauffage, industrie) + exprience export (Afrique du Nord). Négociations et contacts à haut niveau. Introduit clientèle, installateurs, grossistes, prescripteurs, homme de terrain.

RECHERCHE : Situation similaire dans P.M.E./P.M.I. désirant développer réseau commercial. Paris, R.P. (déplacements acceptés étranger). (Section BCO/JCB 249.)

J. F., PSYCHOLOGUE, 27 ans, D.E.S.S. en psychopathologie, spécialiste test de personnalités (T.A.T., Rorschach et Q.I.), 2 1/2 ans expérience en instituts pédagogiques et recrutement (société de services) + animation de formation. Dynamique, sens du contact, habitude du travail de groupe.

RECHERCHE : Poste stable dans entreprise désirant renforcer département recrutement, Paris, R.P. ou Bouches-du-Rhône (disponible à partir du 23/08/82). (Section BCO/JCB 250.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Homme, 40 ans
RÉDACTEUR VIE
GRANDE BRANCHE
8 ans d'expérience, recherche emploi sédentaire, compagnie ou courtage.
Notions comptabilité et informatique.
Ecr. s/nº 6.330, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

J. H. 27 ans, expérimenté COPROPRIÉTÉ, recherche poste **PRINCIPAL DE SYNDIC**
Libre de suite. Disponible. 260-18-59 et 586-15-21.

PROF. MATHS
Certif. exp. dynamique cherche emploi toutes régions août et/ou septembre. 526-47-89 ou 16 (92) 66-42-32.

Rech. frappe tous documents, thèses, tableaux, courrier. Tél. après 20 h - 889-64-17.

Jeune fille sérieuse, fille de médecin, 16 ans et demi, cherche situation au pair en France, 4 à 6 semaines dès maintenant. Téléphone : 19-44-9588-500.

INSTITUTRICE diplômée ÉCOLE BILINGUE PARIS, franç.-esp., rech. poste pr sept. : prim. ou matern., temps cplet ou mi-tps. Ecole ou *répét.* de famille, rec. ttes propositions pour Paris. Téléph. 012-08-64 (Essonne).

Étudiante ch. garder enfants mois d'août, 17 F de l'heure. 267-58-43 à partir de 19 h.

J.F., maîtrise de droit social, cherche travail stable, mi-temps matin. Tél. : 780-15-70.

J.H., 30 ans, 3 ans expérience Monteur - Câbleur *Contrôleur en électronique* cherche toute urgence travail identique ou mécanicien moto, chauffeur-livreur, etc.
SERGE DHERY,
186, r. de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 558-17-41, *de 8 h. à 11 h.*

EXPORTER ? Cadre allemand, 34 ans, hautement qualifié, trilingue, excellente organisateur et négociat., ch. emploi à mi-temps ou missions ponctuelles haut niveau. AGNELLI, 12, rue du Colisée, 75008 PARIS.

ESPAGNOL, 26 ans, résident en France, étud. sup. 4 années en psychologie, rech. pour sept. collaboration dans cabinet de psychologie ou hôpitaux ou sociétés. Reçoit ttes propositions. Cours d'espagnol pour Paris. Tél. : 012-08-64 (Essonne).

Jeune fille allemande, lycéenne, 18 ans, recherche un travail pendant les vacances pour le mois d'août dans une famille avec des enfants. Téléph. au 1949-8051-1978.

Analyste financier, 5 ans exp., ch. emploi sérieux. Ecrire sous le nº T 034834 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

Dans une région dont la vocation agro-alimentaire et internationale ne cesse de s'affirmer,

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE BRETAGNE,

crée un cycle de spécialisation

AGRO-ALIMENTAIRE INTERNATIONAL

Ses objectifs : une formation de cadres supérieurs de l'agro-alimentaire, ouverte aux réalités internationales d'un secteur en plein développement.

Ses moyens :
— *5 mois de cours dispensés par des experts professionnels* sur le plan national et international,
— 3 mois de stage de haut niveau en entreprise exportatrice, tant en France qu'à l'étranger.

Son environnement : la Bretagne représente :
- 20 % de la production française de charcuterie-salaisons (1re région productrice - 1re région exportatrice) ;
- 20 % de la production laitière transformée (1re région productrice - 1re région exportatrice) ;
- 40 % de l'abattage et de la découpe de volailles (1re région productrice - 1re région exportatrice) ;
- 40 % de la production de légumes surgelés (1re région productrice - 1re région exportatrice).

Admissions : avec ou sans expérience professionnelle, diplômés d'écoles supérieures de commerce, écoles de gestion, écoles d'ingénieurs (agri, agro), *écoles vétérinaires,* maîtrise de sciences économiques, de langues...

RENSEIGNEMENTS : ESCAE BREST,
2, avenue de Provence, B.P. 214,
29272 BREST CEDEX.
Téléphone : (98) 03-25-01.

Inscriptions dans l'ordre d'arrivée des dossiers, jusqu'au 10 septembre. Informations téléphoniques jusqu'au 30 juillet.

automobiles ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE VOLKSWAGEN modèle 1969, moteur-embrayage 80.000 km. *Très bon état général.* 3.500 F. Tél. en soirée au 928-80-68.

Particulier vend FORD FIESTA, 1978, 42.000 km. PRIX ARGUS A DÉBATTRE. *Tél. 751-18-98 ou 751-48-70.*

automobiles divers

cent mille pneus
en moins d'une heure
toute prestation immédiate
sans rendez-vous
pneus, amortisseurs, freins, parallélisme,
spécialiste des jantes et pneus larges
taille-basse
148, rte de la Reine 92100 BOULOGNE 603.02.02

Part. vd mot. 604 D turbo 80, 61.000 km, boîte 5 vit. + ttes *pièces,* 22.000 F + *mot.* Baghera et 4 roues alu. 35.000 km. 3.000 F. Téléph. : 781-69-88.



Volvo 264 GL	110.000 km : 30.000 F.	77
Opel Ascona LS	50.700 km : 18.000 F.	79
Opel Rekord break diesel	108.000 km : 32.000 F.	80
Opel Break Rekord	12.814 km : 5.500 F.	71
Mazda 323 1,5	14.500 km : 41.000 F.	82
Peugeot 305 break SR	50.600 km : 40.000 F.	81

VOLVO-NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY



information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose *GUIDE COMPLET (230 pages)* :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour *informat.,* écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

SECRÉTAIRE ch. travx dactylo FRANÇ., ANGLAIS, sur machine électron., thèses, rapp. fact., devis etc. T. 920-11-78, poste 22 ou 274-51-77.

travaux à façon

Rédaction techn. et technico-comm., mémorisations/disques souples, prés. suiv. demande. ouvert août. T. (6) 010-77-47.

villégiature

COTE D'AZUR - VAR
à louer août - septembre
Villas domaine du Gaou Benat
Appartements proches mer
Agence de la FAVIÈRE
Téléph. au 16-94-71-03-19.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

PALAIS-ROYAL calme, soleil
5 P. GD CARACTÈRE
séj. 40 m², S. à m. 3 ch. 2 bs 1.300.000 F - 550-34-00.

LES HALLES MONTORGUEIL 100 m², db. liv. 2 ch. caractère DORESSAY Tél. 637-23-47.

R. de la VERRERIE, pptaire vd dans imm. classé, rénové 2 P. 40 m² 3e ét. Tél. : 723-30-89.

5e arrdt

JUSSIEU. Calme, soleil, à amén., 2 p., 32 m². Poss. duplex. Tél. 272-40-19.

JARDIN DES PLANTES
GD LUXE. Façade pierre de t.
LE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES
Quelques DUPLEX TERRASSES vue panoramique
Livrés entièrement équipés tissus mural, moquettes et faïences au goût de l'acquéreur.
LIVRAISON FIN 1982
depuis 13.500 F le m²
CRÉDIT POSSIBLE 80 %
Visite de l'appartement-témoin lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 14 h à 19 h.
1 ET 3, RUE POLIVEAU
Renseignements : 287-37-37.

« RUE MONGE »
imm. récent calme sur verdure studio avec kitchenette bns parking 315.000 F. Europimmo 522-97-02.

Panthéon 5 P. 354-95-10
TERRASSE VUE ASC.

PANTHÉON
Dans couvent XVIIIe S. rénové. asc. *dernier étage,* charpente apparente sur jardin intérieur magnifique 5 pièces état neuf. parking. 2.620.000 F. Tél. 587-30-34 le matin.

6e arrdt

DANS HOTEL PARTICULIER petit studio confort parfait état calme 100 % - 325-3 3 - 0 8

7e arrdt

RUE DE VARENNE 280 m² vaste réception, 4 chambres, 3 bains, 2 chambres service garage double fermé GARBI 567-22-88.

Rue de LILLE rare 170 m², 4-5 P. + poss. 60 m² en duplex DORESSAY. Tél. 637-23-47.

9e arrdt

CONDORCET imm. pierre de T.

2/3 P. 50 m² 6e asc.	450.000
3 P 60 m² 5e ét.	500.000
4 P 100 m² 5e ét.	750.000
5 P 130 m² 4e ét.	875.000
5 P 175 m² 2e asc.	1.450.000

HERON, 59, Rue Condorcet. Téléphone : 281-33-01.

11e arrdt

220 m², 850.000 F.
Idéal Loft ou Commercial 2 entr. s/cour - 550-34-00.

13e arrdt

UNIVERSITÉ DE TOLBIAC imm. rénové, ascenseur, très beau living + chambre cuis. équipée, salle de bains 45 m², prix 350.000 F. GARBI 567-22-88.

MAISON INDÉPENDANTE living + 2/3 chbres : refait neuf jardin aménagé - s/place mardi 27, 18-20 heures. 35, rue du Moulin-de-la-Pointe.

14e arrdt

2 Récept., 4 chbres, Park.
terrasses
Soleil, calme 354-42-70.

Denfert 354-42-70 soleil
70 m² SUR PARC.

PRÈS PARC MONTSOURIS jolie maison 6 P. princ. + s. de jeux et grenier - 1.870.000 F. DORESSAY 637-23-47.

15e arrdt

RUE CONVENTION (métro), appt 3 pces, cuis., w.-c., 50 m² envir. 360.000 F. 577-96-85.

Proximité Champ de Mars récent duplex 200 m² env. 7e et 8e ét. terrasse 240 m², env. Prix élevé CIPA 222-08-19.

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS
Mº MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artiste restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4, ET 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS
LUXUEUSES PRESTATIONS.
Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

18e arrdt

R. DOUDEAUVILLE. Ds bel *imm. moderne* 5 P. Bns + dche Box. 950.000 F. 296-00-10.

19e arrdt

Près Buttes-Chaumont
95, rue Georges-Lardenois, ambiance village, exceptionnel quartier surélevé dans petit imm. pierre de t. en construct. 6 loges. 1 à 5 pces livr. été 83. T. 702-47-69 ou 833-47-57.

20e arrdt

Pte Bagnolet. Gd 2 p. tt cft. 3e ét. asc. 165.000 compt + 2.580 mens. Viager appt. *libre* de suite. — Tél. : 266-19-00.

78-Yvelines

VIROFLAY, F 5 sur verdure, double séjour + 3 chambres. 5' gares + RER, calme. Urgent. Prix : 490.000 F - 953-55-13.

NOISY-LE-ROI 78
VENTE appartem. 86 m² living double, chambre, bureau, cuis. équip., w.-c., S. de bains, cave. gar., rez-de-jardin. prox. Parly-II et golf St-Nom-la-Bretèche. A saisir libre 493.000 F - Tél. : Bureau 266-23-89 p. 209. soir 962-76-41.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
PRÈS BOIS, MÉTRO
Rénovation de haute qualité, *récept. 50 m², cheminée,* poutres, sal. à mang., cuis. équipée, 3 chbres, 2 salles d'eau 1 salle de bains, TERRASSE et jdinet privatifs 603-29-51.

NEUILLY DANS HOTEL PARTICULIER. *Pierre de T. magnif.* dble liv., 2 chbres gde terrasse aménagée, orientation Sud-Ouest - Tél. : 325-35-08.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL UNIVERSITÉ Récent séj. s/rue av. balcon, 2 chbres, s/jardin, bains. Placard + box 422.500 F - 348-11-76.

SAINT MANDÉ particulier vend dans un immeuble bourgeois, 2 pièces tout cft, grande cuisine, salle de bains avec fenêtre, au 4e ét. avec ascenseur. 2 expositions, très calme. Prix 330.000 F. Tél. 371-09-59. Visites et tél. le soir après 18 h.

Etranger

APPARTEMENTS - USA
En complexe résident. situé dans la plus fameuse station tourist. d'hiver des États Unis orientaux et administré par une importante chaîne hotelière. Rendement net 10 % garanti par banque. Prix minimum US$ 100'000 dont US$ 50'000 *hypothèque.* Enregistrement individuel des appts dans le registre foncier. Visite en lieu pendant tout août. Inf. par Immobiliare Chiasso S.A. C so San Gottardo 32 *6830 Chiasso (Suisse)* Tél. 0041 91 44 77 01.

Part. vend Maison standing. HOUSTON-TEXAS - excellente rentabilité. Prix : 500.000 F.F. dont 260.000 F.F. au comptant, solde long terme, faible intérêt - Tél. : 622-03-04.

locations non meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour direction beaux appts de standing 4 pièces et plus - 281-10-20.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS rech. pour client. étrang. et Diplom. APPARTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou ouest résident.
562-78-99.

Étude cherche pour CADRES villas, pav., toutes banl. loyer *garanti 8.000 F* 283-57-02

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement, SANS FRAIS et SANS AGENCE, visite appartements vides et meublés à Paris et banlieue, Téléphone : au 282-12-50.

Pour notre client, recher. CHAMBRES, STUDIOS, 2/3/4 pièces, sans frais
254-62-30.

PROPRIÉTAIRE. — LOUEZ rapidement. Clientèle assurée. Service gratuit. — 770-88-65.

bureaux

Achats

EMBASSY - SERVICE
rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES bureaux achat ou location quar*tier affaires. Tél. : 562-52-14.*

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
permanence téléphonique
355-17-50.
MEMBRE F.F.E.D.

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e)
Bureaux télex secrétariat
TOUTES DÉMARCHES
AGECO : 294-95-28
(MEMBRE F.F.E.D.).

Locations

Domiciliations 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX, etc.
Création d'Entreprises
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +

pavillons

37-CHISSEAUX-CHENONCEAU partic. vend F4 tt cft, sous-sol, jardin 1.200 m². 450.000 F. Téléphonez au (47) 29-93-60.

fonds de commerce

Particulier vend CAFÉ - BAR place du Marché à Saint-Denis. Tél. 827-70-02 et/ou 820-30-27.

BAR-RESTAURANT
part. de préf. à part. vend cause retraite. Affaire saine, café-restaurant licence IV (60 places pouvant faire self, matériel neuf). Clientèle assurée à l'année (artisanale, bureaux, usines). Bail 3/6/9 renouvelable. Loyer modéré. Proche banlieue Ouest, (2 km porte de Versailles). Prix : 300.000 F.
Ecr. s/nº 6.338 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris qui transmettra.

immeubles

BOULOGNE
UN PETIT IMMEUBLE 300 m² dont 200 m² LIBRES.
UN IMMEUBLE PRÈS BOIS *440 m² dont 250 m² LIBRES.*
UN IMM. 1.000 m² pr. MAIRIE, bonne affaire - 603-29-51.

villas

VILLA PROVENCALE 135 m² + SOUS-SOL pl.-pied, dans parc 3.000 m², près MONTÉLIMAR. T. (75) 01-11-64, après 19 h.

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pces. excell. état, compren. : étage, 3 chbres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, s. de bns, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol ss toute la maison, av. gar. et chauff. Terrain de 400 m².
S'adresser :
IA Sélection Foncière,
8, pl. de la République,
58000 VANNES.
Tél. : (97) 47-27-01.

BURES-SUR-YVETTE
Belle propriété s/4000 m²
Jean Feuillade - 566-00-75.

propriétés

6 KM NANGIS (77)
Sur 1.000 m² de jardin paysagé clos de murs. Belle maison briarde entièrement restaurée. Réceptions sur 2 étages avec mezzanine, poutres apparentes, 3 chbres, tout conf., terrasse. Prix 650.000 F. Tél. : (6) 408-61-95.

Irlande cottage, maison à vd. G. Fitzsimons Glandore villas Blackrock Cork Tél. (19) 353 21291191.

33-GRIGNOLS, part. vd ppté d'agrément et de rapport comprenant maison de maître XVIIIe, 10 P. tt cft, parfait état. Parc, dép. de style, écuries, sur 14 ha. Prix : 1.300.000 F. T. : 16 (3) 997-03-84 heures de repas ou écr. BELAMI, SAINT-LOUBERT, 33690 GRIGNOLS.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

locaux commerciaux

Recherchons pour le 1er janvier 1983
à PARIS
UN LOCAL COMMERCIAL DE 1er ORDRE
D'UNE SURFACE DE 300 à 500 M²
pour la vente de meubles et électroménagers.
Beaucoup de vitrines souhaitées.
Faire proposition et offre détaillée sous la référence 410 M à :
PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

Etude de feu Me J. APAP, notaire à Arc-en-Barrois (Haute-Marne)
Me J. Maurel, Administrateur. A vd. à Chaumont (52), plein cent. ville, emplac. except. Ensemble immobilier, compr. : 2 bts à us. comm., indust. et de bur. : mais. d'hab. pouvant être transf. en bur. Sup. d'emprise au sol 485 m². Pour tous rens. et visiter, écrire ou tél. à l'étude (16.25.02.52.02).

maisons individuelles

CLAMART
Maison neuve, 6 pces, double gar., cave, cellier, architecture originale, ardoises, terrasses, cheminée. Livrable fin 1982. 1.350.000 F. Tél. : 638-76-86 (sam., dim. : 644-89-06).

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

régions

DANS LE CENTRE ET LE MIDI

Les agriculteurs sont sévèrement touchés par la sécheresse

Le beau temps et l'ardeur du soleil font l'affaire des estivants et de l'industrie du tourisme. Mais ce bel été a son revers : les éleveurs sans fourrage ne peuvent plus nourrir leurs bêtes, les responsables de la distribution de l'eau voient leurs réserves se tarir, les pêcheurs constatent la mort des cours d'eau et les pompiers sont sur les dents. La sécheresse qui sévit sur les régions méridionales est en passe de tourner à la catastrophe.

La Lozère et la Haute-Loire ont été déclarées zones sinistrées dès la mi-juillet. L'Aveyron vient de bénéficier de la même mesure. Celle-ci ouvre droit pour les agriculteurs à des indemnités, mais il faudra attendre la fin de l'année ou, à tout le moins, la rentrée définitive des récoltes pour les évaluer et donc les verser. Aussi les organisations agricoles grognent-elles. Elles demandent partout des mesures d'urgence pour éviter que les éleveurs ne soient acculer à vendre leurs troupeaux.

Dans certains départements du centre, aussi bien que dans le Var, nombre de communes ont pris des mesures de restriction dans la distribution de l'eau. Dans l'Aude, le maire de Villegailhenc a même fixé à 500 francs l'amende infligée à toute personne prise « le jet d'eau à la main » en train d'arroser ses pelouses.

● En Haute-Loire : la grogne des éleveurs

De notre correspondant

Le Puy. — « *Je ne sais pas si les éleveurs arriveront à nourrir leur cheptel d'ici une quinzaine de jours. Le mois d'août sera très difficile à passer. Au cours de ces dernières années, l'élimination de la brucellose et les améliorations génétiques ont permis de constituer des troupeaux aux performances excellentes et voilà que tout risque d'être remis en cause.* » M. Jacques Volle, chef de service à la chambre d'agriculture de la Haute-Loire, ne cache pas son inquiétude. « *C'est pire qu'en 1976* », dit-il. M. Claude Broc, animateur de la F.D.S.E.A., estime que la perte de production fourragère s'élève en moyenne à 70 % et, dans certains secteurs, notamment à Monistrol, à 80 %. La première coupe a permis de ramasser le tiers de la récolte habituelle, la deuxième coupe fut inexistante.

Les organisations professionnelles, F.D.S.E.A. et C.D.J.A., demandent que les remboursements d'emprunts soient différés et que tous les agriculteurs reçoivent une aide de l'État pour nourrir leur bétail. L'animateur de la F.D.S.E.A. lance une mise en garde : « *Nous sommes au stade des négociations. Si des solutions concrètes et rapides ne sont pas trouvées, je puis vous assurer que les agriculteurs réagiront vigoureusement.* »

A situation exceptionnelle, dispositif exceptionnel. Tandis qu'une cellule de crise a été mise en place à la préfecture, les organisations professionnelles constituaient un « comité sécheresse » chargé notamment de l'approvisionnement du bétail. Le département de la Haute-Loire a été déclaré sinistré le 13 juillet. Le conseil général et le conseil régional ont voté une subvention de 450 000 F destinée à financer le transport des aliments destinés au cheptel. Un crédit exceptionnel du ministère de l'agriculture, s'élevant à 300 000 F, permettra de subventionner des travaux d'amélioration des réseaux d'adduction d'eau. D'autre part, l'Agence de bassin Loire-Bretagne consent pour ce même type d'opération des avances jusqu'à hauteur de 80 %.

A l'heure actuelle, l'alimentation en eau s'effectue de façon satisfaisante.

Mais les cours d'eau sont à leur niveau le plus bas. Le commissaire de la République a mis en garde les consommateurs, en diffusant le communiqué suivant : « *La parfaite potabilité de l'eau ne peut être entièrement garantie, compte tenu des manipulations dont elle fait l'objet et des stockages dans des citernes souvent exposées au soleil. Il est recommandé aux usagers de procéder à des stérilisations. Les baigneurs sont invités à se renseigner sur les risques de pollution et à éviter les eaux stagnantes.* » Allumer des feux en plein air est expressément défendu. Même l'usage de cigarettes se voit réglementé par décret préfectoral : « *Il est interdit de fumer à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, plantations, en dehors des constructions de maçonnerie.* » — *(Intérim).*

● Dans le Var : seize communes demandent à être déclarées sinistrées

De notre correspondant régional

Marseille. — La canicule qui sévit sur la Côte-d'Azur ajoutée à une sécheresse qui dure depuis des mois a provoqué dans le Var des dégâts encore difficiles à évaluer. La baisse de rendement des céréales atteindrait 30 à 40 %. Même diminution attendue pour les fourrages. Dans la plaine d'Hyères les cultures maraîchères et florales ont souffert d'un coup de chaleur dans les premiers jours de juillet. Le thermomètre est monté jusqu'à 42 degrés.

Le Syndicat des vignerons du département a souhaité qu'on lève l'interdiction d'arroser les vignes. La réponse tardant à venir, certains viticulteurs ont récemment passé outre. Quinze communes ont d'ores et déjà demandé à être déclarées sinistrées au titre de la loi sur les calamités agricoles.

Un peu partout, les rivières sont quasiment à sec. A son embouchure, près d'Hyères, le Gapeau ne roule plus que 100 litres par seconde, soit douze fois moins qu'en période normale. Dans l'Argens il ne passe plus que 1 500 litres d'eau à la seconde, soit beaucoup moins que lors de la précédente grande sècheresse en 1967. On n'avait pas vu cela depuis des décennies. La vie piscicole est en grand péril. « *Tous nos efforts de peuplement sont anéantis en une saison* », constate M. Henri Béteille, président de la F[illegible] cheurs du Var.

Pour sauver les [illegible] ture avec des eng[illegible] on les transporte [illegible] de Quinson et de [illegible] le Verdon. Mais o[illegible] que vingt mille, [illegible] des déversements [illegible] née.

Le niveau des [illegible] s'abaisse danger[illegible] sources se tarissen[illegible] on coupe l'eau cer[illegible] diminue la pression pendant la nuit. Dans le centre et le nord du département, les pompiers sont obligés, depuis le début du mois, d'assurer une quarantaine de livraisons par jour pour dépanner des fermes isolées. Une dizaine de communes ont entrepris des forages de secours grâce à une aide de 1 million de francs débloquée par le conseil général.

Chez les responsables de la lutte contre les incendies, l'inquiétude règne : « *Jamais à cette époque*, dit-on, *le déficit en eau des sols n'avait atteint de telles proportions. Nous sommes à la merci du mistral.* » Pourtant, le bilan des dégâts est plus limité qu'on ne le redoutait. Bien que l'on ait enregistré trois cent cinquante-six feux de forêts et 1 800 hectares détruits depuis le début de l'année, ces chiffres restent très inférieurs à ceux de 1979, l'année terrible au cours de laquelle, pendant la même période, 10 500 hectares étaient partis en fumée.

Il est vrai que l'armée du feu n'a jamais été aussi puissante. Tours de guet et patrouilles ont été multipliées. Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, six cents scouts de France répartis en petits groupes renforcent la surveillance. Dans le Var, le nombre des véhicules antifeu est passé de cent quatre-vingt-quatorze à deux cent soixante. A l'échelle des quatorze départements du Midi, les moyens aériens ont été considérablement accrus. Les escadrilles anti-incendie comptaient déjà douze Canadair et trois DC 6. On leur a [illegible] cinq hélicoptères [illegible] notamment [illegible] mandos [illegible] frappe est [illegible] des le déclenchement [illegible]

● En Lozère : la mort des truites au pays des sources

De notre correspondant

Mende. — « *De ma vie, je n'avais vu le Lot aussi bas* », dit un octogénaire habitant de Mende. Le Lozère, pays de sources et de châteaux d'eau, connaît cette année une sécheresse exceptionnelle. A la Fédération de pêche, on parle de « *désastre pour la vie aquatique* ». Dans la plupart des communes, les maires ont dû interrompre la distribution de l'eau entre 21 heures et 7 heures afin de préserver les réserves et de mettre un terme à des arrosages excessifs pendant la nuit. La municipalité de Mende donne l'exemple : l'eau est coupée aux fontaines, les w.-c. publics sont alimentés par des canalisations au débit réduit, les employés communaux n'utilisent plus le réseau de la ville pour arroser les espaces verts, ils vont jusqu'au Lot avec des camions-citernes.

Dans l'immédiat, ce sont les agriculteurs qui subissent le préjudice le plus sérieux. Déjà, en 1981, la quantité de fourrage récolté en Lozère avait été médiocre. « *Cette année*, affirme M. Anselme Rousset, président de la F.D.S.E.A., *sur l'ensemble du département, 65 % de la production fourragère sont définitivement perdus, soit un préjudice de 170 millions de francs. Pour les céréales, la perte estimée s'élève à 28 millions de francs.* »

Aussi la Lozère a-t-elle été déclarée département sinistré le 11 juillet dernier. Pour la F.D.S.E.A., « *la procédure de calamité agricole ne peut venir en aide aux agriculteurs que très partiellement et trop tardivement. La plupart des exploitants doivent acheter tout de suite des aliments pour nourrir leur bétail. Ils n'ont pas les moyens financiers de le faire. Certains éleveurs sont contraints de vendre leur cheptel. Il nous faut des mesures exceptionnelles et d'urgence* ».

En attendant, les paysans lozériens se sont groupés pour passer des commandes de fourrage et s'occupent eux-mêmes de faire venir par chemin de fer de la paille du Calvados. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

JEAN-MARC GILLY.

DANS LE SUD DE LA FRANCE

Mille hectares incendiés durant le week-end

Onze pompiers blessés

De violents incendies attisés par un vent de 70 à 80 km/h ont ravagé plus d'un millier d'hectares de pinède et de broussaille ce week-end dans le sud de la France. Onze pompiers ont été blessés.

Selon le Circosc (centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile) l'alerte rouge a été déclenchée une vingtaine de fois dans la seule journée de dimanche 25 juillet. Mais, c'est surtout entre Cassis et la Ciotat (Bouches-du-Rhône) que le feu s'est avéré le plus difficile a éteindre. Prenant dans une pinède, il a dévasté un millier d'hectares avant d'être finalement circonscrit. Environ 600 hommes, une centaine de véhicules, les 7 canadairs et 4 DC6 disponibles n'ont pas été de trop pour en venir à bout. Les secours ont dû évacuer deux campings ainsi qu'une cité de H.L.M. proche des chantiers navals.

Il a fallu beaucoup moins de temps aux secours pour circonscrir trois importants feux qui se sont déclarés à Sainte-Anne-du-Castelet, à Saint-Cyr et à la Cadière d'Azur, dans le Var.

Dans l'Aude un violent incendie de garrigue s'est déclaré dimanche peu après 18 heures sur les communes de Roquefort-des-Corbières et La Palme se rapprochant rapidement de l'Autoroute B-9 « La Catalane ». La gendarmerie et les responsables de la Société des autoroutes du sud ont alors décidé par mesure de sécurité de suspendre momentanément la circulation pendant que des avions larguaient leur cargaison d'eau. Le feu était maîtrisé et la circulation a pu reprendre avant 22 heures mais il a fallu treize casernes de pompiers et deux avions « treush-commander » (les Canadair étant occupés par les incendies des Bouches-du-Rhône).

Ce lundi à 7 heures, tous les incendies dans le sud-est de la France étaient selon un responsable de la Circosc, circonscrits. Les équipes de secours n'en restent pas moins sur le pied de guerre et le resteront tout l'été. Le vent qui continuera de souffler dans les jours à venir ne facilite pas leur travail. Jusqu'au 21 septembre, l'armée de l'air et l'armée de terre — avec dix régiments au moins et des hélicoptères — resteront en alerte pour prêter main forte si nécessaire au Circosc.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

ODOUL
AGENT
Garde-meubles
208-10-30
16, rue de l'Atlas 75019 Paris

TAGORA
305-505
Prix choc sur le stock
NEUBAU
téléphonez vous serez étonn
M. GÉRARD 821.6

Profitez d'un avant-goût du Paradis en vous rendant à Colombo.
avec nous sur notre île paradisiaque de Sri Lanka
cellent confort d'un Tristar. Nos avions partent de
ur Colombo chaque vendredi et dimanche. Vous
ierez au cours de votre voyage ce service
né et chaleureux propre aux habitants de
ce paradis. AIRLANKA
Un avant-goût du Paradis
Consultez votre agence de voyages ou Air Lanka à Paris.
Tél. 297 43 44. 9, rue du 4 September, Paris 75002.
AL202

RÉGIONS

Ile-de-France

A Villiers-sur-Marne

Heur et malheur d'une maison de retraite

Depuis 1976, la résidence de personnes âgées construite à Villiers-sur Marne (Val-de-Marne), une des plus belles de France, reste inachevée et se trouve inoccupée. Alors que le chantier arrivait à son terme et que 20 millions de francs avaient été engagés, les travaux furent arrêtés brutalement, à la suite de difficultés financières de l'organisme constructeur. Une solution, pourtant, se dessine.

Tout a commencé en 1967. La création — réussie — d'une maison de retraite à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) provoqua la constitution, cette année-là, d'un syndicat destiné à en assurer la gestion : le Syndicat intercommunal pour la création et la gestion provisoire de maisons de retraite publiques intercommunales dans l'ancien canton de Boissy-Saint-Léger, regroupant quatorze communes.

Fort de ce premier succès, on s'attacha à la réalisation d'un établissement similaire disposant de quatre-vingts lits dans une autre commune. Un terrain de 13 620 m² fut déniché à Villiers et acquis *à la suite* d'une déclaration d'utilité publique (DUP) par voie d'expropriation, le 14 juillet 1969.

Ne disposant pas de moyens financiers suffisants, le syndicat fut aiguillé par le ministère de la santé sur une association régie par la loi de 1901 : Eurolat. De son vrai nom Association européenne de loisirs et de l'habitat, elle a pour ambition *« la promotion d'une organisation de moyens de séjour et de loisirs en faveur de personnes en activité, de rentiers et de retraités dans le cadre européen »*. Créée le 4 août 1965, elle offre apparemment toutes les garanties de sérieux et de solidité. Le syndicat décide, le 29 juin 1972, de lui confier la construction et la gestion d'un foyer-logements et de lui céder au préalable, par bail emphytéotique de quatre-vingt-dix-neuf ans, le terrain acquis. En contrepartie, le syndicat doit pouvoir compter sur quatre-vingts logements.

Le chantier débute en novembre 1974 et se poursuit normalement jusqu'en juillet 1976. Les bâtiments sont alors terminés ; il ne reste plus que les aménagements intérieurs à exécuter. Les travaux réalisés représentent *20 millions de francs. Il en* faudrait encore 8 autres pour achever l'ensemble. Mais l'association Eurolat est à bout de souffle. Les résidences qu'elle a construites à Gennevilliers et à Voisin enregistrent des découverts importants.

Le bilan de l'association laisse apparaître une perte de gestion de *6,7 millions* au 31 décembre 1976.

Le 5 décembre 1978, le tribunal de grande instance de Paris déclare Eurolat en règlement judiciaire. Mais trois parties se trouvent en présence : Eurolat, qui voudrait vendre ; la masse des créanciers, qui veulent récupérer leur argent ; le Syndicat intercommunal, qui veut ses quatre-vingts lits.

La convention signée avec Eurolat prévoit que le syndicat peut récupérer le terrain, tout en devenant propriétaire des constructions en cas *de non-exécution* du *projet* dans un délai de quatre ans après l'obtention du permis de construire. Mais il faut trouver les 8 millions de francs encore nécessaires pour terminer les travaux d'un établissement « surdimensionné » que, d'autre part, sa conception rend difficile à gérer puisqu'il faudrait compter avec un prix de journée considérable (des sommes de 400 F à 500 F), alors que le chantier de la résidence a été lancé sans même un accord préalable — sur un prix de journée éventuel — avec la Sécurité sociale. Le Syndicat, par l'intermédiaire de son président, M. Jean-Marie Poirier, maire de Sucy-en Brie à l'époque (1), se met à la recherche du remplaçant d'Eurolat. Au printemps 1980, *il était bien près* d'arriver à une issue avec la S.C.I.C. (une filiale de la Caisse des dépôts et consignations), grâce à une subvention promise par le ministère de l'environnement. *Soixante lits étaient* réservés au syndicat, moyennant une garantie de prêt. Celui-ci s'engagea vis-à-vis de la S.C.I.C. le 28 mars 1981. Mais le 10 mai arriva et les engagements antérieurs des ministères ne furent pas repris.

En octobre 1981, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État aux personnes âgées, visitant Villiers, s'intéresse à son tour à la résidence. Celle-ci, transformée en établissement public départemental pourrait être la première des vingt unités qui recevront dans une partie de leurs locaux les pensionnaires de la Maison de Nanterre, qui héberge des vieillards nécessiteux.

La décentralisation de Nanterre

Des réunions de travail avec la ville de Villiers, le département et la province ont eu lieu, mais sans la participation du Syndicat intercommunal. Aussi celui-ci vient-il d'adresser au secrétaire d'État une lettre lui demandant, dans l'hypothèse où les projets concernant l'opération de Nanterre ne pourraient être réalisés dans des délais raisonnables, de revenir à la solution antérieure mise au point avec la S.C.I.C. en mars 1981 et d'*« honorer les engagements qui avaient été pris par les pouvoirs publics »*.

Le syndicat affirme n'avoir pas été saisi de propositions concrètes. *« On sait que l'opération de décentralisation est toujours envisagée, mais on ignore le montage financier et les décisions »*, déclare-t-on au secrétariat de M. Poirier, où l'on se montre chagriné de voir l'opération *« repartir de zéro »*.

FRANCIS GOUGE.

(1) M. Poirier (U.D.F.) fut, de février 1980 à mai 1981, porte-parole de l'Élysée.

C'est évident !
TAPIS PERSAN
40 % moins cher
maison de l'iran
65, 67, Champs-Elysees (8°). 225.62.90
25, promenade des Anglais - Nice

GRANDS ENSEMBLES

Un été de plus à La Courneuve...

La tour se dresse, phare écrasant de vingt-six étages, au centre de la « Cité des 4 000 logements ». Ici, à La Courneuve, « les 4000 », on en parle beaucoup, surtout pour dire l'envie qu'on peut avoir d'en partir. On cite l'agressivité ambiante, la *méfiance des commerçants*. Ce sont 14 000 personnes qui habitent cet ensemble, classé parmi les « *îlots sensibles* » de la commission animée par M. Hubert *Dubedout, maire de Grenoble,* pour le développement social des quartiers. Beaucoup de chômeurs (en particulier chez les jeunes), beaucoup d'immigrés de la *seconde génération*, beaucoup de familles nombreuses.

Mais ce sont les locataires de la *tour* qui se sont plaints du bruit provenant, certains soirs, de *l'ancien cinéma fermé* depuis maintenant sept ans et auquel une association, le Yuro Theatro, tente de redonner une vie axée sur le quartier (*le Monde* du 1ᵉʳ avril). Tout récemment encore la salle a accueilli plusieurs mariages ou baptêmes — maghrébins, antillais — pendant plusieurs jours : une forme d'activité qui *répond aux objectifs* des membres de l'association, composée essentiellement de jeunes de la cité, et qui veulent rompre l'isolement des familles. Ce qu'ils désirent, c'est se démarquer de la forme d'animation plus structurée que propose la municipalité. Au Yuro on juge que ces initiatives sont trop éloignées des *préoccupations*, de la forme de culture des jeunes de la cité. Il y a plus de 2000 mètres carrés à aménager, qui nécessitent des réparations, des améliorations *sérieuses, des conditions de sé*curité, comme l'a confirmé une commission venue visiter les lieux. Du coup, il a été fait appel au Service civil international (S.C.I.), *habitué des chantiers* de rénovation. Pour trois semaines, quelques volontaires bénévoles expliquent dans un français approximatif la meilleure manière *de repeindre les plafonds* ou d'édifier des cloisons qui pourront, au sous-sol, délimiter de futurs ateliers. Au Yuro, on ne manque certes pas d'idées et *dans le voisinage on reconnaît* que le travail y est sans doute efficace ; bien que, selon une employée du centre de radiologie voisin, *« le Yuro attire tout une troupe de gamins qui ne savent pas où aller »*. L'Office parisien des H.L.M., propriétaire de l'ensemble des immeubles, comme *de l'immense* salle, héberge les volontaires du S.C.I. et installera dès le mois d'août les trappes de fumée indispensables.

Cependant, au Yuro, l'atmosphère est au *découragement* : on sait que les moyens seront de toute façon limités et que rien ne se fera tant que les jeunes eux-mêmes ne se seront pas pris en *main, une situation difficile à at*teindre. C'est aussi l'opinion qu'exprime M. James Marson, maire (P.C.) de La Courneuve, qui se défend des accusations d'ostracisme *lancés par quelques* membres du groupe. Si pour l'instant aucune subvention municipale n'a été accordée, la question peut être revue, à *condition que les activités tou*chent au premier chef les jeunes des « 4000 », explique-t-il, précisant que 6,5 % du budget communal sont déjà affectés aux activités *culturelles* et que les dernières mesures préconisées par Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre du temps libre, concernant les vacances de *« jeunes en difficulté »* (*le Monde* du 14 juillet) soient prises en compte par la commune, en particulier par une multiplication d'activités sportives. *M. Marson* ne souhaite pas non plus qu' *« on trompe les gens en prétendant, comme le font certains jeunes du Yuro, qu'on peut faire de la musique sans procéder avec un minimum de méthode »*.

Approches différentes, ou contradictions profondes ? Quelques enfants passent la tête par la porte ouverte de l'ancien cinéma. Juste pour voir. François, neuf ans, affirme : *« Moi j'aime pas lire, j'aime pas la musique, je viens jamais ici, en face il y a la bibliothèque et je n'y vais pas non plus. D'ailleurs, je vais bientôt partir en vacances. Ou peut-être pas, parce que mes parents trouvent ça trop cher »*. Difficiles vacances au milieu du béton...

OPÉRATION BISON FUTÉ 82.
30, 31 JUILLET. 1 ET 2 AOÛT.
POUR BIEN PARTIR
VOICI LA CARTE DES BOUCHONS.

REGION PARISIENNE
CIRCULATION DENSE :
S 31 : 3H / 9 H

BRETAGNE NORD RN 176
REGION DE RENNES
RN 157 - RN 24
S 31 : 10 H / 16 H

LE MANS / ANGERS RN 23
S 31 : 7 H / 14 H
D 1 : 7 H / 13 H
L 2 : 9 H / 13 H

SUD ORLEANS RN 20
S 31 : 4 H / 15 H
D 1 : 6 H / 12 H
L 2 : 8 H / 12 H

TRAVERSEE DE BORDEAUX
DIFFICILE :
S 31 : 9 H / 12 H
D 1 : 9 H / 12 H

SUD LIMOGES RN 20 :
S 31 : 9 H / 15 H
D 1 : 9 H / 15 H
L 2 : 9 H / 12 H

NANCY / DIJON RN 74
S 31 : 6 H / 9 H

NEVERS / MOULINS RN 7
S 31 : 9 H / 16 H
D 1 : 10 H / 16 H
L 2 : 10 H / 16 H

BEAUNE / LYON A 6
V 30 : 21 H / 24 H
S 31 : 3 H / 15 H
D 1 : 7 H / 15 H
L 2 : 9 H / 13 H

LYON ET SES ENVIRONS
V 30 : 18 H / 21 H
S 31 : 7 H / 18 H
D 1 : 9 H / 15 H
L 2 : 8 H / 18 H

VALLEE DU RHONE A 7
V 30 : 18 H / 21 H
S 31 : 7 H / 20 H
D 1 : 9 H / 18 H
L 2 : 9 H / 16 H

ENTRE NIMES ET BEZIERS
AUTOROUTE A9 ET RN 113
S 31 : 15 H / 20 H

LA CARTE DES BOUCHONS, 90 000 ENQUETES. DES ORDINATEURS, UNE SOLIDE EXPERIENCE POUR ARRIVER A CETTE PRECISION.
TOUS LES BOUCHONS INDIQUES, JOUR PAR JOUR, HEURE PAR HEURE.
BIEN CALCULER SON HEURE DE DEPART POUR NE PAS SE RETROUVER DEDANS.
TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES, CONSEILS ADAPTES AUX REGIONS DANS JOURNAUX, RADIOS, TELEVISIONS.
SI IMPOSSIBLE DECALER DEPART, SOLUTION ITINERAIRES-BIS.
1982, 8 000 KILOMETRES BIEN ETUDIES, BIEN FLECHES, BIEN EQUIPES.
CARTE DES BOUCHONS + CARTE ITINERAIRES-BIS = VOYAGE DANS DE BONNES CONDITIONS.
BONNE ROUTE, BONNE ROUTE.

NOUS ANNONÇONS LES COULEURS DE LA ROUTE. CHOISISSEZ LA VÔTRE.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CORRESPONDANCE

Polytechnique et Normale supérieure

M. Pierre Escoubé, de Paris, nous écrit : « J'ai relevé, avec un peu de surprise, dans l'article de votre collaborateur Jean Perrin : « Tout le monde pourra entrer à Polytechnique » (*le Monde* du 20 juillet), la phrase suivante : « l'École polytechnique a été la dernière et prestigieuse *« grande école »* à demeurer sur les lieux où naquirent les traditions universitaires de la capitale.»

La dernière ? C'est un peu vite dit ! Faut-il rappeler à votre collaborateur et à *vos lecteurs*, parmi lesquels les universitaires sont nombreux, qu'une certaine École normale supérieure, fondée en 1795 par la Convention, est installée depuis plus de cent cinquante ans au 45, rue d'Ulm, et qu'elle continue, aujourd'hui encore, ses activités vers cette montagne Sainte-Geneviève où votre journaliste ne voit plus, après le départ de Polytechnique, aucune « grande école ».



Halte au Vol
1 serrure à 5 points
IZIS - LAPERCHE ou PICARD
Materiel GARANTI 5 ANS
+
1 blindage acier 15/10
+
renforcement du bâti bois par 1 cornière en acier
+
1 cornière anti-pince à l'extérieur sur le pourtour de la porte
+
NOUVEAU
(Sécurité renforcée)
1 cornière de pivotement paumelles soudées
Offre exceptionnelle au lieu de 4.300 F
4.000 F TTC
Pose et dépl. compris PARIS-BANLIEUE
Société PARIS PROTECTION
(1 seule adresse)
55, av. de la Motte Picquet
75015 PARIS
566.65.20
CREDIT GRATUIT 4 VERS[ts]

Le Monde

économie

ÉTRANGER

LA CRISE DE L'ACIER

Les Dix se résolvent à engager une négociation globale avec les États-Unis

Après avoir exploré les possibilités d'obtenir un report du délai pour l'application de droits compensateurs sur leurs exportations d'acier, les Dix se sont résolus, *in extremis*, à engager une négociation globale avec les Etats-Unis.

Ces derniers, par la voix du ministre du commerce, se sont félicités, samedi 24 juillet, de cette décision, qu'ils accueillent *« très favorablement »*, exprimant l'espoir que cette négociation globale permettra d'aboutir, dans la *« bonne volonté »* réciproque, à un accord *« équitable »*.

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). – Les ministres de la C.E.E. chargés du contentieux euro-américain sur l'acier, réunis le 24 juillet, ont donné un « mandat exécutif » à la Commission européenne afin qu'elle négocie avec les Etats-Unis un « accord d'ensemble » sur les exportations européennes de produits sidérurgiques. La Commission devait élaborer, lundi 26 et mardi 27 juillet, avec les représentants des Dix à Bruxelles, l'offre de la Communauté qui sera présentée le 28 juillet à Washington. L'objectif visé est d'aboutir, dans la première semaine du mois d'août, avec les autorités fédérales, à un accord d'autolimitation valable jusqu'à la fin de 1985.

Il aura fallu sept heures à M. Rees, ministre britannique du commerce, pour accepter que le conseil confie un « mandat exclusif » de négociation à la Commission. C'est que, pendant que les Dix siégeaient à Bruxelles, une délégation de Londres poursuivait « ses conversations » avec les autorités fédérales sur la suspension des droits compensateurs qui frappent les ventes d'acier du Royaume-Uni sur le marché américain. Les représentants de Mme Thatcher ont-ils fait une offre insuffisante à leurs interlocuteurs de Washington ou les Américains ont-ils préféré rester sur leur position de départ, à savoir négocier un accord global portant sur une réduction substantielle des exportations européennes ? Toujours est-il que la Grande-Bretagne a fini par se rallier à la position des ses partenaires.

Cette longue attente, qui, visiblement, a irrité nombre de ministres dont M. Chevènement, le ministre français de la recherche et de l'industrie, a laissé des traces. La Commission a dû faire une déclaration selon laquelle elle s'engageait formellement à s'opposer à tout arrangement bilatéral entre un pays membre et les Etats-Unis. Le président du conseil, M. Olsen, ministre danois des affaires étrangères, a déclaré, à l'issue des travaux, que le mandat confié à la Commission était *« parfaitement clair et totalement communautaire »*.

Contraints et forcés

Adressé toutefois aux seuls Britanniques, le reproche d'avoir voulu faire cavalier seul est un peu facile. Autrement, comment expliquer les sinuosités de la politique suivie jusqu'ici par les Dix ? Après l'échec des conversations exploratoires de la Commission pour conclure un accord d'autolimitation, les États-membres ont proposé, *in extremis*, une réduction de 10 % des exportations touchées par les taxes américaines.

Quatre jours plus tard, après que Washington eut rejeté catégoriquement leur offre, voilà qu'ils acceptent l'idée d'un arrangement global. M. Davignon, le commissaire européen chargé du dossier, a expliqué que les capitales européennes voulaient effectuer des *« sondages »* auprès de Washington avant d'accepter des négociations de ce type. En d'autres termes, les Dix ont cru pendant longtemps (la Commission avait commencé ses discussions dès le mois de mai) qu'ils pourraient, chacun de son côté, trouver un terrain d'entente avec les Américains. C'est donc contraints et forcés par l'intransigeance de l'administration républicaine qu'ils acceptent aujourd'hui ce que Bruxelles leur proposait depuis plusieurs semaines.

Pourtant, le temps presse. Outre l'application des droits compensateurs sur les exportations françaises, belges, italiennes et britanniques, des taxes antidumping devraient bientôt être perçues sur les ventes de la C.E.E., notamment celles de l'Allemagne. Ce n'est pas pour rien que les Dix veulent conclure l'accord d'autolimitation avant le 9 août, date à laquelle les tribunaux américains se prononceront sur les enquêtes en cours.

Partis en ordre dispersé, les Européens vont négocier maintenant en catastrophe. Avant même l'ouverture des pourparlers, ils ont dejà fait une concession. Initialement il n'était question de discuter que d'un arrangement portant sur cinq produits contre onze demandé par Washington. Dans le mandat donné à la Commission, l'accord est envisagé pour ces onze produits qui représentaient, en 1981, un volume d'exportations de 3,5 millions de tonnes.

Au cours de ses conversations exploratoires, la Commission avait envisagé de limiter à 6 % la part de la C.E.E. sur le marché américain pour les produits concernés. Les États-Unis souhaitent, avance-t-on à Bruxelles, ramener ce taux à moins de 5 %.

MARCEL SCOTTO.

● *Le gouvernement fédéral canadien et celui de la province de l'Ontario* viennent de devenir actionnaires de Massey-Ferguson, numéro un mondial du tracteur, avec des participations respectives de 7 % et de 3,6 %. Cette entrée dans le capital de la multinationale est la conséquence directe de ses difficultés financières. Le Canada et l'Ontario s'étaient portés garants d'une émission d'actions préférentielles de Massey-Ferguson souscrite par des institutions financières. La société n'ayant pu verser de dividendes, ces institutions ont recédé, comme le prévoyait l'accord, leurs actions aux gouvernements du Canada et de l'Ontario.

MALGRÉ PROMESSES ET ENGAGEMENTS

L'aide consacrée par le Japon à l'assistance au tiers-monde a diminué en 1981

De notre correspondant.

Tokyo. – Le Japon, deuxième puissance économique du camp occidental, demeure en dépit de ses promesses et engagements, l'un des pays de l'O.C.D.E. dont la contribution est la plus faible en matière d'aide au développement.

Lancé à grand renfort de publicité, et après moult injonctions des pays occidentaux, le programme japonais qui prévoit un doublement en cinq ans de l'assistance au tiers-monde a pris, dès la première année, un mauvais départ. Au lieu de progresser, comme cela avait été le cas entre 1979 et 1980, l'aide a diminué l'an dernier de 4,1 %. En conséquence, la part du produit national nippon allant à l'assistance, qui était passée en 1980 à 0,32 %, est retombée en 1981 à 0,28 %. Elle est de 0,46 % pour la C.E.E. et de 0,27 % pour les États-Unis. Après ce dernier pays, première puissance économique mondiale, le taux japonais est l'un des plus bas des pays membres du Comité d'aide au développement de l'O.C.D.E. La baisse enregistrée l'an dernier serait due à la réduction de 32 % des crédits multilatéraux accordés aux organisations mondiales de financement.

En revanche, l'aide bilatérale a augmenté de 15 %. Au total l'aide s'est élevée à 3,16 milliards de dollars, soit sensiblement moins qu'en 1980.

Quoi qu'on en dise ici, cette tendance reflète la passivité des États-Unis dans le domaine de l'aide depuis l'arrivée au pouvoir de M. Reagan.

Cette attitude avait pourtant fait l'objet il n'y a pas si longtemps de critiques japonaises. Tokyo semblait alors avoir une vue plus « européenne » du financement de l'assistance. Stimulé par ses partenaires, qui faisaient valoir non seulement la relative faiblesse de ses contributions au développement mais également ses surplus commerciaux et la modicité de son effort de défense (moins de 1 % du P.N.B.), le gouvernement japonais s'était laissé convaincre.

Depuis plus d'un an l'accent a été mis à chaque occasion (Cancun, Versailles, la conférence de l'ONU sur le désarmement) sur la volonté nouvelle du Japon de compenser de tels déséquilibres par un effort accru de responsabilité et d'aide au développement. Le cabinet de M. Suzuki avait même placé l'aide au rang de priorité nationale. D'innombrables déclarations et articles ont loué cet effort. Prématurément, semble-t-il.

Dans l'état actuel des choses on estime que le gouvernement, s'il entend tenir ses promesses de doublement de l'aide du Japon d'ici à 1985, devra augmenter ses crédits de 15 % par an environ. On fait cependant valoir que l'importance du déficit budgétaire et un environnement économique défavorable rendent cette perspective incertaine. Si la tendance actuelle à la baisse persitait, il est probable que les Japonais se verraient une fois de plus accusés d'égoïsme.

R.-P. PARINGAUX.

La production industrielle de l'U.R.S.S. prend du retard sur les objectifs du plan

La production industrielle de l'Union soviétique a augmenté de 2,7 % au cours du premier semestre 1982, par rapport à la même période de 1981, révèlent les statistiques officielles.

Dans une interview accordée à Radio-Moscou, le vice-président de la direction centrale des statistiques de l'U.R.S.S., M. Igor A. Pogossov, a donné quelques chiffres de ce premier bilan de l'année, en précisant notamment qe l'U.R.S.S. avait produit depuis le début de l'année 303 millions de tonnes de pétrole, contre 301 millions pendant la même période de 1981, 363 millions de tonnes de charbon, 686 milliards de kilowatts-heures d'énergie électrique et 247 milliards de mètres cubes de gaz contre 228 milliards pendant la même période de 1981 (+ 8,3 %).

La *Pravda*, qui publie également ces chiffres, indique que la plupart des secteurs industriels ont atteint leurs objectifs, à l'exception de la sidérurgie, du bois, des engrais, du ciment et quelques autres.

M. Pogossov a déclaré, en outre, que l'U.R.S.S. n'a toujours pas résolu ses problèmes de transports ferroviaires, notamment des marchandises. Il a enfin annoncé que la population de l'U.R.S.S. a atteint 270 millions d'habitants au 1er juillet 1982. – *(A.F.P., Reuter.)*

[Le onzième plan quinquennal, qui a débuté en 1981, prévoit une croissance annuelle de 3,4 % du revenu national. Cet objectif est basé sur un taux de croissance de la production industrielle de 4,1 % par an. En 1981, le revenu national n'a augmenté que de 3 % et la production industrielle de 3,4 %].

ÉNERGIE

Le blocage des prix n'empêchera pas la hausse des produits pétroliers

(Suite de la première page.)

Moins de deux mois après s'être vantés à juste titre d'avoir réussi à fixer – là où les gouvernements précédents avaient échoués – une règle du jeu pour l'évolution du prix des produits pétroliers *« claire, complète et publique »*, les pouvoirs publics pouvaient-ils se renier et mettre la formule entre parenthèse ?

Désormais les priorités ont changé. Le ministre de l'économie et des finances sait que la sortie du blocage ne sera pas possible si les indices sont mauvais au cours des quatre mois de l'été. Or la pleine application de la formule de prix pétroliers – prévue à partir du 12 août – et un relèvement substantiel des tarifs du gaz et de l'électricité auraient mené les indices d'août et de septembre plus près de 1 % que de 0,6 %. Ce n'était pas possible.

Il était toutefois tout aussi risqué d'attendre le mois de novembre pour répercuter toutes les hausses. Un indice du coût de la vie de 2 % au mois de novembre peut tout autant faire échouer la politique gouvernementale que de mauvais indices au cours du blocage. Et, comme l'état des finances d'E.D.F., de G.D.F. et des entreprises de raffinage rendait impossible une attente prolongée, le comité interministériel réuni à Matignon vendredi 23 juillet a choisi une inévitable cote mal taillée qui risque de mécontenter tout le monde et qui n'en aura pas moins un effet de 1,5 dixième sur l'indice des prix (s'il devait être de 0,6 %, celui-ci serait du fait des hausses des produits pétroliers de 0,75).

Éviter de charger l'indice des prix

Pour réduire le mécontentement des routiers et des agriculteurs – gros utilisateurs de gazole – et des ménages qui remplissent leurs cuves de fuel pour l'hiver, les prix de ces deux produits sont moins augmentés que ceux de l'essence et du super. Ces prix sont entendus toutes taxes comprises *« jusqu'à application pleine et entière de la formule »*. Implicitement on affirme que celle-ci entrera en vigueur au mois de novembre. La décision n'a pas encore été arrêtée du montant de la hausse de septembre, non plus que du relèvement des tarifs du gaz et de l'électricité, qui vont faire l'objet d'une nouvelle réunion, cette semaine, à Matignon. Mais il semble de plus en plus délicat de charger encore l'indice des prix.

Les mécontentements vont donc être nombreux. Passons sur celui des sociétés qui jugeront insuffisantes les mesures prises et qui se plaindront amèrement de l'impossibilité d'avoir en France une règle du jeu. Un souci pour le gouvernement : les pertes économiques des entreprises de raffinage se sont élevées à 6,5 milliards de francs au premier semestre (après 13 milliards de pertes en 1981), et leur endettement approche 70 milliards de francs. Même situation pour E.D.F. et G.D.F., dont le déficit cumulé pourrait dépasser 10 milliards de francs, l'endettement d'Électricité de France atteignant 140 milliards à la fin de l'année, et celui de Gaz de France le chiffre beaucoup plus modeste de 16 milliards environ.

Mais le mécontentement sera surtout vif à la C.G.T., qui mène campagne depuis un mois pour que soient *« bloqués les tarifs de l'énergie »*, et au P.C., dont un membre du comité central, M. Halbeher, écrivait récemment dans *l'Humanité* : *« Il faut bloquer les prix des produits pétroliers pendant tout l'été »*, car *« laisser les compagnies pétrolières relever les prix pèserait lourdement sur les budgets des vacances et aurait des répercussions en chaine sur l'ensemble des prix (industrie, trasnports, électricité) »*.

M. Vianet, secrétaire confédéral de la C.G.T., souligne bien dans un entretien publié par le quotidien *Sud-Ouest*que *« les prix qui échappent au blocage représentent 37 % de l'indice INSEE »*. *« C'est trop »*, ajoute-t-il, en suggérant que le gouvernement agisse *« plus fermement sur les prix »* et mène contre la vie chère une action *« véritablement efficace »*. Et M. Vianet d'affirmer que sa centrale *« refusera d'accepter une baisse du pouvoir d'achat pour les salaires couverts par une grille statutaire ou conventionnelle »*.

Seule satisfaction pour les pouvoirs publics face à ces arbitrages impossibles : la hausse des prix pétroliers va rapporter un peu d'argent dans les caisses de l'Etat par le jeu de la T.V.A. et de la taxe intérieure ; de plus, la légère baisse du dollar et le tassement des prix du pétrole devraient amener les cours français au niveau des prix internationaux plus rapidement que prévu : à peine quatre mois pour l'essence et le super, et de l'ordre de deux mois et demi (si une augmentation analogue à celle d'août est pratiquée les mois suivants) pour le fuel et le gazole.

BRUNO DETHOMAS.

TOTAL FAIT UNE DÉCOUVERTE PÉTROLIÈRE EN CHINE

Total Chine, filiale de la Compagnie française des pétroles - C.F.P. - et la succursale offshore du sud de la compagnie pétrolière chinoise ont effectué un forage fructueux au nord-est du golfe de Beibu, au large des côtes chinoises.

Dans un communiqué publié samedi 24 juillet à Paris, la C.F.P. précise que 850 barils par jours de pétrole brut léger ont été produits à partir d'un niveau situé à environ 1 400 mètres de profondeur. Aux termes du contrat de risques signé entre la compagnie pétrolière chinoise et la C.F.P., associée à Elf-Aquitaine, la compagnie chinoise effectue 51 % des investissements et la partie française 49 %.

La C.F.P. détient des intérêts sur les deux permis de Beibu et de Bohai. Mais jusqu'à présent seuls les forages effectués dans le golfe de Beibu se sont révélés fructueux. – *(A.F.P.)*.

SOCIAL

DANS UNE LETTRE AU « MATIN »

M. Bérégovoy estime que son plan d'économies n'obère pas le niveau de la protection sociale.

Dans une lettre publiée par *le Matin* du lundi 26 juillet, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, répond à différents articles de ce journal concernant son plan d'économies pour la Sécurité sociale.

Affirmant qu'il est *« plus facile de proclamer la nécessité de faire des économies que d'accepter d'en voir réalisées »*, il écrit notamment : *« Je comprends que la revalorisation des prestations familiales (6,2 %) puisse apparaître insuffisante, mais je souligne, d'une part, qu'il s'agit d'une exception du blocage de l'ensemble des revenus, d'autre part, que le gouvernement a tenu à ce que le complément familial, versé sans condition de ressources aux 1,5 million de familles nombreuses et aux 1,3 million de familles ayant un enfant en bas âge, soit revalorisé de 14,1 %, ce qui est la manifestation concrète de son souci de réduire les inégalités. »*

Rappelant d'autres mesures d'exception – progression du pouvoir d'achat des pensions de vieillesse et d'invalidité, du minimum vieillesse, de l'allocation aux adultes handicapés (plus de 15 %), – M. Bérégovoy conclut : *« Au total, ce plan d'économies ne remet pas en question le niveau actuel de la protection sociale. Loin d'aggraver les inégalités, il s'est efforcé de maintenir le cap des décisions déjà prises et qui restent acquises. Il exprime enfin la volonté d'une meilleure gestion dans l'intérêt même des assurés sociaux. »*

● *Deux séries de manifestations d'agriculteurs ont marqué la journée du samedi 24 juillet.* – Dans le Finistère, cinq cents agriculteurs et industriels producteurs de légumes de conserve ont barré les routes dans les environs de Quimperlé pour protester contre le prix d'achat de leurs produits qu'ils jugent trop bas.

Dans les Pyrénées-Orientales, deux groupes d'une trentaine de manifestants ont distribué des tracts au péage de l'autoroute et à l'aéroport du Boulou, invitant les vacanciers à ne pas se rendre en Espagne.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ DE CONSTANTINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé par l'université de Constantine pour la fourniture et la pose de portes, panneaux de revêtement et cloisons dans l'université de Constantine.

Conformément à la loi nº 78-02 du 11 février 1978, le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants ou producteurs.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès du vice-rectorat chargé de la planification de l'orientation et des équipements contre remise d'une demande officielle avec en-tête et raison sociale de l'entreprise.

Les offres sous double enveloppe cachetée anonyme et portant bien évidente la mention : *« Ne pas ouvrir. » « Appel d'offres nº 82/2/EQP »*, doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée avant le 30 septembre 1982, terme de clôture du présent appel d'offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 120 jours après la date de clôture.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé par l'université de Constantine pour la fourniture d'équipements scientifiques divers destinés aux instituts de :

- Architecture d'urbanisme et de la construction ;
- Sciences de la terre ;
- Sciences médicales ;
- Sciences dentaires ;
- Sciences vétérinaires ;
- Sciences exactes ;
- Sciences biologiques ;
- Audiovisuel ;

et autres équipements d'impression.

Conformément à la loi nº 78-02 du 11 février 1978, le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants ou producteurs.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès du vice-rectorat chargé de la planification de l'orientation et des équipements contre remise d'une demande officielle avec en-tête et raison sociale de l'entreprise.

Les offres sous double enveloppe cachetée anonyme et portant bien évidente la mention : *« Ne pas ouvrir. » « Appel d'offres nº 82/2/EQP »*, doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée avant le 30 septembre 1982, terme de clôture du présent appel d'offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant cent 120 jours après la date de clôture.

AFFAIRES

General Motors va vendre des petits camions japonais en Europe

Pour attaquer le marché européen du petit véhicule utilitaire, General Motors a décidé de jouer la *« carte japonaise »*. Le numéro un mondial de l'automobile a l'intention de créer en Grande-Bretagne une filiale commune avec son partenaire japonais Isuzu pour vendre des véhicules *« légers »* de ce dernier.

Voilà plus de dix ans que G.M. a pris une participation dans Isuzu, le sixième constructeur automobile japonais, réputé pour ses camions. En mai dernier, cette participation a été portée de 34,2 % à 42 %, et un accord technique prévoit que Isuzu va accroître ses capacités de production de petites voitures.

Le projet européen de G.M. vise à utiliser le réseau commercial européen de sa filiale britannique Bedford, qui, dans neuf pays, comprend sept cents revendeurs. La filiale commune Isuzu-G.M. n'attaquerait pas directement les marchés français, anglais et italien. Le réseau continuerait de vendre les véhicules de plus fort tonnage de Bedford.

Cet accord devrait encore renforcer la position du Japon sur le marché européen des petits véhicules utilitaires, où il approche ou dépasse déjà les 50 % dans plusieurs pays (Belgique, Finlande, Irlande, Norvège, Portugal, Suisse).

Un autre constructeur automobile japonais, Nissan, semble hésiter pour sa part, à s'implanter en Grande-Bretagne. Le projet, évalué à plus de 400 millions de livres pour une production de deux cent mille Datsun par an, aurait été le plus important investissement jamais effectué par les Japonais en Europe.

Le vice-président de Nissan, M. Masataka Okuma, a indiqué samedi 24 juillet à la presse que l'incertitude croissante de l'économie mondiale et la baisse constante de la demande automobile ne lui permettaient pas de prendre une décision maintenant. M. Okuma a ajouté que le projet était cependant toujours à l'étude, que Nissan était parvenu à un accord avec le gouvernement britannique sur *« certains points importants »* et que la société n'envisageait pas de construire, pour l'instant, une telle usine dans un autre pays européen.

LEROY-SOMER CÉDERAIT SA FILIALE ADAM (PERCEUSES) AU HOLDING I.L.L.

Les moteurs Leroy-Somer céderaient au holding I.L.L. leur filiale Adam, qui fabrique des perceuses moyennes à Saint-Avertin (Indre-et-Loire), employait 104 personnes et réalisait 25 millions de chiffre d'affaires.

Durement touchée par la concurrence du Sud-Est asiatique et par la stagnation de l'investissement industriel, Adam a perdu 3 millions de francs au premier semestre 1982. Sa reprise en location-gérance par I.L.L., dont la filiale Somcloir fabrique également des perceuses, permettrait de consolider 65 emplois et de mieux lutter contre la concurrence, après mise en règlement judiciaire et garantie de l'ensemble du passif par Leroy-Somer.

A ROUBAIX

La liquidation de la société Motte-Bossut entraîne le licenciement de cinq cents personnes

De notre correspondant.

Lille. – Le tribunal de commerce de Roubaix a ordonné, vendredi 23 juillet, la liquidation de biens de la *société Motte-Bossut*. Les cinq cents salariés du groupe devraient recevoir cette semaine leur lettre de licenciement.

L'annonce de cette décision résonne comme un coup de tonnerre dans la vieille cité textile, déjà atteinte par la crise de cette industrie. Motte-Bossut, née en 1843, était un bastion du textile roubaisien. Pendant plus d'un siècle, le « château-fort », implanté au cœur de la ville, surmonté de cheminées et de tours crénelées, avait affirmé la puissance de la société.

En septembre 1981, la société, concurrencée par des importations en provenance des Etats-Unis et de Grèce (elle était spécialisée dans la production du velours), avait déposé son bilan. Toutefois cela n'avait pas entamé la confiance que Roubaix avait dans son usine-château : *« Motte-Bossut vivrait. »* Des usines du groupe continuaient d'ailleurs de tourner.

Le plan de restructuration qui avait suivi avait surpris par le nombre de licenciements : cent quarante-sept personnes. Des pourparlers étaient engagés par le CIASI pour la reprise du groupe et des deux usines. Finalement, ils n'ont pas abouti et le tribunal de commerce a ordonné la liquidation de biens.

Les deux usines du groupe encore en activité fermeront leurs portes le 23 septembre prochain. Quant au « château-fort », aujourd'hui classé *monument historique, il est appelé à* accueillir le Centre national de promotion textile roubaisien. Une façon de témoigner d'une puissance... passée. – *(Intérim.)*

Paribas réorganise son état-major

M. Jean-Yves Haberer, administrateur général de la banque nationalisée Paribas, a décidé de réorganiser les structures de son état-major, à partir du 1er septembre 1982. Il a constitué un « comité exécutif » qu'il présidera, avec, pour vice-président, M. François Morin, actuellement numéro deux de la banque.

Ce comité réunira les responsables des grands départements, avec quelques novations.

Ainsi, celui des opérations de marché, confié à M. François Morin, regroupera la direction financière, la direction des opérations financières internationales, la direction de la trésorerie et la direction de la gestion privée. La délégation à l'action commerciale extérieure, nouvellement créée et dirigée par M. Patrick Deveaud, servira de supports aux exportations et à l'action des entreprises à l'étranger. Le département des affaires financières industrielles, auparavant fief de M. Morin, aura pour chef M. Alain de Wulf, directeur général adjoint, qui a fait sa rentrée à Paribas en janvier dernier.

Le département international, gestion du réseau international et des relations étrangères, est confié à M. Hubert de Saint-Amand, tandis que M. Jean-Louis Masurel est en charge du département bancaire intérieur et que M. Jean-Pierre Fontaine coiffe les affaires générales.

● *Réorganisation de la direction d'Air France.* – Après la nomination au secrétariat général de M. Marc Maugars, jusqu'ici directeur général adjoint chargé des affaires juridiques et financières, l'ensemble des services financiers de la compagnie Air France sont regroupés sous l'autorité de M. Paul Bruyant, directeur financier de la société depuis 1975. A ce titre, M. Bruyant devient membre du comité de direction générale de la compagnie.

CONJONCTURE

ACCROISSEMENT DU DÉFICIT DES PAIEMENTS COURANTS DE LA FRANCE AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Le déficit de la balance des paiements courants de la France aurait atteint – selon les chiffres provisoires du ministère du commerce extérieur – 16,9 milliards de francs au deuxième trimestre, soit 1 milliard de plus qu'au premier trimestre. Les résultats correspondent à un déficit annuel d'environ 66 milliards de francs contre des déficits de 42,6 milliards en 1981 et 33,1 milliards en 1980.

Les excédents dégagés au titre des « services » (1) (+ 9,4 milliards de francs contre + 7 milliards de francs au premier trimestre 1982) et « autres biens et services » (+ 5,1 milliards de francs contre + 4,6 milliards de francs au premier trimestre 1982) ont atténué le déficit estimé des échanges commerciaux (– 25,6 milliards de francs en données balance des paiements contre – 21,7 milliards de francs au premier trimestre 1982), des transferts unilatéraux (– 5,7 milliards de francs contre – 5,5 milliards de francs au premier trimestre 1982) et du négoce international (– 0,1 milliard de francs contre – 0,4 milliard de francs au premier trimestre 1982), indiquent les services de M. Jobert.

(1) Outre la balance commerciale, la balance des paiements courants prend en compte les assurances, le transport, le tourisme, les grands travaux à l'étranger, les intérêts, profits et devidendes des entreprises françaises établies à l'étranger.

● *Hausse de la production industrielle en mai.* – La production industrielle de la France a progressé en mai dernier, l'indice INSEE s'établissant à 130, au lieu de 128 en avril et une moyenne de 128 pour le premier trimestre de 1981.

En dépit de cette reprise, la production industrielle n'a pas retrouvé en mai son niveau de la fin de l'année dernière. Lors du dernier trimestre 1981, l'indice s'était établi à 131 en moyenne.

Parmi les secteurs qui ont le plus progressé en mai dernier, on relève l'industrie du verre, la construction électrique, les industries chimiques et du caoutchouc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,6880	6,6910	+ 130	+ 150	+ 210	+ 245	+ 240	+ 245
$ can.	5,3054	5,3091	– 110	– 75	– 128	– 88	– 400	– 292
Yen (100)	2,6725	2,6748	+ 194	+ 205	+ 372	– 185	+1000	+1045
DM	2,7826	2,7850	+ 134	+ 150	+ 265	+ 285	+ 770	+ 837
Florin	2,5176	2,5194	+ 132	+ 140	+ 250	+ 265	+ 700	+ 745
F.B. (100)	14,5819	14,5932	– 25	+ 140	– 4	+ 192	– 155	+ 219
F.S.	3,2995	3,3054	+ 327	+ 340	+ 600	+ 640	+1530	+1735
L (1 000)	4,9504	4,9541	– 225	– 184	– 437	– 380	–1426	–1287
£	11,7043	11,7929	+ 209	+ 278	+ 485	+ 575	+1484	+1700

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 9/16	8 15/16	8 1/2	9	8 9/16	8 15/16	8 3/8	9 1/8
$ E.-U.	10 7/8	11 3/8	11 3/8	11 3/4	12 5/8	13	13 3/4	14 1/8
Florin	8 1/2	8 7/8	8 1/2	9	8 1/2	9	8 13/16	9 3/16
F.B. (100)	14	15 1/2	13 3/4	14 3/8	14 1/16	14 9/16	14 5/8	15 1/8
F.S.	7/8	1 1/8	3 1/4	3 3/8	3	3 1/2	4 3/4	5 1/8
L (1 000)	18	25 1/2	18 7/16	19 3/16	19 1/16	19 3/4	20 1/2	21 1/2
£	12 1/8	12 7/8	12	12 7/8	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 3/8
F. français	14 7/8	15 5/8	14 7/16	14 11/16	14 9/16	14 13/16	16 5/8	16 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger pour le deuxième trimestre est de 356 millions de dollars, soit une augmentation de 20 % par rapport à la même période de l'an dernier. Le bénéfice net par action est de 1,21 dollar comparé à 1,03 dollar. Le chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre, en progression de 11 %, est de 1,61 milliard de dollars.

Pour le premier trimetre, le bénéfice net est de 711 millions de dollars, en augmentation de 25 % ; le chiffre d'affaires a atteint 3,26 milliards de dollars, soit une progression de 12 %.

Jean Riboud, président-directeur général, a indiqué que les résultats du deuxième trimestre étaient dus à l'expansion continue des Services pétroliers, et cela, malgré un fléchissement brutal du forage aux États-Unis.

Le chiffre d'affaires du Secteur pétrolier, pour ce deuxième trimestre est de 1,05 milliard de dollars, en augmentation de 16 %.

En Amérique du Nord, le nombre des appareils de forage en activité n'a cessé de baisser pendant le premier semestre. Au 30 juin, le nombre d'appareils en activité avait diminué de 37 % par rapport au chiffre de décembre 1981. Le chiffre d'affaires des Services de mesure dans les sondages, ou Services de logging, en Amérique du Nord, pendant le deuxième trimestre était de 3 % inférieur à celui du trimestre correspondant de l'an dernier. En dehors de l'Amérique du Nord l'activité des Services de logging a continué sa forte progression : le chiffre d'affaires a augmenté de 29 % pendant ce trimestre.

Flopetrol, Forex Neptune et Dowell Schlumberger (filiale à 50 %) ont également enregistré des progressions sensibles.

Le chiffre d'affaires du Secteur mesure, Régulation et Composants pour le deuxième trimestre est de 546 millions de dollars, chiffre voisin de celui de l'an dernier pour la même période.

Ces résultats reflètent les mêmes tendances qui ont caractérisé le dernier semestre de 1981 et le premier trimestre de l'année en cours : le renforcement du dollar altère le résultat des unités européennes ; la crise économique et les taux d'intérêt élevés affectent l'activité du Groupe Systèmes Assistés par Ordinateur ainsi que celle de Fairchild.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T.
Obligations 10,50 % – 1975

Les intérêts courus du 1er août 1981 au 31 juillet 1982 seront payables à partir du 1er août 1982 à raison de 94,50 francs par titre de 1 000 francs nominal contre détachement du coupon numéro 7 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,50 francs.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,74 francs, soit un net de 78,76 francs.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, au siège de la Caisse nationale des télécommunications, 3, rue de l'Arrivée, Paris 15e, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après : Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, Société générale, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Indochine et de Suez, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Caisse centrale des banques populaires, Crédit du Nord, l'Européenne de banque, Lazard frères et Cie, Banque Neuflize, Schlumberger, Mallet, Société marseillaisé de crédit, Société centrale de banque, Société générale alsacienne de banque, Caisse des dépôts et consignations.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

Moulinex

VENTES DU 1er SEMESTRE 1982
(en millions de francs)

Les ventes provisoires consolidées du groupe ont atteint, sur la base de chiffres provisoires, 1 279,5 millions de francs, contre 1 089,4 millions de francs en 1981, soit une progression de 17,4 %.

En ce qui concerne la société mère, les ventes se sont élevées à 1 070,6 millions de francs, contre 911,5 millions de francs en 1981, soit une progression de 17,5 %. Elles se répartissent comme suit :

	1982	%	1981	%
France	430,2	40	387,1	42
Export	640,4	60	524,4	58
Total	1 076,6	100	911,5	100

INTERTECHNIQUE

Le chiffre d'affaires, hors taxes, réalisé pendant le premier semestre de 1982 s'élève à 298,7 millions de francs contre 252,2 millions de francs au 30 juin 1981, soit un accroissement de 18 %.

Pendant la même période, le montant, hors taxes, des commandes reçues s'est élevé à 482 millions de francs contre 389,1 millions de francs, soit un accroisssement de 24 %.

Au 30 juin 1982, le carnet de commandes s'élevait à 758,3 millions de francs.

Consolidé pour la société mère et ses filiales, le chiffre d'affaires, hors taxes, s'est élevé à 326,7 millions de francs contre 276,9 millions de francs, soit un accroissement de 18 %.

BANQUE STEINDECKER S.A.
Fondée en 1881

Le conseil d'administration de la banque Steindecker S.A. s'est réuni le 23 juillet 1982 sous la présidence de M. Henri Darmas.

Le conseil a nommé M. Pierre Henniquean vice-président et directeur général. Il a décidé également de proposer sa nomination comme administrateur à la prochaine assemblée de la banque qui statuera sur les comptes de l'exercice de 1982.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T.
Obligations 14 % – 1980

Les intérêts courus du 3 août 1981 au 2 août 1982 seront payables à partir du 3 août 1982 à raison de 252 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon no 2 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 28 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 41,98 F, soit un net de 210,02 F,

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 293 074 à 300 000 et 307 001 à 325 073 sortis au tirage au sort du 14 juin 1982 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon no 3 au 3 août 1983 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie Générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée – 75749 PARIS CEDEX 15, aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Crédit Lyonnais, Banque Nationale de Paris, Société Générale, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Indochine et de Suez, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial, Caisse Centrale des Banques Populaires, Caisse des Dépôts et Consignations, Crédit du Nord, l'Européenne de Banque, Banque de l'Union Européenne, Banque Vernes et Commerciale de Paris, MM. Lazard Frères et Cie, Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, Société Marseillaise de Crédit, Société Générale Alsacienne de Banque.

Il est rappelé :

– D'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. :
– D'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;
– Enfin, que les titres compris dans les séries numéro 143 766 à 170 765 sont remboursables depuis le 3 août 1981.

CRÉDIT LYONNAIS

EMPRUNTS JUILLET 1982

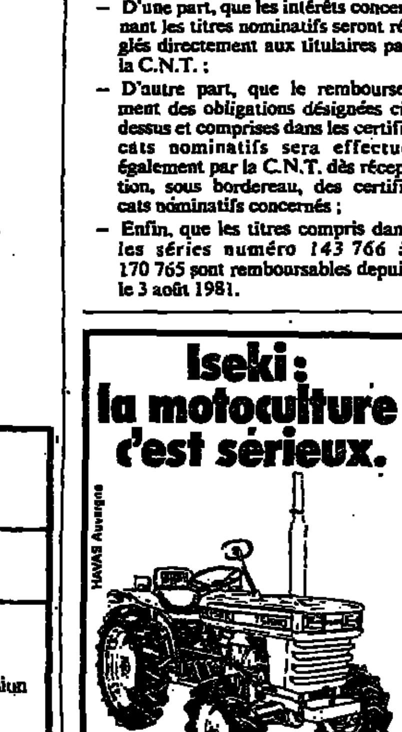
taux fixe F 300 millions
taux variable F 1,2 milliard

taux fixe obligations de F 5 000	taux variable obligations de F 5 000
PRIX D'EMISSION : le pair, soit F 5 000 par titre.	PRIX D'EMISSION : le pair, soit F 5 000 par titre.
INTERET ANNUEL : Taux nominal : 16,80 % Taux de rendement actuariel brut à l'émission : 16,59 %	INTERET ANNUEL : – moyenne arithmétique diminuée de 0,20 % des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts garantis par l'Etat et assimilés ; – minimum garanti : 11 %.
JOUISSANCE : 16 août 1982.	JOUISSANCE : 26 août 1982.
DUREE : 8 ans.	DUREE : 8 ans.
AMORTISSEMENT : en totalité le 16 août 1990.	AMORTISSEMENT : en totalité le 26 août 1990.
COTATION : Bourse de Lyon.	COTATION : Bourse de Lyon.

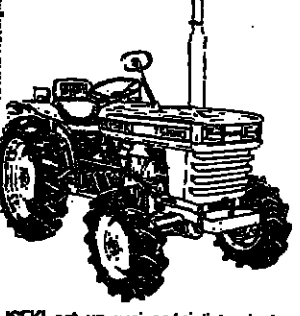
Toutes les agences du Crédit Lyonnais peuvent recueillir les souscriptions.
Une note d'information portant le visa C O B no 82-109 en date du 29 juin 1982 est tenue à la disposition du public.
B.A.L.O., 26 juillet 1982.

CREDIT LYONNAIS votre partenaire

Iseki : la motoculture c'est sérieux.



ISEKI est un vrai spécialiste de la motoculture, toujours près de chez vous. Pour chaque appareil ISEKI, il y a une gamme complète d'accessoires. Tracteurs ISEKI : de 13 à 31 ch.



Documentation gratuite tracteurs ISEKI :
NOM :
ADRESSE :

Yvan Béal
21, Avenue de l'Agriculture
63014 CLERMONT-FERRAND CEDEX
Tél (73) 91.93.51 Télex : 392744

HAVAS Auvergne



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 15-7-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	273 193
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	33 905
ECU	54 586
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 148
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 490
dont :	
Concours au Trésor public	0
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	187 483
dont :	
Effets escomptés	78 880
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	49 277
5) DIVERS	6 288
Total	521 733

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	174 056
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 533
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	7 798
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	71 025
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	39 131
5) ECU A LIVRER AU FECOM	50 049
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	12 689
Total	521 733

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	16 juillet	23 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	788,5	478,2
Valeurs étrangères	1947,5	2034
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	110,9	112,3
Valeurs étrangères	263,5	275,2
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	98,4	100,6
Pétroles-Energie	78,5	77,5
Métallurgie	82,5	84,3
Chimie	102	102
Bâtim., mat. constr., trav. publics	92,4	94,6
Constructions mécaniques	99,8	100,8
Matériel électrique	106,2	106,9
Automobile et accessoires	89,6	89,1
Industr. de consom. non alim.	117,4	117,4
Agro-alimentaire	111,6	114
Distribution	100,9	102,1
Transports	102,4	105
Services	104,6	107,5
Assurances	101,9	100,6
Banques	105,3	107,2
Immobilier et foncier	99,2	101,4
Investissement et portefeuille	101,7	103,3
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	95,5	96,6
Emprunts d'Etat	97	96,9
Emprunts garantis et assimilés	95,5	95,7
Sociétés	94,9	94,9
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,1	86,3
Sociétés	91,5	91,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	98,4	99,7
Produits de base	82,4	82,5
Construction	91,5	93,5
Biens d'équipement	104	105
Biens de consom. durables	97	96,6
Biens de consom. non durables	110,9	110,3
Biens de consom. alimentaires	109,9	112,6
Services	99,4	101,9
Sociétés financières	104	105,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	96,6	96,4
Valeurs industrielles	96,7	98,5
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	98,3	98,3

LA VIE DES SOCIÉTÉS

INCO. – Au cours du deuxième trimestre 1982, la société a enregistré une perte nette de 36,9 millions de dollars (53 cents par action), contre un bénéfice de 42,1 millions de dollars (46 cents par action) pour le deuxième trimestre 1981. Le chiffre d'affaires est revenu de 588 millions de dollars à 357 millions de dollars. A l'origine de ces mauvais résultats, on trouve une forte baisse des livraisons de nickel (36 900 tonnes de nickel, contre 65 000 tonnes), la diminution des prix du métal, et une grève partielle.

ALCAN ALUMINIUM. – Le dividende trimestriel, payable le 7 septembre, est ramené de 45 cents canadiens à 22,65 cents.

SPEG. – Le bénéfice net revient de 30,4 millions de francs en 1980-1981, dont 8,5 millions de francs de plus-values à long terme, à 9,94 millions de francs en 1981-1982, dont 2,53 millions de plus-values à long terme. Cette diminution est due au fait que la principale filiale, la Préservatrice Foncière Tiard, n'a pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 1981. Le dividende global est ramené de 18 francs à 6 francs.

ALSTHOM-ATLANTIQUE. – La société, chef de file d'un groupe comprenant Jeumont-Schneider et la Compagnie des signaux et entreprises entreprises électriques (C.S.E.E.), a été retenue pour équiper en matériel de signalisation la ligne n° 3 du métro de Hongkong. Cette commande, d'un montant de 150 millions de francs, est jugée très importante, stratégiquement, par la firme française, car c'est son premier contact à Hongkong, jusqu'à présent domaine privilégié des Britanniques dans ce secteur.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	21 juillet	23 juillet
Valeurs françaises	102,6	102,6
Valeurs étrangères	114,1	118

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 juillet	23 juillet
Indice général	99,6	99,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 juillet	24 juillet
1 dollar (en yens)	251,10	250

BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 433
5 %	....	2 370
3 % amort. 45-54	....	2 934
4 1/4 % 1963	100 50	3 852
Emp. N. Eq. 6 % 67	....	0 871
Emp. 7 % 1973	6890	..
Emp. 8,80 % 77	96 05	1 495
Emp. 9,80 % 78	80	0 322
9,80 % 78/93	....	..
8,80 % 78/96	81 20	5 401
10,80 % 79/94	81 25	9 557
13,25 % 80/90	92 70	1 851
13,80 % 80/87	96 30	10 624
13,80 % 81/99	96 40	7 184
16,75 % 81/87	103 51	14 547
16,20 % 82/90	100 50	8 522
16 % juin 82	100	1 973
E.D.F. 7,8 % 61	130	7 644
E.D.F. 14,5 % 80-92	95	2 002
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 70	1
CNB Paribas	102 90	1
CNB Suez	102 90	1
CNI janv. 82	102 70	1

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acibail (obl. conv.)	187	....
Aciers Peugeot	59	....
Acibail	129	127
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	369	335
A.G.P. Vie	2950	2953
Agr. Inc. Madag.	36	38 75 d
Air-Industrie	11 80	....
Alfred Herlicq	53	53
Allobroge	335	335
André Roudière	70 20	70 10
Applic. Hydraul.	226	228
Arbel	74 20	77 20
A. Thiéry-Sigrand	18 10	....
Artois	262	261 10
At. Ch. Loire	31 80	32 10
Ausedat-Rey	20 50	19 70 o
Bain C. Monaco	84 70	84 80
Banania	375	380
Banque Hypoth. Eur.	238	239
B.N.P. Intercontin.	73 50	76
Bénédictine	748	748
Bon-Marché	74 20	75
Borie	300	300
Bras. Glac. Int.	442	459 60
Bretagne (Fin.)	75	....
Cambodge	143	145
C.A.M.E.	101	102 50
Campenon Bern.	245 50	245 50
Caout. Padang	181	....
Carbone-Lorraine	38	38 50
Carnaud S.A.	48 30	50 20
Caves Roquefort	572	575
C.E.G.Frig.	110 20	110 40
Cenan. Blanzy	474	492 d
Centrest (Ny)	127 50	127 50
Cerabati	98	99
C.F.F. Ferrailles	109	113 50
C.F.S.	629	628
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12 10	11 80
C.G.V.	91 40	....
Chambon (M.)	285	....
Chambourcy (M.)	865	825 d
Champex (Ny)	112 50	....
Chim. Gde Paroisse	60	60
C.I. Maritime	255	251
Ciments Vicat	210	210
CIPEL	94 20	88 o
Citram (B)	121	121
Clause	306	306
Cl. MA (Fr.-Bail)	295	303
CMM-Mar Madag.	20 75	21 60 d
Cochery	67	73 30 d
Cofradel (Ly)	455	475 d
Cogifi	137 50	138
Comindus	321	321
Comiphos	136	139 70
Comp. Lyon-Alem.	132	137 20
Concorde (La)	250	250
C.M.P.	29 80	6 o
Comte S.A. (Li)	22	22 90
Crédit (C.F.B.)	135	140 40
Créd. Gén. Ind.	200	200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	305	310
Crédital	93 40	94 50
C. Sabl. Seine	117 50	....
Derbley S.A.	75 40	75
De Dietrich	300	295
Degremont	87	84 90
Delalande S.A.	135 20	135 20
Delmas-Vieljeux	455	456
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	114 50
Didot-Bottin	280	280
Dist. Indochine	340	....
Drag. Trav. Pub.	194	190
Duc-Lamothe	244	244 50
Dunlop	4 65	....
Eaux Bass. Vichy	1248	1259
Eaux Vittel	586	629
Ecco	909	890
Economats Centre	482	483
Electro-Banque	149	150
Electro-Financ.	310	313
Elf-Antargaz	185	190 30
E.L.M. Leblanc	335	340
Entrepôts Paris	163	163
Epargne (B)	1300	1300
Epargne de France	269	....
Epeda-BF	690	690
Escaut-Meuse	210	213
Europ. Accumul.	26 55	26 10
Eternit	269 80	....
Félix Potin	999	949
Ferm. Vichy (Ly)	175	173
Files-Fourmies	3 80	3 55 o
Finalens	71 50	71 50
FIPP	128	....
Fnac	255	256
Focep (Chât. eau)	1515	1515
Foncière (Cie)	138	138 10
Fonc. Agache-W.	342	83 o
Fonc. Lyonnaise	1030	1030
Foncina	102 60	104
Forges Gueugnon	14 50	14
Forges Strasbourg	125	129
Fougerolle	130	129
France I.A.R.D.	80 20	80 50
France (La)	436	....
Frankel	176 10	179 50
Fromageries Bel	248	258
From. P.-Renard	138 70	133 o
GAN	660	660
Gaumont	401	403
Gaz et Eaux	701	702
Gerwain	170	170
Gér. Arm. Hold.	29 50	29 95
Gerland (Ly)	340	367
Gévelot	36 20	37 80 d
Gr. Fin. Constr.	120	124 80 d
Gds Moul. Corbeil	116	115
Gds Moul. Paris	260	260
Goulet S.A.	296	298
Groupe Victoire	269 30	271
G. Transp. Ind.	100 30	100
Huard-U.C.F.	53	53
Hutchinson	15	15 60
Hydro-Energie	42 50	....
Hydroc. St-Denis	75	77
Immindo S.A.	124 60	124 60
Immoinvest	90	....
Immobail	172	165 20
Immobanque	240	236
Immob. Marseille	1052	....
Immofice	233 20	233 60
Imp. G.-Lang	2 20	2 05 o
Industrielle Cie	418	420
Interbail	188	192
Jaeger	81	82 20
Jaz S.A.	39 20	40 80
Kinta S.A.	345	349
Lafitte-Bail	155	157
Lambert Frères	48 10	48 10
Lampes	174	....
La Brosse-Dupont	65	65
Lebon Cie	332	340
Lille-Bonnières	229 50	228
Locabail Immob.	283	280
Loca-Expansion	112 10	112 30
Locafinancière	134 50	134
Locatel	362	338 o
Lordex (Ny)	103	105 d
Louvre	220	211 20
Luchaire S.A.	87 50	89 50
Magasins Uniprix	66 20	68
Magnant S.A.	49	49
Maritimes Part.	97	100
Marocaine Cie	19 50	20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	300 70	295
Mic	224 40	220
Mors	192 40	195
Nodella S.A.	7 80	7 80
Naval Worms	107	108
Navig. (Nat. de)	58 70	58 50 o
Nicolas	352	356
Nodet-Gougis	145	145
Occident. Part.	27 40	....
OPB Paribas	99	100
Optorg	74 50	74
Origny-Desvroise	97 20	98 10
Palais Nouveauté	304	300
Paris-Orléans	86	85 50
Part. Fin. Gest. Im.	143 80	....
Pathé-Cinéma	127	130
Pathé-Marconi	42	....
Piles Wonder	67 20	72 10
Piper-Heidsieck	260	260
Porcher	178 50	185
Profils Tubes Est	9	9
Prouvost ex-Lain.R.	34 30	33 50
Providence S.A.	276 50	279 50
Publicis	445	435
Raff. Soul. R.	177	177
Rasorts Indust.	95 20	99 d
Ricqlès-Zan	124 30	124 10
Ripolin	64 50	....
Risle (La)	7 10	8 30 d
Rochefortaise S.A.	109 50	117 50 d
Rochette-Cenpa	21 50	20 70 o
Rosario (Fin.)	103 20	100
Rougier et Fils	66 20	68 60
Roussalot S.A.	289	292
Sacer	32	32
SAFAA	30 30	25 50 o
Safic-Alcan	167	168
SAFT	249	240
Sainrapt et Brice	128	130
Saint-Raphaël	89 50	88 90
Salins du Midi	221	218
Santa-Fé	125	125
Saturn	77	77
Savoisienne (M)	87 40	....
SCAC	192	173 c
Sellier-Leblanc	210 50	213
Semelle Maubeuge	120	120
S.E.P. (M)	76	76 50
Serv. Equip. Véh.	23 10	....
Sicli	62	61 10
Sicotel	129	125
Sintra	465	460
Siviro	107 20	103 20
Siph (Plant. Hévéas)	130 10	....
Slimnco	278 70	275
SMAC Acieroïd	164 90	160 20
Sofal financière	336	338
Soffo	165	164 90
Soficomi	225	234
S.O.F.I.P. (M)	90 50	94 50 d
Sofragi	445	445
Sogepal	281	....
Soudure Autog.	114 90	115
S.P.E.G.	146	146
Speichim	172	....
S.P.I.	152	150
Spie Batignolles	179	184
Stemi	249	239 90
Synthelabo	119	123 90
Taittinger	400	392 50
Testut-Aequitas	79	78 80
Thann et Mulh.	45	45
Tissmétal	39 40	40
Tour Eiffel	212	208
Traitor S.A.	125	125
Ufimeg	77	74 80
Ufiner S.M.D.	87 10	89
Ugimo	118	120
Unibail	287	285
Unidel	88	84 50 o
U.A.P.	557	559
Union Brasseries	41	41
Union Habit.	169	170
Un. Imm. France	162	157
Un. Ind. Crédit	217	212
Union Ind. Ouest	334	334 50
Unipol	120	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	47	45 10
Waterman S.A.	178 90	179
Brass. du Maroc	146 10	....
Brass. Ouest-Afr.	21 70	19 80

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	123	130
Akzo	73	71
Alcan Alum.	161	....
Algemeine Bank	919	920
Am. Petrofina	470	....
Arbed	181	....
Asturienne Mines	59	....
Bco Pop Espanol	105	106
B. N. Mexique	13 45	13 50
B. Régl. Internat.	43500	43000
Barlow Rand	50	53
Bell Canada	118	123
Blyvoor	74 50	75 70
Bowater	30 90	31 50
British Petroleum	42 80	43 50
Br. Lambert	208	213
Caland Holdings	88	....
Canadian-Pacific	188	185 10
Cockerill-Ougrée	27 80	28 50 o
Cominco	251	263
Commerzbank	480	....
Courtaulds	11 50	....
Dart. and Kraft	460	475
De Beers (port.)	28	....
Dow Chemical	191 60	192
Dresdner Bank	480	....
Femmes d'Auj.	60	....
Finoutremer	243	157 *
Finsider	0 40	....
Foseco	27	....
Gén. Belgique	200	200
Gevaert	295	303
Glaxo	109	108
Goodyear	215	206
Grace and Co	292	....
Grand Metropolitan	37 10	37
Gulf Oil Canada	96	96 70
Hartebeest	334	345
Honeywell Inc.	605	630
Hoogoven	42 20	....
I. C. Industries	245	236
Int. Min. Chem	222	232
Johannesburg	441	....
Kubota	11	11 10
Latonia	203 50	204 50
Mannesmann	500	....
Marks-Spencer	22 20	....
Midland Bank Ltd	49	50
Mineral-Ressourc.	54 75	53
Nat. Nederlanden	395	....
Noranda	96	97
Olivetti	11 10	11 10
Pakhoed Holding	119 50	120
Petrofina Canada	900	....
Pfizer Inc.	560	555
Phoenix Assuranc.	34 10	....
Pirelli	6 50	....
Procter Gamble	772	800
Ricoh Cy Ltd	17	17 50
Rolinco	655	660
Robeco	670	680
Shell fr. (port.)	60 20	....
S.K.F. Aktiebolag	153	....
Sperry Rand	210	207
Steel Cy of Can.	119	125
Stilfontein	96	94
Sud. Allumettes	151 10	....
Tenneco	205 50	207 80
Thorn EMI	59 50	....
Thyssen c. 1 000	280	288
Vieille Montagne	370	380
Wagons-Lits	248	....
West Rand	14 50	16

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	775	780
Entrepose	164	165
Far East Hotels	1 91	1 91
Métallurg. Minière	136	....
Novotel S.I.E.H.	940	940
Sarakreek N.V.	220 10	224
Sicomur	112	120
Sofibus	219	220
Rodamco	405	409

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	138	....
Cellulose du Pin	21 70	....
Coparex	335	335
F.B.M. (Li)	70	17 90 o
Isère Industries	13	....
La Mure	69	....
M.M.B.	159	159
Océanic	45	[illegible]
Petrofigaz	340	340
Pronuptia	118	112
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	521	529
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	56	....
Total C.F.N.	74	74 20
Ufinex	204	....
Voyer S.A.	1 25	....

SICAV

23/7	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	153 61	146 64
Actions-Investiss.	189 40	180 81
Actions sélectives	214 06	204 35
Aedificandi	243 97	232 91
A.G.F. 5000	181 81	173 57
Agfimo	262 44	250 54
Altefi	193 27	184 51
A.L.T.O.	166 40	158 85
Amérique Gestion	322 41	307 79
Bourse-Investiss.	204 33	195 06
Capital Plus	1029 12	1029 12
C.I.P.	604 53	577 12
Convertimmo	204 74	195 46
Cortexa	682 68	651 72
Credinter	247 23	236 02
Croiss. Immobil.	245 28	234 16
Déméter	52769 80	52611 96
Drouot-France	193 90	185 11
Drouot-Investiss.	433 81	414 14
Energie	180 55	172 36
Epargne-Croiss.	972 47	928 37
Epargne-Industr.	319 19	304 72
Epargne-Inter	440 38	420 41
Epargne-Oblig.	150 67	143 84
Epargne-Unie	586 95	560 33
Epargne-Valeur	246 99	235 79
Euro-Croissance	271 47	259 16
Financière Privée	604 46	577 05
Foncier Investiss.	436 89	417 08
France-Garantie	238 56	233 88
France-Investiss.	280 24	267 53
Fr.-Obl. (nouv.)	342 83	327 28
Francic	173 70	165 82
Fructidor	♦178 45	170 36
Fructifrance	316 01	301 68
Gestion Mobilière	412 18	393 49
Gest. Rendement	409 35	390 79
Gest. Sél. France	266 30	254 22
I.M.S.I.	257 13	245 47
Indo-Suez Valeurs	430 44	410 92
Ind. française	10144 97	10144 97
Interoblig.	7274 05	6944 20
Interselect France	196 10	187 21
Intervaleurs Indust.	287 50	274 46
Invest. St-Honoré	449 14	428 77
Laffitte-Expansion	480 41	458 63
Laffitte-France	142 84	136 35
Laffitte-Oblig.	126 22	120 50
Laffitte-Rend.	175 74	167 77
Laffitte-Tokyo	539 86	515 38
Livret portefeuille	328 35	313 46
Mondial Investiss.	232 05	221 53
Multi-Obligations	374 32	357 35
Multirendement	126 14	120 42
Natio.-Epargne	11078 21	10968 52
Natio.-Inter.	717 16	684 64
Natio.-Placements	101710	101710
Natio.-Valeurs	388 13	370 53
Oblisem	136 59	130 40
Pacifique St-Honoré	297 32	283 84
Paribas Gestion	357 89	341 66
Pierre Investiss.	306 84	292 93
Province Investiss.	212 13	202 51
Sécur. Mobilière	345 76	330 08
Sél.court terme	11024 28	10942 21
Sélec. Mobil. Div.	240	229 12
S.P.I. Privinter	181 28	173 06
Sélection-Rendem.	145 02	138 44
Sélect. Val. Franç.	153 46	146 50
S.F.I. fr. et étr.	303 46	289 70
Sicavimmo	333 22	318 11
Sicav 5000	152 98	146 04
S.I. Est	706 61	674 57
Silvafrance	256 87	245 22
Silvam	216 96	207 12
Silvarente	164 02	156 58
Silvinter	236 50	224 82
S.I.G.	520 97	496 78
S.N.I.	730 99	697 84
Sofrinvest	307 20	293 27
Sogepargne	289 73	276 59
Sogevar	565 62	539 97
Sogintar	737 12	703 69
Solei Investiss.	348 61	332 80
U.A.P. Investiss.	238 16	227 36
Unifrance	183 20	174 89
Unifoncier	477 22	455 58
Unigestion	419 41	400 39
Uni-Japon	637 58	608 67
Unirente	1443 87	1398 20
Univer	11210 16	11210 16
Valorem	269 21	257
Valreal	108450	108342
Worms Investiss.	483 23	461 32

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1749	4,5 % 1973	1750	1774	1790	1755
3250	C.N.E. 3 %	3245	3220	3220	3208
310	Agence Havas	312	313 80	313 80	313 80
470	Air Liquide	469	472 50	472 50	485 10
365	Als. Superm.	365	350	350	350
70	A.L.S.P.I.	70	70	70	71 40
130	Alsthom-Atl.	130	134 50	134 50	134 50
820	Amrep	820	855	855	838
167	Applic. gaz	167	168	166	163
100	Arjom. Prioux	99 50	108	108	106 70
820	Aux. Entrepr.	821	835	835	835
510	Av. Dass.-Br.	510	510	510	501
145	Bail-Equipem.	145	147	147	145
325	Bail-Investiss.	325	327	315	320 50
176	Cie Bancaire	180	178	182	174 50
115	Bazar H.-V.	114 50	120	117	117 60
87	B.C.T. Midi B.	87	87 80	87 80	86 20
210	Béghin-Say	211	212	212	208
460	Bic	460	449	464	458
150	B.I.S.	149 50	147	148	146
355	Biscuit (Génér.)	355	356	356	350 20
1020	Bongrain S.A.	1023	1055	1045	1036
630	Bouygues	632	647	647	647
1370	B.S.N.-G.D.	1372	1398	1400	1385
1370	— (obl.)	1367	1398	1398	1378
1500	Carrefour	1499	1495	1495	1495
285	— (obl.)	287	289	289	289
1270	Casino	1263	1270	1273	1250
670	Cedis	668	698	705	693
28	CEM	28	28 50	28 50	28
174	Cetelem	174	180	180	176 50
530	C.F.A.O.	532	530	530	526
56	C.F.D.E.	56 20	56	56	55
159	Charg. Réunis	159	163	163	159 80
12 50	Chiers-Châtill.	12 50	12 95	13	12 70
122	Ciments franç.	121 10	120	120	118
750	C.I.T. Alcatel	743	737	737	740
540	Club Méditerr.	539	533	533	543
91	Codetel	91	89 50	89 50	89 50
127	Cofimeg	127 50	128	128	125 50
195	Colas	195	185	185	185
86	Compt. Entrepr.	86 30	86	86	86
316	Compt. Mod.	314	320	321	316
340	Créd. Foncier	340	347	347	347
180	Crédit F. Imm.	180	183 60	183	180
290	Crédit Nat.	290	290	290	285
75	Creusot-Loire	74	76 80	76 80	78
162	Crouzet	162	173	172	176
260	C.S. Saupiquet	258	260	260	260
765	Damart-Servip	768	792	792	777
810	Darty	805	810	810	798
745	Docks France	740	757	769	752
32	D.M.C.	32	31 05	31 05	30 50
1130	Dumez	1129	1129	1128	1129
316	Eaux (Gén.)	314	320	320	320
105	Elf-Aquitaine	105 50	105 30	105 50	103 20
106	— (certific.)	106	105 10	105 10	103 10
620	Essilor	621	630	630	618
185	Esso S.A.F.	185 40	194	193	190
330	Eurafrance	329	330	330	324
1180	Euromarché	1180	1180	1180	1162
420	Europe n° 1	420	460	467	450

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
560	Facom	562	568	582	560
960	Fichet-Bauche	960	950	960	969
169	Finextel	158 80	159 80	159 80	159 80
137	Fives-Lille	137 20	140	140	140
50	Fonderie (Gén.)	50 10	51	52 20	50 10
82	Fraissinet	82	83	83	83
400	Francarep	400	390	390	385
150	Gal. Lafayette	150	151	151	148
275	Gén. d'Entrep.	277	277	277	271 50
1350	Gén. Géophys.	1345	1365	1375	1350
470	G.T. Mars.	475	479	477	476
380	Guyenne-Gasc.	379	382	382	380
475	Hachette	475	484	486	475 10
360	Hénin (La)	348	353 10	353 10	350
47	Imétal	47	47	47	47 95
205	Imm. Plaine-M.	203 50	202 50	202 50	200
156	Ind. et Particip.	156	156	156	159
700	Inst. Mérieux	700	691	705	693
980	Intertechnique	992	1030	1050	1049
178 50	J. Borel Int.	178 50	....	....	....
190	J. Lefebvre	190	190	190	190
143	Jeumont Ind.	143	144	144	144
265	Lab. Bellon	265	285	285	267 50
196	Lafarge-Coppée	197	199	199	198 10
275	— (obl.)	276	277	277	273
1520	Legrand	1505	1530	1530	1510
755	Lesieur	751	769	768	754
173	Locafrance	172 50	173	173	173
375	Locindus	377	382	382	382
420	Lyonn. Eaux	420	420	420	428
31	Machines Bull	30 40	30 50	30 80	30
235	Mais. Phénix	236	234	232	231
1210	Majorette (Ly)	1210	1230	1230	1230
345	Manurhin	343	353 50	354	355
44	Mar. Wendel	43 80	45	45 10	45
735	Martell	738	739	739	740
730	— (obl.)	731	737	737	737
515	Merlin-Gerin	516	521	523	513
1520	Matra	1508	1525	1544	1502
7 90	Mét. Nav. D.-N.	7 90	8 20	8 10	8 35
610	Michelin	610	610	612	610
570	— (obl.)	571	571	571	571
635	Midi (Cie)	637	640	640	632
103	Mines Kali (Sté)	102 50	106	106	106
39	M.M. Penarroya	38 80	39 20	39 40	40
760	Moët-Hennessy	757	765	766	765
870	— (obl.)	871	870	870	870
370	Mot. Leroy-S.	370	375	375	380
52	Moulinex	53 40	53 50	53 50	52 50
360	Mumm	358 50	335	348	330
155	Navig. Mixtes	156	157	157	157
16	Nobel-Bozel	15 80	15 50	15 50	15 80
43	Nord-Est	43	43 20	43 20	43
190	Nordon (Ny)	190	199 50	199 50	197
79	Nouvelles Gal.	78 60	80 50	80 50	79
400	Occident. (Gén.)	400	405	410	405
175	Olida-Caby	177	172	173	172
720	Omn. F. Paris	720	720	725	720
124	Opfi-Paribas	123 90	123 90	124	123 90
880	Oréal (L')	889	917	911	899
63	Papet. Gascogne	63	62 40	62 40	62 40
130	Paris-France	130	125	126	127 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
250	Paris-Réescomp	259	269	276 10	264
96	Pechelbronn	96 30	96	96	94 50
345	Penhoet	345	345 10	345 10	340
375	Pernod-Ricard	377	384	381	378
105	Pétroles (Fse)	108	107 50	109	107 50
175	— (obl.)	175	177	177	176
27	— (certific.)	26 60	28 10	28 10	27 55
40	Pétroles B.P.	40	39 90	39 90	40
138	Peugeot S.A.	137 50	139	139	136 20
305	— (obl.)	305 60	305	305	304
63	P.L.M.	64	64	64 80	62 70
110	Poclain	110	115	115	113
305	Poliet	303 50	303 50	303 50	310
103	Pompey	103	107	107	106
168	P.M. Labinal	168	168	168	166
670	Presses Cité	671	683	688	676
500	Prétabail Sic.	501	504	504	504
270	Primagaz	272	272	272	269
141	Printemps	141	138 50	138 50	136
1160	Promodès	1160	1160	1160	1140
280	Radiotechn.	279	273	275	268
77	Raffin. (Fse)	77	78	78	77
910	Redoute (La)	910	890	891	890
515	Révillon	515	525	535	515
275	Roussel-Uclaf	275	274	273	274
825	Rue Impériale	825	810	810	810
30	Sacilor	30	29	29	29 50
127	Sade	127	127	127	127
870	Sagem	866	866	868	850
136	St-Louis B.	136 50	138 50	138 50	137
265	Sanofi	264	261	261	261
360	— (obl.)	358	347	347	347
290	S.A.T.	288	288	289	283
26	Saulnes	25 50	25 50	25 50	26 10
46	Saunier-Duval	45	48	48	48
121	Schneider	120	121 20	123	118 80
30	S.C.O.A.	30	29 90	28 90	29 30
103	S.C.R.E.G.	103	102	103	100
130	— (obl.)	130	130	130	128 60
195	Sab	195	195	195	198 40
153	Sefimeg	152	157	157	153 90
785	S.F.I.M.	785	781	781	787
340	Sign. Ent. El.	365	348	348	348
300	Silic	301	304	304	304
175	Simco	174 60	173	173	170
105	Simnor	105	107	107	107
540	Skis Rossignol	550	541	541	531
300	Sogerap	299	312	313	317
125	Sommer-Allib.	125	130	130 50	130
180	Source Perrier	178	180 50	181	178 60
285	Talcs Luzenac	283	285	284	279 30
750	Tél. Elect.	748	755	757	740
123	— (obl.)	123	124 10	124 10	124 10
166	Thomson-C.S.F.	165	171 50	171 50	168 20
200	— (obl.)	202	200	200	202
1020	T.R.T.	1020	1038	1039	1039
118	U.F.B.	118	119 80	119 80	117 50
310	U.I.S.	311	318	318	313
107	U.C.B.	107	109 50	109	107 30
3	Usinor	3 05	3 30	3 35	3 30
132	U.T.A.	132	132	132	134 60
171	Valéo	171 80	172	179	172

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
106	Vallourec	108	107 10	110	105 10
1120	V. Clicquot-P.	1120	1120	1120	1100
870	Viniprix	870	840	847	840
192	Amax Inc.	190	192	191	191
360	Amer. Express	358 10	367	368	360
475	Amer. Teleph.	474 80	477 20	484 50	473
90	Anglo Amer. C.	88 50	91 90	91 50	91 20
500	Amgold	489	505	509	500
740	B. Ottomane	739	739	739	739
425	BASF (Akt)	424	436	436	430
390	Bayer	391	401	401	397
245	Buffelsfont.	244	251 50	250	250
31	Charter	30 60	30 70	30 70	30 60
320	Chase Manh.	320 20	322 50	321	328 50
168	Cie Pétr. Imp.	168	166 20	166 20	165
34	De Beers	34 60	35 30	35 80	35 10
940	Deutsche Bank	945	970	978	968
61	Dome Mines	60 50	63 50	62 80	63
172	Driefontein Ctd	172 50	179 50	178 50	176 20
270	Du Pont-Nem.	269	272	272	272
990	Elf-Gabon	985	992	998	976
685	Eastman Kodak	683	685	685	681
62	East Rand	60 10	67 80	67 50	66 45
360	Ericsson	370	371	371	366
235	Exxon Corp.	237	239 50	240	237
215	Ford Motors	211 20	219	219	217
198	Free State	197	205	205	201
121	Gencor	121	125 10	124 50	122 60
197	Gén. Belgique	200	200 10	200 10	200
610	Gén. Electr.	611	607	607	610
410	Gen. Motors	410	400	410	405
61	Goldfields	60 80	62 60	63 05	62 10
76	Harmony	76 50	81 40	80	79 80
20	Hitachi	19 45	20	19 50	19 90
395	Hoechst Akt.	387	414	414	406

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
47	Imp. Chemical	47	47 20	47 20	47
80	Inco. Limited	79 10	80 50	80 50	79 80
595	IBM	598	590	585	586
30	Ito-Yokado	31 30	32 75	31 30	32 20
205	ITT	206 50	208	205	205 50
36	Matsushita	36 50	37 60	37 60	37
620	Merck	628	634	633	634
510	Minnesota M.	509	505	502	497
197	Mobil Corp.	197	194	194	194
13830	Nestlé	13830	14080	14080	14060
385	Norsk Hydro	383	391	388	385 20
770	Petrofina	781	780	784	780
455	Philip Morris	453	451 50	451 50	451 50
76	Philips	76 20	79 10	78 90	78
210	Pres. Brand	208	216	216	214
196	Président Steyn	195 10	208 50	208 50	204 30
1000	Quilmès	1000	1020	1025	1000
410	Randfontein	408	434 50	439	430
280	Royal Dutch	282	288	287 50	284 60
62	Rio Tinto Zinc	62 50	64	64 50	63 10
210	St Helena Co	200	215 20	215 20	211 20
330	Schlumberger	335	339 50	339	335
61	Shell transp.	60 60	62 50	62 50	62
795	Siemens A.G.	796	817	817	813
112	Sony	111 80	113 50	113 50	112 70
143	T.D.K.	143 50	148 80	148 80	150
500	Unilever	499	514	514	504
365	Unit. Techn.	366 60	372 50	374 80	368
445	Vaal Reefs	440	465	455	448
215	West Deep	210 10	216 80	217 50	215 90
230	West Hold.	229 50	253	250	248
275	Xerox Corp.	279	283	283	277 60
2 05	Zambia Corp.	2 08	2 09	2 12	2 06

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 780	6 880	6 460	6 810
Allemagne (100 DM)	278 360	278 300	270	284
Belgique (100 F)	14 602	14 587	13	14 100
Pays Bas (100 fl.)	252	251 670	245	257
Danemark (100 krd)	80 470	80 150	77	83
Norvège (100 k)	107 900	107 200	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 840	11 775	11 500	12 200
Grèce (100 drachmes)	9 875	9 860	9 500	11 250
Italie (1 000 lires)	4 959	4 949	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	327 800	330 150	320	338
Suède (100 krs)	111 980	111 430	108	115
Autriche (100 sch)	39 540	39 530	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 117	6 106	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 130	8 080	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 388	5 325	5 280	5 540
Japon (100 yens)	2 682	2 677	2 580	2 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/7
Or fin (kilo en barre)	77000	78000
Or fin (en lingot)	77050	77800
Pièce française (20 fr)	599	609
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	530	526
Pièce latine (20 fr)	491	510
Souverain	625	613
Pièce de 20 dollars	2670	2725
Pièce de 10 dollars	1347 50	1347 50
Pièce de 5 dollars	751 25	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3280
Pièce de 10 florins	515	512

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

PARIS OUVRE UNE ENQUÊTE SUR LES AFFIRMATIONS DU « SUNDAY TIMES »

Des techniciens français ont-ils aidé la marine argentine pendant la guerre des Malouines ?

Des techniciens français ont-ils aidé la marine argentine, pendant la guerre des Malouines, à fixer des missiles Exocet sur des chasseurs Super-Etendard ? C'est ce qu'affirme le « Sunday Times » de Londres, dans son édition du dimanche 25 juillet. Le ministère français de la défense réplique que l'embargo sur les livraisons de matériels militaires à l'Argentine a bien été respecté pendant le conflit, mais qu'une enquête a été ouverte pour vérifier les affirmations du journal britannique. Si celles-ci étaient exactes, elles ne sauraient faire oublier l'aide indirecte — et restée secrète jusqu'à présent — prêtée par la France aux forces britanniques pendant les premiers jours de la guerre.

Le *Sunday Times* publie le témoignage de M. Hervé Colen, chef d'une équipe de neuf techniciens français envoyés en novembre dernier pour mettre au point les systèmes de contrôle des Super-Etendard *livrés par la* firme Dassault, et monter les missiles Exocet sur leurs lanceurs. Selon M. Colen, quand les Argentins ont envahi les Malouines, le 2 avril, cette tâche d'assistance n'était pas terminée. Lui et ses collaborateurs ont continué leur travail en avril et mai, *« après que le gouvernement français eut assuré les Britanniques que toutes les livraisons d'armes à l'Argentine avaient été suspendues, ainsi que toute aide technique de nature militaire »*, écrit le journal, qui précise : *« Sans cette aide, les missiles n'auraient pas pu être tirés. »*

C'est avec des Exocet, rappelons-le, que les Super-Etendard argentins ont coulé deux unités de la flotte britannique, le destroyer *Sheffield*, touché le 4 mai (vingt marins sont morts) et le navire marchand *Atlantic-Conveyor*, détruit le 24 mai. L'envoyée spéciale en Argentine du quotidien britannique, Mlle Isabel Hilton, a interrogé M. Hervé Colen à Bahia-Blanca, ville située à quelque 600 kilomètres au sud-ouest de Buenos-Aires. C'est là, précise-t-elle, que se trouve la flotte de Super-Etendard argentins. M. Colen appartient à la firme Dassault, ainsi que sept autres techniciens. L'équipe, qui a été envoyée pour un an, est complétée par un technicien de l'Aérospatiale — qui fabrique les Exocet, — dont le *Sunday Times* rappelle qu'elle est dirigée par *M. Jacques Mitterrand*, frère du président de la République.

M. Hervé Colen a précisé qu'il était resté en contact avec la firme Dassault pendant toute la guerre, et qu'à aucun moment il n'avait reçu de sa firme ou du gouvernement français l'ordre de se retirer.

A Londres, un député travailliste, M. Tam Dalyell, a demandé dans une lettre à Mme Margaret Thatcher d'interroger M. Mitterrant sur la véracité des faits rapportés par le journal britannique. Il a demandé également au premier ministre comment la firme Dassault peut expliquer le maintien de ses techniciens en Argentine pendant la guerre.

Le ministère français de la défense a affirmé, dimanche, dans un communiqué : *« Dès que les Argentins ont envahi les Malouines, le gouvernement a suspendu toute autorisation de prospection, négociation, vente et exportation de matériel de guerre ou assimilé vers l'Argentine (...) Cet embargo a été pleinement respecté. »* En outre, affirme le communiqué, *« M. Charles Hernu, ministre de la défense, en plein accord avec M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a donné des instructions pour qu'aucune assistance technique de caractère militaire ne soit apportée à l'Argentine et, en particulier, pour qu'aucun travail ne soit effectué sur des matériels utilisés dans des unités opérant en direction des Malouines »*.

L'aide à la Grande-Bretagne

Une enquête a donc été ouverte. *On n'avait jamais rien dit non* plus, jusqu'à présent, de l'aide apportée par la France au Royaume-Uni pendant les premiers jours du conflit. Or, lors de son passage en Atlantique, la flotte britannique de renforcement et de convoyage a, à sa demande, essuyé des simulations d'attaque d'un avion Super-Etendard de l'aéronavale française basée à Landivisiau (Finistère). Ces simulations ont été effectuées sur des bâtiments de la Royal Navy pour permettre à leurs équipages de connaître les procédures d'attaque, les performances et le comportement en combat d'un appareil qu'ils devaient affronter quelques semaines après en Atlantique sud. Par ce moyen, les marins britanniques ont pu mettre à l'épreuve et expérimenter leurs équipements défensifs de détection et de contre-mesure électroniques.

D'autre part, des ingénieurs britanniques ont été en mesure de se rendre dans certaines installations industrielles du sud-ouest de la France pour y vérifier l'état d'exécution du contrat *franco-argentin de livraison des* Super-Etendard et ainsi décompter le nombre des avions fournis et celui des appareils placés effectivement sous embargo par décision du gouvernement français.

Certes, la Grande-Bretagne, à la différence de l'Argentine, n'avait pas été soumise à embargo par ses partenaires européens. De ce point de vue, l'aide tactique et opérationnelle dont le Royaume-Uni a pu profiter n'est pas l'équivalent de l'assistance technologique et industrielle dont son adversaire sud-américain aurait continué de bénéficier *malgré* l'embargo, si l'on en croit la presse de Londres. Mais, par son concours à la Royal Navy, la *Marine nationale a été amenée* à rendre service à son allié en lui faisant découvrir les qualités et les défauts d'un matériel que, de leur côté, des industriels français avaient livré en toute légitimité à un client étranger, adversaire occasionnel de ce même allié.

Une équipe suédoise a réalisé la première auto-greffe sur des cellules cérébrales humaines

Une équipe suédoise, de l'Institut Karolinska, de Stockholm, composée d'un neurochirurgien, le docteur Olof Backlund et de deux histologistes, les docteurs Lars Olson et Aki Seiger, a pour la première fois, réalisé une greffe de cellules de glandes surrénales humaines sur le cerveau d'un patient atteint d'une forme particulièrement grave de la maladie de Parkinson. Ces cellules avaient été prélevées sur le malade lui-même. Ce dernier avait auparavant donné son autorisation, de même que le comité d'éthique de l'hôpital.

Cette expérience sans précédent, est relatée dans la revue américaine Science *(1). Elle s'est déroulée, lit-on dans l'article,* « il y a deux mois environ ». *L'équipe suédoise reste extrêmement prudente dans l'évaluation des premiers résultats : les médecins se bornent en effet à souligner leur* « soulagement » *lorsqu'ils ont constaté qu'à son réveil, le patient ne présentait* « aucun symptôme immédiat ou dramatique » *et qu'il était,* « en quelque sorte, mieux ». *D'ores et déjà, les doses de médicaments anti-parkinsoniens ont pu lui être réduites de 15 à 20 %.*

Le comité d'éthique de l'hôpital a donné son autorisation pour une dizaine d'interventions de ce type. Mais la poursuite de ce programme est liée à l'évaluation des résultats présentés par les premiers patients. Le programme pourra être interrompu si ces résultats semblent insuffisants.

Une « première » attendue

La maladie de Parkinson est à la fois grave, invalidante et fréquente. *On estime en général à* quelque 60 000 personnes le nombre de ceux qu'elle frappe en France. Maladie dégénérative de l'âge mûr, *elle se manifeste* généralement vers la soixantaine, mais peut apparaître dès avant l'âge de quarante ans. Il existe dans bon nombre de cas, estime-t-on, une prédisposition familiale.

Si le tableau clinique de la maladie *est connu depuis longtemps* : il a été décrit dans le détail dès 1817, par le médecin anglais John Parkinson, qui devait lui laisser son nom, et *la qualifier de « paralysie agitante »*, son mécanisme intime n'a été percé que récemment, et laisse subsister quelques zones d'ombre. On sait à présent qu'elle est provoquée par une lésion dégénérative des *« noyaux gris centraux »* du cerveau, singulièrement le corps strié et le *« locus niger »*, frappés d'une raréfaction neuronale. Or, ces neurones secrètent *une substance*, la dopamine, indispensable au contrôle de la motricité.

La déficience fonctionnelle de ces cellules grises spécialisées provoque ainsi les grands symptômes spectaculaires de la maladie de Parkinson : tremblements persistants, akinésie, rigidité, perte de la coordination des mouvements, auxquels s'ajoutent des troubles végétatifs et des signes *psychiatriques* qui, généralement, s'aggravent avec l'âge, en particulier les syndrômes dépressifs, la réduction générale de l'activité, de la parole et des investissements affectifs.

De grands espoirs avaient été soulevés, au début des années 70, par la mise en évidence de l'efficacité d'une substance chimique, la *« levodopa »*, « précurseur » de la dopamine. La L-Dopa permettait de pallier partiellement la déficience de production des noyaux gris centraux en dopamine. Mais, rapidement, apparut la nécessité d'associer la L-Dopa à d'autres *médicaments si l'on voulait* maintenir son efficacité et compenser ses effets secondaires. En outre, la L-Dopa ne peut agir de manière constante pendant de très nombreuses années ; les médecins estiment aujourd'hui qu'il faut l'utiliser le plus tard possible. En effet, beaucoup de parkinsoniens voient réapparaître, passées quelques années, des désordres moteurs et, éventuellement, les troubles psychiques dont ils souffraient.

D'où l'idée de tenter une greffe, dans le cerveau, d'une autre lignée de *cellules, elles aussi productrices* de dopamine, les cellules surrénales. Depuis plusieurs années, des maladies de Parkinson expérimentales avaient été induites chez le rat, qui semblaient avoir régressé grâce à l'implantation de greffons.

Dans les milieux médicaux, on souligne qu'il s'agit là d'une « autogreffe », c'est-à-dire que les cellules réimplantées ont été prélevées chez le *malade* lui-même, ce qui limitera vraisemblablement les réactions de rejet. En outre, les cellules cérébrales semblent moins sujettes que *d'autres à ce type de réaction, car* la barrière hémato-encéphalique est peu perméable aux anticorps.

D'autre part, on souligne que la maladie de Parkinson n'est certainement pas due exclusivement à un déficit en dopamine, mais aussi à des lésions d'autres systèmes hormonaux. L'expérience de Stockholm soulèvera certainement le plus vif intérêt dans la communauté scientifique. Elle ne constituera pas, néanmoins, si elle réussit, l'arme absolue contre la maladie de Parkinson.

CLAIRE BRISSET.

LE CONFLIT LIBANAIS

Washington accueille les propos de M. Arafat avec « une extrême prudence »

Le geste de M. Arafat acceptant les résolutions de l'ONU est accueilli avec un certain scepticisme à Washington, nous indique notre correspondante Nicole Bernheim. Les responsables américains suggèrent d'observer *« la plus extrême prudence »* quant à la véritable signification de cette nouvelle initiative de l'O.L.P. et estiment qu'elle ne saurait passer pour une reconnaissance du droit à l'existence de l'Etat d'Israël, comme M. Paul McCloskey paraît l'avoir cru.

Rappelant que Washington n'envisage d'entamer des négociations directes avec l'organisation palestinienne qu'à la condition qu'elle accepte simultanément les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, les responsables estiment que *les nouvelles déclarations* de M. Arafat restent équivoques et peu explicites. On fait observer que si le chef de l'O.L.P. avait réellement voulu modifier ses positions, il aurait pu en faire part directement au négociateur américain, M. Philip Habib, plutôt qu'à une délégation de parlementaires.

On estimait, dimanche soir dans la capitale fédérale, que M. Arafat pouvait simplement avoir pu faire une concession aux milieux palestiniens des Etats-Unis, qui continuent d'espérer la reconnaissance de l'O.L.P. par Washington.

Interrogé à New-York, le représentant de l'O.L.P. aux Nations unies, M. Terzi, s'est contenté de déclarer que M. Arafat était prêt à *admettre l'existence* d'un Etat palestinien et d'un Etat juif.

● A BONN, on fait savoir dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères que le gouvernement ouest-allemand se félicite d'une décision qualifiée d'*« intéressante et hautement politique »*.

● AU CAIRE, M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des affaires étrangères, a *salué* dimanche *« le pas vers la paix »* que constitue à ses yeux le geste de M. Arafat. Selon lui, ce pas *« doit être suivi par d'autres pas, israéliens cette fois »*, tandis que les Etats-Unis *« ont désormais plus de chance de résoudre globalement et justement le conflit »*. M. Hassan Ali doit se rendre incessamment aux Etats-Unis, porteur d'un message que le président Moubarak a décidé d'adresser à M. Reagan aussitôt après avoir reçu pendant deux heures, dimanche, M. Habib, l'émissaire américain au Proche-Orient. La position du Caire, a-t-il précisé, est qu'il convient d'établir un *« lien politique »* entre le règlement *« dans l'immédiat »* de la crise au Liban et la solution *« à terme »* du problème palestinien.

Quant à M. Habib, il était attendu lundi ou mardi à Jérusalem après un détour par Rome, où il se trouvait dimanche, et Londres, où il doit avoir un entretien avec le roi Hussein de Jordanie. Samedi, l'émissaire américain était à Djedda, où il a rencontré le roi Fahd et d'autres responsables saoudiens. Le même jour, l'émir Abdallah, prince héritier, avait été reçu à Damas par le président Assad.

(A.F.P.)

STABILITÉ DU DOLLAR : 6,69 F

Après avoir fortement fléchi à la veille du week-end, revenant vendredi 23 juillet, de 6,78 F à 6,68 F, le dollar s'est stabilisé lundi 26 juillet à 6,69 F environ à Paris et 2,40 DM à Francfort. L'annonce d'une diminution de la masse monétaire américaine moins importante que prévu et les commentaires des officiels de Washington, qui prêchent la prudence sur la baisse des taux d'intérêt, ont stoppé le recul du « billet vert ». Le franc, un peu attaqué à New-York sur l'annonce d'un déficit-record de la balance commerciale française, est resté stable vis-à-vis des monnaies européennes, avec un mark à 2,7840 F.

Le numéro du « Monde » daté 25-26 juillet 1982 a été tiré à 468 976 exemplaires.

Le différend euro-américain sur le gazoduc soviétique

Rome annonce son intention d'exécuter les contrats signés avec Moscou

Tandis que M. Donald Regan, ministre américain du Trésor, qualifiait le différend euro-américain sur le gazoduc de « querelle de famille » et se refusait à considérer que « l'on va vers un divorce entre la France et les Etats-Unis », M. Cheysson a estimé, dans une déclaration faite au « Guardian », que « l'Europe peut être plus dure et peut montrer (aux Etats-Unis) qu'elle n'est pas leur serviteur ». « Nous devons nous montrer plus convaincants, c'est-à-dire moins diplomates, si nous voulons nous faire comprendre », a ajouté le ministre des relations extérieures.

Enfin la Maison Blanche s'est refusée à commenter la décision annoncée samedi par Rome que l'Italie a l'intention d'honorer les contrats passés avec l'U.R.S.S. pour la construction du gazoduc.

De notre correspondant

Rome. — L'Italie s'est alignée, samedi *24 juillet*, sur *la* position adoptée par l'Allemagne, l'Angleterre et la France sur la question des fournitures destinées à l'Union soviétique pour la construction d'un gazoduc. Un communiqué diffusé par le ministère des affaires étrangères affirme notamment que *« les contrats approuvés en leur temps et accompagnés des autorisations nécessaires seront honorés »*.

La position italienne adoptée à la suite d'un entretien entre le président du conseil, M. Spadolini et le ministre des affaires étrangères, M. Colombo, de retour d'une visite à Washington, n'est *pas inattendue. Le gouvernement*, qui s'était accordé une *« pause de réflexion »*, n'avait jamais caché son intention de tenir ses engagements vis-à-vis de l'Union soviétique

Les engagements italiens vis-à-vis de l'Union soviétique s'élèvent à 1 500 milliards de lires. En ce qui concerne l'approvisionnement en méthane, l'accord de principe prévoyait un doublement des 7 milliards de mètres cubes que l'Italie importe déjà d'Union soviétique. Les besoins de l'Italie en méthane doivent passer de 27 à 47 milliards d'ici 1990. Un accord définitif de Moscou renforcerait la position de Rome qui négocie actuellement une autre partie de son approvisionnement avec l'Algérie (13 milliards de mètres cubes) — Ph. P.

● *Betty Parsons*, marchande *d'art et directrice de galerie* américaine est morte mercredi 23 juillet à New York à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

[Le nom de Betty Parsons est *lié* à celui des expressionnistes abstraits de New-York, apparus sur la scène artistique vers la fin des années 40. Cette directrice de galerie, qui avait commencé par être peintre, a joué un rôle prépondérant dans la promotion de l'œuvre de Jackson Pollock, Mark Rothko, Barnett Newman, Ad Reinhart, Clifford Still, puis plus tard, Rauschenberg et Steinberg, qu'elle montrait dans sa galerie de la 57e Rue depuis 1946.]



TÉLÉVISIONS
SPÉCIAL JUILLET-AOUT
• Magnifiques TV N./B. 3 ch., à partir de 150 F
• Magnifiques TV couleur RADIOLA ou THOMSON, à partir de 750 F
Reprise des anciens téléviseurs
Garantie totale pièces et main-d'œuvre jusqu'à 6 mois
Tél. : 681-48-92 (6 lignes groupées)



BAC et SC.PO
préparation simultanée pour élèves de bon niveau et redoublants terminale
CEPES 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. 722.94.94/745.09.19
enseignement supérieur privé

Rémy
l'autre manière de se meubler !



C'est fou ce que vous serez surpris en arrivant chez Rémy... Guidé, conseillé dans un univers de mille et un trésors, vous imaginerez vous-même votre décoration parmi une diversité que seul un artiste alliant création et tradition peut vous présenter : secrétaires, chevets, chaises, bergères, salles à manger tous styles, lits de repos, lits jumeaux, salons, tout est réalisé d'après des documents anciens dans des laques et patines anciennes et en toutes dimensions. Rémy réalise toute votre décoration : tentures, voilages, dessus de lit, et peut aussi vous présenter les grandes marques de salons et transformables.
OUVERT EN AOUT
80, 82, 84 et 73, faubourg St Antoine Paris XIe - Tél. 343.65.58

LOCATION VOITURES
10 JOURS 1000 KM
Fiat Panda . F 1 150 ttc
Talbot Samba F 1 250 ttc
R 14 - T. Horizon . F 1 575 ttc
réservations :
autorent
11, rue Casimir-Périer (7e)
98, rue de la Convention (15e)
555-53-49 - 554-22-45

EXPRESSION ORALE & MAÎTRISE DE SOI
documentation sans engagement
COURS LE FÉAL
387 25 00
30, rue des Dames Paris 17ème
les cours continuent en juillet et août.

A B C D E F G